★ LE MARKETING SONORE ENVAHIT LES VILLES – pages 4 et 5

LE MONDE diplomatique

NELSON MANDELA, CHEMINS INATTENDUS
PAR ACHILLE MBEMBE
Pages 14 et 15.

5,40 € - Mensuel - 28 pages
N° 713 - 60e année. Août 2013

«Moi, président de la Bolivie, séquestré en Europe»

Le dévoilement par M. Edward Snowden du caractère tentaculaire de l'espionnage américain n'a suscité que des réactions frileuses de la part des dirigeants européens. Lesquels, en revanche, n'ont pas hésité à immobiliser l'avion du président bolivien Evo Morales, soupçonné de transporter l'informaticien fugitif.

PAR EVO MORALES *

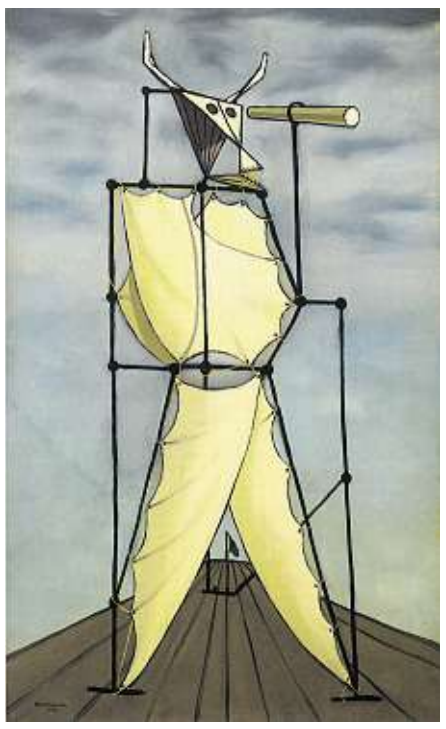

OSCAR DOMÍNGUEZ. – «Le Pirate», 1943

LE 2 JUILLET dernier s'est produit l'un des événements les plus insolites de l'histoire du droit international : l'interdiction faite à l'avion présidentiel de l'Etat plurinational de Bolivie de survoler les territoires français, espagnol, italien et portugais, puis ma séquestration à l'aéroport de Vienne (Autriche) pendant quatorze heures.

Plusieurs semaines après, cet attentat contre la vie des membres d'une délégation officielle, commis par des Etats réputés démocratiques et respectueux des lois, continue de soulever l'indignation, cependant qu'abondent les condamnations de citoyens, d'organisations sociales, d'organismes internationaux et de gouvernements à travers le monde.

Que s'est-il passé ? J'étais à Moscou, quelques instants avant le début d'une réunion avec M. Vladimir Poutine, quand un assistant m'a alerté de difficultés techniques : impossible de nous rendre au Portugal comme prévu initialement. Toutefois, lorsque s'achève mon entretien avec le le président russe, il devient déjà clair que le problème n'a rien de technique…

Depuis La Paz, notre ministre des affaires étrangères, M. David Choquehuanca, parvient à organiser une escale à Las Palmas de Gran Canaria, en Espagne, et à faire valider un nouveau plan de vol. Tout semble en ordre… Pourtant, alors que nous sommes dans les airs, le colonel d'aviation Celiar Arispe, qui commande le groupe aérien présidentiel et pilote l'avion ce jour-là, vient me voir : *« Paris nous retire son autorisation de survol ! Nous ne pouvons pas pénétrer dans l'espace aérien français. »* Sa surprise n'avait d'égale que son inquiétude : nous étions sur le point de passer au-dessus de l'Hexagone.

Nous pouvions bien sûr tenter de retourner en Russie, mais nous courions le risque de manquer de kérosène. Le colonel Arispe a donc contacté la tour de contrôle de l'aéroport de Vienne pour solliciter l'autorisation d'effectuer un atterrissage d'urgence. Que les autorités autrichiennes soient ici remerciées pour leur feu vert.

Installé dans un petit bureau de l'aéroport que l'on avait mis à ma disposition, j'étais en pleine conversation avec mon vice-président, M. Alvaro García Linera, et avec M. Choquehuanca pour décider de la suite des événements et, surtout, tenter de comprendre les raisons de la décision française, lorsque le pilote m'a informé que l'Italie nous refusait également l'entrée dans son espace aérien.

(Lire la suite page 10.)

* Président de l'Etat plurinational de Bolivie.

CONTRE UNE AUSTÉRITÉ À PERPÉTUITÉ

Sortir de l'euro ?

« En fait, nous sommes déjà sortis de la zone euro », a admis M. Nicos Anastasiades, président de Chypre, un pays où les billets n'ont plus la même valeur qu'en Grèce ou en Allemagne. L'explosion de la monnaie unique aurait-elle commencé ? Contre le scénario du chaos, l'idée d'une sortie de l'euro concertée et organisée fait son chemin.

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

BEAUCOUP, notamment à gauche, continuent de croire qu'on va changer l'euro. Qu'on va passer de l'euro austéritaire présent à un euro enfin rénové, progressiste et social. Cela n'arrivera pas. Il suffirait d'évoquer l'absence de tout levier politique en l'état d'incrustation institutionnelle de l'actuelle union monétaire européenne pour s'en faire une première idée. Mais cette impossibilité tient surtout à un argument beaucoup plus fort, qui s'exprime à la manière d'un syllogisme.

Majeure : l'euro actuel procède d'une construction qui a eu pour effet, et même pour intention, de donner toute satisfaction aux marchés de capitaux et d'organiser leur emprise sur les politiques économiques européennes (1). Mineure : tout projet de transformation significative de l'euro est ipso facto un projet de démantèlement du pouvoir des marchés financiers et d'expulsion des investisseurs internationaux du champ de la construction des politiques publiques. *Ergo,* conclusions : 1. Jamais les marchés ne laisseront s'élaborer tranquillement, sous leurs yeux, un projet qui a pour évidente finalité de leur retirer leur pouvoir disciplinaire ; 2. Sitôt qu'un tel projet commencerait d'acquérir un tant soit peu de consistance politique et de chances d'être mis en œuvre, il se heurterait à un déchaînement de spéculation et à une crise de marché aiguë qui réduiraient à rien le temps d'institutionnalisation d'une construction monétaire alternative, et dont la seule issue, à chaud, serait le retour aux monnaies nationales.

La gauche-qui-continue-d'y-croire n'a donc le choix qu'entre l'impuissance indéfinie… ou bien l'advenue de cela même qu'elle prétend vouloir éviter (le retour aux monnaies nationales), sitôt que son projet de transformation de l'euro commencerait à être pris au sérieux !

Encore faut-il s'entendre sur ce que veut dire ici « la gauche » : certainement pas le Parti socialiste (PS), qui n'entretient plus avec l'idée de gauche que des rapports d'inertie nominale, ni la masse indifférenciée de l'européisme, qui, silencieuse ou béate pendant deux décennies, vient de découvrir les tares de son objet chéri et réalise, effarée, qu'il pourrait bien partir en morceaux.

Mais l'on ne rattrape pas en un instant une aussi longue période de sommeil intellectuel bienheureux. Aussi le concours aux planches de salut s'est-il ouvert avec la douceur d'un réveil en pleine nuit, dans un mélange de légère panique et de totale impréparation.

(Lire la suite page 20.)

* Economiste, auteur de *La Crise de trop. Reconstruction d'un monde failli,* Fayard, Paris, 2009.

(1) Lire François Denord et Antoine Schwartz, « Dès les années 1950, un parfum d'oligarchie », *Le Monde diplomatique,* juin 2009.

L'armée, les urnes, la rue

PAR SERGE HALIMI

ILS avaient juré qu'ils ne brigueraient pas la présidence égyptienne. Ce premier serment rompu, les Frères musulmans devaient apporter « pain, liberté, justice sociale ». Sous leur férule, l'insécurité s'est accrue, la misère aussi. La foule a alors reconquis la rue pour exiger le départ du président Mohamed Morsi *(lire l'article d'Alain Gresh page 6).* Certaines révolutions commencent ainsi. Lorsqu'elles triomphent, on les célèbre pendant des siècles sans se soucier exagérément de leur spontanéité relative ou des fondements juridiques de leur déclenchement. L'histoire n'est pas un séminaire de droit.

Au lendemain de la dictature de M. Hosni Moubarak, il était illusoire d'imaginer que l'étouffement prolongé de la vie politique, du débat contradictoire, ne pèserait pas sur les premiers scrutins. Dans de tels cas, les électeurs confirment souvent l'influence des forces sociales ou institutionnelles les mieux structurées (les grandes familles, l'armée, l'ancien parti unique) ou celle des groupes organisés qui ont maillé leurs réseaux clandestins pour échapper à la répression (les Frères musulmans). L'apprentissage démocratique déborde largement le temps d'une élection (1).

Des promesses non tenues, des dirigeants élus de justesse et qui affrontent aussitôt la désaffection ou la colère de l'opinion, des manifestations géantes organisées par une coalition hétéroclite : ces dernières années, d'autres pays que l'Egypte ont connu des situations de ce type sans que, pour autant, l'armée ne prenne le pouvoir, n'emprisonne sans jugement le chef de l'Etat, n'assassine ses militants. Sinon, on appelle cela un coup d'Etat.

Ce terme, les pays occidentaux ne l'emploient pas. Arbitres des élégances diplomatiques, ils semblent estimer que certains putschs – au Mali, au Honduras, en Egypte... – sont moins inadmissibles que d'autres. D'abord, les Etats-Unis ont appuyé les Frères musulmans, puis ils ont maintenu leur aide militaire au Caire lorsque le président Morsi fut « déposé » par l'armée. Une alliance conservatrice entre celle-ci et les Frères aurait constitué le scénario rêvé de Washington ; il est par terre. S'en réjouissent à la fois les nostalgiques de l'ancien régime, des nationalistes nassériens, les néolibéraux égyptiens, des salafistes, la gauche laïque, la monarchie saoudienne. Il y aura forcément des déçus parmi eux…

Bien que l'Egypte soit en banqueroute, l'affrontement entre les militaires et les islamistes ne concerne guère les choix économiques et sociaux, largement inchangés depuis la chute de M. Moubarak. Pourtant, qu'elle débouche sur des élections ou qu'elle recoure à un coup d'Etat, que vaut au juste une révolution si elle ne change rien sur ces plans-là ? Les nouveaux dirigeants subordonnent le salut de leur pays aux aides financières (12 milliards de dollars) des Etats du Golfe – en particulier de la très réactionnaire Arabie saoudite (2). Si cette option se confirme, les juristes auront beau dire et médire, le peuple égyptien reprendra le chemin de la rue.

(1) Lire Alexis de Tocqueville, « "Chacun à son rang" », *Le Monde diplomatique,* avril 1998.

(2) Lire « Impunité saoudienne », *Le Monde diplomatique,* mars 2012.

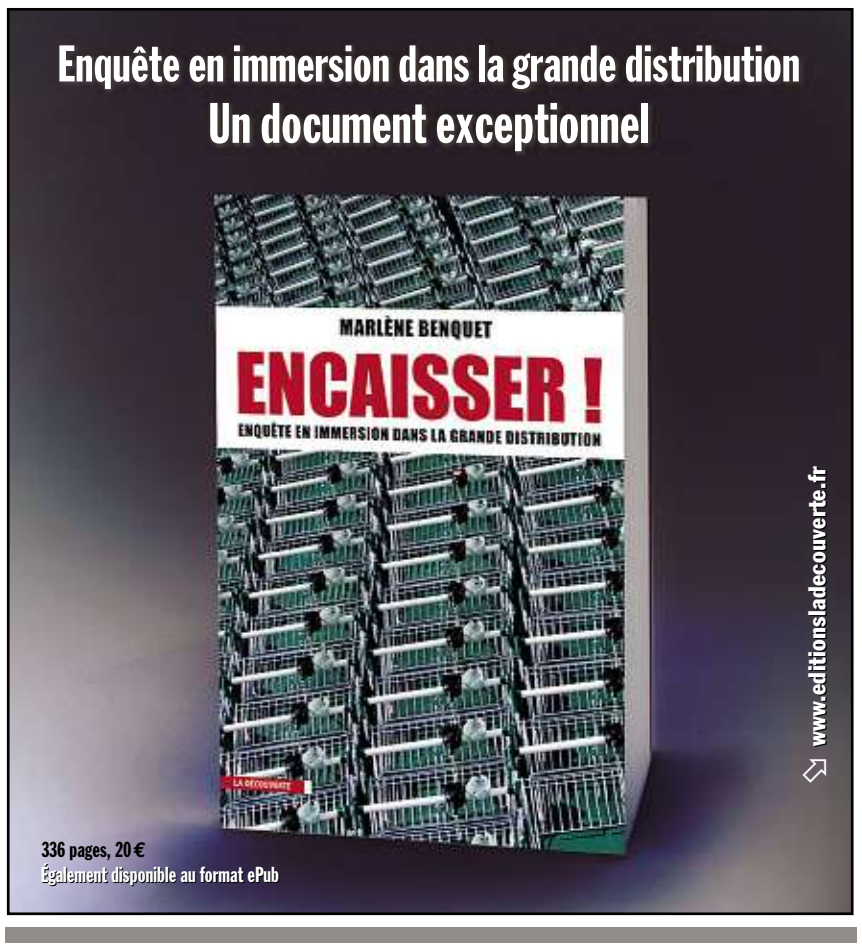

M 02136 - 713 - F: 5,40 € - RD

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, **Algérie :** 200 DA, **Allemagne :** 5,50 €, **Antilles-Guyane :** 5,50 €, **Autriche :** 5,50 €, **Belgique :** 5,40 €, **Canada :** 7,50 $C, **Espagne :** 5,50 €, **Etats-Unis :** 7,505 $US, **Grande-Bretagne :** 4,50 £, **Grèce :** 5,50 €, **Hongrie :** 1835 HUF, **Irlande :** 5,50 €, **Italie :** 5,50 €, **Luxembourg :** 5,40 €, **Maroc :** 30 DH, **Pays-Bas :** 5,50 €, **Portugal (cont.) :** 5,50 €, **Réunion :** 5,50 €, **Suisse :** 7,80 CHF, **TOM :** 780 CFP, **Tunisie :** 5,90 DT.

UNE NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

De Pablo Escobar à Jérôme Cahuzac

PEUT-ÊTRE trouvera-t-on le rapprochement suggéré dans ce titre quelque peu excessif. Soit. Mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale à travers quelques établissements bancaires sis en Suisse et à Singapour, l'ancien ministre français du budget n'a pas, comme le « narco » colombien, déclaré la guerre à l'Etat, ni laissé des centaines de cadavres derrière lui, si l'on excepte ses amis socialistes. D'un autre côté (et à sa décharge !), l'ex-roi de la cocaïne n'a jamais forcé ses concitoyens à se serrer la ceinture pour leur faire payer une crise déclenchée par ceux-là mêmes – les banquiers – qu'il chargeait de gérer ses tricheries. Pourtant, et la dernière livraison de *Manière de voir* (1) en témoigne, il y a bien une logique dans cette proximité.

Dans « Trafics en tous genres » (première partie), on constate que, si la criminalité organisée remonte à des temps très anciens, la crise de l'Etat-providence et la libéralisation à outrance ont favorisé le développement des trafics les plus variés. Certains ont *« la couleur du sang »,* comme ceux de la cocaïne colombienne (Carlos Gutiérrez) ou des armes légères qui exacerbent les conflits (Brian Wood). D'autres, en apparence plus anodins, comme le pillage des objets d'art (Philippe Baqué) ou la contrebande institutionnalisée – qu'elle se développe entre l'Inde et le Bangladesh (Elizabeth Rush) ou au cœur du puzzle sahélien (Anne Frintz) –, contribuent à la ruine du Sud et, à travers la corruption de la classe politique, au délitement des nations.

Mais le Nord n'a pas non plus de quoi pavoiser : c'est bel et bien en Calabre que des immigrés se retrouvent pris dans les rets de la Mafia (Christophe Ventura), et en Europe de l'Ouest qu'opèrent les

« filles » des filières de prostitution (François Loncle). Sans oublier les pratiques douteuses de l'industrie pharmaceutique (Philippe Rivière), au cœur même de notre normalité.

« Les bons, les brutes et les truands » (deuxième partie) introduit toutefois quelques distinguos. On y perçoit le gouffre qui sépare les caïds de l'économie souterraine – tels ces dirigeants africains impliqués dans des opérations de blanchiment d'argent (Philippe Leymarie), les gouvernants américains qui, derrière les pratiques et les discours répressifs, organisent le narcotrafic lorsqu'il favorise leurs desseins géostratégiques (Alain Labrousse), les faiseurs de krach (Ibrahim Warde) – des victimes poussées à des activités délictueuses par la misère et la précarité – en Bolivie ou… dans les quartiers nord de Marseille (Maurice Lemoine). Qu'on y ajoute les talibans s'enrichissant en sous-main grâce à la reconstruction de l'Afghanistan (Louis Imbert), la violence des gangs mexicains (Anne Vigna), la lutte inégale des juges italiens contre la Mafia et ses alliés politiques (Francesca Lancini), et un constat s'impose : toutes ces activités parallèles génèrent d'énormes profits.

Où va cet argent, s'interroge une troisième partie ? Dans les paradis fiscaux (Olivier Cyran et Sébastien Guex), on l'aura compris. C'est dans leurs coffres que l'argent sale des mafieux rejoint celui des respectables et discrets kleptocrates en col blanc. D'où la référence à M. Jérôme Cahuzac, celui par qui, en France, le trouble est arrivé. Vous avez dit scandale ? Quand c'est politiquement avantageux, on peut se permettre l'émotion, et même de façon excessive. Seulement, faute d'usage, certains mots ont fini par se vider de leur sens. N'est-ce pas la classe politique, droite et gauche (de gouvernement) confondues, qui a laissé se développer la corruption *« à la française »* (Christian de Brie) ? qui a permis à Bruxelles de déréglementer à tout-va, dopant de cette manière la spéculation (Paul Lagneau-Ymonet et Angelo Riva) ? qui a laissé les banques et les grandes entreprises créer une infinité de filiales aux localisations et aux dénominations confuses ? qui a fermé les yeux sur la présence de havres du secret bancaire au cœur même de l'Union européenne ?

Dans un contexte de crise, qui révolte les peuples soumis à l'austérité, tant Bruxelles que Washington affichent leur volonté d'agir. Mieux vaut tard que jamais. Mais attention, avertit Jean de Maillard : les places financières s'emploient déjà à limiter la portée des mesures envisagées.

(1) « A qui le crime profite », *Manière de voir,* nº 130, août-septembre 2013, 100 pages, 8,50 euros.

COURRIER DES LECTEURS

Fonds mondial

Mme Alison Katz et M. Claudio Schuftan, du Mouvement populaire pour la santé, Mme Julie Duchatel, du Centre Europe-tiers-monde, et Mme Lida Lhotska, de l'International Baby Food Action Network, réagissent à la publication par « Le Monde diplomatique » d'un supplément sur le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (juin 2013) :

Ce supplément consacré aux nouveaux défis de la santé globale offre une plateforme pour la récolte des fonds au profit du plus important partenariat public-privé (PPP) dans le domaine de la santé internationale : le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Les PPP représentent une étape significative vers la privatisation du secteur de la santé internationale, Organisation mondiale de la santé (OMS) comprise.

Les partenaires du Fonds mondial comptent dans leurs rangs des compagnies pharmaceutiques et, bien sûr, l'omniprésente Fondation Bill et Melinda Gates. Les lecteurs du *Monde diplomatique* devraient savoir que l'OMS – l'autorité sanitaire internationale – n'a pas le droit de vote au sein du Fonds. Elle a seulement le statut d'observatrice. Inévitablement, les PPP favorisent les activités qui rapportent des bénéfices au secteur privé, en particulier à l'industrie pharmaceutique et à celle qui commercialise des équipements médicaux. *(…)*

Les taux de maladies et de mortalité dans les pays pauvres auraient pu s'approcher de ceux des pays riches en seulement deux décennies grâce à la prévention primaire – c'est-à-dire le fait de subvenir aux besoins de base des populations – si le projet de l'OMS de 1978, « La santé pour tous », fondé sur un nouvel ordre économique international, avait été soutenu. Au lieu de cela, ce projet est passé aux oubliettes au bout de deux ans parce qu'il représentait une menace considérable pour les intérêts des dirigeants.

S'il existe un défi « nouveau » dans la santé globale, c'est bien celui d'une résistance à la privatisation de l'agence sanitaire spécialisée des Nations unies et d'une réappropriation – pour et par les peuples du monde – du projet de « La santé pour tous ». Lequel implique une lutte en termes de justice sociale.

Syrie

La lecture de l'article d'Alain Gresh « De l'impasse syrienne à la guerre régionale » (juin 2013) inspire à M. Paul Le Guilly la réflexion suivante :

Les membres du gouvernement syrien ne sont sans doute pas des anges, mais en quoi ce gouvernement est-il plus criminel que tel ou tel autre qui, au nom d'intérêts privés, n'hésite pas à violer les principes internationaux érigés pour prévenir la répétition des horreurs des guerres du XXe siècle, et qui tiennent en une formule : souveraineté nationale ? Est-ce bien plus blâmable de faire la guerre en son pays que de la faire à des peuples étrangers ? La démocratie formelle est-elle une onction suffisante pour faire oublier tous les crimes d'Etat ?

« On condamne en leur nom les assassins, et ils assassinent des millions d'hommes par la guerre et par la misère », affirmait Robespierre. Et comme il avait raison de lier l'un à l'autre ! Nous dira-t-on un mot de la politique du Baas, et des enjeux et causes économiques de la guerre ? Le Baas a un nom, il a une politique, il représente des intérêts précis, il a une histoire avec ses côtés sombres, et d'autres beaucoup moins. Il a ses renoncements aussi, comme les réformes libérales des années 2000, et tout cela est essentiel à la compréhension du conflit. *(…)* Ne faut-il pas rappeler au lecteur que le contrôle de l'économie syrienne par l'Etat, et notamment le maintien de subventions sur les produits de consommation, héritage du versant « socialiste » de la doctrine baasiste, est un obstacle aux investissements des pétromonarchies du Golfe et de leurs alliés occidentaux ?

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris

ou courrier@monde-diplomatique.fr

« LÉGITIME DÉFENSE »

Le 13 juillet 2013, en Floride, M. George Zimmerman, un vigile blanc, a été acquitté du meurtre d'un adolescent noir, Trayvon Martin, commis en 2012. Le blog américain Sociological Images (14 juillet) signale une étude sur les effets des lois dites « Stand your ground » (« Défendre son territoire ») menée à partir de 4 650 affaires d'homicide aux Etats-Unis. Outre la Floride, vingt-quatre Etats disposent de telles lois.

Dans les Etats où il existe une loi de type « Stand your ground », 13,6 % des meurtres ont été déclarés légitimes ; dans les autres, seulement 7,2 %. De toute évidence, des verdicts d'acquittement pour des homicides sont plus facilement prononcés quand cette loi existe. Mais quels homicides ? Ceux qui sont similaires à l'affaire Trayvon Martin. De tels verdicts sont bien plus courants dans le cas du meurtre d'un Noir par un Blanc que dans n'importe quelle autre combinaison. *(…)* Les statistiques sont claires : lorsqu'un Blanc a commis un meurtre, le principe « Stand your ground » augmente la probabilité d'un acquittement, mais seulement quand l'accusé doit répondre du meurtre d'une personne noire.

OFFENSIVE ANTI-IVG

Des lois restreignant considérablement le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ont été votées en l'espace de trois semaines dans quatre Etats américains, rapporte « Mother Jones » (San Francisco, 11 juillet).

C'est le Texas qui a le plus retenu l'attention, après que le gouverneur Rick Perry eut convoqué une session spéciale pour voter de nouvelles dispositions sur l'avortement. La sénatrice démocrate Wendy Davis a fait de l'obstruction parlementaire en prononçant un discours de onze heures, mais Perry a ensuite convoqué une autre session spéciale pour s'assurer que la loi passe. La Caroline du Nord, l'Ohio et le Wisconsin ont eux aussi fait voter des lois similaires ces dernières semaines. La plupart de ces Etats ne figuraient pas sur la liste, dressée en mars dernier, de ceux qui s'opposent avec le plus de virulence aux droits des femmes, ce qui indique bien le nombre de nouvelles lois qui sont passées au cours de cette seule année.

COUP D'ÉTAT EN NORVÈGE

Le quotidien norvégien « Aftenposten » rend compte des mille et une façons de détourner le monopole de l'Etat sur la vente d'alcool (Oslo, 17 juillet).

Les ventes d'alcool dans les magasins hors taxes ont littéralement explosé en Norvège : elles représentent désormais 30 % des alcools forts et 10 % du vin consommés dans le pays. Or la loi norvégienne est très claire : elle prescrit que la vente de boissons alcoolisées se fasse dans des magasins d'Etat, sur la base d'une licence municipale. Une seule exception, tellement insignifiante qu'elle était à peine mentionnée, concernait la vente d'alcool dans les aéroports pour les voyageurs qui se rendaient à l'étranger. Mais, en 2005, le Parlement a voté une extension à cette loi pour permettre également de vendre de l'alcool dans les terminaux d'arrivée. Une lecture hâtive de ces nouvelles dispositions pouvait laisser penser que le monopole d'Etat prendrait en charge ces magasins. En réalité, c'est à une société privée, en partie détenue par des investisseurs étrangers, qu'Avinor, la société publique qui possède et exploite les aéroports, a vendu le droit d'exploiter les commerces hors taxes. Avinor prélève, outre un loyer, un pourcentage sur le chiffre d'affaires. De fait, le monopole d'Etat est brisé, puisque la vente d'alcool a été ouverte à la concurrence trois cent soixante-cinq jours par an et presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Une *« sorte de coup d'Etat »,* conclut le directeur des boutiques publiques Vinmonopolet.

Soutenez-nous, abonnez-vous !

2 ans pour **99 €** au lieu de ~~129,60~~ € *, soit 23 % de réduction

Coordonnées : RMDMN1302PBA008

M. ☐ Mme ☐

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal

Localité .....

Courriel .....

Règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

☐ Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Signature obligatoire

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2013. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du *Monde diplomatique.* Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐ **Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291**

* Prix de vente au numéro.

« Lisez le journal en version numérique – Offert »

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

***Le Monde diplomatique*, service abonnements, A 2300 - 62066 Arras Cedex 9 - France Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)**

Plus simple et plus rapide : retrouvez cette offre sur www.monde-diplomatique.fr/abojournal

Edité par la **SA Le Monde diplomatique**, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication (01-53-94-96-05), Alain GRESH, directeur adjoint (01-53-94-96-01), Bruno LOMBARD, directeur de la gestion (01-53-94-96-01)

Responsable des éditions internationales et du développement : Anne-Cécile ROBERT (9621)

Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL (9605)

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI
Rédacteur en chef : Pierre RIMBERT
Rédacteurs en chef adjoints : Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT

Chef d'édition : Mona CHOLLET

Rédaction : Alain GRESH, Evelyne PIEILLER, Philippe RIVIÈRE, Philippe RÉKACEWICZ (cartographie), Anne-Cécile ROBERT

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Alice BARZILAY, Maria IERARDI (avec la collaboration d'Isabelle VITTORI pour l'iconographie)

Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Didier ROY

Correction : Pascal BEDOS, Xavier MONTHÉARD

Responsable de la gestion et de la diffusion numérique : Vincent CARON

Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Secrétariat : Yuliya DAROUKA (9621), Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Ronan DALIGAULT (01-57-28-39-57)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Jérôme PONS, Sophie GERBAUD, Marie-Dominique RENAUD

Relations marchands de journaux (numéros verts) : Diffuseurs Paris : 0805 050 147
Dépositaires banlieue/province : 0805 050 146

Service relations abonnés
● Depuis la France : 03 21 13 04 32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
● Depuis l'étranger : (33) 3 21 13 04 32

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2013, pour les œuvres de ses adhérents.

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 54 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Un outil rudimentaire mais toujours efficace

Philosophie du fil de fer barbelé

A l'ère des caméras de vidéosurveillance, de l'identification biométrique ou encore du mobilier urbain dissuasif, on aurait pu croire le barbelé obsolète. Il reste pourtant largement utilisé dans le monde entier, même si, en Occident, où il demeure associé aux camps de concentration, on le réserve à des usages bien circonscrits. Inventorier ses multiples emplois ou ses substituts s'avère riche d'enseignements.

Par Olivier Razac *

GÜNTHER FÖRG. – Sans titre, 2007

GALERIE LELONG

Inventé en 1874 par un agriculteur américain, Joseph Glidden, pour clôturer les propriétés des Grandes Plaines, le fil de fer barbelé est immédiatement devenu un outil politique de première importance. En moins d'un siècle et demi, il a tour à tour servi à enclore les terres des Indiens d'Amérique, à enfermer des populations entières lors de la guerre d'indépendance de Cuba (1895-1898) ou de la seconde guerre des Boers en Afrique du Sud (1899-1902) ; il a garni les tranchées de la première guerre mondiale, ou encore fourni la clôture incandescente des camps de concentration et d'extermination nazis.

Pour l'essentiel, le barbelé de type « Glidden » n'a plus que des usages agricoles. Lorsqu'il s'agit de repousser des hommes, on a recours au barbelé dit « rasoir » : de petites lames hérissées sur le fil central, qui peuvent à la fois couper et piquer l'intrus, remplacent les barbes. La forme de la lame change selon l'utilisation prévue, et peut relever de la simple dissuasion comme avoir la capacité de blesser mortellement.

La persistance d'un objet aussi peu élaboré peut surprendre. Dans un siècle de progression technologique fulgurante, alors que les produits dépassés encombrent les casses de la modernité, il reste assez efficace pour accomplir ce qu'on lui demande : délimiter l'espace, tracer sur le sol les lignes d'un partage actif. Dans ce rôle, il excelle. Sa légèreté a permis de couvrir des distances extraordinaires, sa souplesse de répondre à tous les besoins : protéger, fortifier, enfermer… Tout cela avec un fil de métal garni de petites pointes. L'écart entre la simplicité de l'objet et l'importance de ses effets montre que la perfection d'un outil d'exercice du pouvoir ne se mesure pas à son raffinement technique, que sa puissance ne passe pas nécessairement par une débauche d'énergie, ou encore que la plus grande violence n'est pas forcément la plus impressionnante.

Si le fil de fer barbelé a largement déserté le paysage des démocraties libérales – nous peinerions à l'imaginer cloîtrant les bureaux, supermarchés et jardins, ou utilisé par les forces de l'ordre pour bloquer les rues lors de manifestations –, il n'a pas disparu. Il reste utilisé partout, dans tous les pays, mais pas n'importe où. Autour des champs et des pâtures, à la campagne ; à la ville, au-dessus des murs des usines classées dangereuses, des casernes, des prisons et de certaines maisonnées inquiètes ; le long de frontières sous tension, sur les champs de bataille…

En cela, le barbelé fonctionne comme un révélateur de différences dans la gestion politique de l'espace. En effet, pourquoi est-il courant de le trouver au-dessus des murs de riches villas en Afrique du Sud, alors que cela « ne se fait pas » en France ? Pourquoi la police ou l'armée peuvent-elles facilement stopper des manifestants en déployant des rouleaux de concertina (1) dans la rue aux Philippines ou au Brésil, alors que nos gendarmes s'abritent derrière de minces boucliers de Plexiglas ?

La réponse est, au moins, triple. Il faut d'abord considérer le niveau de violence des sociétés en question. La fortification des résidences privées est ainsi à mettre en relation avec la brutalité des inégalités sociales, qu'elle contribue par ailleurs à durcir. Le niveau de sensibilité à la violence subie et perçue doit également être pris en compte. Dernier facteur, la variabilité géographique de la force évocatrice des outils utilisés : la perception du barbelé n'est pas la même en Europe qu'en Chine ou en Afrique, en particulier dans la mesure où il existe un rapport différent avec les objets historiques que symbolise le barbelé – les camps, le génocide.

Ces trois facteurs dessinent finalement une géographie politique du barbelé – laquelle ne correspond d'ailleurs pas aux découpages politiques plus conventionnels (démocratie versus dictature). La réponse à la question « barbelé ou pas barbelé ? » est un indicateur assez fiable de la technologie politique et du genre de rapports entre gouvernants et gouvernés.

Créer des jardins de rêve

Dans les sociétés occidentales, le recours au barbelé signifie l'oppression, eu égard à ses utilisations historiques catastrophiques. Ainsi, *« les enceintes, les barbelés, les miradors, les baraquements, les potences, les chambres à gaz et les fours crématoires »* du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial comme le *« symbole de la cruauté de l'homme pour l'homme du XXe siècle »* (2). De manière éloquente, le logo d'Amnesty International, association fondée au Royaume-Uni qui combat l'enfermement et la torture, figure une bougie allumée entourée de fil de fer barbelé. Notons que la connotation négative peut s'inverser lorsqu'il s'agit de détruire le dispositif. En 1989, la Hongrie décidait de faire un pas significatif en direction de l'Occident : *« Dans un geste symbolique,* [le ministre des affaires étrangères] *avait coupé,* (…) *avec son collègue autrichien, les fils barbelés qui marquaient l'emplacement du rideau de fer entre l'Autriche et la Hongrie* (3). *»*

La forte charge symbolique du barbelé en a fait un outil d'autant plus coûteux politiquement qu'il existe une sensibilité exacerbée à la violence et un désir d'immunité des corps, opinions et affects. *« Noli me tangere »,* « que personne ne me touche ! », dit l'expression latine. *« Dans les sociétés occidentales,* écrit le philosophe Alain Brossat, *la croissance du paradigme immunitaire tend à se développer en véritable phobie du toucher, du contact* (4). *»* Dans ce contexte, le barbelé représente une manière intolérable de répartir les corps dans l'espace. Le risque de subir le contact déchirant de ses pointes ou de ses lames ainsi que l'obligation d'en supporter la vision paraissent inacceptables. Pourtant, la protection de cette immunité suppose des ségrégations spatiales. Même dans les espaces où le barbelé est de plus en plus difficile à utiliser, les délimitations ne disparaissent pas : elles sont seulement plus discrètes, adoucies. Plus précisément, il existe un jeu d'opposition entre, d'un côté, des tactiques d'euphémisation de la violence spatiale qui nécessitent l'absence d'outils agressifs comme le barbelé et, d'un autre, la persistance de tactiques dissuasives qui s'appuient sur une brutalité visible.

L'euphémisation est d'abord une tactique de discours qui consiste à remplacer un terme par un autre qui dit indirectement la même chose. C'est ainsi que les frontières militarisées deviennent des « zones démilitarisées », des « zones tampons » ou des « barrières de sécurité ». Mais, loin de n'être que langagière, l'euphémisation est aussi esthétique, procédurale, technologique, architecturale, géographique. Prenons l'exemple des prisons pour mineurs construites ces dernières années : depuis l'extérieur, indique le ministère de la justice, *« l'image carcérale est volontairement atténuée par un traitement architectural adapté garantissant une meilleure intégration à l'environnement* (5) *».* La violence spatiale s'exerce, mais en faisant l'économie du coût politique de son exercice direct et sans fard.

D'où l'engouement actuel, à la fois anecdotique et symptomatique, pour la clôture végétale. Une entreprise française, Sinnoveg, a déposé en 2005 le concept de *« Haie Défensive Tressée Naturelle ». « Une innovation totalement environnementale, décorative et infranchissable »,* vante le dépliant publicitaire de la société. Grâce à un choix d'essences végétales aux épines particulièrement redoutables, cette barrière d'un type nouveau permet de créer un obstacle aussi efficace qu'une clôture barbelée, pour un coût proche et avec un rendu esthétique neutre, voire agréable. Comme du barbelé qui aurait l'avantage de fleurir au printemps…

Ainsi, *« les sites sont protégés sans pour autant paraître agressifs, voire choquants, de l'extérieur ».* Autre avantage de ces haies : elles sont adaptables et modulables. A côté des écoles, les végétaux qui les composent sont dénués d'épines ; ailleurs, les plantes servent à camoufler et à renforcer des clôtures classiques de barbelés et de herses. Dans ces maillages de fleurs et d'épines s'entrelacent tactique et poésie du pouvoir. Des jardins de rêve sécurisés : *« Sinnoveg possède un savoir-faire pour créer des jardins de rêve, de repos en harmonie avec la maison et ses maîtres tout en leur offrant le confort de la tranquillité et de la sécurité par un concept décoratif et discret de clôture végétale infranchissable, ainsi que par des végétaux exceptionnels et uniques. »*

Dans d'autres cas, l'euphémisation est au service d'une augmentation de la puissance répulsive. Elle consiste soit à camoufler des outils violents – la haie fleurie qui dissimule des grilles et des rouleaux de barbelé rasoir –, soit à masquer l'action même de délimitation afin d'attraper plus facilement ceux qui la transgressent. Bien qu'adoucis, les marquages de l'espace ne disparaissent pas : ils se modulent selon des besoins tactiques, en fonction d'un subtil équilibre entre l'efficacité de l'outil utilisé et son acceptabilité symbolique. Le barbelé ne s'effacera pas des sociétés occidentales, mais il ne sera plus utilisé que pour des niveaux de sécurité très élevés (prisons, camps militaires…), ou dans des situations où on pourra le cacher, ou encore dans des lieux reculés, peu habités. Dans les villes modernes, l'efficacité et la discrétion des délimitations sont plutôt obtenues par des moyens technologiques virtualisés : caméras, portails électroniques, senseurs…

La charge symbolique négative et inconsciente du barbelé peut, à l'inverse, agir comme un instrument de dissuasion, suivant le calcul – politique et pragmatique – qui décide de son utilisation. Ainsi, le quartier de New Wilmington, dans la banlieue réputée dangereuse de Compton, au sud de Los Angeles, a été enclos après des affrontements entre gangs. Tout y est : barbelés, pics, herses, barrières, chicanes, guérite, gardiens. *« Les connotations militaires de l'architecture de ce dispositif de filtrage ne sont pas euphémisées. Bien au contraire, cette esthétique défensive* (…) *rend visibles la sécurité et le contrôle retrouvés de cette communauté* (6). *»*

Méandres raffinés de la violence politique

L'aspect agressif de la délimitation sert ici à prévenir les tentatives de franchissement tout en produisant une différence hiérarchique entre deux espaces et deux populations. L'intérieur est valorisé (en particulier en termes fonciers) par l'apparence criarde de la sécurisation, en même temps que l'extérieur est dévalorisé et ses habitants désignés comme indésirables. Ailleurs, en revanche, dans une municipalité fermée de Californie réservée aux plus de 55 ans, l'agressivité de la clôture sert essentiellement à rassurer les habitants, sans reposer sur une véritable utilité opérationnelle : *« Ici, l'apparence de la sécurité est plus importante que la sécurité effective* (7). *»*

Toutes ces possibilités d'agencement des outils de délimitation de l'espace dessinent un éventail stratégique d'une grande richesse : multiplication et renforcement des limites grâce à leur allégement symbolique, mais aussi durcissement de la ségrégation grâce à leur brutalité, réelle ou spectaculaire. L'enjeu des divisions de l'espace aujourd'hui n'est pas binaire : il ne s'agit pas d'un « grand renfermement » dont le barbelé et la multiplication des frontières blindées seraient le symptôme, mais il ne s'agit pas non plus d'une simple libération de la circulation des flux grâce à l'utilisation de technologies virtuelles.

L'enjeu réside dans une diversification stratégique permettant tous les mélanges, toutes les articulations et toutes les ambiguïtés. Paradoxalement, un outil comme le barbelé, dont on pourrait penser qu'il focalise notre attention sur les enjeux archaïques de la violence – la visibilité d'une brutalité intense exercée sur la chair –, nous pousse au contraire à décaler notre regard. Les formes actuelles de la violence politique se reconnaissent moins à leur intensité manifeste qu'à leurs méandres raffinés.

* Philosophe. Auteur d'*Histoire politique du barbelé,* Flammarion, coll. « Champs essais », Paris, 2009 (1re éd. : La Fabrique, Paris, 2000).

(1) « Concertina » parce que ce type de barbelé rasoir se déroule comme l'accordéon du même nom.

(2) http://whc.unesco.org

(3) Entretien avec Gyula Horn, *Le Monde,* 5 novembre 1999.

(4) Alain Brossat, *La Démocratie immunitaire,* La Dispute, Paris, 2003.

(5) « Les établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) », ministère de la justice, Paris, 31 janvier 2005.

(6) Gérald Billard, Jacques Chevalier et François Madoré, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord,* Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2005.

(7) *Ibid.*

DÉMARCHE ARTISTIQUE, STRATÉGIE COMMERCIALE

Le marketing sonore

« Choisissez l'ambiance musicale de votre gare ! » Cette invitation lancée en mai par la SNCF aux usagers de ses lignes d'Ile-de-France dissimulait une intention moins innocente qu'il n'y paraît : les concertos de Mozart ou les nocturnes de Chopin visaient à éloigner les jeunes et les sans-domicile-fixe. Encore balbutiant, le modelage de l'univers sonore des villes suscite une foule d'initiatives… et de questions.

PAR JULIETTE VOLCLER *

« *Il y a trente ans, en France, chaque individu avait un haut-parleur : son radio-cassette. Aujourd'hui, si chacun comptait le nombre de haut-parleurs à sa disposition, il en trouverait des dizaines. Nous assistons à une démultiplication et à une diversification, le haut-parleur prenant d'autres apparences : ce ne sont pas uniquement les enceintes placées de part et d'autre de la chaîne hi-fi, ce sont des objets intégrés à la vie quotidienne, des casques, des sonnettes, de petits systèmes vocaux, des téléphones portables* (1). » A l'heure des « villes intelligentes » et de la « réalité augmentée », la tendance pointée par le designer sonore Roland Cahen ne semble pas près de décliner : la technologie travaille à doter de langage, musique, alertes ou décorations auditives de multiples matières jusqu'ici muettes ou simplement bruyantes.

La ville est l'une de ces matières. Elle fait l'objet d'un modelage acoustique, sans grande concertation pour l'instant, par des institutions, des industriels, des publicitaires, des associations ou des laboratoires. Une cartographie sonore s'élabore lentement, installant de nouveaux usages et d'invisibles frontières dans les espaces publics. Il s'agit tantôt d'attirer, tantôt de repousser ; tantôt d'informer, tantôt de vendre. Sociétés privées ou services publics travaillent à flatter les oreilles des clients, et parfois aussi à vriller celles des indésirables ou des usagers.

« Le silence est anxiogène »

PRATIQUÉ depuis les années 1980, le design sonore a le vent en poupe, et avec lui toute une cohorte de spécialités nouvelles : *audio branding,* conception d'ambiances, marketing audio. Avec cet avantage pour certains et cet inconvénient pour d'autres que *« le signal sonore est ambiant, intrusif et ordonnant »,* comme le synthétise Gérard Uzan, chercheur au laboratoire Technologies, handicaps, interfaces et multimodalités (THIM) de l'université Paris-VIII et concepteur des signaux pour aveugles aux feux piétons, obligatoires en France sur tout nouvel aménagement depuis 1999.

Le paysage sonore urbain d'aujourd'hui reste largement celui de la seconde révolution industrielle : ce que les acousticiens nomment le « drone » des machines domine, un bruit de fond grave et incessant où se mêlent moteurs thermiques, climatisations et bruits ferroviaires. De la *« pollution sonore »,* dira dans les années 1970 le compositeur canadien Murray Schafer (2), ensuite abondamment repris. *« L'une des définitions du son, c'est qu'il est le sous-produit énergétique d'un système. Hormis quelques éléments destinés à la communication, tout ce que nous entendons n'est pas voulu : c'est la conséquence d'une activité. Dans l'enregistrement d'une ville ou d'un parc public, il n'y a pas tellement plus de bruit qu'il y a trente ans. Il y a juste un ou deux sons nouveaux »,* constate le compositeur et ornithologue lyonnais Bernard Fort. Cahen renchérit, à propos des objets sonores émergents de l'industrie : *« Nous sommes plus dans la prospective que dans l'applicatif. »* Plus, aussi, dans la poursuite des mesures antibruit, engagées il y a quarante ans, que dans une approche positive et inventive de l'environnement acoustique.

L'urbanisme sonore n'est pas encore là ; pas assez là, diront ceux qui y placent l'espoir de villes agréables à l'oreille. Mais ses ébauches se donnent à entendre, créées empiriquement, sans débat public sur les transformations sociales qu'elles engagent. L'urbanisme sonore ? Il pourrait se définir, précisément, comme le paysage des sons voulus, conçus pour modeler la ville – voulus par ceux qui les fabriquent du moins –, que les haut-parleurs soient mobiles ou immobiles. Privilège du son par rapport aux murs, c'est d'un urbanisme fluide qu'il s'agit ici.

Première concernée, donc, l'industrie automobile, en pleine mutation vers des moteurs hybrides ou électriques. Les fabricants se dotent depuis quelques années de laboratoires d'acoustique et de design sonore. Dès l'après-guerre, raconte Vance Packard dans *La Persuasion clandestine,* paru en 1957 aux Etats-Unis, certains constructeurs automobiles américains travaillaient le bruit de fermeture des portières afin qu'il soit *« rassurant »* (3). En 2010, Audi, en pointe dans ce domaine, a lancé à grand renfort de communiqués son concept de *corporate sound* : la mise au point d'une identité propre à la marque, depuis la fermeture de la boîte à gants jusqu'aux musiques et aux voix choisies pour accompagner les publicités. Dans l'habitacle, on s'habitue à ce que les moindres actions, autrefois semble-t-il aisément réalisables sans assistance, soient mises en son : remplir le réservoir, boucler sa ceinture, tourner à droite. Un verrouillage sonore du conducteur, qui ne peut plus s'aventurer sous le capot devenu électronique, mais qui pourra en revanche bientôt paramétrer son ambiance, en choisissant si sa voiture sonne comme une soucoupe volante ou comme un diesel de la grande époque (4).

Si l'industrie s'intéresse tant au son et tient à le faire savoir, c'est que le problème pour elle n'est plus de résoudre le bruit, mais de résoudre le silence. Les nouveaux moteurs, presque inaudibles, en deviennent dangereux pour les piétons et les autres conducteurs. *« Le silence est anxiogène »,* va jusqu'à dire M. Vincent Roussarie, ingénieur de recherche en psychoacoustique chez Neosound, le laboratoire de PSA Peugeot Citroën (5). L'industrie renoue en cela avec ses débuts. Le XIXe siècle, soucieux de sécurité routière, avait en effet progressivement doté chaque type de véhicule d'un son spécifique : *« grelots au cou »* pour les chevaux des cabriolets, *« trompe ou corne »* pour les tramways, *« grelots ou clochettes »* puis *« trompe obligatoire »* pour les automobiles (6).

Aux Pays-Bas, une chaîne de pizzerias a pris les devants. Après avoir rééquipé ses livreurs en scooters électriques, Domino's Pizza a estimé que les risques d'accident augmentaient, et s'est alors chargé de la sonorisation. Résultat : les engins diffusent tout au long de leur parcours une voix humaine imitant le bruit d'un moteur thermique et énonçant le nom de la marque toutes les quelques secondes (7). L'invention, baptisée *safe sound,* présente aussi l'avantage d'être un *marketing sound* du plus bel effet comique. Pour l'instant du moins, car c'est toute l'industrie qui se prend à rêver, la sécurité en guise d'alibi, d'une signature sonore permanente dans l'espace public.

Des grillons dans le métro parisien

HARLEY-DAVIDSON avait déjà tenté – en vain – dans les années 1990 de placer sous copyright le son caractéristique de ses moteurs, allant – sans plus de succès – jusqu'à intenter un procès à Honda, qui avait osé l'imiter (8). Mais ces premières tentatives visaient à breveter du bruit, sous-produit énergétique de la moto, et non pas un son spécifiquement créé. Vastes débats juridiques en perspective, auxquels personne n'a encore apporté de réponse : lors de leur diffusion quotidienne dans les rues des villes, les sons automobiles seront-ils chacun la propriété privée de la marque qui les aura conçus ? L'espace public sera-t-il investi de mille et un logos sonores, sur le modèle de l'espace visuel ? Aux Etats-Unis, en tout cas, les premières normes recommandées par le ministère des transports ne comportent rien qui obligerait à une différenciation claire entre information et publicité (9).

L'engouement de l'industrie automobile pour les possibilités promotionnelles du son ne fait cependant pas l'unanimité. *« Il s'agit d'aller vers l'harmonie, pas la cacophonie »,* résume M. Nicolas Misdariis, de l'équipe Perception et design sonore de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam). *« Le design sonore tel que nous le concevons ne consiste pas à ajouter du son au son, mais à apporter une composante intentionnelle de manière maîtrisée, intelligente et ciblée. Lorsque nous avons travaillé pour Renault, ils nous ont effectivement spécifié certains éléments en termes d'identité de la marque ou de valeurs portées par le véhicule électrique, comme l'écologie ou la fluidité. Mais on peut essayer de proposer des calibres génériques d'un son qui répondraient à la plupart des fonctions qu'on en attend : se faire entendre, être agréable, pas trop fort. »* Mme Corinne Fillol, responsable de l'entité Acoustique et vibrations de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), insiste quant à elle sur l'importance d'établir une *« grammaire sonore »* des espaces publics : réserver certains sons à la sécurité et, surtout, rester sobre *« pour ne pas imposer un usage »*.

Depuis quelques années, le métro parisien, en cela représentatif d'autres régies de transports en commun, opère en effet une lente mue. La sobriété n'est pas

* Productrice de radio indépendante. Auteure de l'essai *Le Son comme arme. Les usages policiers et militaires du son,* La Découverte, coll. « Sciences humaines », Paris, 2011.

(1) On peut écouter les entretiens réalisés pour cette enquête sur www.intempestive.net

(2) Murray Schafer, *The Tuning of the World,* Knopf, New York, 1977.

(3) Vance Packard, *La Persuasion clandestine,* Calmann-Lévy, Paris, 1958.

(4) « Automobile : du bruit à la musique », « Interception », France Inter, 13 janvier 2013.

(5) « Au cœur du Stellab, la source du bruit automobile », *L'Usine nouvelle,* Antony, 9 février 2012.

(6) Sabine Barles, « Histoire de l'environnement urbain, bruits et sons : quelques réflexions », dans « Journée de réflexion épistémologique, mercredi 18 juin 2008 », Groupement de recherche nº 2493 « Bruit des transports » du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), octobre 2008, www.gdr2493.cnrs-mrs.fr

(7) Une vidéo ainsi que d'autres exemples d'urbanisme sonore sont recensés sur www.seenthis.net/tag/urbanisme_sonore

(8) John O'Dell, « Harley-Davidson quits trying to hog sound », *Los Angeles Times,* 21 juin 2000.

(9) « Minimum sound requirements for hybrid and electric vehicles. Draft environmental assessment. Docket number NHTSA-2011-0100 », National Highway Traffic Safety Administration, Washington, DC, janvier 2013.

Balade en zone calme

RENDEZ-VOUS est donné sur le parking visiteurs de la Corrouze à Rennes. Nous sommes au bord d'une rocade, dans un no man's land coincé entre une chaîne hôtelière et une station de lavage. A deux pas d'un écoquartier en chantier, exemplaire de l'attention portée par Rennes Métropole au « développement durable », à l'environnement sonore et aux « zones calmes » de son secteur. Les zones calmes : des lieux urbains faiblement exposés aux nuisances sonores dont le recensement et la protection sont prescrits, sans trop de précisions, par une directive de 2002 de l'Union européenne. Il existe même une quintessence locale de la zone calme, définie par l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (Audiar), à savoir la ZEN : *« zone d'épanouissement notoire »* à l'*« environnement attrayant »* sur le *« plan mental comme physique »,* et à l'*« ambiance sonore intéressante »* (1). Comment s'y prend-on, alors, pour transformer un bord de rocade en havre de paix ?

On aménage des « écrans acoustiques » qui coupent le quartier des nuisances essentiellement liées aux transports. Ici, un long immeuble de bureaux prolongé par un parking silo, déjà occupés. Mais si les employés ouvrent les fenêtres, le vacarme et la pollution ne seront-ils pas intenables ? C'est impossible : la température et l'air y sont régulés automatiquement. Là, une verte colline, boisée, artificielle : *« Nous avons posé une fondation très lourde et, dans une membrane étanche en forme de bulle, nous avons déposé des matériaux pollués, des métaux lourds, liés au passé militaire du site,* explique M. Eric Beaugé, chef de projet pour la société anonyme d'économie mixte Territoires. *Au-dessus de la membrane, qui est comme une goutte d'eau, il y a trois mètres de remblais, dont cinquante centimètres de terre végétale. »*

Calme, la Corrouze l'est certainement pour l'instant, en attendant une reconnaissance officielle : de rares passants dans les avenues rectilignes, quelques salariés qui descendent prendre un sandwich sur les grandes esplanades. La principale animation vient des ouvriers du bâtiment.

LE Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB), créé à l'initiative du ministère de l'environnement à la fin des années 1970, est en première ligne pour constater les souffrances occasionnées par les nuisances sonores en milieu urbain. Il place beaucoup d'espoir dans le développement de ces zones calmes. Certains relèvent le risque d'une surenchère des prix de l'immobilier, et donc d'une aggravation du clivage social : aux gens aisés les zones calmes, aux pauvres les quartiers bruyants (2). Ne définit-on pas aussi un usage des espaces publics qui ne serait plus libre ou spontané, mais fortement réglementé, pacifié d'en haut ?

M. Dominique Bidou, président du CIDB, évoque un *« contrat social »* : *« Il peut y avoir un jardin public avec un guignol.* (…) *On peut imaginer une activité assez bruyante dans une zone calme, mais il faut que cela ait du sens, que le bruit ne soit ni gratuit ni permanent. Il faut que le cadre tel qu'il est établi suffise à ce que les comportements changent. »*

En réponse à un accroissement des plaintes concernant le bruit, les collectivités locales rivalisent d'imagination pour instaurer une police du son qui ne contreviendrait pas trop à leur image festive et dynamique. Elles trient donc ce qui permettra de maintenir une certaine paix sociale.

A Paris, c'est une brigade de « Pierrots de la nuit » qui assure, dit-on, une *« forme unique et innovante de médiation nocturne, artistique et sociale* (3) *»* pour inciter, par le mime, les noctambules à laisser dormir les riverains. Grenoble a pris un ton plus martial en se lançant en 2012 dans la « sonovigilance » : des micros posés près des bars du centre-ville servent à contrôler l'élévation du niveau sonore (4). Et, depuis 2003, le code pénal dispose que les *« agressions sonores en vue de troubler la tranquillité d'autrui »* constituent un délit passible d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende.

ANTHONY PECQUEUX, chercheur au Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (Cresson), souligne le caractère éminemment subjectif de l'« agression », et ses dérives avérées : *« Des manifestants ont été condamnés pour "agression sonore" parce que, pour l'officier de service public, ils avaient dépassé le seuil tolérable.* (…) *En Allemagne, ce sont des crèches qui ont été obligées de fermer parce que, pour certains citoyens,* [les cris des enfants créaient] *une souffrance et, de plus, dépréciaient leur bien immobilier* (5). » Depuis 2011, une loi protège le droit des enfants à faire du bruit dans le pays.

C'est toute l'ambiguïté des politiques publiques et des aspirations privées : chacun son haut-parleur dans la poche, mais qu'on entende les oiseaux ; la croissance et la compétitivité, mais dans le calme ; l'animation perpétuelle, mais pas le surgissement incontrôlé. Les ondes acoustiques seraient priées de respecter la sphère privée : *« On réagit comme si le sonore fonctionnait à la manière du visuel et du tactile,* constate le musicologue et urbaniste Jean-François Augoyard. *Le contrat de propriété n'est pas tenu de ce point de vue. »* Et d'évoquer la manière dont de nombreuses espèces animales marquent leur territoire par le sonore, tout en cohabitant : *« Leurs limites sonores ne sont pas des frontières comme les nôtres : ce sont des gradients d'intensité. Si nous lisions davantage l'éthologie, nous apprendrions beaucoup sur nos relations interpersonnelles* (6). »

J. V.

(1) « Du diagnostic à la définition des zones calmes », Audiar, décembre 2011.

(2) Florence Roussel, « Cartographie du bruit : de la difficulté de définir les "zones calmes" », Actu-Environnement, 15 février 2010.

(3) http://blogs.paris.fr/pierrotsdelanuit

(4) « Big Brother a aussi des oreilles », *Le Postillon,* nº 15, Grenoble, avril-mai 2012.

(5) Anthony Pecqueux lors d'un entretien collectif avec des membres du Cresson, 22 janvier 2013.

(6) Jean-François Augoyard, entretien collectif avec des membres du Cresson.

ET VOLONTÉ DE CONTRÔLE

envahit les villes

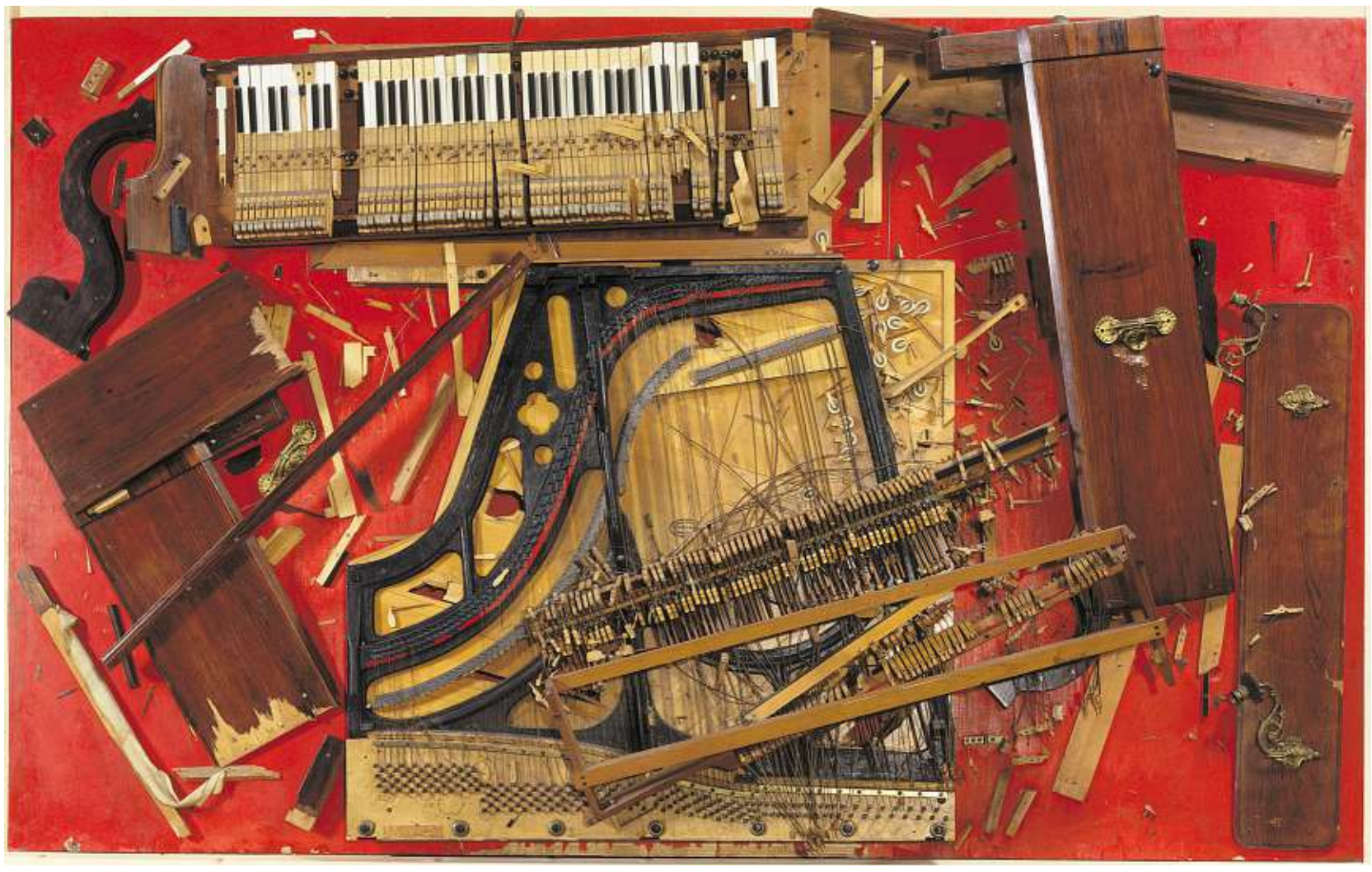

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

ARMAN. – « Chopin's Waterloo », 1962

un objectif partagé par tous ses services, et caractériserait assez mal, par exemple, les annonces de l'information aux voyageurs instantanée, qu'elles soient réglementées, comme celles du plan Vigipirate, ou laissées à la libre appréciation des opérateurs, comme celles sur les pickpockets, dont la fréquence varie selon l'humeur et le sens du devoir des agents. A l'entité Acoustique et vibrations, on cherche plutôt à atténuer la brutalité des espaces du métro et à *« améliorer tout ce qui serait relatif à l'empathie, aux émotions et à l'orientation »,* indique Damien Masson, chercheur du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (Cresson) en mission a la RATP.

Théorie du « fun » chez Volkswagen

Discipliner les flux en berçant l'oreille. *« A la RATP, la prise en compte de l'acoustique a complètement changé en dix ans. Nous sommes passés de "réduire les niveaux sonores" à "construire avec la matière sonore"»,* constate Mme Fillol. La RATP expérimente cette année deux installations dont elle évalue l'effet sur les voyageurs. A Châtelet-Les Halles, elle cherche à *« biaiser la perception pour réduire le temps de parcours dans le couloir »* par la diffusion d'ambiances sonores réalisées sur mesure. A Opéra, des haut-parleurs disséminés au-dessus d'un long tapis roulant distillent, à peine audibles, des évocations du quartier alentour : envolées lyriques, applaudissements. Dans les stations courbes de la ligne 1, l'écart entre le quai et la rame est indiqué, explique M. Song Phanekham, chargé de l'identité sonore de la régie, par un *« signal d'alerte classique mêlé à des stridulations de grillons »* : *« Le grillon a une histoire dans le métro, car on pouvait le trouver il y a une quinzaine d'années dans certaines stations. Le son étant émis au niveau du sol, cela incite naturellement à regarder par là. Ce type de surprise caractérise notre patrimoine sonore en alliant les aspects émotionnel et fonctionnel. »*

C'est au milieu des années 1990 que la RATP a commencé à faire appel au design sonore, en la personne de Bernard Delage, pour concevoir le sonal du passe Navigo ; trois bips – validation, refus, derniers jours de validité – qui auront également demandé l'intervention d'un compositeur, d'une psychosociologue et d'un technicien du son (10). Les voyageurs des heures de pointe semblent adopter d'eux-mêmes un rythme optimal pour ne pas rompre l'harmonie des bips. *« Quand on n'a pas le temps de la réflexion et encore moins celui de l'analyse, le couple stimulus-réponse du comportementalisme est utile et nécessaire »,* résume Delage à propos du design et de son intérêt, notamment, en matière de sécurité.

Au départ pensée pour assister les aveugles et malvoyants dans leurs parcours, la signalétique s'élargit aujourd'hui à l'ensemble des citadins. Fer de lance des politiques de « requalification urbaine », les tramways y vont chacun de leur particularité : dans les rames brestoises, le designer Michel Redolfi fait annoncer les arrêts par une femme à marée haute et par un homme à marée basse, le tout enveloppé de quelques sons planants ; sur le T3 parisien, c'est le musicien Rodolphe Burger qui met en notes les voix de célébrités ou d'habitants – une commande non de la régie de transports, mais de la Ville de Paris.

L'installation sonore est en effet en train de se tailler une place dans les politiques d'aménagement des collectivités locales, soucieuses de marketing territorial. Dans le cadre de la commande publique sur le parcours du même T3, l'artiste Christian Boltanski a ainsi sonorisé dix bancs du parc Montsouris, où les promeneurs peuvent entendre des confessions amoureuses chuchotées dans diverses langues : *« Une rencontre inédite entre l'utile et l'agréable, le pratique et le ludique, le nécessaire et l'essentiel »,* annonce triomphalement M. Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France (11). La ville se fait décor, lieu d'une flânerie organisée, territoire débarrassé, en surface, des conflits sociaux qui le constituent et le transforment.

L'industrie automobile se plaît aussi, au-delà de ses véhicules, à imaginer « le pratique et le ludique » des espaces publics de demain. Volkswagen a ainsi réalisé un escalier-piano d'un jour dans le métro de Stockholm, en transformant les marches de béton à proximité d'un escalator en grand clavier sonorisé. *« Nous appelons cela la théorie du* fun, explique la marque, *car nous pensons que le* fun *est ce qui permet le plus simplement de modifier le comportement des gens pour le meilleur* (12). » Le meilleur ? Les inciter à prendre l'escalier plutôt que l'escalator. Et à acheter les « véhicules écologiques » de la marque plutôt que d'autres. L'automobile invente donc le comportementalisme *fun* : masquer le marketing sous l'art, l'injonction sous le rire, l'hygiénisme sous le jeu. Il y a loin de l'artiste soucieux d'un art public pour améliorer le quotidien à la publicité déguisée et aux rêveries de domination de communicants inventifs ; mais les objectifs des commanditaires ne sont, eux, pas toujours si distants.

Volkswagen se place ici dans la filiation directe de Muzak Corporation, qui inventa la musique d'ambiance dans les années 1930 et théorisa, pour en faire la promotion, le concept de progression du stimulus. La musique avait pour fonction, outre celle de masquer les bruits du travail, d'améliorer la productivité des employés : tonique quand l'énergie baissait, apaisante quand la dissipation guettait. La progression du stimulus continue aujourd'hui d'être adaptée aux univers les plus variés, censément pour prolonger le temps de présence d'un client dans un magasin ou, au contraire, pour accélérer la rotation dans un restaurant. Tel est du moins l'espoir de ses promoteurs, qui prêtent là au son des effets quasi magiques – en cela d'accord avec leurs plus fervents détracteurs (13). La musique classique heurte-t-elle nécessairement les jeunes oreilles, comme le souhaiterait la ville de Courtrai, soucieuse de calme dans son parc du Béguinage (14) ? Sans doute pas plus que la musique rythmée n'interdit aux retraités d'aller faire leurs courses dans une chaîne au cœur de cible juvénile. Mais elle leur signifie, dans les deux cas, qu'ils sont indésirables.

La musique diffusée dans les lieux publics n'*« interagit »* sans doute pas avec la *« matière humaine »* (15) autant que le voudraient ses vendeurs. En revanche, elle signe l'espace où elle est diffusée, susurre en permanence le discours consumériste et énonce le comportement attendu. Ainsi, les McDonald's peuvent simultanément passer les derniers tubes à l'intérieur et diffuser en extérieur la fréquence stridente du Mosquito (« moustique »), répulsif seulement audible par les moins de 25 ans (16), dont l'usage est sporadique en France mais bien implanté au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis : consommez, ne traînez pas.

Certains haut-parleurs ultradirectionnels diffusent quant à eux des publicités ciblées sur des zones précises – pile de livres à succès dans une librairie, portion de trottoir devant une affiche – pour happer l'oreille du passant qui resterait trop distrait. Les dispositifs acoustiques jouent ici le même rôle que le mobilier dit de « prévention situationnelle » : ils ordonnent les comportements dans l'espace public, forcent les rétifs à l'évitement et opèrent in fine, dit le compositeur et chercheur du Cresson Henry Torgue, *« une modulation par le sonore de la conduite, de la consommation et des flux* (17) ».

« On peut être cynique et dire que le designer sonore a forcément un avenir, parce qu'on va bientôt avoir fait le tour des moyens de plus-value par le chic visuel ou formel. Ce qui va permettre de continuer à faire du profit, ce sera le bon son (18) *»,* annonce avec amertume le pionnier français du design sonore Louis Dandrel.

On pourrait élargir sa remarque à l'aménagement sonore en général : tout comme l'olfactif, le gâteau acoustique s'apprête à être partagé, et les appétits s'aiguisent. Certains s'engagent dans la bataille pour ce qu'ils définissent comme l'intérêt public : désaturer l'environnement visuel en délivrant certaines informations par haut-parleurs plutôt que par affichage, rendre la ville praticable à l'oreille, harmoniser le sonore pour, espèrent-ils, harmoniser la société. Beaucoup y vont pour façonner, dans un intérêt privé revendiqué, un espace public sonore sans aspérités, utilitaire, rentabilisé jusque dans ses moindres recoins.

Comment prévenir la saturation ? En imaginant des « patentes » pour l'*« emprise sonore »* sur le modèle de celles qui existent pour l'emprise physique, propose Uzan. En instaurant une régulation, comme il en existe déjà une pour les ondes, imagine M. Dominique Bidou, président du Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB). En façonnant un environnement « à la demande » via les portables des passants, répondent, sérieusement ou en riant jaune, divers acousticiens. Torgue suggère quant à lui de *« procéder par évidements, en laissant des espaces libres au son plutôt que d'avoir une action intentionnelle de surenchère sur lui* (19) ». Une conception à contre-courant de l'urbanisme qui se dessine, afin d'ouvrir la ville – et nous-mêmes – à ce qu'il nomme l'*« obligation d'improviser* (20) ».

Juliette Volcler.

(10) Andrea Bergala, « L'empire des sons », System TV, 2005.

(11) « L'art pour le tram. Commande publique sur le parcours du tramway des Maréchaux sud (T3) de Paris », communiqué de presse de la mairie de Paris, 14 décembre 2006.

(12) www.thefuntheory.com

(13) Vincent Rouzé, « Les musiques diffusées dans les lieux publics. Analyse et enjeux de pratiques communicationnelles quotidiennes », thèse de doctorat, université Paris-VIII, 20 novembre 2004.

(14) « De la musique classique pour faire fuir les jeunes », *La Libre Belgique,* Bruxelles, 13 juillet 2012.

(15) James T. Keenan, président du comité des conseillers scientifiques de Muzak, « L'éco-logique de Muzak », allocution du 31 juillet 1974, *Cahiers recherche/musique,* n° 6, « Le pouvoir des sons », INA-GRM, Paris, 1978.

(16) « Maidstone McDonald's criticised for Mosquito device », BBC, 20 juillet 2011. L'oreille humaine, en vieillissant, perd la faculté d'entendre les sons très aigus.

(17) Entretien collectif avec des membres du Cresson, 22 janvier 2013.

(18) Andrea Bergala, « L'empire des sons », *op. cit.*

(19) Entretien collectif avec des membres du Cresson, 22 janvier 2013.

(20) Henry Torgue, *Le Sonore, l'Imaginaire et la Ville,* L'Harmattan, Paris, 2012.

C. E. D. S.

CENTRE D'ÉTUDES
DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES

Organisme doté du statut consultatif auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies

Cycle d'Enseignement
Diplomatique Supérieur

• Diplomates, fonctionnaires internationaux, membres du corps consulaire, officiers et cadres supérieurs.

• Enseignement spécialisé en diplomatie le mardi matin et le mercredi après-midi.

• Formation sanctionnée par un **MA in Diplomacy**.

De novembre 2013 à juin 2014

www.ceds.fr - contact@ceds.fr

54, avenue Marceau • 75008 Paris • Tél : +33 (0)1 47 20 57 47

RÉPRESSION DES FRÈRES MUSULMANS,

En Egypte, la révolution

Coup d'Etat ? Soulèvement populaire ? Nouvelle phase de la révolution ? Comment qualifier le mouvement massif contre M. Mohamed Morsi, puis la destitution, le 30 juin, du premier président civil démocratiquement élu d'Egypte ? Si les Frères musulmans portent une lourde responsabilité dans leur échec, l'ombre des militaires et de l'ancien régime se profile derrière les manifestants.

PAR ALAIN GRESH

BIEN SÛR, on peut s'étonner de voir une source militaire certifier que quatorze millions d'Egyptiens (chiffre parfois porté à trente-trois millions) sont descendus dans la rue le 30 juin 2013, et l'armée fournir aux médias des vues prises par ses avions pour confirmer ses dires (1). Bien sûr, on peut s'interroger quand des responsables du ministère de l'intérieur saluent les plus grandes manifestations de l'histoire de l'Egypte. Bien sûr, on peut être un peu sceptique sur les quinze, voire vingt-deux, millions de signatures obtenues par le mouvement Tamarrod (« Rébellion ») demandant la démission du président Mohamed Morsi, et sourire lorsqu'une *« philosophe égyptienne »* assure qu'elles ont été *« recomptées par la Haute Cour constitutionnelle* (2) *»*.

Il n'importe. Au-delà de ces outrances, le pays a connu le 30 juin sa plus puissante mobilisation depuis janvier-février 2011. En masse, les Egyptiens ont voulu rappeler leurs exigences de dignité, de liberté, de justice sociale. Ils ont voulu signifier leur rejet de la politique menée par M. Morsi et de l'organisation qu'il représente, les Frères musulmans.

Créée en 1928, la confrérie a traversé un XXe siècle tourmenté. Son histoire est jalonnée par la répression, les arrestations, la torture. Pourtant, chaque fois que l'occasion s'offrait, l'organisation remportait d'importants succès électoraux, que ce soit lors des scrutins législatifs ou professionnels (ingénieurs, médecins, avocats, etc.). Durant des décennies, son mot d'ordre, « L'islam est la solution », son réseau de solidarité et l'abnégation de ses militants lui ont conféré une aura considérable. Et assuré une majorité lors des premières élections législatives libres (fin 2011 - début 2012), marquées par la participation sans précédent de trente millions d'Egyptiens. Au-delà du noyau dur des sympathisants, nombre d'électeurs ont voulu donner une chance à l'organisation fondée par Hassan Al-Banna.

« On a déjà tout essayé. On a essayé le roi, ça n'a pas marché. Après, on a essayé le socialisme avec [Gamal Abdel] *Nasser, et, même au plus fort du socialisme, il y avait encore les pachas de l'armée et des renseignements. Ensuite, on a essayé le centre, puis le capitalisme.* (...) *Et ça ne marche pas. On pourrait bien essayer les Frères musulmans, maintenant, voir si ça fonctionne. De toute façon, on n'a rien à perdre. »* Dans un foisonnant récit de ses tribulations à travers les embouteillages du Caire de l'avant-révolution, l'écrivain Khaled Al-Khamissi rapportait ce commentaire d'un chauffeur de taxi (3). Au printemps 2013, le journaliste friand des confidences de ces mêmes chauffeurs a entendu un autre son de cloche : les Frères musulmans, *« ça ne marche pas non plus »*. Ce que la répression n'avait pas accompli, deux ans et demi de vie publique et d'un débat pluraliste, plus ouvert et souvent polémique, l'ont réussi : exposés à la lumière et à la controverse, les Frères ont inexorablement reculé.

Isolé, le président Morsi s'est enferré

DEPUIS plusieurs mois, les urnes confirmaient ce repli. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, en mai 2012, M. Morsi n'avait obtenu qu'un quart des suffrages ; il n'avait arraché la majorité au second tour que grâce à ceux qui rejetaient son adversaire, le général Ahmed Chafik, candidat affiché de l'ancien régime. Quelques mois d'un relatif état de grâce permirent au président de se débarrasser en douceur, en août 2012, du Conseil suprême des forces armées (CSFA), responsable de la désastreuse transition après la chute de M. Hosni Moubarak et de violentes répressions, dont celle d'octobre 2011 contre une manifestation pacifique de solidarité avec les coptes (4). Le raïs et son organisation allaient ensuite voir leur popularité s'affaisser. Et leurs scores refluer lors des élections étudiantes, mais aussi au sein des syndicats de journalistes ou de pharmaciens.

Il existe de nombreuses explications à cet échec, et toutes ne relèvent pas de la responsabilité des Frères. Fondamentalement, l'organisation n'a pas été capable de s'adapter à la nouvelle donne politique pluraliste, de sortir de sa culture de la clandestinité, de se transformer en un parti politique, de forger des alliances. Certes, elle a fondé le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) (5), mais celui-ci est resté totalement soumis à la direction des Frères. Racontant ses négociations avec le PLJ, un cadre du Parti social-démocrate nous confiait comment, toutes les heures, il fallait suspendre la séance pour que ses interlocuteurs puissent consulter la confrérie.

Engagés au cours des années 1990 dans un aggiornamento marqué notamment par l'acceptation des notions de démocratie et de souveraineté populaire, les Frères, sous les coups de la répression qui a suivi leur succès aux législatives de 2005, se sont à nouveau repliés sur eux-mêmes. Lors de leur congrès de 2009, l'aile la plus conservatrice, dirigée par l'homme d'affaires Khairat Al-Shater, a consolidé sa position et écarté les éléments les plus ouverts, comme M. Abdel Moneim Aboul Fotouh.

Ce n'est certainement pas leur prosélytisme religieux ou leur volonté d'appliquer la charia qui ont rebuté les Egyptiens : leur bilan dans ce domaine est bien maigre, ce que leur reproche d'ailleurs le puissant parti salafiste Al-Nour. En réalité, leur incompétence et leur inaptitude à engager des réformes en ont surpris plus d'un. Organisation conservatrice, les Frères ont respecté l'ordre établi et n'ont pas su nouer les alliances qui auraient permis une transformation de l'appareil d'Etat – armée, police ou pouvoir judiciaire –, lequel est resté fidèle à l'ancien régime.

A l'égard du mouvement social et des syndicats, leur attitude a rappelé celle des années Moubarak. *« Au Parlement,* note la revue américaine *Merip, les Frères ont rejeté un projet de loi sur le travail qui aurait garanti le droit de former des syndicats indépendants à travers des élections libres. Ils ont proposé de "réguler" les grèves et se sont rangés du côté des employeurs durant les grèves sauvages qui ont persisté après l'éviction de Moubarak. Au début de l'été, l'Egypte a fait son retour sur la liste noire de l'Organisation internationale du travail pour avoir omis de respecter les conventions dont elle est signataire.* (…) *Le gouvernement Morsi a ignoré les ordonnances du tribunal imposant de revenir sur plusieurs privatisations d'entreprises publiques bradées* (6). *»*

Isolé, le président Morsi s'est enferré, en novembre 2012, avec une déclaration constitutionnelle qui lui attribuait les pleins pouvoirs. Incapable de la mettre en œuvre, il a mobilisé ses milices et tenté de placer ses hommes, prêtant le flanc à l'accusation de « frérisation » de l'Etat – accusation peu consistante dans la mesure où les institutions échappaient à son autorité. Mais il serait naïf de penser que le soulèvement a été le résultat de ce seul rejet.

Les Frères ont fait face à une campagne de déstabilisation orchestrée par l'ancien régime : dissolution du Parlement élu,

(1) Sur ces estimations, *cf.* Ruth Alexander, « Counting crowds : Was Egypt's uprising the biggest ever ? », BBC News Magazine, Londres, 16 juillet 2013.

(2) Ayyam Sureau, *Le Figaro,* Paris, 30 juin 2013.

(3) Khaled Al-Khamissi, *Taxi,* Actes Sud, Paris, 2009.

(4) Lire « Egypte, de la dictature militaire à la dictature religieuse ? », *Le Monde diplomatique,* novembre 2012.

(5) Lire Gilbert Achcar, « Les Frères musulmans pour une "transition dans l'ordre" », *Le Monde diplomatique,* mars 2011.

(6) « Egypt in year three », *Merip,* Washington, DC, 10 juillet 2013.

Les cygnes du Caire

Créé sur le modèle du Bolchoï grâce à l'intensification des relations soviéto-égyptiennes dans les années 1950, le ballet de l'Opéra du Caire a dû se battre pour survivre et s'adapter à un paysage politique mouvant.

OUT OF FOCUS

PAULINE BEUGNIES. – Mahallah, 2011. De la série « Génération Tahrir »

PAR MONA ABOUISSA *

« AU NOM *du Père, du Fils et du Saint-Esprit »,* murmure le cygne blanc avant de déployer ses ailes imaginaires et de faire son apparition dans la lumière des projecteurs. Oubliée, l'Ekaterina Ivanovna qui a fui l'Union soviétique à l'époque où s'effondrait le bloc de l'Est et qui a trouvé refuge en Egypte. A présent, elle est la reine des cygnes et vit au bord du lac formé par les larmes de sa mère. Dans l'ombre se cache Hany Hassan, le danseur-vedette du ballet de l'Opéra du Caire, qui interprète le sorcier Rothbart, incarnation du mal absolu. Dans les coulisses, il forme une ronde avec ses cygnes pour quelques pas de danse sur la musique de Tchaïkovski, puis se précipite sur scène pour mener son ultime combat contre le prince. Sous les projecteurs, la scène lui appartient ; mais, derrière le rideau rouge, c'est l'ancienne reine des cygnes, l'Italienne Erminia, qui mène le bal.

Un homme contemple en silence la tragédie russe du XIXe siècle. Cette dernière répétition est pour lui. Jadis, il a dansé le prince Siegfried, et tant d'autres premiers rôles, ici même, mais aussi au Bolchoï de Moscou, au NHK Hall de Tokyo, à la Scala de Milan. Abdel-Moneim Kamel s'est battu pour le ballet égyptien durant les sombres années 1980, quand les experts soviétiques avaient plié bagage ; maintenant, il se bat contre le cancer. A ses côtés se tient la directrice artistique, Erminia Kamel, qui est aussi son épouse et qui fut sa partenaire de danse. Ce spectacle sera son dernier : Kamel décédera une semaine plus tard d'un arrêt cardiaque.

* Journaliste.

Dans l'entrée de l'académie de danse trône une gigantesque poupée russe. Les professeurs égyptiens parlent un curieux mélange de russe et de français, *« assemblé, e plié, e jeté »*. Les pianistes, anciennement soviétiques eux aussi, disent que cet endroit est comme une URSS en miniature. Le fantôme n'a jamais quitté l'académie.

« Vous allez me prendre pour une folle », lâche Aleya Abdel Razek dans un éclat de rire, avant d'aller chercher sa paire de pointes, aussi vieille que l'histoire du ballet égyptien. *« Je les portais déjà lors de mon examen sur la scène du Bolchoï. »* Aleya passait des nuits à imaginer ses rôles et ses costumes. Le ballet ne l'a jamais trahie, pas même depuis qu'elle a atteint la soixantaine. Son père fut l'un des premiers pilotes de l'armée de l'air égyptienne, sous la monarchie, avant le coup d'Etat militaire de 1952 ; elle-même fit partie des premières danseuses à voyager derrière le rideau de fer. *« Cinq papillons s'envolent pour l'Union soviétique »,* pavoisait la presse locale. Cinq ballerines adolescentes dansèrent sous la neige pour la première fois de leur vie, tandis que des livraisons d'armes se négociaient dans les coulisses avec les Soviétiques. Ainsi naquit le ballet égyptien : grâce aux militaires.

GAMAL ABDEL NASSER revint de Moscou décoré de la médaille de l'ordre de Lénine en 1958. L'Egypte faisait bon accueil à l'aide économique et militaire de l'URSS, qui s'employait alors à étendre sa zone d'influence vers le Proche-Orient. Nombre de jeunes Egyptiens étudiaient dans les universités et les écoles militaires soviétiques, tandis que les instructeurs de Moscou faisaient le voyage en sens inverse.

C'est dans ce contexte que le ministre de la culture égyptien, Sarwat Okasha, invite plusieurs grands noms du ballet russe, au premier rang desquels l'ancien directeur du Bolchoï Leonid Lavrovski, à venir monter une académie de danse au Caire. En 1963, cinq filles et trois garçons sont sélectionnés pour aller suivre pendant deux ans une formation à Moscou et entrer dans l'histoire comme les pionniers du ballet égyptien. Aleya, Kamel et leurs six camarades sont isolés des autres étudiants et maintenus sous la surveillance constante du KGB, les services secrets soviétiques. Mais ces désagréments ne pèsent pas lourd devant l'émerveillement d'arpenter le Bolchoï.

En 1966, l'Opéra du Caire présente son premier spectacle de danse, *La Fontaine de Bakhtchisaraï*. C'est Aleya qui tient le premier rôle, celui de Zarima, son préféré jusqu'à ce jour. Impressionné, Okasha persuade le président Nasser d'assister à la performance. L'enthousiasme du Raïs est tel qu'il n'attend pas vingt-quatre heures pour remettre l'insigne de l'ordre du mérite aux solistes du ballet. Les distinctions récoltées par Aleya au fil de sa longue carrière sont aujourd'hui accrochées au mur, chez elle, en dessous des médailles militaires de son père.

La compagnie de ballet de l'Opéra du Caire reste à ce jour la seule formation de danse classique ayant sa résidence dans un pays du Proche-Orient. Ses danseurs ont interprété toutes les grandes œuvres du répertoire, tels *Giselle, Casse-Noisette, Don Juan, Don Quichotte* ou *Le Lac des cygnes*. Tournées triomphales, demandes d'interview, remises de prix, visites d'experts du Bolchoï : le monde était à leurs pieds.

Puis, un matin de 1971, l'opéra est détruit par un incendie. Selon certains, il s'agirait d'une attaque politique dirigée contre le nouveau président Anouar El-Sadate. On en profite pour construire un parking payant à la place de l'opéra. L'année suivante, Sadate rompt les liens avec Moscou. Durement touché par la fin de l'assistance soviétique, le ballet du Caire voit une partie de ses virtuoses se disperser entre l'Allemagne, l'URSS et les Etats-Unis.

Au même moment, Ala Shivela étudiait les arts du théâtre à l'université de Moscou. *« Quand ils ont appris que Sadate avait expulsé les*

CRISE DE L'ISLAM POLITIQUE

à l'ombre des militaires

refus de la police d'assurer l'ordre public et la protection de ses locaux, acquittement par les tribunaux des responsables de l'époque Moubarak. En mai 2013, Reporters sans frontières (RSF) épinglait le gouvernement égyptien sur sa liste des « prédateurs » de la liberté de la presse (un qualificatif jamais utilisé contre le régime Moubarak). Au même moment était à l'œuvre, selon le site The Arabist (30 juin), une *« machine implacable de diabolisation médiatique et de délégitimation de l'administration Morsi, bien au-delà des erreurs dont Morsi est lui-même responsable. Quiconque regarde CBC, ONTV, Al-Qahira Wal-Nas et d'autres stations satellites, ou lit des journaux hystériques comme* Al-Destour, Al-Watan *ou* Al-Tahrir *(et, de plus en plus,* Al-Masri Al-Youm*), est abreuvé par une propagande anti-Morsi permanente ».*

L'opposition, regroupée au sein du Front de salut national (FSN), a participé à cette campagne et n'a pas hésité à faire cause commune avec l'ancien régime. Comme le remarquait l'essayiste Esam Al-Amin à la veille du 30 juin, *« dans la bataille idéologique entre anciens partenaires révolutionnaires, les* fouloul [« ci-devant », partisans de l'ancien régime] *ont été capables de se réinventer et de devenir des acteurs majeurs aux côtés des groupes laïques contre les Frères et les islamistes. Récemment, M.* [Mohamed] *El-Baradei s'est déclaré prêt à accueillir dans son parti tous les éléments du Parti national démocratique de Moubarak, tandis que M. Hamdeen Sabbahi* [arrivé en troisième position à l'élection présidentielle et se réclamant du nassérisme] *affirmait que la bataille contre les* fouloul *était maintenant secondaire, l'ennemi principal étant les Frères et leurs alliés islamistes* (7) *».* La fascination de M. Sabbahi pour l'armée semble l'avoir amené à ce revirement d'autant plus étrange que, lors des élections législatives, son parti s'était allié aux Frères musulmans.

Au-delà de l'image d'Epinal de jeunes inorganisés renversant un « dictateur islamiste » se dessine un tableau moins lumineux. M. Mahmoud Badr, l'un des fondateurs de Tamarrod, peut se vanter – naïveté ou bêtise ? – de ce que le commandant en chef de l'armée se soit, lors de leur première rencontre, plié à son admonestation : *« Je vous le dis, vous êtes le commandant en chef des forces armées, mais le peuple égyptien est votre commandant en chef et vous ordonne de vous placer immédiatement à ses côtés et demande des élections anticipées* (8)*. »* Plus réaliste, une militante du mouvement explique qu'elle s'en est retirée quand elle a vu de nouvelles figures qu'elle connaissait *« comme étant des* fouloul *»* ou qui *« justifiaient les agissements de la sécurité d'Etat ».*

Mille et un indices prouvent que le mouvement a été préparé de longue date par l'armée, avec des garanties données par l'Arabie saoudite *(lire l'article sur notre site),* la sécurité d'Etat et les *fouloul*. Le milliardaire Naguib Saouiris, lié à l'ancien régime, a reconnu avoir financé les militants de Tamarrod, « à l'insu de leur plein gré », tandis que Mme Tahani El-Gebali, ancienne vice-présidente de la Haute Cour constitutionnelle, expliquait comment elle les avait aidés à forger une stratégie pour faire intervenir l'armée (9). Cette même Mme El-Gebali, pilier du régime de M. Moubarak, déclarait qu'il fallait que les personnes diplômées disposent de plus de voix que les autres aux élections (10). Et, comme par miracle, après la chute de M. Morsi, les pénuries, notamment d'essence, ont pris fin ; les policiers sont revenus dans les rues.

Mais on peut douter qu'ils protégeront les femmes : le 3 juillet, jour du renversement de M. Morsi, une centaine d'agressions sexuelles et de viols ont été perpétrés sur la place Tahrir (11). Et n'est-ce pas le général Abdel Fatah Al-Sissi, le nouvel homme fort du régime, qui se faisait l'apôtre des « tests de virginité » pratiqués en janvier-février 2011 par l'armée sur des manifestantes ?

« Si nous avions tué trois cents personnes... »

Le renversement de M. Morsi n'a pas élargi le pluralisme des médias en Egypte. Au contraire : une demi-douzaine de chaînes ont été interdites, des journalistes arrêtés, les médias étrangers dénoncés avec les mêmes accents que la presse officielle sous Moubarak. Le maintien d'un ministère de l'information n'augure rien de bon. Tandis que les médias d'Etat refusent de couvrir les manifestations organisées par les Frères – qui rassemblent des centaines de milliers de personnes –, la quasi-totalité des journalistes se plient au discours officiel, à la tonalité chauvine. Les menaces visent, au-delà des Frères, tous ceux qui critiquent la ligne officielle. Il faut toutefois lire la belle et courageuse prise de position du célèbre humoriste Bassem Youssef, pourtant ennemi déclaré des Frères, qui dénonce la déshumanisation de pans entiers de la société (12).

Cas d'école : la couverture de la répression du sit-in organisé le 8 juillet 2013 par les Frères devant le siège de la garde républicaine, où au moins une cinquantaine de personnes ont été tuées. Interrogé sur l'usage excessif de la force, le porte-parole de l'armée a affirmé, sans rire (ou pleurer) : *« Quel "usage excessif" ? Cela aurait été excessif si nous avions tué trois cents personnes. »* Le site anglophone Mada Masr, l'un des rares à ne pas sombrer dans la propagande, a publié des témoignages accablants pour l'armée, notamment les images d'un vidéaste travaillant pour une chaîne de l'opposition qui montraient des soldats tirant sans aucune raison. Sa vidéo fut rapidement supprimée du site, *« en attendant la position officielle de l'armée ».* Un article publié par le journal *Al-Chourouk,* qui citait plusieurs résidents du quartier confirmant que l'armée avait tiré en premier, a lui aussi disparu (13).

Tous les pouvoirs sont désormais aux mains de M. Adly Mansour, membre de la Haute Cour constitutionnelle, qu'il a présidée durant… quarante-huit heures. Cet homme dont la carrière est liée à l'ancien régime et à l'Arabie saoudite, où il a travaillé plus de dix ans, a promulgué une « feuille de route », une déclaration constitutionnelle qui lui accorde les pleins pouvoirs exécutifs et législatifs et prévoit des élections dans six mois (14). Certains articles contestés de l'ancienne Constitution ont été abolis : rôle consultatif de l'université islamique Al-Azhar dans l'élaboration des lois, limitation du pluralisme syndical, etc. Mais l'armée reste à l'abri de tout contrôle civil. Curieusement, dans le domaine religieux, la nouvelle formulation adoptée marque un recul, puisque les *« principes de la charia »* restent la *« principale source de la législation »* mais que, cette fois, il est précisé qu'ils doivent être conformes à la tradition sunnite. Ce texte a plongé dans l'embarras le FSN, qui l'a condamné avant de se rétracter. Tamarrod, pour sa part, mène campagne pour l'interdiction des Frères musulmans et des partis salafistes – qui représentent, au bas mot, un tiers de la population !

Le nouveau gouvernement a confirmé le rôle-clé du général Al-Sissi, qui, nommé vice-premier ministre, reste aussi ministre de la défense. Y dominent, dans le domaine économique, des partisans du libéralisme et nombre de figures de l'ancien régime. L'arrivée au ministère du travail du dirigeant d'un syndicat indépendant représente la seule bonne nouvelle.

Longtemps, l'opinion s'est interrogée pour savoir si, une fois les Frères élus, il y aurait un « ticket de retour ». La question posée désormais est de savoir si, le président élu renversé, l'Egypte connaîtra à nouveau des élections pluralistes. Alors même que certains responsables, dont M. El-Baradei, affirment la nécessité d'inclure les Frères, ils restent muets face à la répression tous azimuts menée par la sécurité d'Etat et par l'armée, en dehors de toute légalité, contre leurs militants, qualifiés de *« terroristes »* par les médias.

Comment interpréter autrement l'ouverture d'une enquête sur l'évasion de M. Morsi et de plusieurs dirigeants des Frères, durant le soulèvement de janvier-février 2011, de la prison de Ouadi Al-Natroun ? Depuis des mois, la presse, alimentée par les *moukhabarat* (services de renseignement), multipliait les « révélations » sur cet incident, prétendant même que les Frères auraient été aidés par le Hamas, le Hezbollah et Al-Qaida – ce qui alimente une violente campagne antipalestinienne et chauvine (15). A quand l'inculpation de militants pour avoir exigé la chute de M. Moubarak ?

S'agit-il de pousser les Frères à la violence – voire de la provoquer – pour permettre un rétablissement de l'état d'urgence au nom de la « guerre contre le terrorisme » ? L'instabilité dans le Sinaï, qui n'a pas commencé avec M. Morsi, servira-t-elle de prétexte ? Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas d'ordre politique sans l'inclusion de toutes les forces, y compris les islamistes et les Frères, qui devront tirer les leçons de leur échec et tourner la page de la clandestinité.

Alain Gresh.

(7) Esam Al-Amin, « Egypt's fateful day », 26 juin 2013, www.counterpunch.org

(8) Reuters, 7 juillet 2013.

(9) Ben Hubbard et David D. Kirkpatrick, « Sudden improvements in Egypt suggest a campaign to undermine Morsi », *The New York Times,* 10 juillet 2013. *Cf.* aussi Claire Talon, « Un coup préparé à l'avance par les militaires ? », *Le Monde,* 7-8 juillet 2013.

(10) Lire « Peur de la démocratie », *Le Monde diplomatique,* juillet 2011.

(11) *Cf.* l'entretien avec Aalam Al-Wassef sur France Inter, 4 juillet 2013, www.franceinter.fr

(12) Bassem Youssef, « Alas, nobody lives there anymore », 17 juillet 2013, www.tahrirsquared.com

(13) Ali Abdel Mohsen, « The killing of islamist protesters : State censorship or self-censorship ? », 9 juillet 2013, http://madamasr.com

(14) « In the interim », 12 juillet 2013, http://madamasr.com

(15) Dina Ezzat, « Wild rumours of Hamas interference in Egypt find audience », Ahram Online, 12 mai 2013.

Sur le site

• « L'armée égyptienne, les Frères musulmans et l'Arabie saoudite » *(A. G.)*

www.monde-diplomatique.fr/49488

Soviétiques, nos camarades de classe égyptiens ont littéralement couru faire leurs bagages, s'attendant à se faire expulser à leur tour. » Mais on leur épargna ce sort, et ils purent finir leurs études. Quarante ans plus tard, Ala et ses anciens camarades se retrouvent sous le même toit, celui du nouvel opéra du Caire, où ils forment la prochaine génération de danseurs.

Kamel, lui, est rentré d'Italie avec Erminia en 1981 pour participer à la renaissance du ballet égyptien. Ils ont attendu dans des studios vides, retenu par la manche les danseurs découragés, fait le tour des scènes susceptibles de les accueillir, depuis les théâtres de poche jusqu'aux chapiteaux de cirque. Aleya n'a pas oublié les loges improvisées où elle enfilait son tutu devant des canalisations d'eaux usées médiocrement étanches. *« Petit à petit, nous avons réussi à construire une troupe »,* observe Erminia, l'ancienne soliste de la Scala.

Lorsque, en 1988, le nouvel opéra sort de terre, Kamel et ses camarades réclament de s'y installer en résidence officielle. Pour appuyer leur demande, ils organisent un sit-in prolongé sous les fenêtres du ministère de la culture, qui, de guerre lasse, finit par leur donner satisfaction. Ils y retourneront vingt-trois ans plus tard, à la faveur du mouvement de révolte contre le régime de M. Hosni Moubarak. Kamel vient tout juste d'être nommé directeur artistique de l'opéra, ce qui ne les empêche pas, lui et sa troupe, de se joindre aux rassemblements contre les bureaucrates de la culture. La révolution ne les éloigne pas pour autant de la scène, et *Le Lac des cygnes* fête son retour à l'opéra après presque deux décennies d'absence. Les Russes aussi sont revenus, lassés des difficultés de la vie quotidienne dans leur pays.

Haletant et crachant ses poumons, le cygne noir s'agrippe à la première barre qu'il trouve dans les coulisses. La sueur lui dégouline dans le dos. La danseuse n'a que quelques secondes pour reprendre son souffle avant de retourner sur scène et d'effectuer sa coda : un enchaînement de trente-deux fouettés dont l'apprentissage a fait vivre le martyre à plusieurs générations de cygnes.

Demain, la représentation se donnera en public, mais nous ne sommes pas autorisés à y assister. L'armée, qui a signé l'acte de naissance du ballet égyptien, n'entend pas renoncer à ses prérogatives parentales. De même que l'ex-officier Okasha supervisait les répétitions quand Aleya était encore étudiante, l'ex-officier chargé des relations publiques de l'opéra, M. Mohammed Hosni, exerce ses prérogatives avec une rigidité toute martiale. *« Ce sont des artistes, ils créent de l'art pour le public, alors la presse n'a qu'à leur courir après »,* dit-il. Ce qui pourrait s'entendre, s'il ne redistribuait pas les invitations à ses protégés et si ses communiqués de presse n'étaient pas tous recopiés sur le modèle standard.

Alors que, sur scène, s'anime l'hédonisme gracieux du premier acte, dans les coulisses journalistes et photographes se font tout petits pour échapper à la vigilance du communicant de l'opéra. Aux yeux de M. Hosni, les journalistes se divisent en deux catégories : les vautours affamés de scandale et les conspirateurs sionistes. Au troisième acte, au moment où Ekaterina exécute ses admirables fouettés, je cherche sur le visage du militaire la trace d'une émotion artistique ; mais c'est peine perdue.

La scène appartient au magicien Rothbart, dont l'aura maléfique bouleverse la vie de tous les autres personnages. Mais, une fois les projecteurs éteints, c'est son interprète qui ne s'appartient plus. *« Ils ont besoin de papier, tu leur trouves du papier. Ils te disent de parler, tu parles. Ils veulent que tu joues ton personnage, tu joues »,* dit-il dans un sourire. Quand il ne fait pas régner la terreur sur scène, Hany actionne la machinerie, aide les dames à se transformer en cygnes ou s'amuse à faire le pitre.

Dans les coulisses, c'est un ancien cygne blanc, Erminia, qui dirige les opérations. Il se pourrait que l'antagonisme entre les deux personnages se prolonge ici sous d'autres formes. Au dire de Hany, Erminia lui aurait mis des bâtons dans les roues lorsqu'il a commencé à travailler sa première chorégraphie, *Raspoutine*. Elle lui aurait refusé la participation des danseurs de la compagnie, au motif que le personnage de l'infâme barbu, prêtre et conseiller du tsar, représentait une charge trop directe contre les Frères musulmans. Un compromis a finalement été trouvé, en vertu duquel Hany a pu incarner Raspoutine en 2012. Son nom figurait sur l'affiche, mais il n'a pas touché une piastre sur les recettes.

Promue directrice artistique en 2004, Erminia ne s'est pas fait que des amis. Malgré l'importante présence d'étrangers à l'opéra, et en dépit de la sensibilité artistique de la plupart des employés administratifs, le favoritisme patriotique, réflexe hérité de l'ère coloniale et attisé par la révolution de 2011, n'a pas disparu. Avec le soutien de son mari et de plusieurs hommes politiques de haut rang, dont l'ancien ministre de la culture Farouk Hosni, elle parvient malgré tout à se faire sa place. Erminia, à sa manière ferme mais calme, a apporté à l'académie la discipline qui lui manquait.

Durant la brève présidence de M. Mohamed Morsi, elle a subi des pressions officieuses, exercées du bout des lèvres, mais suffisantes pour l'inciter à repenser son répertoire. Dans le collimateur, surtout, les ballets contemporains et leurs tenues légères. Des menaces pesaient aussi sur la scène d'amour entre Roméo et Juliette. *« Si on la coupe, comment le public peut-il s'y retrouver ? »,* a demandé Erminia avec un soupçon d'ironie. Pendant ce temps, les artistes de l'opéra manifestaient devant le ministère de la culture et la compagnie de ballet dansait dans les rues.

Ancienne ballerine elle aussi, Inas Yunes balance un ou deux crochets à un adversaire imaginaire. *« Dans la danse moderne, on ne se bat pas pour rire, il y a de l'agressivité, alors que dans la danse classique les bagarres sont stylisées »,* explique cette ancienne élève d'Aleya, aujourd'hui doyenne de l'académie. Elle se plaît à imaginer une adaptation contemporaine du *Lac des cygnes* dans laquelle le duel entre Siegfried et Rothbart donnerait lieu à un déchaînement de violence. Inas est une femme débordante d'énergie, avec une prédilection pour les personnages de caractère, comme la Médée de Martha Graham, cette figure de la mythologie grecque qui tue ses propres enfants. Elle a dansé sur scène de 1969 à 1996, jusqu'à ce que l'âge finisse par avoir raison de ses articulations.

Aleya occupe un bureau voisin de celui d'Inas. Elle a cessé d'enseigner, car elle estime que les élèves n'ont plus les qualités requises pour devenir danseurs professionnels. En son temps, des centaines de postulants rivalisaient pour une poignée de places. Cette année, dix nouveaux élèves seulement ont rejoint l'académie, qui ne compte en tout que cent trente-cinq inscrits. Ils ne seront pas nombreux à obtenir un poste dans la compagnie au terme de leurs neuf années d'études.

A l'Opéra du Caire, la danse est surtout une affaire d'hommes. La troupe a toutes les peines du monde à recruter des ballerines. Est-ce la pratique religieuse, le rêve de fonder une famille, la crise économique ou la difficulté de garder une taille de guêpe qui tarit les vocations ? Toujours est-il que de moins en moins d'Egyptiennes s'engagent dans le rude parcours qui mène du corps de ballet à la place de reine des cygnes.

Dans le dernier acte, le bon prince élimine le méchant sorcier. Mais, ce jour-là, c'est le prince Kamel qui a perdu la partie, et le sorcier Rothbart qui a porté son cercueil. Après deux années de manifestations marquées par des violences sanglantes, la mort n'est plus considérée en Egypte comme une affaire privée. C'est en public, et bruyamment, que le pays prend congé de ses héros. L'opéra a porté le deuil de son danseur étoile pendant trois jours. La presse a consacré plus d'articles à la mort de Kamel qu'à son dernier *Lac des cygnes*. Un drapeau égyptien enveloppait son cercueil. Pour Hany, dont Kamel fut le premier à découvrir le talent, porter son mentor vers sa dernière demeure était le moindre des hommages à lui rendre.

Dans le flot des politiques, des célébrités et des simples anonymes, une femme dénotait avec ses cheveux blonds : Erminia. Elle s'est tenue aux côtés de son mari durant les temps obscurs ; aujourd'hui, elle entend préserver son héritage et son nom. Comme le dit Ekaterina, le ballet n'est pas une affaire de jolis tutus.

Mona Abouissa.

CRISE DE L'ISLAM POLITIQUE

à l'ombre des militaires

refus de la police d'assurer l'ordre public et la protection de ses locaux, acquittement par les tribunaux des responsables de l'époque Moubarak. En mai 2013, Reporters sans frontières (RSF) épinglait le gouvernement égyptien sur sa liste des « prédateurs » de la liberté de la presse (un qualificatif jamais utilisé contre le régime Moubarak). Au même moment était à l'œuvre, selon le site The Arabist (30 juin), une *« machine implacable de diabolisation médiatique et de délégitimation de l'administration Morsi, bien au-delà des erreurs dont Morsi est lui-même responsable. Quiconque regarde CBC, ONTV, Al-Qahira Wal-Nas et d'autres stations satellites, ou lit des journaux hystériques comme* Al-Destour, Al-Watan *ou* Al-Tahrir *(et, de plus en plus,* Al-Masri Al-Youm*), est abreuvé par une propagande anti-Morsi permanente ».*

L'opposition, regroupée au sein du Front de salut national (FSN), a participé à cette campagne et n'a pas hésité à faire cause commune avec l'ancien régime. Comme le remarquait l'essayiste Esam Al-Amin à la veille du 30 juin, *« dans la bataille idéologique entre anciens partenaires révolutionnaires, les* fouloul [« ci-devant », partisans de l'ancien régime] *ont été capables de se réinventer et de devenir des acteurs majeurs aux côtés des groupes laïques contre les Frères et les islamistes. Récemment, M.* [Mohamed] *El-Baradei s'est déclaré prêt à accueillir dans son parti tous les éléments du Parti national démocratique de Moubarak, tandis que M. Hamdeen Sabbahi* [arrivé en troisième position à l'élection présidentielle et se réclamant du nassérisme] *affirmait que la bataille contre les* fouloul *était maintenant secondaire, l'ennemi principal étant les Frères et leurs alliés islamistes* (7) *».* La fascination de M. Sabbahi pour l'armée semble l'avoir amené à ce revirement d'autant plus étrange que, lors des élections législatives, son parti s'était allié aux Frères musulmans.

Au-delà de l'image d'Epinal de jeunes inorganisés renversant un « dictateur islamiste » se dessine un tableau moins lumineux. M. Mahmoud Badr, l'un des fondateurs de Tamarrod, peut se vanter – naïveté ou bêtise ? – de ce que le commandant en chef de l'armée se soit, lors de leur première rencontre, plié à son admonestation : *« Je vous le dis, vous êtes le commandant en chef des forces armées, mais le peuple égyptien est votre commandant en chef et vous ordonne de vous placer immédiatement à ses côtés et demande des élections anticipées* (8)*. »* Plus réaliste, une militante du mouvement explique qu'elle s'en est retirée quand elle a vu de nouvelles figures qu'elle connaissait *« comme étant des* fouloul *»* ou qui *« justifiaient les agissements de la sécurité d'Etat ».*

Mille et un indices prouvent que le mouvement a été préparé de longue date par l'armée, avec des garanties données par l'Arabie saoudite *(lire l'article sur notre site),* la sécurité d'Etat et les *fouloul*. Le milliardaire Naguib Saouiris, lié à l'ancien régime, a reconnu avoir financé les militants de Tamarrod, « à l'insu de leur plein gré », tandis que Mme Tahani El-Gebali, ancienne vice-présidente de la Haute Cour constitutionnelle, expliquait comment elle les avait aidés à forger une stratégie pour faire intervenir l'armée (9). Cette même Mme El-Gebali, pilier du régime de M. Moubarak, déclarait qu'il fallait que les personnes diplômées disposent de plus de voix que les autres aux élections (10). Et, comme par miracle, après la chute de M. Morsi, les pénuries, notamment d'essence, ont pris fin ; les policiers sont revenus dans les rues.

Mais on peut douter qu'ils protégeront les femmes : le 3 juillet, jour du renversement de M. Morsi, une centaine d'agressions sexuelles et de viols ont été perpétrés sur la place Tahrir (11). Et n'est-ce pas le général Abdel Fatah Al-Sissi, le nouvel homme fort du régime, qui se faisait l'apôtre des « tests de virginité » pratiqués en janvier-février 2011 par l'armée sur des manifestantes ?

« Si nous avions tué trois cents personnes... »

Le renversement de M. Morsi n'a pas élargi le pluralisme des médias en Egypte. Au contraire : une demi-douzaine de chaînes ont été interdites, des journalistes arrêtés, les médias étrangers dénoncés avec les mêmes accents que la presse officielle sous Moubarak. Le maintien d'un ministère de l'information n'augure rien de bon. Tandis que les médias d'Etat refusent de couvrir les manifestations organisées par les Frères – qui rassemblent des centaines de milliers de personnes –, la quasi-totalité des journalistes se plient au discours officiel, à la tonalité chauvine. Les menaces visent, au-delà des Frères, tous ceux qui critiquent la ligne officielle. Il faut toutefois lire la belle et courageuse prise de position du célèbre humoriste Bassem Youssef, pourtant ennemi déclaré des Frères, qui dénonce la déshumanisation de pans entiers de la société (12).

Cas d'école : la couverture de la répression du sit-in organisé le 8 juillet 2013 par les Frères devant le siège de la garde républicaine, où au moins une cinquantaine de personnes ont été tuées. Interrogé sur l'usage excessif de la force, le porte-parole de l'armée a affirmé, sans rire (ou pleurer) : *« Quel "usage excessif" ? Cela aurait été excessif si nous avions tué trois cents personnes. »* Le site anglophone Mada Masr, l'un des rares à ne pas sombrer dans la propagande, a publié des témoignages accablants pour l'armée, notamment les images d'un vidéaste travaillant pour une chaîne de l'opposition qui montraient des soldats tirant sans aucune raison. Sa vidéo fut rapidement supprimée du site, *« en attendant la position officielle de l'armée ».* Un article publié par le journal *Al-Chourouk,* qui citait plusieurs résidents du quartier confirmant que l'armée avait tiré en premier, a lui aussi disparu (13).

Tous les pouvoirs sont désormais aux mains de M. Adly Mansour, membre de la Haute Cour constitutionnelle, qu'il a présidée durant… quarante-huit heures. Cet homme dont la carrière est liée à l'ancien régime et à l'Arabie saoudite, où il a travaillé plus de dix ans, a promulgué une « feuille de route », une déclaration constitutionnelle qui lui accorde les pleins pouvoirs exécutifs et législatifs et prévoit des élections dans six mois (14). Certains articles contestés de l'ancienne Constitution ont été abolis : rôle consultatif de l'université islamique Al-Azhar dans l'élaboration des lois, limitation du pluralisme syndical, etc. Mais l'armée reste à l'abri de tout contrôle civil. Curieusement, dans le domaine religieux, la nouvelle formulation adoptée marque un recul, puisque les *« principes de la charia »* restent la *« principale source de la législation »* mais que, cette fois, il est précisé qu'ils doivent être conformes à la tradition sunnite. Ce texte a plongé dans l'embarras le FSN, qui l'a condamné avant de se rétracter. Tamarrod, pour sa part, mène campagne pour l'interdiction des Frères musulmans et des partis salafistes – qui représentent, au bas mot, un tiers de la population !

Le nouveau gouvernement a confirmé le rôle-clé du général Al-Sissi, qui, nommé vice-premier ministre, reste aussi ministre de la défense. Y dominent, dans le domaine économique, des partisans du libéralisme et nombre de figures de l'ancien régime. L'arrivée au ministère du travail du dirigeant d'un syndicat indépendant représente la seule bonne nouvelle.

Longtemps, l'opinion s'est interrogée pour savoir si, une fois les Frères élus, il y aurait un « ticket de retour ». La question posée désormais est de savoir si, le président élu renversé, l'Egypte connaîtra à nouveau des élections pluralistes. Alors même que certains responsables, dont M. El-Baradei, affirment la nécessité d'inclure les Frères, ils restent muets face à la répression tous azimuts menée par la sécurité d'Etat et par l'armée, en dehors de toute légalité, contre leurs militants, qualifiés de *« terroristes »* par les médias.

Comment interpréter autrement l'ouverture d'une enquête sur l'évasion de M. Morsi et de plusieurs dirigeants des Frères, durant le soulèvement de janvier-février 2011, de la prison de Ouadi Al-Natroun ? Depuis des mois, la presse, alimentée par les *moukhabarat* (services de renseignement), multipliait les « révélations » sur cet incident, prétendant même que les Frères auraient été aidés par le Hamas, le Hezbollah et Al-Qaida – ce qui alimente une violente campagne antipalestinienne et chauvine (15). A quand l'inculpation de militants pour avoir exigé la chute de M. Moubarak ?

S'agit-il de pousser les Frères à la violence – voire de la provoquer – pour permettre un rétablissement de l'état d'urgence au nom de la « guerre contre le terrorisme » ? L'instabilité dans le Sinaï, qui n'a pas commencé avec M. Morsi, servira-t-elle de prétexte ? Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas d'ordre politique sans l'inclusion de toutes les forces, y compris les islamistes et les Frères, qui devront tirer les leçons de leur échec et tourner la page de la clandestinité.

Alain Gresh.

(7) Esam Al-Amin, « Egypt's fateful day », 26 juin 2013, www.counterpunch.org

(8) Reuters, 7 juillet 2013.

(9) Ben Hubbard et David D. Kirkpatrick, « Sudden improvements in Egypt suggest a campaign to undermine Morsi », *The New York Times,* 10 juillet 2013. *Cf.* aussi Claire Talon, « Un coup préparé à l'avance par les militaires ? », *Le Monde,* 7-8 juillet 2013.

(10) Lire « Peur de la démocratie », *Le Monde diplomatique,* juillet 2011.

(11) *Cf.* l'entretien avec Aalam Al-Wassef sur France Inter, 4 juillet 2013, www.franceinter.fr

(12) Bassem Youssef, « Alas, nobody lives there anymore », 17 juillet 2013, www.tahrirsquared.com

(13) Ali Abdel Mohsen, « The killing of islamist protesters : State censorship or self-censorship ? », 9 juillet 2013, http://madamasr.com

(14) « In the interim », 12 juillet 2013, http://madamasr.com

(15) Dina Ezzat, « Wild rumours of Hamas interference in Egypt find audience », Ahram Online, 12 mai 2013.

Sur le site

• « L'armée égyptienne, les Frères musulmans et l'Arabie saoudite » *(A. G.)*

www.monde-diplomatique.fr/49488

Soviétiques, nos camarades de classe égyptiens ont littéralement couru faire leurs bagages, s'attendant à se faire expulser à leur tour. » Mais on leur épargna ce sort, et ils purent finir leurs études. Quarante ans plus tard, Ala et ses anciens camarades se retrouvent sous le même toit, celui du nouvel opéra du Caire, où ils forment la prochaine génération de danseurs.

Kamel, lui, est rentré d'Italie avec Erminia en 1981 pour participer à la renaissance du ballet égyptien. Ils ont attendu dans des studios vides, retenu par la manche les danseurs découragés, fait le tour des scènes susceptibles de les accueillir, depuis les théâtres de poche jusqu'aux chapiteaux de cirque. Aleya n'a pas oublié les loges improvisées où elle enfilait son tutu devant des canalisations d'eaux usées médiocrement étanches. *« Petit à petit, nous avons réussi à construire une troupe »,* observe Erminia, l'ancienne soliste de la Scala.

Lorsque, en 1988, le nouvel opéra sort de terre, Kamel et ses camarades réclament de s'y installer en résidence officielle. Pour appuyer leur demande, ils organisent un sit-in prolongé sous les fenêtres du ministère de la culture, qui, de guerre lasse, finit par leur donner satisfaction. Ils y retourneront vingt-trois ans plus tard, à la faveur du mouvement de révolte contre le régime de M. Hosni Moubarak. Kamel vient tout juste d'être nommé directeur artistique de l'opéra, ce qui ne les empêche pas, lui et sa troupe, de se joindre aux rassemblements contre les bureaucrates de la culture. La révolution ne les éloigne pas pour autant de la scène, et *Le Lac des cygnes* fête son retour à l'opéra après presque deux décennies d'absence. Les Russes aussi sont revenus, lassés des difficultés de la vie quotidienne dans leur pays.

Haletant et crachant ses poumons, le cygne noir s'agrippe à la première barre qu'il trouve dans les coulisses. La sueur lui dégouline dans le dos. La danseuse n'a que quelques secondes pour reprendre son souffle avant de retourner sur scène et d'effectuer sa coda : un enchaînement de trente-deux fouettés dont l'apprentissage a fait vivre le martyre à plusieurs générations de cygnes.

Demain, la représentation se donnera en public, mais nous ne sommes pas autorisés à y assister. L'armée, qui a signé l'acte de naissance du ballet égyptien, n'entend pas renoncer à ses prérogatives parentales. De même que l'ex-officier Okasha supervisait les répétitions quand Aleya était encore étudiante, l'ex-officier chargé des relations publiques de l'opéra, M. Mohammed Hosni, exerce ses prérogatives avec une rigidité toute martiale. *« Ce sont des artistes, ils créent de l'art pour le public, alors la presse n'a qu'à leur courir après »,* dit-il. Ce qui pourrait s'entendre, s'il ne redistribuait pas les invitations à ses protégés et si ses communiqués de presse n'étaient pas tous recopiés sur le modèle standard.

Alors que, sur scène, s'anime l'hédonisme gracieux du premier acte, dans les coulisses journalistes et photographes se font tout petits pour échapper à la vigilance du communicant de l'opéra. Aux yeux de M. Hosni, les journalistes se divisent en deux catégories : les vautours affamés de scandale et les conspirateurs sionistes. Au troisième acte, au moment où Ekaterina exécute ses admirables fouettés, je cherche sur le visage du militaire la trace d'une émotion artistique ; mais c'est peine perdue.

La scène appartient au magicien Rothbart, dont l'aura maléfique bouleverse la vie de tous les autres personnages. Mais, une fois les projecteurs éteints, c'est son interprète qui ne s'appartient plus. *« Ils ont besoin de papier, tu leur trouves du papier. Ils te disent de parler, tu parles. Ils veulent que tu joues ton personnage, tu joues »,* dit-il dans un sourire. Quand il ne fait pas régner la terreur sur scène, Hany actionne la machinerie, aide les dames à se transformer en cygnes ou s'amuse à faire le pitre.

Dans les coulisses, c'est un ancien cygne blanc, Erminia, qui dirige les opérations. Il se pourrait que l'antagonisme entre les deux personnages se prolonge ici sous d'autres formes. Au dire de Hany, Erminia lui aurait mis des bâtons dans les roues lorsqu'il a commencé à travailler sa première chorégraphie, *Raspoutine*. Elle lui aurait refusé la participation des danseurs de la compagnie, au motif que le personnage de l'infâme barbu, prêtre et conseiller du tsar, représentait une charge trop directe contre les Frères musulmans. Un compromis a finalement été trouvé, en vertu duquel Hany a pu incarner Raspoutine en 2012. Son nom figurait sur l'affiche, mais il n'a pas touché une piastre sur les recettes.

Promue directrice artistique en 2004, Erminia ne s'est pas fait que des amis. Malgré l'importante présence d'étrangers à l'opéra, et en dépit de la sensibilité artistique de la plupart des employés administratifs, le favoritisme patriotique, réflexe hérité de l'ère coloniale et attisé par la révolution de 2011, n'a pas disparu. Avec le soutien de son mari et de plusieurs hommes politiques de haut rang, dont l'ancien ministre de la culture Farouk Hosni, elle parvient malgré tout à se faire sa place. Erminia, à sa manière ferme mais calme, a apporté à l'académie la discipline qui lui manquait.

Durant la brève présidence de M. Mohamed Morsi, elle a subi des pressions officieuses, exercées du bout des lèvres, mais suffisantes pour l'inciter à repenser son répertoire. Dans le collimateur, surtout, les ballets contemporains et leurs tenues légères. Des menaces pesaient aussi sur la scène d'amour entre Roméo et Juliette. *« Si on la coupe, comment le public peut-il s'y retrouver ? »,* a demandé Erminia avec un soupçon d'ironie. Pendant ce temps, les artistes de l'opéra manifestaient devant le ministère de la culture et la compagnie de ballet dansait dans les rues.

Ancienne ballerine elle aussi, Inas Yunes balance un ou deux crochets à un adversaire imaginaire. *« Dans la danse moderne, on ne se bat pas pour rire, il y a de l'agressivité, alors que dans la danse classique les bagarres sont stylisées »,* explique cette ancienne élève d'Aleya, aujourd'hui doyenne de l'académie. Elle se plaît à imaginer une adaptation contemporaine du *Lac des cygnes* dans laquelle le duel entre Siegfried et Rothbart donnerait lieu à un déchaînement de violence. Inas est une femme débordante d'énergie, avec une prédilection pour les personnages de caractère, comme la Médée de Martha Graham, cette figure de la mythologie grecque qui tue ses propres enfants. Elle a dansé sur scène de 1969 à 1996, jusqu'à ce que l'âge finisse par avoir raison de ses articulations.

Aleya occupe un bureau voisin de celui d'Inas. Elle a cessé d'enseigner, car elle estime que les élèves n'ont plus les qualités requises pour devenir danseurs professionnels. En son temps, des centaines de postulants rivalisaient pour une poignée de places. Cette année, dix nouveaux élèves seulement ont rejoint l'académie, qui ne compte en tout que cent trente-cinq inscrits. Ils ne seront pas nombreux à obtenir un poste dans la compagnie au terme de leurs neuf années d'études.

A l'Opéra du Caire, la danse est surtout une affaire d'hommes. La troupe a toutes les peines du monde à recruter des ballerines. Est-ce la pratique religieuse, le rêve de fonder une famille, la crise économique ou la difficulté de garder une taille de guêpe qui tarit les vocations ? Toujours est-il que de moins en moins d'Egyptiennes s'engagent dans le rude parcours qui mène du corps de ballet à la place de reine des cygnes.

Dans le dernier acte, le bon prince élimine le méchant sorcier. Mais, ce jour-là, c'est le prince Kamel qui a perdu la partie, et le sorcier Rothbart qui a porté son cercueil. Après deux années de manifestations marquées par des violences sanglantes, la mort n'est plus considérée en Egypte comme une affaire privée. C'est en public, et bruyamment, que le pays prend congé de ses héros. L'opéra a porté le deuil de son danseur étoile pendant trois jours. La presse a consacré plus d'articles à la mort de Kamel qu'à son dernier *Lac des cygnes*. Un drapeau égyptien enveloppait son cercueil. Pour Hany, dont Kamel fut le premier à découvrir le talent, porter son mentor vers sa dernière demeure était le moindre des hommages à lui rendre.

Dans le flot des politiques, des célébrités et des simples anonymes, une femme dénotait avec ses cheveux blonds : Erminia. Elle s'est tenue aux côtés de son mari durant les temps obscurs ; aujourd'hui, elle entend préserver son héritage et son nom. Comme le dit Ekaterina, le ballet n'est pas une affaire de jolis tutus.

Mona Abouissa.

SUCCÈS DE LIBRAIRIE POUR LES MÉMOIRES DE MAQUISARDS

La guerre d'Algérie par ceux qui l'ont faite

Pendant des décennies, la guerre d'Algérie fut le monopole des historiens – et des témoins – français. Désormais se multiplient les récits de moudjahidins et de « djounoud » (soldats) qui ont résisté durant huit ans au colonialisme. Ces documents, avec leurs limites, ont commencé à évoquer certains sujets délicats interdits par l'histoire officielle en Algérie.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
PIERRE DAUM *

KAMEL YAHIAOUI. – « Rideau d'interrogation », 2006

GALERIE KO21

AU CENTRE-VILLE d'Alger, l'avenue Victor-Hugo a conservé son nom de l'époque coloniale. Large artère plantée de palmiers en contrebas de la rue Didouche-Mourad (ex-Michelet), elle abrite l'un des lieux de culture les plus agréables de la capitale : la librairie Kalimat (« les mots », en arabe). Un couple entre, la soixantaine, reçu avec un large sourire par Amel.

« Alors, vous avez quoi de nouveau cette semaine ?

– Les Mémoires d'un capitaine de la wilaya I [préfecture des Aurès]*, un livre sur Abane Ramdane et le témoignage d'un ancien officier des services secrets de l'ALN* [Armée de libération nationale] *pendant la guerre.*

– D'accord, on prend tout !

– Avez-vous déjà lu le livre de Pierre et Claudine Chaulet, ce couple de pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance ?, demande la jeune vendeuse.

– Non, justement, la dernière fois vous étiez en rupture de stock. Si vous l'avez, c'est formidable ! »

La patronne de Kalimat, Mme Fatiha Soal, commente : *« Des clients comme cela, nous en avons des dizaines par jour. Ils veulent lire tout ce qui se publie sur l'histoire de l'Algérie, pendant la guerre, mais aussi juste après, à l'époque de* [Ahmed] *Ben Bella et de* [Houari] *Boumediène. Et, comme il sort chaque semaine de nouveaux livres sur ces sujets, c'est sans fin ! »*

Des tabous historiques sont brisés

CES dernières années, un impressionnant phénomène est apparu en Algérie : la publication des Mémoires de centaines d'anciens maquisards. *« Les grandes figures du mouvement de libération ont souvent déjà publié leurs souvenirs* (1), précise l'historien Mohammed Harbi, qui, lui-même ancien membre du Front de libération nationale (FLN) de France, prépare le second tome de l'histoire de sa vie et de ses engagements. *Mais ce qui est nouveau, et proprement phénoménal, c'est la publication de récits par des cadres intermédiaires, voire par de simples* djounoud [soldats]. *»*

De quoi parlent ces livres ? Essentiellement de faits de guerre, de ces milliers de microévénements qui constituèrent le quotidien des maquisards pendant les sept années et demie de combats pour la libération de leur pays (1954-1962). Mis bout à bout, ces récits de privations, d'embuscades, d'arrestations, de tortures forment un immense puzzle qui, malgré ses pièces manquantes ou déformées, offre un aperçu très vivant du conflit vu du côté algérien. *« Dans les écoles historiographiques contemporaines, on surévalue les sources écrites »,* estime l'historien Daho Djerbal, qui poursuit depuis trente ans un travail minutieux de collecte de Mémoires d'anciens *djounoud* (2). *« On prétend relater des faits objectifs à partir de documents vérifiables, classés, répertoriés dans des fonds d'archives. Je ne suis pas dans cette logique, notamment parce que, d'une manière générale, l'essentiel de ces sources écrites proviennent de ceux qui ont occupé l'Algérie : administrateurs ou officiers de l'armée coloniale. »* D'où l'importance de ces Mémoires, afin de corriger le déséquilibre originel (3).

Autre intérêt de ces récits de *djounoud* du djebel : en 1962, ceux qui prirent le pouvoir avaient peu l'expérience des maquis. Ils avaient vécu la guerre soit au sein de l'armée des frontières, au Maroc ou en Tunisie – comme Boumediène –, soit dans les prisons françaises – comme Ben Bella. Le discours algérien sur le conflit, contrôlé pendant quarante ans par ces hommes-là, accorda très peu de place à la parole des soldats de l'intérieur.

Les historiens peuvent-ils tirer de véritables révélations de ces ouvrages ? *« Il m'arrive d'en utiliser certains,* répond Raphaëlle Branche, l'une des plus reconnues parmi la nouvelle génération des spécialistes de l'Algérie. *Mais toujours avec beaucoup de prudence, et en les croisant systématiquement avec d'autres sources. »* Sur la guerre fratricide – et très longtemps restée secrète – entre le FLN et les messalistes (4) du Mouvement national algérien (MNA), par exemple, Hamou Amirouche, l'ancien secrétaire du colonel Amirouche Aït Hamouda, le héros des Aurès, écrit dans ses Mémoires que, *« comme chacun sait, cette lutte atteint son apogée morbide et sanglant avec le massacre, à Beni Ilmane* [Melouza]*, près de M'Sila, de plus de trois cents villageois, hommes, femmes et enfants* (5)*».* Est-ce là une découverte ? Non, bien évidemment : plutôt la confirmation de ce que les historiens savaient déjà.

Autre exemple : malgré un nombre significatif de livres parus sur le sujet, les circonstances exactes de la mort de Ramdane restent encore à éclaircir (6). Chef politique du FLN originaire de Kabylie, organisateur du congrès de la Soummam, en août 1956, Ramdane mourut assassiné au Maroc en 1957. Alors qu'il a été présenté durant quarante ans comme un *chahid* (« martyr ») *« mort sous les balles françaises »,* il est désormais admis en Algérie qu'il fut tué par ses camarades. Dans la dernière édition d'*Abane Ramdane, finalement le père de l'indépendance* (Thala Editions), Khalfa Mameri, ancien membre du FLN, conforte le soupçon selon lequel les commanditaires du crime auraient été, selon une *« solide présomption sinon une preuve irréfragable »,* trois des compagnons de la victime : Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf et Lakhdar Ben Tobbal. Mais il n'apporte aucun élément supplémentaire.

La nouveauté réside surtout dans le fait que l'on ose désormais parler en Algérie de ces sujets longtemps tabous. Dans un magnifique renversement de tendance, les thèmes autrefois les plus délicats deviennent les plus porteurs. *« Tous les ans, un nouveau livre sort sur Abane. Vous pouvez être sûr qu'il va cartonner »,* prédit M. Tahar Dahmar, patron de la librairie Ahouidh (« la pépinière », en berbère), à Tizi Ouzou (7). Cette avalanche de publications a peu à peu brisé la plupart des grands tabous de l'histoire officielle algérienne, ou les a du moins écornés. Messali Hadj, le père du nationalisme algérien, longtemps proscrit des manuels scolaires pour s'être opposé en 1954 à la lutte armée, fait l'objet de nombreuses publications (8). La « bleuite », cette opération d'intoxication de l'ALN par les services secrets français, qui conduisit à la mort de centaines de maquisards soupçonnés à tort de trahison, est souvent évoquée (9). De même que l'affaire Si Salah, du nom de l'ancien commandant de la wilaya IV (l'Algérois), qui tenta en juin 1960 une négociation parallèle avec le général de Gaulle. Le « traître » fut arrêté par le FLN, et ses compagnons abattus (10). Sans oublier les luttes de pouvoir de l'été 1962 entre les dirigeants du FLN, etc.

Un autre point commun se dégage de ces récits : *« Beaucoup tournent autour de la défense de tel ou tel personnage, ou du rôle prétendument plus important de telle wilaya plutôt que de telle autre, ce qui peut conduire à des polémiques stériles, voire ethnicisantes »,* constate l'historien Gilles Manceron. En Kabylie, par exemple, un véritable engouement entoure la personne de Ramdane. Le colonel Amirouche, chef de la wilaya III (Kabylie), mort au combat en mars 1959, compte également au nombre des personnages très populaires : *« Même s'il porte une part de responsabilité dans la "bleuite", il reste une figure très positive en Kabylie »,* confirme M. Omar Cheikh, propriétaire de l'une des plus vieilles librairies de Tizi Ouzou. Le livre de Saïd Sadi, *Amirouche, une vie, deux morts, un testament,* qui développe la thèse d'un complot de l'armée des frontières algérienne, alors sous l'autorité de Boussouf et de Boumediène, a provoqué une tempête médiatique lors de sa parution, en mars 2010.

Cependant, les auteurs ne franchissent pas certaines limites. *« Moi, aujourd'hui encore, je n'ai pas le courage de publier un ouvrage vraiment complet sur la "bleuite",* admet Mustapha Madi, sociologue et directeur chez Casbah Editions. *En 2005, un type est venu me voir ; j'ai refusé son manuscrit car il était rempli de noms : "X a torturé Y", etc. Imaginez les enfants d'un* chahid *qui croient que leur père est mort sous les balles françaises, découvrant qu'il a péri sous la torture algérienne ! Même Ali Kafi* (11) *ne cite pas de noms. »*

Parler d'un sujet tabou est une chose ; le prendre comme objet d'étude en est une autre. Alors que déferlent les récits mémoriels, on ne peut que noter le silence, ou du moins l'extrême timidité, des historiens algériens. Dans les universités, aucun doctorant n'ose choisir ces sujets-là. Et, pour qu'un premier travail scientifique soit mené sur les luttes sanglantes de la postindépendance, il a fallu attendre 2010 et la thèse d'un étudiant algérien inscrit à… l'université Paris-VII (12).

A l'université d'Alger, un étudiant qui prépare une thèse sur un sujet *« tranquille »* glisse à voix basse, après s'être assuré qu'aucun collègue ne l'entend : *« Je vais vous dire, des sujets restent interdits à l'université. Par exemple, l'existence de moudjahidins qui ont massacré des villages entiers d'Algériens uniquement parce qu'ils les soupçonnaient d'avoir renseigné les Français. Comme ça, sans enquête ni procès. Moi, si j'en parlais, je serais immédiatement considéré comme un traître ! »*

Trois thèmes restent inabordables

MALGRÉ la très grande liberté des récits mémoriels, trois sujets au moins demeurent inabordables. D'abord, le nombre de morts algériens, fixé officiellement dès 1962 à un million et demi alors que la communauté scientifique française l'estime à quatre cent mille – un chiffre confirmé en off par de nombreux historiens algériens. Ensuite, le taux de participation de la population à la guerre : depuis cinquante ans, l'histoire officielle impose l'idée que tout le peuple se serait soulevé contre l'oppresseur français, hormis quelques traîtres, ceux qu'on appelle les harkis, dont le nombre – entre deux cent mille et quatre cent mille, selon l'historien François-Xavier Hautreux (13) – est plus élevé qu'on ne l'admet généralement. Enfin, la participation réelle du président de la République Abdelaziz Bouteflika à la guerre de libération n'est pas un sujet qu'auteurs et éditeurs se disputent.

Grâce à tous ces témoignages, les Algériens vont-ils enfin combler leur désir de vérité sur leur passé ? Ce n'est pas acquis, dans la mesure où cette juxtaposition de Mémoires parfois contradictoires aboutit à une grande confusion. Celle-ci est palpable à la lecture de la vingtaine de quotidiens du pays, francophones et arabophones. La foison de récits mémoriels s'accompagne en effet d'un second phénomène, aussi impressionnant : la presse publie presque chaque jour de longues contributions portant sur tel ou tel point historique, le nouveau texte accusant les précédents de distorsions de la vérité. Mais aucun des contributeurs ne s'impose la rigueur d'un historien (citation, multiplication et confrontation des sources), et ces textes constituent souvent un mélange de faits réels noyés dans un galimatias d'erreurs et d'interprétations. Enfouis sous cette avalanche, les historiens algériens peinent à faire entendre leur voix.

* Journaliste.

(1) A l'exception notable de Lakhdar Ben Tobbal, ancien dirigeant de la wilaya II (Nord-Constantinois), dont les Mémoires sont rédigés mais toujours pas publiés.

(2) Dernier ouvrage paru : Daho Djerbal, *L'Organisation spéciale de la Fédération de France du FLN,* Chihab, Alger, 2012.

(3) Même si une partie des archives algériennes, notamment celles détenues par le ministère de l'intérieur, ne sont toujours pas accessibles, elles restent bien inférieures en volume aux archives françaises – dont une partie n'est toujours pas ouverte.

(4) Lire Alain Ruscio, « Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien », *Le Monde diplomatique,* juin 2012.

(5) Hamou Amirouche, *Akfadou. Un an avec le colonel Amirouche*, Casbah Editions, Alger, 2009.

(6) Lire Ali Chibani, « Le "crime inavoué" de l'histoire de l'indépendance algérienne », La valise diplomatique, 16 juin 2010, www.monde-diplomatique.fr

(7) Son neveu Belaïd Abane vient de publier *Ben Bella-Kafi-Bennabi contre Abane. Les raisons occultes de la haine,* Koukou, Alger, 2012.

(8) Le premier livre important écrit par un Algérien fut *Messali Hadj, le Zaïm calomnié*, d'Ammar Nedjar, Dar Al-Hikma, Alger, 2003. La biographie de Benjamin Stora, publiée en France en 1982 par Le Sycomore, a été éditée à Alger en 1991 par Rahma. Une traduction en arabe a été publiée par Casbah Editions en 1998.

(9) *Cf.* par exemple Salah Mekacher, *Au PC de la wilaya III de 1957 à 1962* (à compte d'auteur), Algérie, 2006.

(10) Lui-même trouva la mort en 1961, lors d'un bombardement de l'armée française. *Cf.* les Mémoires de Lakhdar Bouregaa : *Témoin de l'assassinat de la révolution* (en arabe), Dar Al-Hikma, Alger, 2010.

(11) Ancien commandant de la wilaya II, auteur de *Du militant politique au dirigeant militaire. Mémoires (1946-1962),* Casbah Editions, 2002.

(12) Amar Mohand Amer, « La crise du FLN de l'été 1962 », thèse de doctorat soutenue en 2010.

(13) François-Xavier Hautreux, *La Guerre d'Algérie des harkis, 1954-1962,* Perrin, Paris, 2013.

En arabe et en français

CINQ CENTS ? Mille ? Deux mille ? Difficile de savoir combien de titres ont été publiés jusqu'à présent sur la guerre d'Algérie. Chaque année, des maisons d'édition algériennes naissent et meurent par dizaines ; les responsables du livre au ministère de la culture, si tant est qu'ils aient une vision claire de la question, sont très difficilement joignables. Dès décembre 2004, dans un article de la revue *Insaniyat,* publiée à Oran, les historiens Fouad Soufi et Ouanassa Siari Tengour recensaient déjà quelque deux cent cinquante ouvrages sur le sujet.

Depuis cinq ans, le phénomène s'est nettement amplifié. Lors de la dernière Foire nationale du livre, en décembre 2012 à Alger, *« plus de six cent cinquante titres sur l'histoire de l'Algérie durant la période coloniale de 1830 à 1962 »* étaient exposés, selon M. Ahmed Madi, président du Syndicat national des éditeurs (1). Parmi ces ouvrages, 40 % sont rédigés en arabe et 60 % en français (2). *« Dans une langue ou dans l'autre, ils traitent à peu près des mêmes thèmes,* constate Gilbert Meynier, l'un des rares historiens français capables de lire l'arabe. *Mais, en arabe, ils sonnent plus véridiques, le style est moins ampoulé. » « Cependant,* glisse l'historien Mohammed Harbi avec un sourire*, si l'édition en français est plus prolifique, cela ne veut pas dire qu'on y trouve le plus de renseignements. »*

P. D.

(1) *Le Soir d'Algérie,* Alger, 23 décembre 2012.

(2) Les très récents *Mémoires* de l'ancien président Chadli Bendjedid (Casbah Editions, 2012) ont été publiés dans les deux langues.

Sur le site

• « Editeurs et libraires en Algérie » *(P. D.)*

www.monde-diplomatique.fr/49513

Les réfugiés du Nord à l'école du « monde libre »

Rééducation capitaliste en Corée du Sud

C'est un passage obligé pour les Nord-Coréens qui, au péril de leur vie, parviennent à gagner le Sud : un séjour de trois mois au centre d'accueil de Hanawon, censé leur enseigner les règles régissant leur nouvel univers. Avant le grand saut dans le monde réel…

STÉPHANE COUTURIER. – Séoul, triptyque de la série « Monuments », 1999-2000

Par notre envoyée spéciale
Martine Bulard

« *On ne peut pas vous donner l'adresse ; c'est secret. Mais, au terminal de l'autobus à Anseong, le taxi vous conduira. Si vous venez en voiture, ce qui est préférable, on vous guidera.* » Le tout doit prendre un peu plus d'une heure à partir du centre de Séoul, précise notre interlocuteur.

Nous partons donc en voiture vers Hanawon, le centre d'accueil des réfugiés nord-coréens. Mais l'autoroute a raison de notre guimbarde. Soudain, elle s'arrête, dégageant une odeur de caoutchouc brûlé. Après plusieurs essais infructueux pour trouver un taxi, l'administration du centre propose de venir nous chercher. Nous quittons enfin les lieux chauffés par un soleil de plomb pour nous installer dans un 4×4 climatisé. Avec une compassion certaine, Mme Shin Sun-hee, une toute jeune femme élégante, nous a apporté une bouteille d'eau.

Elle en profite pour nous rappeler quelques consignes : oui, nous pourrons poser des questions après la présentation générale en anglais. Non, nous ne pourrons pas parler avec les réfugiés… *« D'ailleurs, je vous avais bien prévenue ! »* Un brin agressive : les journalistes, elle connaît ! Enfin, et surtout, pas de photos, ni des gens, ni des lieux. *« Vous pourrez voir les enfants, mais sans leur parler. »*

Le temps de formuler ces recommandations, nous voilà arrivés, après avoir traversé villages, forêt et rizières. Double barrière, passeports laissés à l'entrée, nous pénétrons dans cette drôle d'école où les migrants nord-coréens vont découvrir le libre marché et la concurrence à la sud-coréenne. Des immeubles en brique abritent une école pour les adultes et une autre pour les enfants, ainsi que les dortoirs.

Pelouse, petites fleurs et clôture grillagée

Malgré l'environnement bucolique, pelouses et petites fleurs, on a l'impression d'être dans un vaste internat, certes propre et net, mais totalement clos. Un sentiment renforcé par le survêtement bleu marine griffé de jaune fluo que portent hommes et femmes – seuls les enfants échappent à l'uniforme – et par la clôture grillagée surmontée de barbelés. *« C'est pour se protéger des passeurs »,* commente Mme Shin en voyant nos regards s'y attarder. Ceux qui ont aidé à franchir la frontière clandestinement réclament en effet leur dû, parfois violemment.

Le directeur du centre, M. Seung Hun-jung, nous reçoit fort aimablement, flanqué de Mme Shin, dont les talons claquent sur le pavé. Et c'est parti pour la présentation PowerPoint. Aucun document ne nous sera remis, le programme comme l'endroit étant strictement confidentiels. Nous pouvons prendre des notes, mais pas davantage.

Ici, les immigrés venus du Nord sont appelés « transfuges » – un nom qui fleure bon la guerre froide. Avant de devenir citoyens du Sud, ils doivent rester trois mois dans cet endroit, sans recevoir de visite, même s'ils ont déjà de la famille dans le pays. Ils n'ont pas non plus le droit de sortir, sauf en groupe (surveillé). Seuls sont autorisés les appels à partir de cabines. Il n'y a évidemment pas de téléphones portables.

Entre deux mille et trois mille personnes passent chaque année par cette étape obligatoire. En 2012, il y avait officiellement près de vingt-cinq mille ex-Nord-Coréens dans le pays. Avant de s'asseoir sur les bancs de cette école très spéciale, ils subissent un interrogatoire de trois semaines mené par les agents du National Intelligence Service (NIS), histoire de s'assurer qu'il n'y a pas d'espion parmi eux et qu'ils sont bien tous originaires de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). En effet, certains Sino-Coréens cherchent à profiter de l'aubaine pour quitter le territoire chinois, nous précise M. Seung. Ils sont aussitôt refoulés.

Une fois reconnus comme de véritables transfuges, les réfugiés peuvent être accueillis à Hanawon. Sept sur dix sont des femmes, quelquefois accompagnées d'enfants, car il est sans doute *« plus facile pour elles de tromper la vigilance. Les hommes sont souvent rivés au bureau ou à l'usine, et leurs déplacements plus surveillés »,* explique le directeur. En tout cas, les femmes sautent le pas, aidées par des structures religieuses clandestines, des organisations non gouvernementales (ONG) ou des passeurs dûment rétribués. Pas question de franchir la frontière terrestre entre les deux pays : la si mal nommée zone démilitarisée (DMZ) de quatre kilomètres de largeur qui coupe la péninsule en deux compte un nombre extravagant de soldats nord et sud-coréens, ainsi que de militaires américains. Le plus simple est de traverser le fleuve Tumen, frontière naturelle entre la Corée du Nord et la Chine. Certains restent dans les villages frontières (1) ; d'autres traversent le pays pour rejoindre le Laos ou la Thaïlande avant de pouvoir atteindre la Corée du Sud. Dans tous les cas, le périple s'avère incertain et dangereux.

Depuis deux ans, le nombre de réfugiés a baissé de près de moitié, en raison d'un plus grand contrôle frontalier de la part des autorités chinoises et, plus marginalement, d'une certaine amélioration des conditions de vie des habitants de Pyongyang.

Pour les nouveaux arrivés, la première étape est consacrée aux tests et à une *« remise en forme physique et psychologique »*. Les réfugiés sont très souvent passés par la Chine, où ils ont *« vécu dans des conditions épouvantables »,* indique M. Seung. Certaines femmes ont été violées, même si peu en parlent. Quant aux interrogatoires des services secrets avant l'admission, ils n'ont visiblement rien d'une partie de plaisir. Même le principal de l'école pour enfants, droit dans ses bottes et ferme sur ses principes, les ajoute à sa liste des traumatismes subis par ses petits élèves. Dentistes, médecins, psychiatres sont mobilisés dans des locaux modernes. La misère de l'exil se répare ici… du moins en partie.

Ensuite, on passe aux choses sérieuses : l'apprentissage des valeurs de la République de Corée, pendant cent vingt heures. Il faut « déformater » les esprits. Au programme : le capitalisme, l'entreprise, la citoyenneté…

Tout commence par les vertus de l'économie de marché, en une dizaine d'heures. *« Nous abordons à la fois les questions de fond et les aspects pratiques »,* indique le directeur. Quand on insiste pour connaître les points réellement enseignés, il résume, légèrement agacé : *« Il faut transmettre la culture de l'entreprise, faire percevoir le rôle de l'entreprise privée, l'importance des questions financières. Des sujets comme ceux-là, quoi… »*

L'investissement, le profit, les placements financiers, le chômage, le rôle des *chaebols* (2) ? M. Seung élude nos demandes de précisions, assurant que, de toute façon, *« il n'est pas certain que* [les élèves] *comprennent vraiment les cours théoriques qu'on leur donne ».* Quant à l'apprentissage pratique, *« pour ceux qui viennent de Chine et qui y ont séjourné plusieurs mois, voire plusieurs années, l'économie privée et la concurrence ne sont pas une découverte ».* Quoi qu'il en soit, beaucoup de ceux qui arrivent ont vu fleurir, chez eux, l'économie souterraine : *« Ils savent déjà que l'Etat n'assure plus tout et qu'il faut prendre des initiatives. »* Bref, ce ne sont pas des analphabètes sortis du fin fond de leur campagne. Néanmoins, l'enseignement semble n'avoir pas été modifié depuis 1999, date à laquelle la première école a été ouverte. Les professeurs emmènent les pensionnaires au marché pour qu'ils apprennent à faire leurs courses, à utiliser une carte de crédit, à gérer leur budget.

Il faut aussi, insiste le directeur, leur inculquer *« la façon de se comporter dans l'entreprise »,* leur donner des notions sur l'organisation du travail et la manière de se vendre : *« Ils ne savent pas chercher le travail qui sera le mieux payé. »* Certains Nord-Coréens passés par là prétendent qu'on leur conseille d'éviter de participer aux manifestations. Mais M. Seung assure que *« le droit du travail est enseigné, de même que le rôle des syndicats ».* En clair, résumera-t-il à la fin de notre entretien, *« on leur apprend le capitalisme ».* On avait compris.

L'enseignement aborde aussi la *« véritable histoire de la péninsule coréenne »,* laquelle n'a pas grand-chose à envier à la *« véritable histoire de la péninsule coréenne »* vue par feu Kim Il-sung. Les méchants d'un côté, les bons de l'autre. *« On leur montre ce qu'est la démocratie. On leur dit : "Maintenant, vous êtes en Corée du Sud, vous devez reconnaître la légitimité de la nation sud-coréenne." Car ils ont vécu jusqu'ici avec l'idée que nous n'étions pas la vraie nation coréenne. »*

Cantonnés aux emplois « sales, durs et dangereux »

Une fois assuré le formatage des esprits, on passe aux questions pratiques et à la préparation à l'emploi : enseignement intensif de l'utilisation des machines électriques et des techniques de soudure pour les hommes. Les femmes, elles, apprennent le travail de bureau, la couture, la cuisine… Cette répartition est posée comme une évidence. De toute façon, comme l'explique Mi-kyong, femme de ménage rencontrée dans un grand hôtel de Séoul, *« nous, les Nord-Coréens, nous n'avons que les emplois que refusent les nationaux ».* Les emplois « 3 D », comme on les appelle ici : *dirty, difficult, dangerous* (« sales, durs, dangereux »).

Mi-kyong se sent toutefois privilégiée : *« La journée de travail est longue, mais ce n'est pas dangereux. »* Sa cousine est employée dans une usine chimique dans des conditions épouvantables, si l'on en juge par sa description. Elle n'a pas un mauvais souvenir de Hanawon, car quand elle est arrivée, il y a cinq ans, elle était *« à bout, maigre et épuisée ».* Mais, aujourd'hui encore, *« le réveil à 6 h 30 du matin et l'appel, comme à l'armée »,* lui résonnent aux oreilles. C'est le premier souvenir qu'elle évoque, avant celui de l'apprentissage de la langue ou de l'informatique…

L'exposé de son chef achevé, Mme Shin nous fait consciencieusement visiter les locaux, vides à cette heure-ci : la salle d'ordinateurs, les classes et la salle de prière pour les protestants, où l'on célèbre le culte chaque samedi. En ce mois de mai, un sapin de Noël trône toujours, abondamment décoré, avec des recommandations religieuses simplement dessinées. La moitié des résidents participent au culte, et *« beaucoup découvrent ce qu'est la religion »,* nous explique fièrement Mme Shin. Les ONG chrétiennes prennent souvent le relais quand les réfugiés quittent Hanawon. Les Eglises, puissantes en Corée du Sud, les accueillent alors dans leurs centres d'hébergement, enseignement religieux en prime. De l'autre côté du couloir, la salle avec un autel bouddhiste : *« Pour l'égalité, mais c'est beaucoup moins fréquenté »,* commente notre guide. Toutefois, l'école ne sert pas qu'à purger les esprits et à remplir les têtes : elle apporte aussi une aide concrète. On peut ainsi y obtenir son permis de conduire.

Après trois mois de ce régime, les réfugiés reçoivent de l'argent pour payer la caution d'un appartement (très petit, compte tenu de la somme allouée) et 7 millions de wons (un peu moins de 5 000 euros), dont 4 sont versés immédiatement, le solde trois mois plus tard. Selon Mme Shin, il arrive fréquemment que les passeurs qui les ont aidés à fuir récupèrent l'argent dès qu'ils sortent.

Dehors, ils vont vite apprendre le vrai capitalisme – pas celui du directeur de Hanawon. Chez les sous-traitants des sous-traitants, ils font le sale boulot. Ils travaillent sur les chantiers de construction, dans la chimie, ou encore à la maintenance dans l'industrie des semi-conducteurs ou dans l'automobile. Comme M. Ang Jong-seung, dont nous faisons la connaissance chez M. Kim Young-chun. L'un fabrique des sièges de voiture chez un sous-traitant de Kia. L'autre est cadre dans une société de logiciels dont il taira le nom. Rencontre improbable ailleurs qu'à Hanawon. Depuis onze ans qu'ils sont à Séoul, ils se voient deux ou trois fois par an. M. Ang a le visage marqué par la fatigue, tandis que M. Kim a adopté l'uniforme du parfait cadre sud-coréen : costume bleu marine ajusté, chemise blanche, cravate. *« C'est Jong-seung qui m'a soutenu quand nous sommes arrivés,* raconte-t-il avec un sourire. *J'étais déçu. L'école nous traite comme des arriérés. Ce qu'on nous apprend, c'est de l'idéologie. »* Après, il faut se débrouiller. *« Ils feraient mieux d'évaluer nos compétences et de nous aider à nous orienter. »* M. Ang ne partage pas cet avis : à Hanawon, il a passé son permis. Même s'il n'a pas de voiture *(« je ne gagne pas assez »),* il trouve cela bien.

En fait, aucun ne veut vraiment se replonger dans le passé. Ni celui de la vie en RPDC, où l'un et l'autre ont laissé leur famille. Ni celui des premiers pas en République de Corée, qui furent douloureux. M. Kim, dont le diplôme d'ingénieur n'a pas été reconnu, a dû reprendre ses études, travailler et travailler encore. Tous deux s'accordent pour dire qu'ici la vie est très dure, plus dure qu'ils ne l'avaient imaginé. La solidarité qui existait au-delà du 38e parallèle est totalement absente. Et les « frères sud-coréens » les traitent avec mépris, quand ce n'est pas avec méfiance, notamment lorsque se produisent des incidents avec Pyongyang.

Il arrive que certains fassent le chemin inverse. Tel ce pêcheur qui est reparti pour le Nord en emportant le bateau de son patron, et dont l'histoire a été abondamment commentée. Exceptionnel, le phénomène n'en était pas moins inimaginable il y a une décennie. Au point que Séoul commence à s'en inquiéter. *« La politique envers les transfuges doit être plus attentive aux besoins des Nord-Coréens »,* écrit *The Korea Times* (3). Cette analyse a le don de mettre en colère le porte-parole du ministère de l'unification, M. Kim Hyung-suk, qui nous reçoit le jour même de la parution de l'article. *« On ne me fera pas croire qu'on vit mieux là-bas ! »* – « là-bas » désignant dans son esprit l'« empire du Mal », avec lequel on peut sans doute dialoguer, mais sous conditions. Si personne, évidemment, ne prétend que la vie est plus douce au Nord, beaucoup assurent qu'elle est, à coup sûr, anormalement difficile au Sud pour les réfugiés.

MM. Ang et Kim ne regrettent pas leur départ. Mais tous deux se disent déçus par leur installation ici : *« Nous serons toujours des transfuges. »*

(1) *Cf.* le film du Chinois Zhang Lu *La Rivière Tumen,* 2010.

(2) Les *chaebols* sud-coréens sont des groupes tentaculaires, sans équivalent dans le monde, dont le plus important est Samsung. Lire « Samsung ou l'empire de la peur », *Le Monde diplomatique,* juillet 2013.

(3) Jun Jie-hye, « NK defector policy needs fix », *The Korea Times,* Séoul, 20 mai 2013.

AVEC L'AFFAIRE SNOWDEN, LES ETATS-UNIS ACCENTUENT

Quand le peuple américain refusait

Nul n'a été surpris d'apprendre que Washington disposait d'un puissant système d'espionnage, mais la révélation de son ampleur par l'informaticien Edward Snowden a créé un scandale planétaire. Aux Etats-Unis, la nouvelle fut accueillie avec une certaine apathie. Le temps est révolu où les affaires d'écoutes téléphoniques déclenchaient l'ire de la population, des médias… et des entreprises de télécommunications.

PAR DAVID PRICE *

LES INFORMATIONS rendues publiques par M. Edward Snowden sur l'étendue du programme de surveillance électronique de la National Security Agency (NSA) posent la question de l'intrusion des agences américaines de renseignement dans la vie des citoyens. Mais, au-delà de l'enregistrement de métadonnées à partir des lignes télé-phoniques et de la navigation sur Internet, cette affaire met au jour une autre réalité, tout aussi inquiétante : la plupart des Américains approuveraient le contrôle des communications électroniques privées. Selon un sondage du *Washington Post* effectué quelques jours après les déclarations de M. Snowden, 56 % de la population juge que le programme de surveillance Prism est *« acceptable »* et 45 % que l'Etat doit *« être capable de surveiller les courriels de n'importe qui pour lutter contre le terrorisme »*. Des résultats peu surprenants : depuis plus de dix ans, médias, experts et dirigeants politiques ne cessent de présenter la surveillance comme une arme indispensable à la « guerre contre le terrorisme ».

Ce consentement à l'espionnage n'a pas toujours existé aux Etats-Unis. Quelques semaines avant les attentats du 11 septembre 2001, le quotidien *USA Today* titrait : *« Quatre Américains sur dix ne font pas confiance au FBI* [Federal Bureau of Investigation] *»* (20 juin 2001). Pendant des décennies, des études successives du ministère de la justice ont montré la vive opposition de la population aux écoutes téléphoniques par les pouvoirs publics. Entre 1971 et 2001, le taux de défiance fluctuait même entre 70 et 80 %. Mais les attentats du World Trade Center et du Pentagone, puis la « guerre contre le terrorisme » du président George W. Bush, ont changé la donne, conduisant les Américains à remiser leur opposition séculaire à la surveillance des citoyens.

En 1877, la planète ne comptait qu'une seule ligne téléphonique, qui reliait sept cent soixante-dix-huit postes entre Boston et Salem (Massachusetts). Mais cette technologie allait se diffuser à une vitesse soutenue. Au début du XXe siècle, un Américain sur mille possède un téléphone ; vingt ans plus tard, le ratio passe à 1 % ; au milieu du siècle, un tiers de la population en dispose ; aujourd'hui, les Etats-Unis abritent plus de téléphones que d'habitants. Avant l'émergence de la fibre optique et des portables, à la fin du XXe siècle, les écoutes exigeaient des moyens techniques peu sophistiqués et une faible complicité de la part des compagnies de télécommunications. Pour enregistrer une conversation à partir d'une ligne composée de fil de cuivre, il suffisait d'avoir accès au fil et de disposer d'une pince crocodile.

Trafic de rhum et écoutes téléphoniques

C'EST au début du XXe siècle que remontent les premiers scandales relatifs aux écoutes. Durant la première guerre mondiale, cette pratique – réprouvée par la population – est à ce point répandue que le Congrès la déclare illégale, et ce malgré la menace réelle que représentent les espions étrangers. Nombre d'Etats fédérés lui emboîtent le pas, après la guerre, en adoptant des législations qui limitent les capacités de surveillance des forces de l'ordre locales.

Cela n'empêche pas ces pratiques de perdurer. Pendant la Prohibition (1919-1933), les polices locales et fédérale, désireuses de surveiller les contrebandiers qui utilisent le téléphone afin de mettre en relation producteurs, distributeurs et consommateurs d'alcool, enfreignent régulièrement la loi en enregistrant leurs conversations. Avec le soutien de l'opinion publique, le procureur général des Etats-Unis, Harlan F. Stone, s'en émeut et interdit au ministère de la justice de réaliser des écoutes en 1924. Peine perdue : n'appréciant guère la décision de Stone, le département du Trésor et le Bureau d'investigation – ancêtre du FBI – continuent secrètement leurs activités.

Deux ans plus tard, une nouvelle affaire met la question au centre des débats : à Seattle, des agents fédéraux espionnent les conversations de l'ancien lieutenant de police Roy Olmstead, qui se livre au trafic de rhum. Malgré l'illégalité des écoutes, la justice donne raison à la police et condamne Olmstead. La décision fait bruisser les couloirs des tribunaux. Le juge Frank Rudkin affirme alors que les menaces criminelles ne sauraient justifier les pratiques illégales de la police : *« Aucun agent fédéral n'a le droit d'écouter les conversations téléphoniques d'autrui pour les utiliser contre lui. De tels agissements sont lamentables et intolérables. Les accepter reviendrait à admettre l'échec de nos ancêtres dans leur volonté d'établir, pour eux et pour leurs enfants, un Etat qui garantit la liberté et la prospérité* (1). *»*

En 1928, Olmstead porte son cas devant la Cour suprême des Etats-Unis. Il reçoit alors le soutien d'entreprises comme la Pacific Telephone and Telegraph Company de Seattle, qui publie une déclaration défendant le droit des contrebandiers à discuter sans être espionnés : *« Lorsque deux lignes téléphoniques sont reliées au bureau central* [d'une compagnie téléphonique], *elles sont censées être réservées à leurs deux utilisateurs, et en ce sens elles leur appartiennent exclusivement. Un tiers qui surveille la ligne viole à la fois le droit de propriété des utilisateurs et celui de la compagnie téléphonique* (2). *»* On peinerait aujourd'hui à imaginer un fournisseur d'accès à Internet ou une entreprise de télécommunications défendant les droits à la vie privée de ses clients. Mis en cause par M. Snowden, Facebook, Google, MSN et consorts feignent plutôt de ne rien savoir...

OSCAR DOMÍNGUEZ. – « La Machine infernale », 1937

La Cour suprême statue finalement contre Olmstead par cinq voix contre quatre. L'un de ses juges, Louis Brandeis, manifeste son opposition farouche à une telle décision : *« Le crime est contagieux,* argue-t-il. *Si l'Etat se met hors la loi, il encourage les autres à faire de même ; il invite à l'anarchie. Déclarer que, dans la lutte contre le crime, la fin justifie les*

* Professeur d'anthropologie à l'université Saint Martin, Lacey (Washington, DC). Auteur de *Weaponizing Anthropology : Social Science in Service of the Militarized State,* AK Press, Oakland (Californie), 2011. Une version longue de ce texte a été publiée dans la revue *CounterPunch,* Petrolia (Californie), en juin 2013.

(1) « Minority opinion on the appeal of the Olmstead defendants », cour d'appel des Etats-Unis pour le neuvième circuit, San Francisco, 9 mai 1927, www.fjc.gov

(2) « Amicus curiae brief of telephone companies submitted to the Supreme Court in Olmstead v. United States », Cour suprême des Etats-Unis, Washington, DC, 1928, www.fjc.gov

« Moi, président de la Bolivie, séquestré

(Suite de la première page.)

C'est à ce moment que je reçois la visite de l'ambassadeur d'Espagne en Autriche, M. Alberto Carnero. Celui-ci m'annonce qu'un nouveau plan de vol vient d'être approuvé pour m'acheminer en Espagne.

Seulement, explique-t-il, il lui faudra au préalable inspecter l'avion présidentiel. Il s'agit même d'une condition sine qua non à notre départ pour Las Palmas de Gran Canaria.

Lorsque je l'interroge sur les raisons de cette exigence, M. Carnero évoque le nom de M. Edward Snowden, cet employé d'une société américaine auprès de laquelle Washington sous-traite certaines de ses activités d'espionnage. J'ai répondu que je ne le connaissais qu'à travers la lecture de la presse. J'ai également rappelé au diplomate espagnol que mon pays respectait les conventions internationales : en aucun cas je ne cherchais à extrader qui que ce soit vers la Bolivie.

M. Carnero était en contact permanent avec le sous-secrétaire aux affaires étrangères espagnol, M. Rafael Mendívil Peydro, qui, de toute évidence, lui demandait d'insister. *« Vous n'inspecterez pas cet avion,* ai-je dû marteler. *Si vous ne croyez pas ce que je vous dis, c'est que vous traitez de menteur le président de l'Etat souverain de Bolivie. »* Le diplomate ressort pour prendre les consignes de son supérieur, avant de revenir. Il me demande alors de l'inviter à *« prendre un petit café »* dans l'avion. *« Mais vous me prenez pour un délinquant ?* lui demandé-je. *Si vous tenez à pénétrer dans cet avion, il vous faudra le faire par la force. Et je ne résisterai pas à une opération militaire ou policière : je n'en ai pas les moyens. »*

Ayant certainement pris peur, l'ambassadeur écarte l'option de la force, non sans me préciser que, dans ces conditions, il ne pourra pas autoriser notre plan de vol : *« A 9 heures du matin, nous vous indiquerons si vous pouvez ou non partir. D'ici là, nous allons discuter avec nos amis »,* m'explique-t-il. « Amis » ? *« Mais qui donc sont ces "amis" de l'Espagne auxquels vous faites référence ? La France et l'Italie, sans doute ? »* Il refuse de me répondre et se retire…

JE PROFITE de ce moment pour discuter avec la présidente argentine Cristina Fernández, une excellente avocate qui me guide sur les questions juridiques, ainsi qu'avec les présidents vénézuélien et équatorien Nicolás Maduro et Rafael Correa, tous deux très inquiets à notre sujet. Le président Correa me rappellera d'ailleurs plusieurs fois dans la journée pour prendre de mes nouvelles. Cette solidarité me donne des forces : *« Evo, ils n'ont aucun droit d'inspecter ton avion ! »,* me répètent-ils. Je n'ignorais pas qu'un avion présidentiel jouit du même statut qu'une ambassade.

Mais ces conseils et l'arrivée des ambassadeurs de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) (1) décuplent ma détermination à me montrer ferme. Non, nous n'offrirons pas à l'Espagne ou à tout autre pays – les Etats-Unis encore moins que les autres – la satisfaction d'inspecter notre avion. Nous défendrons notre dignité, notre souveraineté et l'honneur de notre patrie, notre grande patrie. Jamais nous n'accepterons ce chantage.

L'ambassadeur d'Espagne réapparaît. Préoccupé, inquiet et nerveux, il m'indique que je dispose finalement de toutes les autorisations et que je peux m'en aller. Enfin, nous décollons…

Cette interdiction de survol, décrétée de façon simultanée par quatre pays et coordonnée par la Central Intelligence Agency (CIA) contre un pays souverain au seul prétexte que nous transportions peut-être M. Snowden, met au jour le poids politique de la principale puissance impériale : les Etats-Unis.

Jusqu'au 2 juillet (date de notre séquestration), chacun comprenait que les Etats se dotent d'agences de sécurité afin de protéger leur territoire et leur population. Mais Washington a dépassé les limites du concevable. Violant tous les principes de la bonne foi et les conventions internationales, il a transformé une partie du continent européen en territoire colonisé. Une injure aux droits de l'homme, l'une des conquêtes de la Révolution française.

L'esprit colonial qui a conduit à soumettre de la sorte plusieurs pays démontre une fois de plus que l'empire ne tolère aucune limite – ni légale, ni morale, ni territoriale. Désormais, il est clair aux yeux du monde entier que, pour une telle puissance, toute loi peut être transgressée, toute souveraineté violée, tout droit humain ignoré.

La puissance des Etats-Unis, ce sont bien sûr leurs forces armées, impliquées dans diverses guerres d'invasion et soutenues par un complexe militaro-industriel hors du commun. Les étapes de leurs interventions sont bien connues : après les conquêtes militaires, l'imposition du libre-échange, d'une conception singulière de la démocratie et, enfin, la soumission des populations à la voracité des multinationales. Les marques indélébiles de l'impérialisme – fût-il militaire ou économique – défigurent l'Irak, l'Afghanistan, la Libye, la Syrie. Des pays dont certains ont été envahis parce qu'on les soupçonnait de détenir des armes de destruction massive ou d'abriter des organisations terroristes. Des pays où des milliers d'êtres humains ont été tués, sans que la Cour pénale internationale intente le moindre procès.

MAIS la puissance américaine provient également de dispositifs souterrains destinés à propager la peur, le chantage et l'intimidation. Au nombre des recettes qu'utilise volontiers Washington pour maintenir son statut : la « punition exemplaire », dans le plus pur style colonial qui avait conduit à la répression des Indiens d'Abya Yala (2). Celle-ci s'abat désormais sur les peuples ayant décidé de se libérer et sur les dirigeants politiques qui ont choisi de gouverner pour les humbles. La mémoire de cette politique de la punition exemplaire est encore vive en Amérique latine : que l'on pense aux coups d'Etat contre Hugo Chávez au Venezuela en 2002, contre le président hondurien Manuel Zelaya en 2009, contre M. Correa en 2010, contre le président paraguayen Fernando Lugo en 2012 et, bien sûr, contre notre gouvernement en 2008, sous la houlette de l'ambassadeur américain en Bolivie, M. Philip Goldberg (3). L'« exemple », pour que les indigènes, les ouvriers, les paysans, les mouvements sociaux n'osent pas relever la tête contre les classes dominantes. L'« exemple », pour faire plier ceux qui résistent et terroriser les autres. Mais un « exemple » qui conduit désormais les humbles du continent et du monde entier à redoubler leurs efforts d'unité pour renforcer leurs luttes.

L'attentat dont nous avons été victimes dévoile les deux visages d'une même oppression, contre laquelle les peuples ont décidé de se révolter : l'impérialisme et son jumeau politique et idéologique, le colonialisme. La séquestration d'un avion présidentiel et de son équipage – que l'on était en droit d'estimer impensable au XXIe siècle – illustre la survivance d'une

(1) Dont sont membres Antigua-et-Barbuda, la Bolivie, Cuba, l'Equateur, le Nicaragua, la République dominicaine, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et le Venezuela. (Toutes les notes sont de la rédaction.)

(2) Nom donné par les ethnies kunas de Panamá et de Colombie au continent américain avant l'arrivée de Christophe Colomb. En 1992, ce nom a été choisi par les nations indigènes d'Amérique pour désigner le continent.

(3) Sur ces différents événements, consulter le dossier « Honduras » sur notre site et lire Maurice Lemoine, « Etat d'exception en Equateur », La valise diplomatique, 1er octobre 2010, et Gustavo Zaracho, « Le Paraguay repris en main par l'oligarchie », La valise diplomatique, 19 juillet 2012, www.monde-diplomatique.fr ; Hernando Calvo Ospina, « Petit précis de déstabilisation en Bolivie », *Le Monde diplomatique,* juin 2010.

LEUR DÉRIVE SÉCURITAIRE

qu'on espionne Al Capone

moyens – que l'Etat peut commettre des crimes afin d'obtenir la condamnation d'un criminel – aura des conséquences terribles. La Cour suprême doit s'opposer résolument à cette doctrine pernicieuse (3). *»*

Le regard des Américains change durant les années 1940. C'est la guerre, et, par ailleurs, le téléphone n'est plus l'apanage d'une élite que les magistrats fréquentent et protègent : il devient accessible aux classes populaires. Cela conduit les pouvoirs publics à réexaminer la question de la légalité des écoutes. Peu avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, le directeur du FBI, John Edgar Hoover, exige du Congrès de nouvelles prérogatives en matière de surveillance téléphonique. Malgré l'opposition du président de la Federal Communications Commission (FCC), James Fly, Franklin D. Roosevelt permet secrètement au ministère de la justice de surveiller les individus « subversifs » et les espions présumés.

Sa conception de la subversion s'avérant pour le moins extensive, Hoover n'utilise pas seulement ses nouveaux pouvoirs pour enquêter sur les nazis. William Sullivan, son assistant, racontera que, pendant la guerre, le FBI a régulièrement procédé à des écoutes sans disposer de mandat : *« Avec l'avenir du pays en jeu,* expliquait-il, *obtenir l'accord de Washington n'était qu'une formalité inutile. Plusieurs années après* [la fin du conflit]*, le FBI continuait à écouter les conversations sans autorisation du procureur général. »* En d'autres termes, l'histoire des écoutes aux Etats-Unis s'apparente à un glissement où les agents du FBI ont peu à peu dévié de leur mission initiale – traquer les sympathisants nazis – pour surveiller pêle-mêle les militants des droits civiques, les dirigeants syndicaux, les travailleurs sociaux, les chrétiens progressistes et les personnes suspectées de communisme.

A partir de 1950, dans le cadre de la chasse aux sorcières lancée par le sénateur anticommuniste Joseph McCarthy, le FBI profite des craintes inspirées par la guerre froide pour étendre ses écoutes illégales. Et ce malgré l'opposition des tribunaux, qui refusent de cautionner ces petits arrangements avec la loi. Ainsi, lors du procès en appel de Judith Coplon, accusée d'être une agente du KGB – les services secrets soviétiques –, le FBI révèle qu'il a enregistré les conversations de l'accusée avec son avocat. Résultat : la cour d'appel casse la condamnation formulée en première instance.

Les années qui suivent la mort de Hoover et le scandale du Watergate, en 1972, apportent de nouvelles révélations sur les intrusions illégales du FBI et de la Central Intelligence Agency (CIA) dans la vie privée des Américains. Les commissions Church et Pike (4), en 1975, étalent sur la place publique les vastes campagnes de surveillance ciblant des citoyens engagés dans des activités politiques pourtant parfaitement légales. L'opinion s'insurge, mais le Congrès abandonne rapidement les enquêtes.

Les ravages du Patriot Act

Nouveau scandale en 1978 : lors d'une audition devant le sous-comité du renseignement du Sénat, David Watters, un ancien ingénieur en télécommunications de la CIA, assure que la NSA surveille et enregistre des milliers de conversations téléphoniques, aux Etats-Unis et à l'étranger. Ce témoignage est accueilli avec colère par la population, mais rien n'y fait : en octobre 1978, le président James Carter promulgue le Foreign Intelligence Surveillance Act (FISA), qui établit un système juridique secret pour veiller à la *« sécurité nationale »*. Une victoire pour le petit monde du renseignement, qui milite depuis des années pour la légalisation des écoutes. Le nombre d'autorisations délivrées dans le cadre de cette loi n'a cessé d'augmenter (de 322 en 1980 à 2 224 en 2006), et celui des refus a toujours été ridiculement bas : seulement cinq sur 22 990 demandes entre 1979 et 2006.

Alors qu'à l'origine Internet n'était utilisé que par les militaires et les chercheurs, son ouverture au grand public pose de nouveaux problèmes. Jusqu'à l'adoption de l'Electronic Communications Privacy Act (ECPA), en 1986, il était légal d'intercepter les courriels circulant par les lignes téléphoniques. Avec cette loi, les communications électroniques bénéficient des mêmes protections légales que les conversations téléphoniques.

En 1994, nombre d'Américains dénoncent le Digital Telephony Act, qui impose d'équiper les fibres optiques de façon à faciliter les écoutes autorisées par les tribunaux. L'American Civil Liberties Union (ACLU) et l'Electronic Privacy Information Center (EPIC) organisent l'opposition au projet de loi. Dans tout le pays, des lettres sont envoyées aux journaux pour dénoncer son caractère liberticide. Mais les temps ont changé depuis le procès d'Olmstead : l'industrie des télécommunications soutient de tout son poids le Digital Telephony Act, et la loi est finalement votée. Sans que la population s'en rende vraiment compte, les administrations des présidents Ronald Reagan, George Bush père et William Clinton, l'une après l'autre, permettent une utilisation toujours plus importante des écoutes, ainsi que la collecte de données personnelles par les entreprises. La justice ne trouve rien à y redire.

La fin des années 1990 connaît également son lot d'affaires. La NSA est accusée d'avoir mis sur écoute des lignes téléphoniques internationales et d'avoir utilisé des ordinateurs pour en analyser les mots-clés. En même temps, une série de procès s'ouvrent pour déterminer si les courriels professionnels doivent ou non bénéficier du même niveau de protection que les lettres et les appels téléphoniques. La plupart des juges sont totalement ignorants du fonctionnement d'Internet ; ils peinent à comprendre qu'on puisse attendre la même confidentialité pour un échange de courriels que pour une conversation téléphonique.

Si, au début des années 1990, le pouvoir judiciaire avait considéré que les courriels étaient un peu plus que des enveloppes électroniques, les Etats-Unis seraient aujourd'hui un pays très différent. Dans son avertissement, lors du procès Olmstead, le juge Brandeis avait établi un parallèle entre le téléphone et le courrier postal : *« Il n'y a pas,* affirmait-il alors, *de réelle différence entre la lettre cachetée et le message téléphonique privé. »* Mais, dans le monde post-11-Septembre, les chances sont faibles de parvenir à protéger les courriers électroniques grâce à un raisonnement similaire…

Le Patriot Act du 26 octobre 2001 a en effet supprimé certaines des limitations juridiques – mises en place depuis la commission Church – aux écoutes téléphoniques conduites par l'Etat fédéral. Cette loi a également levé les restrictions qui empêchaient les services de renseignement d'espionner les citoyens américains ; entériné l'utilisation de mouchards permettant de surveiller les déplacements ; autorisé le contrôle massif des courriels et des activités en ligne. Avec la création, en 2003, du ministère de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security), l'Etat se voit doté d'une agence centralisée qui coordonne les opérations de renseignement par des moyens auxquels Hoover n'avait jamais osé rêver et qui pousse la surveillance des individus à un niveau jamais atteint.

Après un siècle de vive opposition, la société américaine a peu à peu renoncé à son droit à la confidentialité. Au sein d'une large frange de la population, oublieuse de ce passé, la crainte savamment entretenue du terrorisme et la promesse que les droits des « innocents » seront respectés ont eu raison des aspirations à la protection de la vie privée et des libertés civiles.

David Price.

(3) « Dissenting opinion of justice Louis D. Brandeis in Olmstead v. United States », Cour suprême des Etats-Unis, 1928, www.fjc.gov

(4) La première, du nom du sénateur démocrate Frank Church, opposant à Richard Nixon, fut mise en place après le scandale du Watergate pour enquêter sur les activités de la CIA. La seconde, du nom du député Otis Pike, également démocrate, était son équivalent à la Chambre des représentants.

en Europe »

forme de racisme au sein de certains gouvernements européens. Pour eux, les Indiens et les processus démocratiques ou révolutionnaires dans lesquels ils sont engagés représentent des obstacles sur la voie de la civilisation. Ce racisme se réfugie désormais dans l'arrogance et les explications « techniques » les plus ridicules pour maquiller une décision politique née dans un bureau de Washington. Voici donc des gouvernements qui ont perdu jusqu'à la capacité de se reconnaître comme colonisés, et qui tentent de protéger la réputation de leur maître…

Qui dit empire dit colonies. Ayant opté pour l'obéissance aux ordres qu'on leur donnait, certains pays européens ont confirmé leur statut de pays soumis. La nature coloniale de la relation entre les Etats-Unis et l'Europe s'est renforcée depuis les attentats du 11 septembre 2001 et a été dévoilée à tous en 2004, lorsque l'on a appris l'existence de vols illicites d'avions militaires américains transportant de supposés prisonniers de guerre vers Guantánamo ou vers des prisons européennes. On sait aujourd'hui que ces « terroristes » présumés étaient soumis à la torture ; une réalité que même les organisations de défense des droits humains taisent bien souvent.

La « guerre contre le terrorisme » aura réduit la vieille Europe au rang de colonie ; un acte inamical, voire hostile, que l'on peut analyser comme une forme de terrorisme d'Etat, en ce qu'il livre la vie privée de millions de citoyens aux caprices de l'empire.

Mais le camouflet au droit international que représente notre séquestration constituera peut-être un point de rupture. L'Europe a donné naissance aux idées les plus nobles : liberté, égalité, fraternité. Elle a largement contribué au progrès scientifique, à l'émergence de la démocratie. Elle n'est plus qu'une pâle figure d'elle-même : un néo-obscurantisme menace les peuples d'un continent qui, il y a quelques siècles, illuminait le monde de ses idées révolutionnaires et suscitait l'espoir.

Notre séquestration pourrait offrir à tous les peuples et gouvernements d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Nord l'occasion unique de constituer un bloc solidaire condamnant l'attitude indigne des Etats impliqués dans cette violation du droit international. Il s'agit également d'une occasion idéale de renforcer les mobilisations des mouvements sociaux en vue de construire un autre monde, de fraternité et de complémentarité. Il revient aux peuples de le construire.

Nous sommes certains que les peuples du monde, notamment ceux d'Europe, ressentent l'agression dont nous avons été victimes comme les affectant également, eux et les leurs. Et nous interprétons leur indignation comme une façon indirecte de nous présenter les excuses que nous refusent toujours certains des gouvernements responsables (4).

Evo Morales.

(4) Depuis, Lisbonne, Madrid, Paris et Rome ont présenté des excuses officielles à La Paz.

LEGS - DONATION - ASSURANCE VIE

RECEVEZ VOTRE GUIDE GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT !

- 40 ans d'histoire des Médecins Sans Frontières en images
- Tout ce qu'il faut savoir sur la transmission de patrimoine
- Un accès à des contacts privilégiés
- Des fiches pratiques et des conseils concrets

Legs17

☑ OUI, je souhaite recevoir le guide gratuit, en toute confidentialité.
Merci de me l'adresser par courrier :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. (facultatif) : _____

E-mail : _____

A renvoyer à : MSF - Service relations testateurs
8, rue Saint-Sabin - 75011 Paris

Contactez-nous : Catherine Béchereau
au 01 40 21 57 00 ou par mail :
relations.testateurs@msf.org

MEDECINS SANS FRONTIERES

Spéculation immobilière pour les pauvres de Lima

Dans la capitale péruvienne comme ailleurs en Amérique latine, les efforts de planification urbaine se résument bien souvent à l'intégration progressive des campements spontanés de nouveaux venus. Alors qu'hier ce processus s'organisait de façon à favoriser l'émergence de véritables quartiers, il ne vise plus désormais qu'à constituer un marché…

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
ELIZABETH RUSH *

EN ce samedi soir de janvier, des centaines de personnes se sont rassemblées pour fêter le deuxième anniversaire de Los Alamos, une cité de bric et de broc. Ailleurs dans le monde, un endroit pareil serait qualifié de bidonville, de taudis ou de camp de squatteurs. A Lima, on lui donne l'appellation plus chantante de *pueblo joven,* littéralement « ville jeune ». L'optimisme de la formule traduit un état d'esprit caractéristique de la capitale péruvienne, où le fait d'envahir collectivement un bout de terre encore disponible, fût-ce de manière informelle ou irrégulière, est considéré comme une forme à part entière du processus d'urbanisation. Au fil du temps, certaines de ces « villes jeunes » se sont taillé une place parmi les quartiers les plus animés de la capitale.

A Los Alamos, la soirée bat son plein : la foule danse sur la piste en terre battue au rythme d'un orchestre de salsa juché sur une petite scène bringuebalante, et déguste des bières tiédies par l'air chaud de cette nuit d'été. Le lendemain matin, changement d'ambiance : le *pueblo joven* est devenu une ville fantôme. Banderoles et fanions décorent toujours les baraques en contreplaqué qui remontent en farandole le ravin caillouteux de la colline ; mais pas âme qui vive à la ronde, exception faite de quelques chiens anémiques qui somnolent au soleil. On frappe à chaque porte, sans succès, jusqu'à ce que l'une d'elles finisse par s'ouvrir. *« Après la fête d'hier soir, les gens étaient si épuisés qu'ils sont tous rentrés là où ils habitent, dans le bas Huaycán, les zones C et D »,* explique Mme Leonarda Ruiz, une femme robuste avec deux enfants agrippés à son jupon. Son mari travaille en ville comme cireur de chaussures ; il ne rentrera pas avant la tombée de la nuit. *« Vous pouvez me parler, mais je ne sais pas grand-chose »,* dit-elle. Los Alamos ne compte plus que trois familles résidant ici à temps plein, dont la sienne.

Longtemps, les invasions de terre se faisaient de façon collective. Elles permettaient aux migrants pauvres venus des montagnes péruviennes de créer un lieu de vie commun où partager leurs maigres ressources. A présent, la plupart des ruraux qui gagnent la capitale dans l'espoir d'une vie meilleure s'installent comme ils le peuvent, chacun dans son coin.

Le lopin de Mme Ruiz se situe à seize kilomètres à l'est du centre de Lima, sur le versant le plus élevé de la vallée de Huaycán. De son perron, la jeune femme bénéficie d'une vue imprenable sur la ville qui s'agite en contrebas, avec ses routes au tracé rectiligne, ses jardins publics, ses commerces, ses écoles, ses cybercafés, ses rôtisseries, ses cimetières et ses terrains de football – ses si nombreux terrains de football…

Il y a quarante ans, Huaycán n'était encore qu'un désert. Puis une guérilla maoïste a déchiré l'arrière-pays, déclenchant une spirale de représailles sanglantes qui ravagea l'économie péruvienne et poussa des milliers de paysans à chercher refuge dans la capitale. Les bidonvilles se multiplièrent, d'abord en proche périphérie, puis de plus en plus loin, jusque dans cette vallée oubliée. Au lieu de les ignorer ou de les persécuter, la municipalité de Lima décida d'apporter son aide aux réfugiés qui tentaient de se bâtir un foyer sur les terres communales. Des recherches géologiques et topographiques furent menées en vue d'élaborer un plan de développement. Les migrants construisirent de leurs mains les infrastructures prescrites par la mairie, en échange de quoi celle-ci s'engageait à leur fournir un accès à l'eau, à l'électricité et aux transports. En l'espace d'une nuit ou presque, un nouveau *pueblo joven* était né.

Dans les conférences internationales, les *pueblos jovenes* sont souvent présentés comme un modèle de développement urbain informel. De fait, ceux qui sont sortis de terre entre les années 1960 et 1980 impressionnent par leur vitalité, leur (relative) paix sociale et la forte implication des habitants dans la vie de leur cité.

Mais, au début des années 1990, sous la conduite du président néolibéral Alberto Fujimori (1990-2000), le titre de propriété s'imposa comme la mesure de toute chose, en particulier pour la « réhabilitation » de l'habitat informel. A l'ancien partenariat entre pouvoirs publics et habitants sans terre se substitua une privatisation en chaîne de l'espace de vie, visant à transformer en petits propriétaires des habitants livrés aux bons soins de l'économie de marché triomphante.

Une cité abandonnée avant même d'avoir vécu

Les populations des « villes jeunes » construites au cours ou à la suite de cette période en sont toujours à se battre, parfois depuis des décennies, pour que les prestataires de services – privatisés – acceptent de les raccorder à l'eau ou à l'électricité. De plus en plus souvent, les terres susceptibles d'accueillir un nouveau *pueblo joven* sont livrées à des opérations de spéculation immobilière au profit d'habitants du centre-ville de Lima. La hausse des loyers qui en résulte ne permet plus aux nouveaux migrants d'accéder aux seuls logements qu'ils pouvaient se payer jusqu'ici.

Devant la maison de Mme Ruiz passe une jeune femme élégamment vêtue, un smartphone glissé dans la ceinture de son jean. *« Ma mère est une fondatrice historique de Huaycán. Elle a acheté tous ces terrains en 2008 à Collanac* [un groupe d'habitants indigènes] *»,* dit-elle en montrant du doigt les hauteurs érodées de la colline. Sa mère n'est pas seule à avoir profité de l'aubaine. Tout autour de Lima, les caciques locaux s'emparent illégalement des terres convoitées par les migrants, pour ensuite extorquer une rançon à quiconque souhaite s'y établir durablement. D'anciens migrants, installés plus bas dans la vallée, versent la somme, campent sur les parcelles pendant quelques mois, le temps d'y construire des baraquements provisoires, puis rentrent chez eux en attendant l'arrivée de nouveaux venus, comme la famille de Mme Ruiz. Dans un pays où les occasions immobilières sont rares, acheter et vendre ces bouts de terrain représente pour nombre de familles modestes un moyen d'arrondir leurs fins de mois.

« Tout ce qu'on voulait, c'était un petit lopin à nous pour y planter quelques légumes et envoyer nos enfants à l'école », explique Mme Ruiz. Il y a un an, elle et sa famille ont quitté leur village, à neuf cents kilomètres d'ici, près de la frontière avec l'Equateur, pour commencer une nouvelle vie à la capitale. Mais c'en est fini de l'époque où leurs semblables pouvaient envahir collectivement des terres sans débourser un centime. Pour obtenir le droit d'occuper un appentis à flanc de colline dans la ceinture extérieure de la ville, Mme Ruiz et son mari ont dû verser l'équivalent de 2 800 dollars – soit quatre années de leurs revenus – à un lointain voisin du bas Huaycán.

« Il n'y a ni eau courante, ni routes, ni égouts. On a l'électricité, mais elle est du genre clandestine et coûte très cher », s'insurge Mme Ruiz. Des bicoques inhabitées peintes de couleurs vives constellent la colline derrière elle, comme une poignée de confettis éparpillés dans le désert. Nombre de constructions restent inachevées : quatre murs ocres qui attendent encore un toit. C'est souvent ainsi que naissent les nouvelles zones urbaines informelles, à base de cartons, de bâches et de tôles ondulées ; ce qui ne les empêche pas, en général, de se transformer par la suite en quartiers vivables. Sauf que le haut Huaycán diffère des *pueblos jovenes* fondés par le passé : c'est une ville abandonnée avant même d'avoir vécu. Parmi toutes les pénuries dont souffre Mme Ruiz, la plus douloureuse est certainement l'absence de voisinage.

« Une ville pour tous » : le slogan de Lima s'affiche un peu partout, dans le nouveau métro de la capitale, sur les citernes d'eau nichées au milieu des collines arides, sur les tenues de travail des enquêteurs chargés d'évaluer la valeur des terres qui bordent le fleuve Rimac. Un tiers des Péruviens vivent à Lima. Et, parmi eux, un sur trois occupe un terrain qui ne lui appartient pas. Tout au long du siècle passé, la ville n'a cessé de grossir sous l'afflux de millions de petits paysans délogés de leurs terres par les industriels de l'agriculture, la guérilla du Sentier lumineux et la brutalité de la contre-insurrection. De 1940 à 1993, elle a vu sa population multipliée par vingt (1). A chaque nouvelle vague de migrants, la pénurie de place pour les accueillir s'accroît. A cet endroit où la cordillère des Andes plonge dans l'océan Pacifique, ceux qui n'ont pas les moyens de loger sur le plateau verdoyant du centre de la capitale se taillent une place dans les interstices de la géologie : contreforts montagneux, recoins de désert et vallées escarpées.

Au début des années 1970, Lima a connu une pression démographique telle que l'Etat a dû nouer un partenariat inédit avec les migrants ruraux. La périphérie de la capitale en a été à jamais remodelée. En 1971, deux cents familles se coordonnent pour envahir des terrains privés dans la ville surpeuplée de Pamplona, près de Lima. Le jour dit, elles sont finalement plus de neuf mille… Devant le chaos qui guette, les autorités ne font pas dans la demi-mesure. Le général Juan Velasco Alvarado, au pouvoir (1968-1975), décide d'abord de couper les distributions de vivres aux « envahisseurs », puis de les expulser par convois de bus vers une bande de terre aride. Sans le savoir, il venait de jeter les fondations de ce qui allait devenir l'archétype de la ville autogérée : Villa El Salvador.

Sur une carte, Villa El Salvador paraît aussi morne et prévisible qu'un hôpital. Pas la moindre sinuosité pour vagabonder dans ces rues rectilignes qui se croisent à angle droit et à intervalles réguliers. C'est le gouvernement de Velasco qui a dessiné les plans de la ville, à charge pour les déplacés d'effectuer les travaux. Pour la plupart au chômage depuis leur arrivée à Lima (2), les habitants ont assuré gratuitement, de leurs propres mains, la construction des infrastructures, depuis l'aplanissement des sols pour le traçage des routes jusqu'au creusement des fossés pour les conduites d'eau. En 1975, la

* Journaliste.

(1) Daniella Gandolfo, *City at Its Limits : Taboo, Transgression, and Urban Renewal in Lima,* University of Chicago Press, 2009.

(2) Gustavo Riofrio, « The case of Lima, Peru », dans « Understanding slums : Case studies for the global report on human settlements », ONU-Habitat, Nairobi, 2003.

PHOTOGRAPHIES ELIZABETH RUSH.

– Los Alamos, l'une des nombreuses cités de la périphérie de Lima. L'endroit est désert : seules quelques familles vivent au milieu des maisons vides, sans eau courante ni transports publics.

population de Villa El Salvador atteignait déjà cent trente mille personnes, dont la plupart disposaient d'eau courante et d'électricité cinq ans seulement après leur emménagement dans le désert (3).

« Le gouvernement et la population se sont entendus pour estimer que si les migrants faisaient l'effort de bâtir les fondations de ces villes, il incombait à l'Etat de leur fournir des services, ou à tout le moins de trouver un compromis avec eux », explique M. Daniel Ramírez Corzo, un ancien migrant de Villa El Salvador devenu conseiller du maire pour les questions de logement. Après avoir inauguré la période d'urbanisation informelle la plus florissante de l'histoire de Lima, cette ville sortie de nulle part est devenue une référence pour d'autres communautés, comme celle du bas Huaycán. Par la suite, des centaines de villes informelles du même type se sont mises à pousser dans les sables du désert.

Mais, il y a moins de vingt ans, le président Fujimori – aujourd'hui en prison, notamment pour violations des droits humains – lançait la campagne de privatisation de terres la plus radicale jamais conduite dans le monde. L'instrument de cette politique était l'Organisme de formalisation de la propriété informelle (Cofopri). Financé par la Banque mondiale et inspiré des théories néolibérales de l'économiste Hernando de Soto (selon qui *« les pauvres ne sont pas le problème, ils sont la solution »*), le Cofopri entend délivrer des titres de propriété aux résidents des *pueblos jovenes*.

« Pourquoi risquerais-je ma maison juste pour emprunter un peu d'argent ? »

Dans son livre *Le Mystère du capital,* de Soto explique : *« La plupart des pauvres possèdent déjà suffisamment de biens pour réussir dans le système capitaliste. En réalité, la valeur de leurs biens est immense : elle s'élève à quarante fois le montant total de l'aide étrangère reçue dans le monde entier depuis 1945.* (...) *Mais ces ressources ne se présentent pas comme il le faudrait.* (...) *Faute de documents désignant nettement leur propriétaire, ces possessions ne peuvent être directement transformées en capital : elles ne peuvent être vendues en dehors de petits cercles locaux où les gens se connaissent et se font mutuellement confiance, elles ne peuvent servir à garantir des emprunts, elles ne peuvent servir d'apport en nature lors d'un investissement* (4). » Il suffirait donc d'accorder au squatteur un titre de propriété et les droits qui en découlent pour qu'il cueille les fruits juteux du capitalisme – à savoir le capital rendu disponible par l'accès au crédit – et améliore son existence pour le plus grand profit de sa communauté.

Durant l'ère Fujimori, le Pérou s'est donc mis à privilégier la propriété privée – plutôt que la construction – comme solution à la pénurie de logements, et cela pour au moins deux raisons. D'abord, les droits de propriété accordés à tour de bras aux habitants étaient d'une valeur si dérisoire (60 dollars par titre) qu'ils coûtaient moins cher à l'Etat que la fourniture de briques et de mortier. Ensuite, ils présentaient le double avantage de rendre apparemment superflues d'autres mesures redistributives, telles qu'une fiscalité progressive ou des subventions à l'édification de nouveaux logements, et de préserver les intérêts des plus fortunés. Grâce à la baguette magique du Cofopri, l'Etat prétendait supprimer les barrières qui empêchaient les pauvres de jouir pleinement de la richesse dont ils « disposaient déjà » : le sol sur lequel ils dormaient. Mais cette injonction au bonheur par la petite propriété n'a pas suffi à les convaincre d'agir comme ils étaient censés le faire : ils n'ont pas couru à la banque pour s'endetter.

« Pourquoi risquerais-je ma maison, qui est la chose la plus importante de ma vie, juste pour emprunter un peu d'argent ? », s'interroge M. Casio Vizcarra, le président de Virgen de Guadalupe, une communauté d'habitants qui fut l'une des premières à recevoir les titres de propriété du Cofopri. Fabricant de bijoux artisanaux, musicien amateur et père célibataire de deux enfants, il a réussi à mettre suffisamment d'argent de côté pour équiper son foyer d'une plomberie, d'un sol en béton et d'une télévision à bouquet satellitaire. Les économies qu'il a dû réaliser pour ces achats lui ont demandé plus du temps qu'il n'en aurait mis à obtenir un prêt bancaire, mais c'est précisément cette longue et patiente amélioration de l'habitat qui a permis à tant de communautés de se développer *« peu à peu »*.

Aux côtés de ses voisins, M. Vizcarra a dompté la colline pierreuse sur laquelle il vit en y creusant un sentier à coups de pioche et en utilisant les cailloux ainsi tirés de la roche comme matériau pour préparer les fondations d'autres maisons. Durant plus de dix ans, il a mené la lutte pour le raccordement de sa communauté à l'eau courante et au tout-à-l'égout. Lorsque la compagnie des eaux Sedapal a fini par céder, il a montré à ses camarades comment utiliser et entretenir leurs nouvelles toilettes à chasse d'eau. M. Vizcarra est aussi ingénieux que prudent. Comme l'écrasante majorité des « envahisseurs » d'hier devenus petits propriétaires périurbains, il refuse obstinément de s'endetter (5).

Interrogé sur cette résistance au crédit bancaire, le directeur du Cofopri, M. Ais Jesús Tarabay Yaya, élude la question en opposant les bons citoyens, ceux qui *« ont le sens des affaires »,* aux esprits rétrogrades chez qui *« l'esprit d'entreprise fait défaut »*. M. Vizcarra, ses voisins et la plupart des habitants des *pueblos jovenes* de Lima appartiennent manifestement à la seconde catégorie.

Il a fallu des décennies et des centaines de petits pas harassants pour que les communautés d'exilés se construisent une existence décente sur les terres qu'elles occupent et font fructifier. Mais, sous le règne du Cofopri, accéder à la propriété ne demande pas de si gros efforts : il suffit de prendre un numéro au bureau central de San Isidro et d'attendre qu'un employé vous appelle au guichet.

Au cœur de Lima, dans la salle d'attente baignée de lumière fluorescente, quelques migrants en costume du dimanche compulsent nerveusement leur dossier. Pour obtenir un titre de propriété, ils doivent prouver dix années de présence sur la parcelle de terre qu'ils revendiquent et disposer d'une attestation, délivrée par un ingénieur, certifiant que le lopin est constructible. Posséder un titre de propriété peut s'avérer utile. Toutefois, les mécanismes qui conditionnent son acquisition exercent une influence non négligeable sur la manière dont une ville se développe.

Selon des estimations crédibles, le nombre de personnes logées sans droit ni titre, qui représentent actuellement un sixième de la population mondiale, devrait doubler au cours des trente-cinq prochaines années. La plupart résideront à la lisière de grandes métropoles en proie à une expansion effrénée. A cet égard, Lima constitue un cas d'école. Il y a deux ans, l'Inde a envoyé une délégation au Pérou pour vérifier si le système du Cofopri pouvait donner la possibilité à des villes comme New Delhi ou Bombay de gérer leur propre surpopulation. Un regard superficiel sur la capitale péruvienne amène à retenir l'image de ces « villes jeunes » au développement exemplaire, sans toujours permettre de mesurer le rôle essentiel joué dans cette réussite par l'organisation collective des habitants et par leur partenariat avec les pouvoirs publics. La perception du monde n'étant pas imperméable aux distorsions induites par l'économie de marché, nombre de visiteurs étrangers seront même enclins à attribuer les succès des *pueblos jovenes*… à l'idéologie de la propriété privée.

Pour Teresa Cabrera, chercheuse au Centre pour l'étude et la promotion du développement (Desco), *« l'accession facile à la propriété que prône le Cofopri a détruit un certain équilibre. Les terres en bordure de Lima sont maintenant la proie des spéculateurs, qui se procurent des titres de propriété sans se soucier du processus de consolidation locale qui primait jusque-là. L'habitat ne s'améliore plus, et la composante sociale de la vie communautaire a disparu ».* La solidarité entre habitants qui prévalait lors des invasions collectives de terres a même cédé la place à une annexion spéculative élevée au rang de sport national.

M. Victor Raul Acuna rêvait d'avoir sa propre maison ; il a donc imité ses parents. En 2005, il s'installe sur un tronçon de route désaffecté à la sortie ouest de Villa El Salvador, la ville où il a grandi. *« Plusieurs petits groupes vivaient déjà sur cette route,* raconte-t-il. *Leur quartier avait brûlé dans un incendie, alors ils sont venus ici. Avec ma femme, mes deux enfants et près de deux cents autres personnes, on s'est joints à eux. »* Ensemble, ils décident de former une nouvelle communauté, baptisée Juan Pablo Segundo, en hommage à l'ancien pape. Novices en politique, M. Acuna et ses camarades n'ont pas saisi à quel point les pratiques d'occupation de terres avaient évolué depuis les premiers jours de Villa El Salvador.

D'abord, une partie des fondateurs de Juan Pablo Segundo revendent plusieurs fois les mêmes titres de propriété, avant de disparaître dans la nature. Les nouveaux venus pâtissent des brutalités policières et du manque d'eau. Comme la plupart des lots revendus ont, de surcroît, été divisés par deux, la communauté se déchire autour des questions liées à la taille des terrains et à leur éventuelle régularisation. Mais le problème le plus épineux concerne les maisons vides. Parmi les premiers habitants du *pueblo joven,* beaucoup ont monté à la va-vite une bicoque inhabitable destinée seulement à appuyer leur demande de propriété. *« Ces gens-là possèdent déjà une jolie maison à Lima, mais, comme ils veulent gagner encore plus d'argent, ils nous laissent tout le travail d'amélioration, en attendant tranquillement leur titre de propriété et le raccordement à l'eau et à l'électricité. Après quoi ils revendront la maison et on ne les reverra plus »,* s'emporte M. Acuna en serrant et desserrant ses phalanges calleuses, qui portent encore la trace des récents travaux de remblai.

M. Acuna présente au visiteur les quelques succès dont sa communauté peut se targuer, comme le point d'eau public ou les gouttières décorées de fanions jaune et blanc qui drainent les rares eaux de pluie vers les citernes en plastique disposées devant chaque maison. Mais l'objectif d'une existence décente basée sur des services fiables demeure plus éloigné qu'il ne souhaiterait l'admettre. Aujourd'hui, sept ans après son installation sur cette dune, la seule électricité dont il dispose provient d'un raccordement clandestin. Sa maison n'a toujours pas l'eau courante, et la route est trop raide pour que les camions de livraison de la Sedapal puissent l'emprunter. *« Nous aimerions recevoir un titre de propriété. Il nous permettrait peut-être d'obtenir les services qui nous manquent »,* espère-t-il. Ce qu'il ignore, et que le Cofopri se garde bien de reconnaître, c'est qu'à lui seul un titre de propriété n'apporte aucune garantie en matière de développement.

Premier programme de logements sociaux de l'histoire de la ville

« Un coin de désert n'est pas une solution, mais un bout de papier non plus, fait observer M. Corzo. *Sans accès aux services publics, le titre de propriété ne fait que maintenir les habitants des quartiers informels dans la pauvreté. »* Le mois dernier, cet élu du conseil municipal de Lima a lancé le premier programme de logements sociaux de l'histoire de la capitale, pensé comme une solution de rechange à la politique d'accession à la petite propriété. L'expansion verticale dans des zones moins reculées de la ville constitue à ses yeux un meilleur choix pour les migrants qui s'entassent dans les faubourgs surpeuplés de la ville.

La maire de Lima, Mme Susana Villarán (gauche), s'est engagée à mettre un terme aux pratiques clientélistes héritées de l'ère Fujimori. Mais la transition ne se fait pas sans douleur. Outre qu'elle assèche une partie des ressources des plus modestes, elle suscite la rancœur des élus poursuivis pour corruption par le conseil municipal. Leur campagne pour destituer Mme Villarán a abouti à un référendum que la maire a remporté, avec une marge étroite de 3 %, le 17 mars dernier.

Avant de quitter Los Alamos, on tombe sur une famille venue de La Victoria, un quartier central de Lima qui abrite le florissant marché des grossistes du textile, Gamarra. Hormis Mme Ruiz et la fille de la spéculatrice, ce sont les seules personnes que l'on croise sur cette colline désolée au lendemain de la fête d'anniversaire. Ces gens sont venus inspecter une affaire à saisir dont ils ont entendu parler par un ami. *« Notre pays se développe rapidement, c'est donc une bonne idée d'acheter de la terre pour se faire un peu d'argent »,* explique le père, qui a travaillé à la capitale pendant presque cinquante ans. Pour fuir la chaleur suffocante, on se replie à l'ombre d'une maison désaffectée. *« Mais ce terrain-là est trop en hauteur, et son prix trop élevé,* maugrée le visiteur. *Il n'y a rien, ici. Je voulais ce lopin pour mon fils, qui n'a pas besoin de déménager tout de suite, mais combien de temps cela va-t-il prendre pour que la route et l'eau courante arrivent jusqu'ici ? »* Longtemps, serait-on tenté de lui répondre. A moins que son fils ne mette lui-même la main à la pâte. Ou que l'Etat se décide à intervenir.

ELIZABETH RUSH.

(3) Peter Schübeler, « Participation and partnership in urban infrastructure management », Banque mondiale et Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Washington, DC, 1996.

(4) Hernando de Soto, *Le Mystère du capital,* Flammarion, Paris, 2005.

(5) Antonio Stefano Caria, « Titulos sin desarrollo : los efectos de la titulación de tierras en los nuevos barrios de Lima », *Estudios Urbanos,* nº 4, Lima, 2007.

BRUCE CLARKE

Nels
les che

Son nom scandé sur les
Lutteur entêté autant que malici
de sa statue l'a toujours exaspé

UNE fois Nelson Mandela éteint, l'on sera en droit de déclarer la fin du XXe siècle. L'homme qui, aujourd'hui, se trouve au crépuscule de sa vie en aura été l'une des figures emblématiques. Exception faite de Fidel Castro, il est peut-être le dernier d'une lignée de grands hommes vouée à l'extinction, tant notre époque est pressée d'en finir une fois pour toutes avec les mythes.

Plus que le saint qu'il affirme volontiers ne jamais avoir été, Mandela aura en effet été un mythe vivant, avant, pendant et après sa longue incarcération. En lui, l'Afrique du Sud, cet accident géographique qui peine à se faire concept, aura trouvé son Idée. Et si elle n'est guère pressée de s'en séparer, c'est bel et bien parce que le mythe de la société sans mythes n'est pas sans danger pour sa nouvelle existence en tant que communauté de vie au lendemain de l'apartheid.

Mais s'il faut bel et bien accorder à Mandela le refus de sainteté qu'il ne cessait de proclamer, parfois non sans malice, force est de reconnaître par ailleurs qu'il fut loin de n'être qu'un homme banal. L'apartheid, n'ayant guère été une forme ordinaire de la domination coloniale ou de l'oppression raciale, suscita en retour l'apparition d'une classe de femmes et d'hommes peu ordinaires, sans peur, qui, au prix de sacrifices inouïs, en précipitèrent l'abolition. Si, de tous, Mandela devint le nom, c'est parce que, à chaque carrefour de sa vie, il sut emprunter, parfois sous la pression des circonstances et souvent volontairement, des chemins inattendus.

Au fond, sa vie se résume en quelques mots : un homme constamment aux aguets, sentinelle sur le départ, et dont les retours, tout aussi inattendus que miraculeux, n'auront que davantage encore contribué à sa mythologisation.

Au fondement du mythe ne se trouvent pas seulement le désir de sacré et la soif du secret. Il fleurit d'abord au voisinage de la mort, cette forme première du départ et de l'arrachement. Très tôt, Mandela en fit l'expérience, lorsque son père, Mphakanyiswa Gadla Mandela, expira presque sous ses yeux, la pipe aux lèvres, au milieu d'une toux irrépressible que même le tabac dont il était si friand ne parvint guère à adoucir. C'est alors que ce départ premier en précipita un autre. Accompagné de sa mère, le jeune Mandela quitta Qunu, le lieu de son enfance et des débuts de son adolescence, qu'il décrit avec une infinie tendresse dans son autobiographie. Il reviendra s'y établir au terme de ses longues années d'incarcération, après y avoir construit une maison, réplique en tous points de la dernière prison où il fut enfermé peu avant sa libération.

Refusant de se conformer aux usages, il partira une deuxième fois au sortir de l'adolescence. Prince fuyard, il tournera le dos à une carrière auprès du chef des Thembus, son clan d'origine. Il s'en ira à Johannesburg, ville minière alors en pleine expansion et haut lieu des contradictions sociales, culturelles et politiques engendrées par cet assemblage baroque de capitalisme et de racisme qui prendra en 1948 la forme et le nom d'apartheid. Appelé à devenir chef dans l'ordre de la coutume, Mandela se convertira au nationalisme comme d'autres à une religion, et la ville des mines d'or deviendra le théâtre principal de sa rencontre avec son destin.

Commence alors un très long et douloureux chemin de croix, fait de privations, d'arrestations à répétition, de harcèlements intempestifs, de multiples comparutions devant les tribunaux, de séjours réguliers dans les geôles avec leur chapelet de tortures et leurs rituels d'humiliations, de moments plus ou moins prolongés de vie clandestine, d'inversion des mondes diurne et nocturne, de déguisements plus ou moins spontanés, d'une vie familiale disloquée, de demeures désertées – l'homme en lutte, traqué, le fugitif constamment sur le départ, que seule guide désormais la conviction d'un jour prochain, celui du retour.

Mandela prit en effet d'énormes risques. Avec sa propre vie, qu'il vécut intensément, comme si tout était chaque fois à recommencer et comme si chaque fois était la dernière. Mais aussi avec celle de beaucoup d'autres, à commencer par sa famille, qui, conséquence inévitable, paya d'un prix inestimable le coût de ses engagements et de ses convictions. Elle le liait par là même à une dette insondable qu'il sut toujours ne jamais être à même de rembourser, ce qui ne fit qu'aggraver ses sentiments de culpabilité.

Il évita de justesse la peine capitale. C'était en 1964. Avec ses coaccusés, il s'était préparé à y être condamné. *« Nous avions envisagé cette éventualité,* affirme-t-il dans un entretien avec Ahmed Kathrada, longtemps après sa sortie de prison. *Si nous devions disparaître, autant le faire dans un nuage de gloire. Il nous plut de savoir que notre mise à mort représenterait notre dernière offrande à notre peuple et à notre organisation* (1). *»* Cette vision eucharistique était cependant exempte de tout désir de martyre. Et, contrairement à tous les autres, de Ruben Um Nyobè à Patrice Lumumba, en passant par Amilcar Cabral, Martin Luther King, voire Mohandas Karamchand Gandhi, il échappera à la faux.

C'est dans le bagne de Robben Island qu'il fera véritablement l'expérience de ce désir de vie, à la limite du travail forcé, de la mort et du bannissement. La prison deviendra le lieu d'une épreuve extrême, celle du confinement et du retour de l'homme à sa plus simple expression. Dans ce lieu de dénuement maximal, Mandela apprendra à habiter la cellule dans laquelle il passera plus d'une vingtaine d'années à la manière d'un vivant forcé d'épouser un cercueil (2).

Au cours de longues et atroces heures de solitude, poussé aux abords de la folie, il redécouvrira l'essentiel, celui qui gît dans le silence et dans le détail. Tout lui parlera de nouveau : une fourmi qui court on ne sait où ; la graine enfouie qui meurt, puis se relève, donnant l'illusion d'un jardin ; un bout de chose, n'importe laquelle ; le silence des mornes journées qui se ressemblent sans avoir l'air de passer ; le temps qui s'allonge interminablement ; la lenteur des jours et le froid des nuits ; la parole devenue si rare ; le monde à l'extérieur des murs dont on n'entend plus les murmures ; l'abîme que fut Robben Island, et les traces du pénitencier sur son visage désormais sculpté par la douleur, dans ses yeux flétris par la lumière du soleil se réfractant sur le quartz, dans ces larmes qui n'en sont point, la poussière sur ce visage transformé en spectre fantomatique et dans ses poumons, sur ses orteils, et par-dessus tout ce sourire joyeux et éclatant, cette position altière, droit, debout, le poing fermé, prêt à embrasser de nouveau le monde et à faire souffler la tempête.

Dépouillé de presque tout, il luttera pied à pied pour ne point céder le reste d'humanité que ses geôliers veulent à tout prix lui arracher et brandir comme l'ultime trophée. Réduit à vivre avec presque rien, il apprend à tout épargner, mais aussi à cultiver un profond détachement par rapport aux choses de la vie profane, les plaisirs de la sexualité y compris. Jusqu'au point où, prisonnier de fait, confiné entre deux murs et demi, il n'est cependant l'esclave de personne.

Homme d'os et de chair, Mandela aura donc vécu à proximité du désastre. Il aura pénétré dans la nuit de la vie, au plus près des ténèbres, en quête d'une idée, à savoir comment vivre libre de la race et de la domination du même nom. Ses choix l'auront conduit au bord du précipice. Il aura fasciné le monde parce qu'il sera revenu vivant du pays de l'ombre, force jaillissante au soir d'un siècle vieillissant et qui ne sait plus rêver.

Tout comme les mouvements ouvriers du XIXe siècle, ou encore les luttes des femmes, notre modernité aura été travaillée par le rêve d'abolition qu'auront porté auparavant les esclaves. C'est ce rêve que prolongeront, au début du XXe siècle, les combats pour la décolonisation. La praxis politique de Mandela s'inscrit dans cette histoire spécifique des grandes luttes africaines pour l'émancipation humaine.

Ces luttes ont revêtu, dès les origines, une dimension planétaire. Leur signification n'a jamais été uniquement locale. Elle a toujours été universelle. Même lorsqu'elles mobilisaient des acteurs locaux, dans un pays ou sur un territoire national bien circonscrit, elles étaient au point de départ de solidarités forgées sur une échelle planétaire et transnationale.

Ce sont des luttes qui, chaque fois, ont permis l'extension ou encore l'universalisation de droits qui, jusque-là, étaient restés l'apanage d'une race. C'est le triomphe du mouvement abolitionniste au cours du XIXe siècle qui met fin à la contradiction que représentent les démocraties esclavagistes modernes. Aux Etats-Unis, par exemple, l'affranchissement des gens d'origine africaine et les luttes pour les droits civiques ouvrent la voie à l'approfondissement de l'idée et de la pratique de l'égalité et de la citoyenneté.

On retrouve la même universalité dans le mouvement anticolonialiste. Que vise-t-il, en effet, sinon de rendre possible la manifestation d'un pouvoir propre de genèse – le pouvoir de se tenir debout par soi-même, de faire communauté, de s'autodéterminer ?

En devenant le symbole de la lutte globale contre l'apartheid, Mandela prolonge ces significations. Ici, l'objectif est de fonder une communauté au-delà de la race. Alors que le racisme est de retour sous des formes plus ou moins inattendues, le projet d'égalité universelle est plus que jamais au-devant de nous.

Il reste à dire un mot au sujet de l'Afrique du Sud que Mandela laissera derrière lui. Le passage d'une société de contrôle à une société de consommation représente sans doute l'une des transformations les plus décisives depuis sa libération et la fin de l'apartheid. Sous l'apartheid, le contrôle consistait à traquer et à restreindre la mobilité des Noirs. Il passait par la régulation des espaces dans lesquels ils étaient confinés, l'objectif étant d'extraire d'eux le plus de travail possible. C'est la raison pour laquelle des microenvironnements furent mis en place, qui fonctionnaient sur le mode tantôt des enclos, tantôt des réserves. Les contacts entre les individus étaient alors soit interdits, soit régis par des lois strictes, surtout lorsque ces individus appartenaient à des catégories raciales différentes. Le contrôle passait donc par la modulation de la brutalité le long de lignes raciales que le pouvoir voulait rigides.

Sous l'apartheid, la brutalité avait trois fonctions.

D'une part, elle visait à affaiblir les capacités des Noirs à assurer leur reproduction sociale. Ils n'étaient jamais en mesure de réunir les moyens indispensables à une vie digne de ce nom, qu'il s'agisse de l'accès à la nourriture, au logement, à l'éducation et à la santé ou, davantage encore, aux droits élémentaires de citoyenneté.

Cette brutalité avait d'autre part une dimension somatique. Elle visait à immobiliser les corps, à les paralyser, à les briser si nécessaire. Enfin, elle s'attaquait au système nerveux et tendait à assécher les capacités de ses victimes à créer leur propre monde de symboles. Leurs énergies étaient, la plupart du temps, détournées vers des tâches de survie. Ils étaient forcés à ne jamais vivre leur vie que sur le mode de la répétition. Tel était en effet le travail que le racisme était supposé accomplir.

Ces formes de violence et de brutalité ont fait l'objet d'une internalisation plus profonde qu'on ne veut bien l'admettre. Elles sont, depuis 1994, reproduites sur un mode moléculaire au niveau de l'existence commune et publique. Elles se manifestent à tous les niveaux des interactions sociales quotidiennes, qu'il s'agisse des sphères intimes de la vie, des structures du désir et de la sexualité ou, davantage encore, de l'irrépressible envie de consommation de toutes sortes de marchandises.

Ce désir effréné de consommation est pris pour l'essence et la substance de la démocratie et de la citoyenneté. Le passage d'une société de contrôle à une société de consommation a lieu dans un contexte marqué par diverses formes de privations pour la majorité des Noirs. Extrême opulence et extrême privation coexistent, et le fossé qui sépare ces deux états tend de plus en plus à être négocié par la violence et par diverses formes d'accaparement.

La démocratie post-Mandela est composée en majorité de Noirs sans travail, et d'autres inemployables, qui n'exercent de droit de propriété sur presque rien. L'histoire longue du pays est elle-même marquée par l'antagonisme entre deux principes, le gouvernement du peuple par le peuple et la loi des possédants.

* Professeur d'histoire et de science politique à l'université du Witwatersrand à Johannesburg. Auteur de *Critique de la raison nègre,* à paraître aux éditions La Découverte en octobre 2013.

son Mandela, mins inattendus

s cinq continents est synonyme de résistance, de libération, d'universalité. eux, Nelson Mandela a fêté ses 95 ans. L'idée même que l'on se prosterne au pied éré : mieux vaut aller de l'avant et poursuivre la tâche immense de l'émancipation.

Par Achille Mbembe *

Jusqu'à récemment, ces derniers étaient presque exclusivement blancs, et c'est ce qui donnait aux luttes une connotation raciale. Ce n'est plus entièrement le cas. La classe moyenne noire émergente, cependant, n'est pas en position de jouir en toute sécurité des droits de propriété récemment acquis. Elle n'est pas certaine que la maison achetée à crédit ne lui sera pas reprise demain, soit par la force, soit à la faveur de circonstances économiques défavorables. Ce sens de la précarité constitue l'une des marques de sa psychologie de classe.

Le vieux mouvement de libération, le Congrès national africain (African National Congress, ANC), est quant à lui pris dans les rets d'une mutation plus contradictoire encore. Le calcul fait par les classes au pouvoir et par les propriétaires du capital est que la pauvreté de masse et les taux élevés d'inégalité pourraient, sous certaines conditions, conduire à des troubles, à des grèves épisodiques et à de nombreux incidents violents. Mais il n'en résultera guère une contre-coalition capable de remettre fondamentalement en cause le compromis de 1994 qui transfère le pouvoir politique à l'ANC et consacre la suprématie économique et culturelle de la minorité blanche.

L'Afrique du Sud entre dans une nouvelle période de son histoire, au cours de laquelle les procédures d'accumulation ne s'opèrent plus par l'expropriation directe comme lors des guerres de dépossession du XIXe siècle. Elles passent désormais par la capture et l'appropriation privée des ressources publiques, par la modulation de la brutalité et par une relative instrumentalisation du désordre. La constitution d'une nouvelle classe dirigeante multiraciale se fait donc par une synthèse hybride des modèles russe, chinois et africain postcolonial.

Entre-temps, l'espace public se rebalkanise progressivement. La géographie démographique du pays se fragmente. Abandonnant l'hinterland, de nombreux Blancs s'agglutinent sur les côtes, notamment dans la province du Cap-Ouest. Ils ont peur du processus rampant d'« africanisation » du pays et rêvent de reconstruire ici les piliers d'une république blanche débarrassée des oripeaux de l'apartheid, mais vouée à la protection des privilèges d'autrefois.

Le paradoxal attachement aux cadres psychiques de l'époque de la ségrégation raciale constitue une réponse partielle au processus de transformation du pays en une nation de citoyens armés, une sorte de nation-garnison dotée d'une police profondément corrompue et militarisée. Les nantis y bénéficient d'un semblant de protection acheté auprès de milliers de sociétés de sécurité privées et de sociétés de gardiennage détenues en partie par les barons au pouvoir et leurs affidés (3).

Ce nouveau régime de contrôle par la marchandise se consolide sur fond d'une redistribution drastique des ressources de la violence. Or une société armée est tout sauf une société civile. Elle est encore moins une véritable communauté. Elle est un conglomérat d'individus atomisés, isolés face au pouvoir, séparés par la peur et la suspicion, incapables de faire masse, mais prompts à se placer sous la férule d'une milice ou d'un démagogue plutôt que de bâtir des organisations disciplinées indispensables au fonctionnement d'une société démocratique.

Pour le reste, de la vie comme de la pratique de Mandela, deux leçons méritent d'être retenues. La première est qu'il n'y a qu'un seul monde, du moins présentement, et ce monde est tout ce qui est. Ce qui, par conséquent, nous est commun est le sentiment ou encore le désir d'être des êtres humains à part entière. Ce désir de plénitude en humanité est quelque chose que nous partageons tous.

Pour construire ce monde qui nous est commun, il faudra restituer à celles et à ceux qui ont subi un processus d'abstraction et de chosification dans l'histoire la part d'humanité qui leur a été volée. Il n'y aura guère de conscience d'un monde commun tant que celles et ceux qui ont été plongés dans une situation d'extrême dénuement n'auront pas échappé aux conditions qui les confinent dans la nuit de l'infravie. Dans la pensée de Mandela, réconciliation et réparation sont au cœur de la possibilité même de la construction d'une conscience commune du monde, c'est-à-dire de l'accomplissement d'une justice universelle. A partir de son expérience carcérale, il parvient à la conclusion selon laquelle il y a une part d'humanité intrinsèque dont est dépositaire chaque personne humaine. Cette part irréductible appartient à chacun de nous. Elle fait que, objectivement, nous sommes à la fois distincts les uns des autres et semblables. L'éthique de la réconciliation et de la réparation implique par conséquent la reconnaissance de ce que l'on pourrait appeler la part d'autrui, qui n'est pas la mienne, et dont je suis pourtant le garant, que je le veuille ou non. Cette part d'autrui, je ne saurais me l'accaparer sans conséquences pour l'idée de soi, de la justice, du droit, voire de l'humanité entière, ou encore pour le projet de l'universel, si telle est effectivement la destination finale.

Dans ces conditions, il est vain d'ériger des frontières, de construire des murs et des enclos, de diviser, classifier, hiérarchiser, de chercher à retrancher de l'humanité celles et ceux que l'on aura rabaissés, que l'on méprise, qui ne nous ressemblent pas, ou avec lesquels nous pensons que nous ne nous entendrons jamais. Il n'y a qu'un seul monde, et nous en sommes tous les cohéritiers, même si les manières de l'habiter ne sont pas les mêmes – d'où justement la réelle pluralité des cultures et des façons de vivre. Le dire ne signifie en rien occulter la brutalité et le cynisme qui caractérisent encore la rencontre des peuples et des nations. C'est simplement rappeler une donnée immédiate, inexorable, dont l'origine se situe sans doute au début des temps modernes : l'irréversible processus d'emmêlement et d'entrelacement des cultures, des peuples et des nations.

Souvent, le désir de différence émerge précisément là où l'on vit le plus intensément une expérience d'exclusion. La proclamation de la différence est alors le langage renversé du désir de reconnaissance et d'inclusion. Pour ceux qui ont subi la domination coloniale ou pour ceux dont la part d'humanité a été volée à un moment donné de l'histoire, le recouvrement de cette part d'humanité passe souvent par la proclamation de la différence. Mais, comme on le voit dans une partie de la critique africaine moderne, celle-ci n'est qu'un moment d'un projet plus large : le projet d'un monde qui vient, d'un monde en avant de nous, dont la destination est universelle ; un monde débarrassé du fardeau de la race, et du ressentiment et du désir de vengeance qu'appelle toute situation de racisme.

(1) Nelson Mandela, *Conversations avec moi-même,* Seuil, coll. « Points », Paris, 2011.

(2) *Cf.* Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté,* Le Livre de poche, Paris, 1996.

(3) Lire Sabine Cessou, « Trois émeutes par jour en Afrique du Sud », *Le Monde diplomatique,* mars 2013.

Plasticien anglais d'origine sud-africaine, Bruce Clarke travaille à mille lieues du cynisme et des diktats de l'art conceptuel. Ancien militant antiapartheid, il traite dans ses œuvres de l'histoire contemporaine, de l'écriture et de la transmission de la mémoire. Exposition à la Janus Gallery, Montreux (Suisse), jusqu'au 31 août 2013.

A BORD DU PHELOPHEPA

Ce train des miracles qui soigne les Sud-Africains

Le système de santé sud-africain, défaillant, pâtit d'une fuite des cerveaux massive. Depuis près de vingt ans, un convoi de dix-huit voitures abritant diverses spécialités médicales sillonne le pays pour dispenser les soins de base à ses habitants.

AGENCE VU

ROGER BALLEN. – Clanwilliam, province du Cap-Ouest (Afrique du Sud), 1984

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL GUILLAUME PITRON *

PRENDRE la route plein ouest depuis Johannesburg vers la ville de Kathu revient à effectuer un voyage dans le temps. Les autoroutes laissent progressivement place à des chaussées vétustes bordées de veld (1). La voie se détériore encore passé la frontière invisible du Cap-Nord, la plus vaste et la moins habitée des provinces d'Afrique du Sud. Encore cinq cents kilomètres sur des lambeaux d'asphalte au milieu de paysages d'épineux, et presque aucun signe de vie. Puis Kathu, bourgade de dix mille habitants endormie sur les contreforts d'un chapelet de montagnes aux teintes mauves. De part et d'autre de la rue principale, un centre commercial, des échoppes de spiritueux et de luxueux *lodges* aux bars desquels, le soir, des jeunes filles accablées d'ennui sirotent des vodkas-fraise.

Plus vaste que l'Allemagne, le Cap-Nord, avec son million d'habitants, est *« aussi désertique que déserté »,* dit-on ici. Pourtant, par une radieuse matinée de juin, une locomotive tractant dix-huit voitures, avec à leur bord des équipements médicaux ultramodernes, glisse sur le réseau ferré desservant ces confins du désert du Kalahari. Puis elle s'immobilise, au beau milieu des steppes, en station de Wincanton. Des affiches annonçant le passage du convoi ont été placardées dans toute la région, et les radios locales ont relayé la nouvelle. *« Cela faisait deux ans que j'attendais ce moment ! »,* s'enthousiasme une habitante. Le Phelophepa est arrivé.

La notoriété du Phelophepa – « bonne santé » en dialectes tswana et sotho – s'explique par les difficultés de l'Etat sud-africain à fournir à ses cinquante millions de citoyens les services médicaux de base. *« Nos hôpitaux devraient plutôt se trouver dans des bâtiments en dur,* regrette Mme Lynette Coetzee, directrice du programme à la fondation du groupe ferroviaire public sud-africain Transnet, qui gère et finance en grande partie ce train-hôpital. *Si notre travail connaît un tel succès, c'est parce que quelque chose a mal tourné depuis la fin de l'apartheid. »*

Au sortir de plus de quatre décennies de politiques de « développement séparé », la jeune nation arc-en-ciel a hérité d'un système de santé de renommée mondiale, mais circonscrit aux zones géographiques à dominante blanche. Pour corriger ces déséquilibres, M. Nelson Mandela et ses successeurs ont mené une ambitieuse politique de développement des infrastructures publiques. Outre les réseaux de distribution d'eau et d'électricité, la construction et la rénovation de mille six cents hôpitaux *« ont permis une répartition plus équitable de l'accès aux soins »,* dit Alex Van den Heever, professeur d'administration publique à l'université du Witwatersrand.

Mais, dans le même temps, *« la qualité générale des services de santé s'est considérablement détériorée ».* En cause : un plan de départs volontaires de médecins et de fonctionnaires, en grande majorité blancs, lancé par le gouvernement en 1997 afin de rééquilibrer la présence des Blancs et des Noirs dans les hôpitaux publics. *« De nombreux professionnels sont partis dans le privé et, d'un seul coup, la mémoire du système s'est évaporée »,* explique Van den Heever. Pour les remplacer, le Congrès national africain (African National Congress, ANC, le parti gouvernemental) a procédé à des nominations très politiques. *« Le secteur de la santé est devenu l'otage des jeux de pouvoir dans les baronnies locales du parti. Clientélisme et corruption ont achevé de mettre le système à genoux. »* Et rendu le Phelophepa d'autant plus indispensable.

« Depuis 1994, nous dispensons chaque année des soins de première nécessité à quarante-six mille Sud-Africains, indique M. Onke Mazibuko. *A Wincanton, notre objectif est de soigner mille deux cent cinquante personnes d'ici à la fin de la semaine. Les règles de vie sont strictes : lever à 6 heures, douche de trois minutes, puis huit heures de travail, jusqu'au dernier patient. »* Costume cintré, nœud papillon coloré et chaussures impeccablement cirées, ce psychologue d'une trentaine d'années dirige le Phelophepa depuis deux ans. Il parcourt chaque année quinze mille kilomètres à la rencontre des déshérités de l'Afrique du Sud. A ses côtés, dix-neuf médecins itinérants encadrent une rotation hebdomadaire de quarante stagiaires venus des meilleures universités de médecine du pays pour valider leur cursus. *« C'est leur baptême du feu »,* glisse M. Mazibuko.

Le lendemain de l'arrivée du Phelophepa, la gare fantôme de Wincanton s'est métamorphosée en l'un des sites les plus animés de la province. Hommes et femmes, Noirs et métis, enfants et personnes âgées : une foule bigarrée défile devant le personnel médical en blouse blanche. Les sourires sont édentés, les orbites dépourvues d'yeux, les membres abîmés par une plaie mal soignée… Et pour cause : *« Le premier hôpital se trouve dans la ville de Kuruman, à cinquante kilomètres. Je n'ai aucun moyen d'y aller »,* explique M. Peter Thonas, venu avec son neveu de 7 ans qui souffre d'une rage de dents. Et puis, *« les docteurs sont trop chers »,* renchérit M. Julius Tood, un jeune homme qui a fait le voyage en auto-stop depuis un township alentour. *« Les gens souffrent, ici. Notre condition est comme toute cette nature qui nous entoure : immuable. »*

La proximité et la quasi-gratuité des soins offerts à bord du Phelophepa ont transformé Wincanton en cour des miracles. Devant la voiture numéro 11, dévolue à la médecine générale, on dépiste un cas de diabète et on mesure la tension artérielle. Une fois leurs besoins déterminés, les patients sont redirigés vers des voitures spécialisées. Les numéros 14 et 15 hébergent la clinique ophtalmologique : sur fond de musique pop diffusée par des haut-parleurs, on patiente le temps qu'un stagiaire confectionne une paire de lunettes pour la modique somme de 30 rands (2). Pour de nombreux Sud-Africains, c'est une première : *« J'ai vu des gens de 80 ans qui n'avaient jamais fait d'examen oculaire de leur vie »,* raconte Mme Liesbeth Mpharalala, responsable du service.

Clinique psychologique en voiture 10

Dans la clinique dentaire, voiture 12, une dizaine de petites mains insensibles au crissement des fraises s'affairent autour de leurs patients. *« La plupart des nécessiteux n'ont tout simplement pas d'éducation dentaire. Ils ne savent pas comment prendre soin d'eux »,* déclare M. Muhammad Garu, étudiant en dentisterie à Johannesburg. Dans son bureau exigu de la clinique psychologique, voiture 10, Mme Lynette Flusk évoque les maladies de l'âme que lui confient ses visiteurs : chômage, traumatisme après un viol, pauvreté… *« L'estime de soi n'est pas très forte ici. Ne vous fiez pas aux paysages : les horizons sont limités. »*

Une fois les soins prodigués, Mme Elizabeth Mpya et ses assistantes prennent le relais. Leur voiture, la numéro 16, est dévolue à la pharmacie. Contre une poignée de rands, ce petit bout de femme fournit anti-inflammatoires et antibiotiques. Et, dans la voiture 13, estampillée « management », M. Mazibuko rédige une synthèse de l'ensemble de ces activités à l'attention de la Phelophepa Transnet Foundation. *« Les besoins sont énormes. Or nous ne repasserons pas par Wincanton avant au moins deux ans »,* déplore-t-il. D'ici là, les habitants peuvent se faire soigner à l'hôpital de Kuruman ; *« mais c'est un désastre,* assure une femme. *J'ai failli mourir lors de mon accouchement ».* Autre option : gagner le dispensaire de Mme Marinda Theron, à Deben. *« Les docteurs manquent et les ambulances prennent leur temps »,* lance cette infirmière afrikaner endurcie par quatorze années de service dans ce township de six mille résidents. *« Et Placido Domingo ne nous désencombre pas ! Même lui nous confie des patients… »*

A Deben, on surnomme M. Domingo « The Witch » (« le sorcier »). On le trouve après avoir tournicoté dans un dédale de ruelles bordées de cabanes en tôle. Sa maison aux murs de brique tranche, par son standing, avec le reste du township. Discrètement garées sous un auvent, deux Mercedes C 230. Dans le salon, un mobilier raffiné et des enceintes stéréo. Notre hôte ne dévoile que son nom de scène, emprunté au célèbre ténor espagnol, et parle volontiers de son amour pour les musiques traditionnelles tswanas. *« D'ailleurs, j'enregistre mon second disque à Kimberley la semaine prochaine ! »,* jubile-t-il. Mais, à Deben, M. Domingo est surtout reconnu pour d'autres talents : *« J'explique les problèmes de santé par de possibles malédictions. On maudit beaucoup chez nous ! »*

Pour soigner ses malades, M. Domingo revêt un tissu bariolé et des colliers de coquillages, jette dix-sept os d'agneau au sol, interprète leur disposition, puis invoque l'aide des esprits avant de prodiguer des traitements à base de fleur de lotus et de poudres d'écorce. Quatre-vingts pour cent des Sud-Africains consultent régulièrement les deux cent mille chamanes, ou *sangomas,* recensés dans le pays. Il n'empêche : au passage du Phelophepa, *« les résidents de Deben accourent ! »,* assure M. Domingo. *« Médecines traditionnelle et occidentale se complètent »,* estime-t-il. Signe d'orgueil ou de bonne santé, lui-même ne se joindra pas à eux.

Cela n'empêche pas M. Mazibuko d'être satisfait du travail accompli : *« Nous avons traité cent trente-cinq patients lundi et le double le lendemain. »* La fréquentation n'était pourtant pas garantie : *« Les fonctionnaires locaux sont en grève, et la municipalité n'a mis aucun transport public à disposition des habitants pour les acheminer jusqu'à nous. Même l'eau promise n'a jamais été livrée. »*

Plus de deux décennies après la fin de l'apartheid, la débâcle des services publics affecte cruellement le niveau de santé des Sud-Africains : espérance de vie de seulement 53,4 ans, 17,8 % de la population adulte séropositive ou atteinte du sida, 123e rang sur 187 Etats quant à l'indice de développement humain… Et, face à ces immenses défis, le pays ne peut compter que sur un seul médecin pour 4 219 habitants, soit l'un des ratios les plus faibles de la planète. *« Beaucoup quittent le pays pour de meilleures conditions de travail »,* dit M. Mike Waters, spécialiste des questions de santé au parti d'opposition Alliance démocratique. Particulièrement touchée, la province du Cap-Nord, dont le gouvernement local vante pourtant la vision d'un *« service de santé d'excellence pour tous »,* ne parvient pas à pourvoir 57 % de ses postes pour les médecins et 34 % pour les infirmières (3).

« Dans ma ville, le gouvernement a construit un hôpital, et vous ne trouvez pas un seul médecin à l'intérieur », dit en écho Mme Isabelle Roberts, une métisse venue de Dingleton, à une soixantaine de kilomètres, pour se faire soigner à bord du Phelophepa. Avec son budget annuel de 25 millions de rands, le train-hôpital a, depuis 1994, permis de soigner près de six millions de Sud-Africains et sensibilisé plus de vingt mille futurs médecins au défi que représentent les déserts médicaux dans un pays plus vaste que la France, l'Italie et l'Allemagne réunies. *« Je dis à mes étudiants : "Essayez de retourner dans le train après l'obtention de votre diplôme",* explique Mme Coetzee. *Et beaucoup le font. »*

Le Phelophepa emploie également du personnel non médical : salariés à plein temps ou intérimaires recrutés dans les gares, quatre-vingts personnes œuvrent à l'intendance. Pendant que les médecins pansent les plaies de leurs compatriotes, on stocke le matériel dans le premier wagon, on lave le linge dans le deuxième et on prépare la cuisine dans le troisième, avant de la servir dans la cafétéria, en voiture 4. A l'autre extrémité de la rame, en voiture 17, deux gardes de sécurité se meurent d'ennui devant leurs écrans de contrôle. *« Ce train, c'est un peu comme un sous-marin*, s'amuse M. Saazi Guza, le responsable de la clinique dentaire. *Nous partageons des choses très personnelles. Les gens autour de vous finissent par faire partie de votre famille. »*

« Ici, vous êtes loin de votre zone de confort »

Pas sûr que M. Colin Boucher, le responsable de la logistique, embarqué dans le Phelophepa depuis dix-huit ans, partage cette opinion. Sa famille de sang, il avoue lui avoir *« fait des injustices en restant dans ce train. J'ai encore douze bonnes années devant moi ici, et, pour être franc, je ne suis pas certain de tenir ! ».* Mme Flusk, la responsable de la clinique psychologique, renchérit : *« Ici, vous êtes loin de votre zone de confort ; les patients sont difficiles ; vous avez du mal à tenir loin des vôtres. »* Puis : *« Ce train, il peut vous faire ou vous défaire. »*

Dimanche, jour de relâche. De la fenêtre d'une chambre s'échappe un air d'opéra, tandis que M. Mazibuko, ensommeillé après une trop courte nuit, déambule en tongs le long des voies, le regard égaré dans le Kalahari. *« Vous ne pouvez même pas imaginer tout ce que nous avons vécu à bord de ce train ! »,* s'exclame-t-il. Derrière l'apparente routine du quotidien, il aime à rappeler la diversité des expériences : *« Où que je me trouve, il me suffit de jeter un coup d'œil par mes fenêtres pour assister à la même scène : une vieille dame venue se faire examiner la vue, un homme vacillant sur sa canne, un enfant qui court... Chaque semaine, je vais revoir ces mêmes scènes ; et pourtant elles se déroulent toutes dans un lieu différent. »* Lesquelles garde-t-il en mémoire ? Ses yeux s'illuminent : *« Un arrêt à Mossel Bay, dans le sud du pays, avec vue sur l'océan. Ou encore une escale dans la bourgade de Mooketsi, dans la province du Limpopo, lovée sur les contreforts des montagnes du Hanglipberge. »*

Quelques voitures plus loin, Mme Mpya, la responsable de la pharmacie, scrute elle aussi le veld caressé par les rayons du soleil déclinant. *« Je suis optimiste ! Demain, nous repasserons par Wincanton, et il y aura un hôpital performant à quelques kilomètres,* se prend-elle à espérer. *Ce jour-là, nous ne servirons plus à rien… Je ne voudrais pas mourir sans avoir vu cela. »*

* Journaliste.

(1) Le veld (« les champs » en afrikaner) est la campagne sud-africaine.

(2) 1 rand = 0,1 euro.

(3) Lire Karl Blanchet et Regina Keith, « L'Afrique tente de retenir ses médecins », *Le Monde diplomatique,* décembre 2006.

Une expérience qui dure depuis trente-cinq ans

Marinaleda, phalanstère andalou dans une Espagne en crise

Avec ses camarades du Syndicat andalou des travailleurs, M. Juan Manuel Sánchez Gordillo a mené plusieurs actions de réquisition de nourriture dans les supermarchés en faveur des victimes de la crise. Ces coups d'éclat ont suscité un regain d'intérêt pour Marinaleda, la commune dont il est le maire. Ici, on ne fait rien comme ailleurs. Et cela semble marcher…

Par notre envoyé spécial
Gilbert Haffner *

Marinaleda, commune espagnole de vingt-cinq kilomètres carrés, deux mille huit cents habitants, dans la province de Séville, est entouré d'immenses propriétés appartenant pour la plupart à de riches propriétaires terriens. *« Los terratenientes »,* l'aristocratie seigneuriale séculaire, exploitent des milliers d'hectares et des dizaines de milliers d'ouvriers agricoles, *peones* ou *jornaleros* (journaliers). C'est le royaume du travail précaire (1).

Mais Marinaleda est connu en Espagne, et même en Europe, pour d'autres raisons. Ce village, sous l'impulsion de son maire, M. Juan Manuel Sánchez Gordillo, toujours réélu depuis trente-quatre ans, a développé un dispositif politique, économique et social original. L'écusson de la ville clame ses ambitions : « Une utopie vers la paix ». Certains le qualifient de modèle anticapitaliste ; d'autres le dénoncent comme une tromperie ou une farce. Alors, vérité ou mensonge ? Utopie ou réalité ? Système anticrise ou simple retardateur des effets de la crise ?

Avant de répondre, tentons d'imaginer cette région d'Andalousie dans les années 1970, sans infrastructures administratives, économiques ou sociales. C'est le Mezzogiorno espagnol ; un Carlo Levi national aurait pu écrire *Le Christ s'est arrêté à Marinaleda* (2). En 1979, aucune rue n'était goudronnée ; l'habitat était misérable, à l'image des habitants ; la médecine de proximité, insuffisante. Point de mairie fonctionnelle, une école réduite à sa plus simple expression ; pas de collège (3).

Des logements autoconstruits à 15 euros par mois

Tout commence en 1977, avec la création du Syndicat des ouvriers de la terre (Sindicato de obreros del campo, SOC). Les habitants y adhèrent en masse. Un an plus tard, c'est la première occupation d'une grande propriété, la *finca* de Bocatinaja, d'où les syndicalistes seront expulsés. Puis l'élection d'un nouveau maire, le plus jeune de toute l'Espagne : M. Sánchez Gordillo, professeur d'histoire. Ses principes ? Lutter contre la misère, et donc contre ceux qui la génèrent : le système économique dominant et les propriétaires terriens toujours, les pouvoirs publics parfois. Il faut de la terre pour cultiver – de la terre qui soit propriété de la collectivité, et non d'un seigneur ; de la terre pour procurer du travail dans cette région essentiellement agricole.

Alors commence la longue route vers l'appropriation publique des terres privées, avec grèves de la faim, occupations suivies d'expulsions manu militari par la Guardia Civil. Enfin, en 1991, la Junta de Andalucía, le gouvernement de la communauté autonome d'Andalousie, procède à l'expropriation de mille deux cents hectares de la *finca* del Humoso, propriété du duc del Infantado (4), et met les terres à disposition de la municipalité de Marinaleda.

Ainsi se concrétise le vieux rêve de « la terre à celui qui la travaille ». En même temps prend fin le chômage endémique, tandis que l'émigration peut se tarir. La plantation d'oliviers, la culture de piments, d'artichauts et de fèves démarrent. Pour subvenir aux besoins de la population, ces productions seront industrialisées, à partir de 1999, à travers une conserverie – coopérative, bien entendu. Chaque travailleur reçoit un salaire identique, quels que soient son poste et ses responsabilités : aujourd'hui, 47 euros par jour, six jours sur sept, soit 1 128 euros par mois à plein temps (le salaire minimum interprofessionnel s'élève à 645 euros).

Pour que le droit au logement que garantit la Constitution espagnole ne reste pas lettre morte, un programme est lancé dans ce domaine, avec pour règle l'autoconstruction. Chacun participe selon ses compétences. La mairie offre le terrain et rémunère l'architecte ; les matériaux sont fournis conjointement par la municipalité, qui peut utiliser les fonds publics du plan d'emploi rural (PER) (5), et par la Junta de Andalucía. L'attribution se fait lors d'une assemblée publique qui réunit tous les citoyens. Actuellement, on compte plus de trois cent cinquante maisons ainsi construites, d'une surface utile de quatre-vingt-dix mètres carrés, avec cent mètres carrés de patio pour permettre un agrandissement futur. Le loyer s'élève à 15 euros par mois, alors qu'il faudrait en débourser 300 au prix du marché. Le logement ne peut être vendu, mais il est cessible aux enfants.

Cette base idéologique a produit une solidarité particulière. Alberto, 24 ans, a reçu cet esprit en héritage de ses parents, qui ont participé à tous les combats. Il sait d'autre part le prix de l'effort, lui qui a commencé à travailler à 14 ans. Nombre de travaux d'intérêt général sont assurés gratuitement par les habitants – jusqu'à quatre cents personnes, selon les dires de Mme Gloria Prieto, conseillère à l'action sociale et ouvrière agricole.

Les réalisations sont impressionnantes eu égard à la taille de la commune. Côté infrastructures : l'hôtel de ville, le collège, le pavillon des sports, le gymnase, la maison de la culture, deux foyers pour les anciens, un stade. Côté social et loisirs : une garderie (coût mensuel : 12 euros par mois et par enfant, repas compris), une cantine scolaire (20 euros par mois), une piscine (1 euro par mois), un atelier pour l'emploi (6), deux parcs naturels, un parc pour enfants, une promenade ombragée, un service municipal d'aide à domicile, et l'organisation de fêtes et d'événements culturels tout au long de l'année.

Pour parvenir à ce résultat, la municipalité a utilisé à la fois des subventions de l'Etat et de la communauté autonome, ainsi que des impôts locaux, et elle n'a pas hésité à s'endetter, à hauteur de 77 000 euros en 2012. Sans de tels choix, un ménage avec trois enfants devrait débourser au moins 800 euros mensuels supplémentaires pour subvenir à ses besoins.

Le système a ses détracteurs, voire ses ennemis. Selon eux, le maire perçoit un salaire bien supérieur à celui de ses administrés ; certains parlent de 4 000 euros par mois, ce qui représente le salaire et les indemnités de son mandat de député andalou, aucun édile de Marinaleda ne percevant la moindre rétribution pour ses activités municipales (7). L'opposition dénonce l'utilisation de subventions à des fins de propagande électorale, et surtout d'animation d'un *« parc à thèmes communiste »* au sein de la société capitaliste. D'autres ironisent : *« Marinaleda, sans l'argent des autres, serait l'utopie du chômage, du manque d'initiative et de la pauvreté. Il s'y passerait ce qui s'est passé à Cuba quand les Russes ont décidé que ça suffisait »,* lit-on sur le site participatif 4UPRESS (For You Press).

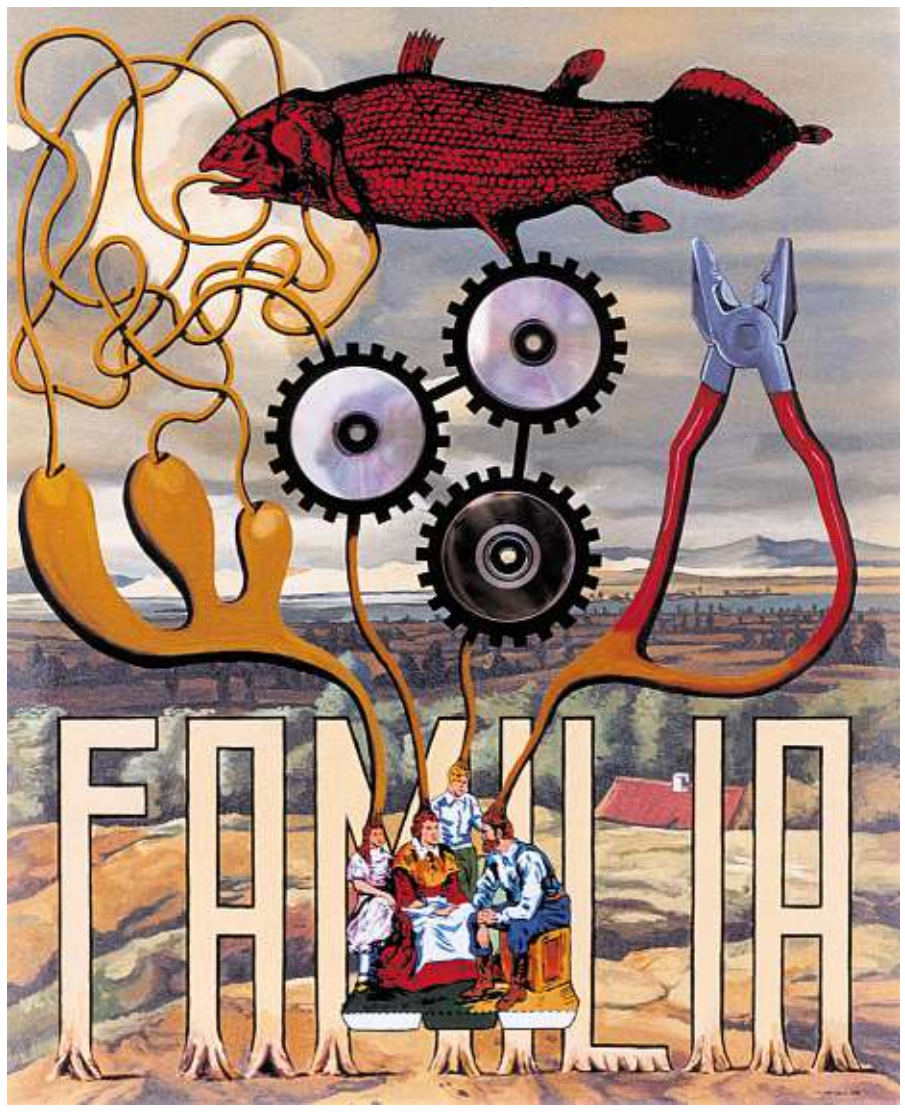

OSCAR SECO. – « Utopia 8 », 1998

« Moins d'angoisse que dans le reste de la région »

Pour une habitante, qui a souhaité conserver l'anonymat de peur de « représailles », le maire est un dictateur qui a divisé le village en deux clans, le sien bénéficiant de privilèges, l'autre totalement marginalisé et vivant dans la peur – même si elle reconnaît que ceux qui n'avaient rien autrefois disposent désormais des moyens de vivre plus dignement. Les deux élus du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), MM. Mariano Pradas et Hipolito Aires, dans l'opposition, dénoncent le manque de diversité industrielle, qu'ils attribuent à la soif de pouvoir absolu de M. Sánchez Gordillo. Plusieurs opposants minoritaires (la liste du maire a obtenu 73 % des voix, avec 11 % d'abstentions, aux élections de mai 2011) ne croient pas aux vertus de la démocratie participative façon Marinaleda. Ils critiquent jusqu'aux logements à coût réduit, car *« ces gens-là ne seront jamais propriétaires, ce qui permet au maire de les tenir à sa merci ».*

Le ressentiment est profond. En cause, le chômage, qui, selon certains, toucherait cinq cent vingt-cinq personnes. Le chiffre officiel est de cent cinquante en mars 2013, soit 13 % de la population active, contre 35 % dans l'ensemble de la province. Ne sont pas pris en compte les trois cent dix-sept « travailleurs éventuels agricoles subventionnés » (TEAS), qui reçoivent 420 euros par mois pendant six mois à condition d'avoir travaillé entre vingt et soixante jours dans l'année. Ici, on vit chichement, comme en témoigne cette jeune femme, Ana : heureuse de son logement à 15 euros par mois, elle se satisfait d'un salaire de 900 euros, qui lui permet d'épargner.

Les *« a favor »* (« favorables »), eux, ne tarissent pas d'éloges, tant sur le maire que sur le dispositif mis en place. Devant une bière ou un vin blanc de Montilla, les anciens du foyer des retraités racontent leurs souvenirs (la misère, la récolte des betteraves, les travaux les plus durs, l'émigration pour subsister, la précarité perpétuelle) pour mieux souligner le bien-être apporté par ce magistrat atypique. De son côté, Conchi, commerçante, non militante, née ici, se félicite de la quasi-absence d'impôts pour le commerce, de la vraie démocratie instituée par le maire, et surtout du changement profond de la condition féminine : *« Ici, les femmes ont droit à la parole, elles participent aux décisions au même titre que les hommes. »*

La propriété collective du logement, en lieu et place de la sacro-sainte propriété individuelle, représente évidemment un gros atout en plein effondrement de l'immobilier. Mais, pour autant, l'organisation de Marinaleda n'est pas un bouclier contre la crise. La production agricole et industrielle, qui donnait du travail il y a quelques années, s'est ralentie. Selon Mme Dolores Tejada, conseillère au travail et ouvrière à la conserverie, il faut produire plus, différemment, en développant l'agriculture biologique, et trouver de nouveaux débouchés commerciaux, sans entrer dans le système infernal de la grande distribution mais en sollicitant plutôt les circuits alternatifs.

Les subventions annuelles nationales ou régionales sont passées à la moulinette des *recortes* (coupes budgétaires) décidées par le gouvernement du Parti populaire, obéissant à la « troïka » (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international). En 2012, les subventions ont été réduites de près de 40 %. De nombreux travaux promis par la mairie ont été suspendus : la résidence pour personnes âgées, l'hôtel, la piscine couverte, une nouvelle conserverie, un nouvel atelier pour l'emploi, l'investissement dans les énergies renouvelables, un centre de santé, un canal, une route de déviation. *« Malgré la crise,* affirme Alberto, *ici, il y a moins d'angoisse que dans le reste de l'Andalousie. »* Et l'équipe municipale cherche d'autres solutions. Le phalanstère andalou continue.

* Journaliste.

(1) Lire François de Ravignan, « L'espoir déçu des paysans andalous », *Le Monde diplomatique,* mai 1988.

(2) Référence au roman de l'Italien Carlo Levi *Le Christ s'est arrêté à Eboli* (1945).

(3) Source : www.marinaleda.com

(4) Propriétaire d'un ensemble de dix-sept mille hectares.

(5) Le plan d'emploi rural (PER) institué par M. Felipe González en 1984 pour réduire la misère rurale attribue des dotations aux municipalités pour procéder à des travaux, et donc donner un peu de travail aux chômeurs.

(6) Ces ateliers sont ouverts aux personnes de plus de 25 ans qui réalisent des travaux d'utilité publique ou d'intérêt social tout en recevant un salaire et une qualification. Ils existent dans toutes les communautés autonomes.

(7) Décision enregistrée devant huissier le 8 août 2012.

Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY
IMPRIM'VERT
OJD PRESSE PAYANTE 2009
Commission paritaire des journaux et publications : nº 0514 I 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE
A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

DU « NETTOYAGE ETHNIQUE »

Recensement hautement

Dans les Balkans, compter les habitants d'un pays n'a rien d'une banale opération statistique. Puisque dénombrer les populations revient à mesurer des rapports de forces, les recensements sont au cœur de tous les conflits politiques. Leur conduite comme leurs résultats laissent transparaître une radiographie des identités, des antagonismes, mais aussi des espoirs d'une région convalescente.

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS *

1. Le Kosovo a déclaré son indépendance en 2008, mais il n'a pas été admis à l'Organisation des Nations unies.

PAYS ISSUS DE LA DISLOCATION DE L'EX-FÉDÉRATION YOUGOSLAVE

LE JOURNALISTE Boris Dezulovic rapporte une blague qui court en Bosnie-Herzégovine. Le petit Ivica a eu vingt sur vingt en géographie. La maîtresse a demandé si quelqu'un connaissait le nombre d'habitants du pays. Silence de plomb dans la salle de classe. Seul Ivica agite la main avec impatience : *« Moi je sais, moi je sais ! – Combien ?,* demande la maîtresse. *– Je ne sais pas*, répond l'élève, guilleret. *– Bravo,* s'exclame l'institutrice, *c'est la bonne réponse ! Comment le savais-tu ? »*

A l'initiative de l'Union européenne, une campagne de recensement a été lancée à l'automne 2011 dans les Balkans *(lire l'encadré)*. Mais les opérations ont été interrompues en Macédoine, reportées en Bosnie. Et, là où elles ont été menées à leur terme, les résultats font l'objet de vives contestations.

En Bosnie-Herzégovine, le premier comptage de la population depuis la guerre (1992-1995) devrait finalement avoir lieu avec deux ans de retard, à l'automne prochain. Las, l'organisation, menée en étroit partenariat avec l'agence européenne Eurostat, essuie déjà des critiques venues de toutes parts. *« Tout est politisé »,* s'indigne M. Dennis Gratz, président du parti d'orientation libérale et « citoyenne » Nasa Stranka. *« On veut forcer les citoyens de Bosnie-Herzégovine à déclarer à tout prix une appartenance ethnique. De telles pressions n'existent nulle part en Europe et cela reflète parfaitement l'absurdité du système bosnien. »*

Dénombrer les habitants d'un pays, c'est en effet fixer les rapports de forces sur le terrain : il s'agit de savoir non seulement combien de personnes vivent aujourd'hui à tel ou tel endroit, mais surtout comment ces habitants se définissent d'un point de vue « national ». En Bosnie-Herzégovine, chaque communauté craint que le recensement n'entérine à son désavantage les résultats des déplacements de population et du « nettoyage ethnique » pratiqué durant la guerre.

Pour comprendre l'enjeu, il faut dissocier deux notions, souvent confondues en France, mais bien distinctes dans les pays postyougoslaves : celle de citoyenneté et celle de nationalité. Tous les habitants d'un pays donné en sont citoyens, mais ces citoyens sont de différentes nationalités : ainsi, les habitants de la Bosnie-Herzégovine ont tous la citoyenneté bosnienne, mais ils peuvent être de nationalité bosniaque, croate ou serbe (1). De même, les citoyens de la Serbie peuvent être de nationalité serbe, mais aussi hongroise, albanaise, rom, bosniaque, bulgare, roumaine, etc. La question de l'appartenance nationale était déjà posée dans les recensements de l'époque yougoslave. Les citoyens devaient aussi indiquer leur langue maternelle et leur confession, la possibilité de se déclarer athée ou agnostique étant toujours garantie.

Trois cent trois « Jedi » en Croatie

DES recensements-pilotes se sont déroulés à l'automne 2012 dans soixante localités de Bosnie-Herzégovine, révélant un résultat inattendu. Pas moins de 35 % des répondants se sont présentés comme des « Bosniens », des « Herzégoviniens » ou des « Bosno-Herzégoviniens », et non comme des « Bosniaques », des « Serbes » ou des « Croates ». Si de tels résultats se confirmaient à l'échelle nationale à l'automne, ce serait un séisme politique.

En effet, depuis la conclusion des accords de paix de Dayton, en 1995, la vie politique du pays s'organise en fonction de l'équilibre entre les trois communautés dominantes, qualifiées de *« peuples constitutifs »* de la Bosnie-Herzégovine. Le pays a été condamné par la Cour européenne des droits de l'homme pour discrimination à l'encontre des autres groupes nationaux, privés de certains droits fondamentaux : ainsi, un citoyen rom ou juif de Bosnie-Herzégovine ne peut présenter sa candidature à la présidence collégiale de l'Etat (2).

Les nationalistes des trois camps sentent la menace. Les Croates redoutent que leur importance numérique n'apparaisse encore réduite : ils représentaient en 1991 17,5 % de la population totale de la Bosnie-Herzégovine, mais pourraient désormais plafonner aux alentours de 10 %. Cependant, leur forte concentration dans certaines zones du pays pourrait inciter les partis nationalistes à relancer la revendication d'une troisième entité, spécifiquement croate.

Côté bosniaque, l'inquiétude grandit aussi. Cet hiver, des campagnes incitaient à cocher le trio gagnant : nationalité bosniaque, langue bosniaque et religion musulmane. Les nationalistes craignent en effet que beaucoup de Bosniaques, surtout parmi les urbains, choisissent plutôt de donner une réponse « citoyenne », privilégiant l'appartenance commune à la Bosnie-Herzégovine, au détriment des identités particulières. Classiquement, cette campagne joue sur la peur des autres communautés : si les Croates se déclarent croates et les Serbes serbes, seuls les Bosniaques seraient tentés de ne pas se définir comme tels, ce qui réduirait l'importance relative de leur groupe.

Les déclarations de nationalité ont toujours été libres, chacun pouvant déclarer l'appartenance de son choix. Slobodan Milosevic s'identifiait comme « serbe », tandis que son frère Borislav se déclarait « monténégrin ». C'est lors du recensement de 1991, le dernier avant l'effondrement de la Yougoslavie fédérale, que le plus grand nombre de « Yougoslaves » a été enregistré. *« Je ne me suis pas déclarée yougoslave par militantisme politique,* explique Mme Alma Beciric, une enseignante de Sarajevo, *mais uniquement parce qu'il m'était impossible de faire autrement. Mon père était musulman et ma mère serbe ; mon premier mari était aussi issu d'une famille mixte. »* De nombreux citoyens avaient fait le choix de déclarations farfelues, comme une manière de résister à la vague des nationalismes. On avait ainsi vu apparaître des communautés d'Esquimaux ou de Martiens dans certaines villes de Bosnie-Herzégovine. Mme Beciric ignore encore quelle nationalité elle déclarera lors du recensement de l'automne.

Le sens de la dérision n'a pas disparu. En 2011, on a encore recensé en Croatie pas moins de 303 Jedi, 123 Terriens, 24 Martiens et 12 internationalistes. Si la communauté serbe a été drastiquement réduite avec les déplacements de population occasionnés par la guerre, passant de 12 % en 1991 à 4,36 % de la population totale, on observe aussi un net tassement du nombre de citoyens croates se déclarant de confession catholique. En Istrie, la région probablement restée la plus réfractaire à tous les nationalismes au cours des deux dernières décennies, le nombre d'Istriens talonne celui de Croates. *« Se dire istrien est une façon de refuser de choisir entre l'identité croate et l'identité italienne, voire serbe… L'Istrie a toujours été une terre de mélange. Pourquoi ne pas reconnaître ce mélange comme une identité, notre identité ? »,* argumente M. Mario Pusic, un habitant de la petite cité de Labin.

Les Yougoslaves existent toujours : en 2011, ils ont été quelques centaines à se déclarer tels au Monténégro et en Croatie, et près de vingt-trois mille en Serbie. Ils se concentrent à Belgrade et dans la province septentrionale de Voïvodine, et certains n'hésitent pas à se considérer comme une minorité privée de droits. En effet, les minorités nationales de Serbie (Albanais, Bosniaques, Bulgares, Hongrois, Roms, Roumains, etc.) disposent de conseils nationaux chargés de défendre leurs droits collectifs, notamment en matière de langue et d'éducation. Une initiative a été lancée pour que les « Yougoslaves » obtiennent une telle reconnaissance, mais sans rencontrer d'écho auprès des autorités, pour qui une telle nationalité serait *« artificielle »* (3). L'initiative, partie de Voïvodine, n'est pas toujours bien perçue : pour beaucoup de citoyens du pays, l'attachement à l'ancien Etat disparu, voire la « yougonostalgie (4) », ne contredit pas l'affirmation d'une identité nationale spécifique.

Au Monténégro, la préparation du recensement ressemble beaucoup à une campagne électorale. En 2012, tracts et panneaux publicitaires ont à nouveau fleuri à travers tout le petit pays pour inciter les citoyens à se déclarer « monténégrins », « serbes » ou bien encore « bosniaques », à répondre qu'ils parlent la langue « serbe » ou bien « monténégrine ». L'Eglise orthodoxe serbe, dont la juridiction sur le Monténégro est contestée par une Eglise monténégrine autocéphale canoniquement non reconnue, a jeté toutes ses forces dans la bataille, les prêtres expliquant aux fidèles qu'ils devaient affirmer leur « serbité ». L'évolution des chiffres est éloquente : le nombre de Serbes est passé de 10 % de la population du pays en 1991 – quand la question de son éventuelle sécession n'était pas à l'ordre du jour – à 31 %. Se déclarer tel au recensement revient à affirmer son opposition à l'indépendance proclamée en 2006 et à la construction, jugée illégitime, d'une identité nationale distincte, que favorisent les autorités de Podgorica.

Comptes d'été, comptes d'hiver

ALORS que la Bosnie-Herzégovine n'a pas connu de recensement depuis 1991, la situation n'est guère meilleure au Kosovo, où le dernier comptage incontesté de la population remonte à… 1981 ! En effet, celui de 1991 a été boycotté par les Albanais, et celui de 2011 l'a été dans le secteur serbe du nord du petit pays, qui a proclamé son indépendance en 2008. Ses résultats ont également été vivement mis en cause côté albanais… Selon les données de ce dernier recensement, le Kosovo ne compte en effet que 1 739 825 habitants : un chiffre bien inférieur aux projections, qui évoquaient fréquemment une population d'*« au moins deux millions de personnes »*. Sans les communes du Nord – qui compteraient quelque cinquante mille habitants, très majoritairement serbes (5) –, la population du Kosovo se composait en 2011 de 93 % d'Albanais, 1,5 % de Serbes, 1 % de Turcs, 1 % d'Ashkalis, 0,5 % de Roms, 0,5 % de Goranis. Pour mémoire, le recensement de 1981 indiquait 77,4 % d'Albanais et 13,2 % de Serbes (6).

Suspensions et boycotts

UNE campagne de recensement a été menée durant la première quinzaine d'octobre 2011 en Albanie, en Croatie, au Kosovo, au Monténégro ainsi qu'en Serbie. Mais le processus a été boycotté dans le secteur serbe du nord du Kosovo, ainsi que par certains Albanais dans la commune de Bujanovac (sud de la Serbie). En Macédoine, les opérations ont été suspendues sine die le 11 octobre. En Bosnie-Herzégovine, elles ont été reportées d'abord au printemps 2013, et devraient finalement se dérouler en octobre prochain.

* Rédacteur en chef du site Le Courrier des Balkans. Dernier ouvrage paru (avec Laurent Geslin) : *Voyage au pays des Gorani (Balkans, début du XXIe siècle),* Cartouche, Paris, 2010.

(1) La terminologie a souvent été contestée. La tendance actuelle consiste à traduire en français le terme de *Bosanac* (citoyen de la Bosnie-Herzégovine) par « Bosnien », en réservant celui de « Bosniaque » *(Bosnjak)* aux seuls Bosniens de tradition musulmane (que l'on appelait à l'époque yougoslave les « Musulmans », au sens national).

(2) La Cour européenne des droits de l'homme a condamné la Bosnie sur la base de la plainte déposée en 2009 par M. Jakob Finci, président de la communauté juive de Bosnie-Herzégovine, et par M. Dervo Sejdic, importante figure de la communauté rom.

(3) Lire Vesela Lalos, « Une minorité négligée : les "Yougoslaves", citoyens apatrides d'un pays disparu », Le Courrier des Balkans, 1er décembre 2010.

(4) Lire « Balade en "Yougonostalgie" », *Le Monde diplomatique,* août 2011.

(5) Il s'agit des communes de Mitrovica nord, Zvecan, Zubin Potok et Leposavic. En plus des Serbes vivent dans le Nord quelques centaines d'Albanais (à Mitrovica et à Leposavic), des Roms, des Turcs, des Bosniaques.

(6) En 1981, la population de la province était de 1 584 440 habitants, dont 77,4 % d'Albanais, 13,2 % de Serbes, 3,7 % de Musulmans, 2,3 % de Roms et Ashkalis, 1,1 % de Monténégrins, etc.

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE
Témoignage Chrétien
www.temoignagechretien.fr

Supplément mensuel spécial été
Penser le bonheur aujourd'hui

Parce qu'un monde sans témoignages est un monde qui meurt, *Témoignage chrétien* agite les consciences depuis 72 ans.

Changez de regard avec le nouveau *Témoignage chrétien.*

OFFRE SPÉCIALE DÉCOUVERTE

12 hebdos + 3 suppléments + accès web en renvoyant ce coupon + règlement à TC : 3-5, rue de Metz – 75010 Paris

3 mois 30 € au lieu de 38 €

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Téléphone ..... Courriel .....

❑ Je fais découvrir gratuitement à un proche un exemplaire du supplément de juin 2013 consacré au bonheur (TC l'enverra à l'adresse indiquée ci-dessous):

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Ville .....

MDV613

À LA BATAILLE DE CHIFFRES

périlleux dans les Balkans

AGENCE VU

BERTRAND DESPREZ. – Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), 2009

Une âpre bataille démographique se joue depuis des décennies au Kosovo. Les nationalistes serbes stigmatisent la forte natalité des Albanais, présentée à la fois comme une preuve d'arriération culturelle et comme une stratégie politique visant à infléchir les équilibres du territoire. Si les Albanais sont incontestablement le peuple d'Europe ayant entamé le plus tardivement sa transition démographique, on observe aussi des taux de fécondité très élevés dans les milieux ruraux serbes du pays. L'exception démographique du Kosovo ne montre pas de véritables différences entre les communautés nationales : les taux de natalité varient surtout entre les villes et les campagnes, et selon les milieux sociaux. Cependant, en miroir du regard dépréciatif des Serbes, les Albanais fondent depuis des années la légitimité de leurs revendications sur la majorité écrasante dont ils disposent au Kosovo.

La bataille des chiffres est essentielle pour les nationalistes albanais de tous les pays des Balkans, qu'il s'agisse du Kosovo, de la Macédoine ou encore de la vallée de Presevo, une petite région du sud de la Serbie, accolée au flanc oriental du Kosovo, où les Albanais ont partiellement boycotté les opérations de recensement de 2011. *« La question est celle de la diaspora : ces absences minorent considérablement l'importance de la communauté albanaise,* commente M. Belgzim Kamberi, président du Comité de défense des droits de la personne de la vallée de Presevo. *Si les recensements avaient lieu durant l'été, quand celle-ci revient au pays, les résultats seraient très différents. »* En effet, les incessantes vagues migratoires qui poussent les Albanais des Balkans vers des régions plus prospères de l'Europe et du monde contrebalancent largement les résultats d'une natalité qui se maintient toujours à un haut niveau. La règle veut cependant que le recensement fixe l'image d'une population à l'instant donné, sans tenir compte des absents.

C'est en Macédoine que la bataille a été la plus rude. Le recensement devait se dérouler du 1er au 15 octobre 2011 ; mais, quatre jours avant l'échéance, la commission d'organisation a décidé de suspendre sine die les opérations : celles-ci n'avaient pas commencé dans certaines zones, et, surtout, les agents de recensement de nationalité albanaise auraient comptabilisé de nombreuses personnes qui n'étaient pas effectivement présentes dans le pays, mais qui vivaient à l'étranger. Le recensement de 2002 avait distingué parmi les deux millions d'habitants 64 % de Macédoniens, 25 % d'Albanais et 11 % de membres d'autres communautés (Roms, Turcs, Serbes, etc.). Ces résultats ont toujours été contestés par les Albanais, qui estiment leur importance au tiers, voire à 40 % de la population totale du pays. Le journaliste albanais Augustin Palokaj a beau jeu d'évoquer la *« folie albanaise des grands chiffres* (7) *»*…

En Albanie même, les représentants des minorités nationales du pays – Macédoniens, Roms, Grecs, etc. – ont vivement critiqué les résultats du recensement. Pourtant, l'Alliance rouge et noire (AK), un mouvement nationaliste récemment formé, avait mené campagne contre la présence de questions à caractère « ethnique », y voyant une volonté de fragmenter l'unité du peuple albanais. Les chiffres les plus controversés concernent la minorité grecque, toujours suspectée de favoriser les visées irrédentistes d'Athènes. Depuis la chute du communisme, de nombreux Albanais des régions méridionales du pays ont eu tendance à se déclarer grecs dans l'espoir de pouvoir plus facilement émigrer dans le pays voisin. *« Les politiques migratoires de la Grèce ont même poussé beaucoup de gens à se convertir artificiellement à l'orthodoxie et à changer leur état civil pour prendre un nom grec. C'est une politique expansionniste et annexionniste à peine voilée »,* s'indigne Mme Lumturi Ratkoceri, une porte-parole de l'AK. En réalité, le bilinguisme a toujours été pratiqué dans les zones proches de la frontière, surtout dans les familles de tradition orthodoxe. La proximité culturelle est telle que, dans une même famille, deux frères peuvent choisir de se dire l'un grec, l'autre albanais…

Roms, Ashkalis, Egyptiens…

Cette incertitude identitaire a une longue histoire. Avant qu'une nation « musulmane » ne soit reconnue en Bosnie-Herzégovine (1967), les Bosniaques pouvaient se déclarer de nationalité « serbe », « croate » ou « indéterminée », ce dernier choix étant nettement majoritaire dans les premiers recensements réalisés au lendemain de la seconde guerre mondiale. Au Kosovo comme en Macédoine, notamment entre les recensements de 1951 et 1961, d'étonnantes variations ont affecté les nombres respectifs de Turcs et d'Albanais. En 1954, la Yougoslavie du maréchal Tito signe une convention avec la Turquie prévoyant la possibilité d'émigrer pour les « Turcs » des Balkans, c'est-à-dire en réalité pour toutes les populations de tradition musulmane de la région. Des dizaines de milliers d'Albanais, mais aussi de Slaves musulmans, ont donc choisi de s'exiler en Turquie en se déclarant de nationalité turque.

Les millions de personnes d'origine balkanique qui vivent en Turquie sont officiellement considérées comme turques dans leur nouveau pays, car la Turquie ne reconnaît pas l'existence de minorités nationales. Jusqu'à ces dernières années, les nouveaux arrivants devaient même changer leur patronyme. Ces « nouveaux Turcs », qui conservent souvent des liens étroits avec leur pays d'origine, vivent donc avec une double identité, leur langue et leur culture nationales étant confinées dans la sphère intime et familiale. A l'inverse, durant toute la période yougoslave, les communautés musulmanes non albanaises du Kosovo et de la Macédoine (Roms, Turcs, Bosniaques, etc.) ont subi des pressions constantes visant à les albaniser, notamment par l'intermédiaire des institutions religieuses.

Les Roms constituent toujours et partout une population à l'identité statistique particulièrement flottante. Non seulement leur importance est souvent délibérément minorée par les autorités, mais beaucoup choisissent eux-mêmes une stratégie d'intégration en déclarant appartenir à la communauté politiquement dominante. Au gré des circonstances, ils ont pu se dire serbes ou albanais au Kosovo, macédoniens ou albanais en Macédoine.

Enfin, il existe une confusion permanente entre trois catégories ethnonationales : les Roms, les Ashkalis et les Egyptiens, ou Balkano-Egyptiens (8). Les trois communautés pâtissent des mêmes discriminations et du même statut social dévalorisé – en albanais, ils sont tous désignés sous le terme péjoratif de *magjup* (« tzigane ») –, mais seuls les Roms maîtrisent la langue romani, tandis qu'Ashkalis et Egyptiens, très présents en Albanie, au Kosovo et en Macédoine, ont pour langue maternelle l'albanais. Par ailleurs, la distinction entre les Ashkalis et les Egyptiens demeure très incertaine : à l'époque yougoslave, la « clé nationale » – un système complexe de quotas devant garantir l'égalité entre les communautés – donnait accès à des postes et à des emplois. Des communautés minoritaires pouvaient donc trouver un intérêt direct à renforcer leur morcellement, pour peu que la nouvelle catégorie obtienne une reconnaissance légale. Désormais, les institutions du Kosovo reconnaissent une seule catégorie de « Roms, Ashkalis ou Egyptiens », souvent désignée par le sigle RAE dans les documents officiels.

Importance croissante de la diaspora

Les petits peuples sont particulièrement exposés aux pressions des plus grandes communautés. Ainsi, lors du recensement de 2011 au Kosovo, les Goranis, des Slaves musulmans concentrés dans les montagnes de Shar, qui parlent une langue proche du macédonien, ont subi de fortes pressions pour se déclarer « bosniaques », cette option étant soutenue par les partis bosniaques qui participent au gouvernement de Pristina.

En 1981, beaucoup de ces Goranis avaient été recensés comme des « Serbes de confession musulmane ». Une option qui a quasiment disparu. *« Ni Belgrade ni Pristina n'ont jamais voulu reconnaître la spécificité de la Gora et de ses habitants, les Goranis »,* soupire M. Mursel Halili, député au Parlement du Kosovo. Tout au nord de la Serbie, en Voïvodine, une bataille similaire se joue autour de l'identité de petits groupes catholiques, les Sokcis et les Bunjevcis, parfois assimilés aux Croates et parfois désignés comme des Serbes catholiques, alors que l'inscription dans la tradition orthodoxe s'interprète d'ordinaire comme un marqueur de l'identité serbe.

La distinction entre la citoyenneté, étatique ou régionale, mais toujours territorialisée, et la nationalité, entendue comme qualité personnelle, a été théorisée au début du XXe siècle dans l'Empire austro-hongrois par des figures de l'austro-marxisme telles qu'Otto Bauer (9). Cette conception a été reprise par les « socialismes réels », tant celui de l'URSS que celui de Tito. Dans le cadre yougoslave, elle a permis une exceptionnelle reconnaissance et une réelle valorisation de toutes les cultures. On peut ainsi rappeler que les premiers programmes de radio et de télévision du monde en langue romani sont apparus dans le Kosovo yougoslave – même si l'utilisation de la « clé nationale » pour la répartition des postes a aussi favorisé des dérives dans l'ancien Etat commun. Toutefois, alors que les nouveaux Etats héritiers de l'ancienne fédération ne tirent plus leur légitimité de l'idéologie de la « fraternité et unité », mais au contraire de l'affirmation de revendications nationales spécifiques, cette pratique se laisse facilement manipuler par les artisans d'une ingénierie ethnique visant à établir la prééminence et les droits exclusifs d'une communauté ou de l'autre.

Au-delà des calculs ethnopolitiques, une évidence majeure et dramatique s'impose pourtant dans tous les pays de l'Europe du Sud-Est : ils se vident et leurs habitants vieillissent. En dix ans, la Serbie a perdu trois cent mille habitants, soit 5 % de sa population totale. En cause, bien sûr, une natalité globalement déprimée – à l'exception du monde albanais –, mais surtout l'exode massif qui continue de vider ces pays de leurs forces vives. De jeunes diplômés, notamment, vont chercher une vie meilleure en Europe occidentale, au Canada, aux Etats-Unis ou en Australie. Selon une récente étude menée par l'agence de presse turque Anadolu, dix millions de ressortissants des Balkans occidentaux vivraient en diaspora. Cette migration découle bien sûr des guerres, mais aussi du quotidien difficile d'un après-guerre et d'une transition économique qui n'en finissent pas.

JEAN-ARNAULT DÉRENS.

(7) Augustin Palokaj, « Le Kosovo, l'Albanie et la folie des grands chiffres », *Koha Ditore,* Pristina, 5 juillet 2011.

(8) *Cf. Rroms des Balkans. Intégration, citoyenneté, démocratie*, Non Lieu - Les Cahiers du Courrier des Balkans, Paris, 2012.

(9) Otto Bauer, *La Question des nationalités et la social-démocratie,* EDI, Paris, 1987.

Calendrier des fêtes nationales

1er - 31 août 2013

1er	BÉNIN	Fête de l'indépend.
	SUISSE	Fête nationale
5	BURKINA FASO	Fête de l'indépend.
6	BOLIVIE	Fête nationale
	JAMAÏQUE	Fête de l'indépend.
7	CÔTE D'IVOIRE	Fête de l'indépend.
9	SINGAPOUR	Fête nationale
10	ÉQUATEUR	Fête nationale
11	TCHAD	Fête de l'indépend.
14	PAKISTAN	Fête de l'indépend.
15	RÉP. DU CONGO	Fête nationale
	CORÉE DU SUD	Fête de l'indépend.
	INDE	Fête de l'indépend.
	LIECHTENSTEIN	Fête nationale
17	GABON	Fête de l'indépend.
	INDONÉSIE	Fête de l'indépend.
19	AFGHANISTAN	Fête de l'indépend.
20	HONGRIE	Fête nationale
24	UKRAINE	Fête de l'indépend.
25	URUGUAY	Fête de l'indépend.
27	MOLDAVIE	Fête de l'indépend.
31	KIRGHIZSTAN	Fête de l'indépend.
	MALAISIE	Fête de l'indépend.
	TRINITÉ-ET-TOBAGO	Fête de l'indépend.

LE MONDE diplomatique
Sur DVD-ROM

Une **base de connaissances** essentielle pour **comprendre le monde**

- 50 000 documents indexés par un moteur de recherche performant
- 450 documents de *Manière de voir* et 1 000 articles de « La valise diplomatique »
- Plus de 400 cartes détaillées
- 710 numéros du journal depuis 1954

Logiciel compatible avec Windows, Mac OS et Linux.

Pour commander :
www.monde-diplomatique.fr/archives

* Offre réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.

CONTRE LA MONNAIE UNIQUE,

Sortir de l'euro,

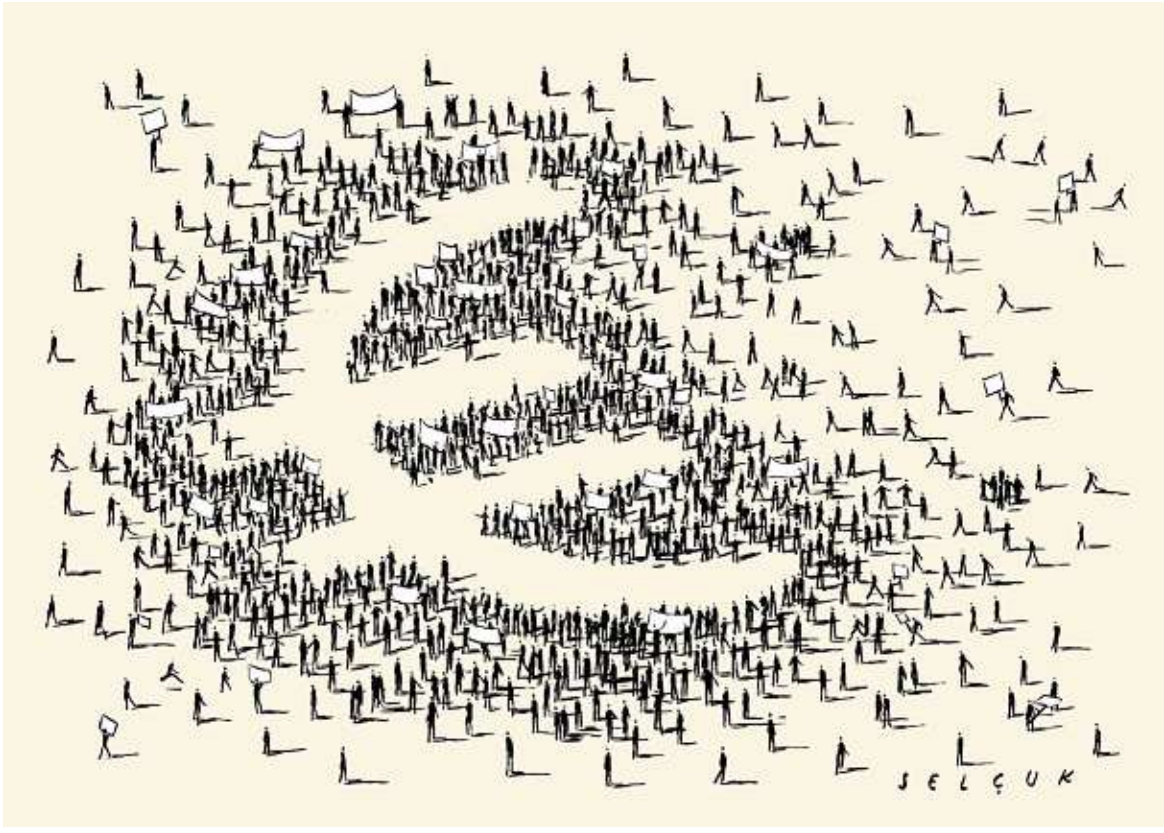

SELÇUK

(Suite de la première page.)

En vérité, les pauvres idées auxquelles l'européisme raccroche ses derniers espoirs ne sont plus que des mots creux : euro-obligations (ou *eurobonds*) *(lire ci-dessous), « gouvernement économique »* ou, encore mieux, *« saut démocratique »* – façon François Hollande-Angela Merkel, on voit d'ici l'hymne à la joie –, solutions de carton pour une pensée Potemkine qui, n'ayant jamais rien voulu interroger, risque de ne jamais rien comprendre. Peut-être, d'ailleurs, s'agit-il moins de comprendre que d'admettre. Admettre enfin la singularité de la construction européenne comme gigantesque opération de soustraction politique.

Mais que s'agissait-il de soustraire, au juste ? Ni plus ni moins que la souveraineté populaire. La gauche de droite, comme par hasard européiste forcenée, se reconnaît entre autres à ceci qu'elle a les oreilles qui saignent quand elle entend le mot de souveraineté, immédiatement disqualifié en « isme » : souverainisme. La chose étrange est qu'il ne vient pas un instant à l'esprit de cette « gauche »-là que « souveraineté », d'abord comprise comme souveraineté du peuple, n'est que l'autre nom de la démocratie même. Serait-ce que, disant « démocratie », ces gens-là auraient tout autre chose en tête ?

Par une sorte d'aveu involontaire, en tout cas, le refus de la souveraineté est bel et bien le déni de la démocratie en Europe. « Repli national » est alors le mot-épouvantail destiné à faire oublier cette légère absence. On fait grand bruit d'un Front national à 25 %, mais sans jamais vouloir se demander si ce niveau – en effet alarmant ! – n'aurait pas quelque chose à voir, et même d'assez près, avec la destruction de la souveraineté, non comme exaltation mystique de la nation, mais comme capacité des peuples à maîtriser leur destin.

Que reste-t-il en effet de cette capacité dans une construction qui a fait le choix délibéré de neutraliser par voie constitutionnelle les politiques économiques – budgétaires et monétaire – en les soumettant à des règles de conduite automatique inscrites dans des traités ? Les défenseurs du « oui » au traité constitutionnel européen (TCE) de 2005 avaient feint de ne pas voir que l'argument central du « non » résidait dans la partie III, certes acquise depuis Maastricht (1992), Amsterdam (1997) et Nice (2001), mais répétant au travers de toutes ces confirmations le scandale intrinsèque de la soustraction des politiques publiques au critère central de la démocratie : l'exigence de remise en jeu et de réversibilité permanentes.

Car il n'y a plus rien à remettre en jeu, ni même à discuter, lorsqu'on a fait le choix de tout écrire une fois pour toutes dans des traités inamovibles. Politique monétaire, maniement de l'instrument budgétaire, niveau d'endettement public, formes du financement des déficits : tous ces leviers fondamentaux ont été figés dans le marbre. Comment pourrait-on discuter du niveau d'inflation désiré quand celui-ci a été remis à une banque centrale indépendante et coupée de tout ? Comment pourrait-on délibérer d'une politique budgétaire quand son solde structurel est prédéterminé (« règle d'or ») et son solde courant plafonné ? Comment décider d'une répudiation de dette lorsque les Etats ne peuvent plus se financer que sur les marchés de capitaux ?

Faute d'apporter la moindre réponse à ces questions, ou plutôt par l'approbation implicite qu'elles donnent à cet état de choses constitutionnel, les indigentes trouvailles du concours Lépine européiste sont vouées à systématiquement passer à côté du problème central.

On se demande ainsi quel sens pourrait avoir l'idée de « gouvernement économique » de la zone euro, cette baudruche agitée depuis vingt ans par le PS, quand, précisément, il n'y a plus rien à gouverner, toute la matière gouvernable ayant été dérobée à une délibération gouvernante pour être enfermée dans les traités.

Sous des dehors de grand bond en avant par la sophistication financière, renouant d'ailleurs en cela avec la stratégie européenne de l'engrenage « technique », les euro-obligations, pour leur part, n'ont aucune des propriétés qu'imaginent leurs concepteurs. L'Allemagne, qui jouit des taux d'intérêt les plus bas lorsqu'elle emprunte sur les marchés, voit très bien ce qu'il lui en coûterait de faire signature commune avec les pouilleux du Sud. En accepterait-elle le prix, au nom de l'idéal-européen-à-faire-progresser, qu'elle ne manquerait pas de demander, en contrepartie de son engagement à la mutualisation financière, un surplus draconien de surveillance et d'ingérence dans les politiques économiques nationales – exactement de la même manière qu'elle a contraint ces politiques, à travers les traités et les pactes, au moment d'entrer dans la mutualisation monétaire.

La passion des œillères

C'EST DIRE que, loin d'alléger si peu que ce soit les tares politiques de la construction présente, les euro-obligations leur feraient connaître au contraire un degré d'aggravation inédit. Qui peut imaginer un seul instant que l'Allemagne consentirait à entrer dans le mécanisme de solidarité financière d'une dette mutualisée, c'est-à-dire à être mécaniquement contrainte de payer en cas de défaut d'une des composantes, sans exiger, par le truchement d'une Commission renforcée, un droit de regard drastique et permanent, additionné d'une procédure de mise sous tutelle au moindre écart de l'un des « partenaires » ? Le durcissement des contraintes de pilotage automatique et des formes de « troïkation » généralisée – mise sous tutelle des Etats par la Commission, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international – sont le seul résultat escomptable des euro-obligations. Soit l'exact approfondissement de la crise politique où l'Europe est déjà en train de sombrer…

Dans cette affaire, c'est l'Allemagne qui est au principe de la dépossession généralisée de souveraineté, seule solution admissible à ses yeux quand il s'agit de partager un destin économique et surtout monétaire avec d'autres, dont elle juge qu'ils ne peuvent exercer leur souveraineté que pour le pire. Alors, neutralisation générale ! Ne reste vivace que… la souveraineté allemande, qui s'est transportée telle quelle dans les institutions économiques et monétaires européennes.

Les cris d'épouvante qui accueillent toute mise en cause de l'Allemagne se succèdent alors avec une telle stéréotypie qu'ils finissent par en dire plus long sur ceux qui les émettent que sur l'objet dont il est question. Comme dans les formes inverties de racisme qui croient se dénier elles-mêmes en professant des amitiés trop bruyantes pour être honnêtes, il se pourrait que les plus travaillés par la question allemande soient ceux qui clament spontanément leur germanomanie comme refus de toute analyse.

A égale distance des pôles opposés de la philie et de la phobie, où l'on est bien certain qu'aucune intelligence ne peut prospérer, il y a place pour l'analyse objective des complexions structurelles, des héritages historiques, et des rapports de compatibilité ou d'incompatibilité qui en résultent quand il s'agit de faire vivre ensemble des pays différents à un degré un peu poussé d'intégration. En l'occurrence, il faut vraiment avoir la passion des œillères pour ne pas voir que l'Allemagne s'est fabriqué une croyance autour de la monnaie, qui l'érige en enjeu si élevé que la moindre concession en cette matière lui est simplement impossible. Si elle a accepté d'entrer dans l'euro, ce n'était qu'à la condition sine qua non de pouvoir dicter à la monnaie européenne son architecture institutionnelle, décalquée sur la sienne propre.

Que l'Allemagne se soit perdue dans l'idée (fausse) que son hyperinflation de 1923 a été l'antichambre du nazisme, quand la déflation de 1931 l'a été bien plus probablement, la chose n'a aucune importance : elle y croit, et elle agit conformément à cette croyance. Nul ne peut lui reprocher d'avoir l'histoire qu'elle a, ni d'adhérer aux récits qu'elle s'en est donnés. Nul ne peut lui reprocher d'en avoir conçu une vision singulière de ce que doit être un ordre monétaire, et de refuser d'entrer dans un ordre qui en différerait. Mais l'on peut assurément reprocher à Berlin d'imposer ses idées fixes à tous ! Et s'il est parfaitement légitime de laisser l'Allemagne poursuivre ses obsessions monétaires, il est tout aussi légitime de ne pas désirer les poursuivre avec elle. Particulièrement quand ces principes monétaires ne conviennent pas aux structures économiques et sociales des autres pays, et, en l'occurrence, en conduisent quelques-uns au désastre.

Car certains Etats membres ont besoin de dévaluation ; certains, de laisser se creuser les déficits ; certains, de répudier une partie de leur dette ; d'autres, d'inflation. Et tous ont surtout besoin que ces choses-là redeviennent des objets possibles de délibération démocratique ! Mais les principes allemands, inscrits dans les traités, l'interdisent…

Qu'il n'y ait pas lieu de placer ses espoirs dans le « saut démocratique » proposé par M. Hollande et Mme Merkel est sans doute un euphémisme. La réactivation d'un projet fédéraliste demeure de toute façon un horizon des plus flous tant qu'on n'a pas dit en quoi il consisterait, et qu'on ne s'est pas donné la peine d'en examiner les conditions de possibilité. Il faudrait d'abord demander aux partisans de l'avancée fédéraliste de nous figurer le miracle qui conduirait l'Allemagne à accepter que réintègrent le cercle de la délibération démocratique toutes ces questions qu'elle s'est méthodiquement efforcée d'en exclure ; puis leur demander s'ils estiment qu'un fédéralisme toujours constitutionnellement interdit de débattre de ces questions demeurerait à leurs yeux un « saut démocratique » (2).

Pour le plaisir de l'expérience de pensée, accordons-leur cependant l'hypothèse d'une démocratie européenne fédérale tout armée, avec un pouvoir législatif européen digne de ce nom, évidemment bicaméral, doté de la plénitude de ses prérogatives, élu au suffrage universel, comme l'exécutif européen (dont on ne sait d'ailleurs la forme qu'il pourrait prendre). La question qu'on poserait à tous ceux qui rêvent ainsi de *« changer d'Europe pour surmonter la crise* (3)*»* serait alors la suivante : imaginent-ils l'Allemagne se plier à la loi de la majorité européenne si d'aventure le Parlement souverain venait à décider la reprise en main de la BCE, la possibilité du financement monétaire des Etats ou bien le déplafonnement des déficits budgétaires ? Pour la généralité de l'argument, on ajoutera que la réponse – évidemment négative – serait la même, en l'occurrence on l'espère !, si cette même loi de la majorité européenne venait imposer à la France la privatisation intégrale de la Sécurité sociale. Au fait, que n'aurait-on entendu si la France avait imposé à l'Europe sa forme à elle de Sécu, comme l'Allemagne a imposé son ordre monétaire, et si, comme cette dernière, elle en avait fait un point d'ultimatum ?…

Il faudra donc que les ingénieurs du fédéralisme finissent par apercevoir que les institutions formelles de la démocratie n'en épuisent nullement le concept, et qu'il n'est pas de démocratie vivante, ni possible, sans un arrière-plan de sentiments collectifs seul à même de faire consentir les minoritaires à la loi de la majorité ; car, à la fin des fins, la démocratie, c'est ça : la délibération plus la loi de la majorité. Mais c'est bien là le genre de choses que les hauts fonctionnaires – ou les économistes – dépourvus de toute culture politique, et qui forment pourtant l'essentiel des personnels politiques nationaux et européens, sont incapables de voir. Cette insuffisance intellectuelle nous vaut régulièrement de ces monstres institutionnels ignorants du principe de

« Eurobonds »

LES euro-obligations *(eurobonds)* consistent en une mutualisation des dettes publiques de la zone euro. Par exemple, les dettes souveraines, à hauteur de 60 % du produit intérieur brut (PIB) des Etats membres, seraient considérées comme de la dette européenne indifférenciée, dont tous les Etats membres seraient solidairement responsables. Si un pays venait à faire défaut, ce sont les autres qui se porteraient garants. Dans d'autres propositions, ce sont les dettes souveraines au-dessus de 60 % qui seraient mutualisées. C'est bien sûr au-dessus de 60 % que l'effet de garantie est le plus utile… mais c'est là aussi qu'il risque le plus d'être sollicité.

F. L.

(2) Lire Serge Halimi, « Fédéralisme à marche forcée », *Le Monde diplomatique,* juillet 2012.

(3) Thomas Piketty, « Changer d'Europe pour surmonter la crise », *Libération,* Paris, 17 juin 2013.

POUR UNE MONNAIE COMMUNE

mais comment ?

souveraineté, le « saut démocratique » s'annonçant déjà totalement inconscient des conditions de possibilité passionnelles de la démocratie, et de la difficulté d'y satisfaire dans un cadre plurinational.

Une fois rappelé que le retour aux monnaies nationales, lui, les remplit toutes, et demeure techniquement praticable pour peu qu'il s'accompagne de toutes les mesures latérales ad hoc (notamment de contrôle des capitaux [4]), on peut ne pas complètement abandonner l'idée de faire quelque chose en Europe. Pas une monnaie unique, puisque celle-ci suppose une construction politique authentique, pour l'heure hors de portée. Une monnaie commune, en revanche, cela s'étudie ! D'autant plus que les bons arguments d'une forme d'européanisation demeurent, sous réserve bien sûr que les inconvénients ne l'emportent pas sur les avantages…

Or cette balance redevient enfin favorable si, en lieu et place d'une monnaie unique, on pense à une monnaie commune, c'est-à-dire à un euro doté de représentants nationaux : des euro-francs, des euro-pesetas, etc. Ces dénominations nationales de l'euro ne sont pas directement convertibles à l'extérieur (en dollars, en yuans, etc.), ni entre elles. Toutes les convertibilités, externes et internes, passent par une nouvelle BCE, qui fait office en quelque sorte de bureau de change *(lire ci-dessous),* mais est privée de tout pouvoir de politique monétaire. Celui-ci est rendu à des banques centrales nationales dont il appartiendra aux gouvernements de juger s'ils entendent en reprendre les rênes ou non.

La convertibilité externe, réservée à l'euro, s'effectue classiquement sur les marchés de change internationaux, donc à taux fluctuants, mais via la BCE, qui est le seul intervenant pour le compte des agents (publics et privés) européens. En revanche, la convertibilité interne, celle des représentants nationaux de l'euro entre eux, s'effectue au seul guichet de la BCE, et à des parités fixes, politiquement décidées.

Récupération de la souveraineté monétaire

Nous voilà donc débarrassés des marchés de change intra-européens, qui étaient le foyer de crises monétaires récurrentes à l'époque du système monétaire européen (5), et protégés des marchés de change extra-européens par l'intermédiaire du nouvel euro. C'est cette double propriété qui fait la force de la monnaie commune.

Le fantasme de la convergence « automatique » des économies européennes maintenant dissipé, nous savons que certaines économies ont besoin de dévaluer – à plus forte raison dans la crise présente ! Or le dispositif de convertibilité interne de la monnaie commune a l'immense vertu de rendre à nouveau possibles ces dévaluations, mais dans le calme. L'expérience des années 1980 et 1990 a suffisamment montré l'impossibilité d'ajustements de change ordonnés sous le déchaînement de marchés financiers entièrement libéralisés. Le calme interne d'une zone monétaire européenne débarrassée du fléau de ses marchés de change rend alors les dévaluations à des processus entièrement politiques, où il revient à la négociation interétatique de s'accorder sur une nouvelle grille de parités.

Et pas seulement les dévaluations ! Car l'ensemble pourrait être configuré à la manière de l'International Clearing Union proposée par John Maynard Keynes en 1944, qui, outre la possibilité de dévaluer offerte aux pays à forts déséquilibres extérieurs, prévoyait également de forcer à la réévaluation les pays à forts excédents. Dans un tel système, qui contraindrait à des réévaluations graduées au travers d'une série de seuils d'excédents (par exemple à 4 % du produit intérieur brut, puis 6 %), l'Allemagne aurait dû depuis longtemps accepter une appréciation de son euro-mark, et par là soutenir la demande dans la zone euro, donc participer à la réduction de ses déséquilibres internes. Ainsi des règles d'ajustement de change viennent-elles suppléer dans la négociation le mauvais vouloir prévisible des pays excédentaires…

Le catéchisme néolibéral hurle « inefficacité » et « inflation » dès qu'il entend le mot « dévaluation ». Pour ce qui est de l'inefficacité, disons que l'esprit de conséquence n'est pas tout à fait son fort. Car la dévaluation, c'est ce qu'il ne cesse de préconiser lui-même ! A ceci près qu'il plaide pour la dévaluation interne, par les salaires – et le chômage, qui fait pression sur les salaires ! –, en lieu et place de la dévaluation externe, celle du taux de change. L'ajustement structurel plutôt que l'ajustement de parité des monnaies… S'ils venaient à sortir de l'euro pour refaire cavalier seul, les Allemands s'en apercevraient rapidement, qui verraient une décennie de restriction salariale annulée en deux journées de réévaluation du néo-deutschemark…

Quant à l'inflation, qui demanderait de préférer le premier ajustement au second, c'est un ectoplasme dans une période qui est bien plutôt menacée par la déflation (la baisse du niveau général des prix), au moins aussi dangereuse, et qui appellerait en fait une reflation contrôlée, ne serait-ce que pour alléger le poids réel de la dette.

Mais cet effet d'allégement réel ne serait-il pas dominé par le renchérissement de notre dette externe du fait de la dévaluation même ? Dévaluer de 10 % contre le dollar, c'est, mécaniquement, alourdir de 10 % notre dette libellée en dollars. A ceci près que, comme l'a montré Jacques Sapir (6), 85 % de la dette française a été émise sous contrat de droit français et serait relibellée en euro-francs, par conséquent sans aucun effet à la suite d'une dévaluation.

L'enjeu d'une monnaie commune, en tout cas, va bien au-delà de la simple restauration des possibilités de la dévaluation, dont on peut à la fois dire qu'elle est, spécialement dans la période actuelle, un degré de liberté vital, mais certainement pas la solution universelle. Sortir de l'euro présent est bien moins une affaire de macroéconomie – c'en est une, assurément ! – que de conformation à l'impératif catégorique de la démocratie qui s'appelle « souveraineté populaire ».

Si les conditions de possibilité passionnelles de cette souveraineté populaire à l'échelle supranationale sont encore lointaines, alors le réalisme commande d'en rabattre sur l'« ambition européenne » ; ce qui ne signifie pas l'abandonner en tout. Elle devrait par exemple être poursuivie aussi vigoureusement que possible dans toutes les matières autres qu'économiques – ceci dit contre les imputations de « repli national ». Quant à l'ambition proprement économique, il s'agit aussi de savoir avec qui on la poursuit. Certainement pas à vingt-huit ou à dix-sept, grands nombres qu'on croirait faits exprès pour garantir le pire ! Ce sont les rapports objectifs de compatibilité qui décident, supposant une homogénéité minimale des formes de vie – les mêmes idées, ou des idées proches, en matière de modèle social, de préoccupation environnementale, etc. –, et un préaccord sur les grands principes de politique économique. Ces cohérences-là ne sont probablement, pour commencer, à la portée que d'un petit nombre d'Etats. Et il n'est pas faux qu'elles puissent parfois s'apprécier sur la base d'indicateurs de convergence… mais pas ceux du traité de Maastricht.

S'il s'agit par exemple de constituer un grand marché comme entité sous-jacente à la monnaie commune, on ne saurait y faire entrer que des économies ayant des modèles socioproductifs semblables et, corrélativement, des structures de coûts voisines. Ne seraient par conséquent admis dans cette nouvelle Europe économique et monétaire que des pays dont le salaire moyen ou minimum n'est pas inférieur à 75 % – ou quelque autre seuil à déterminer – de la moyenne des salaires moyens ou minimums des autres Etats membres. Et cette totale refonte de la construction européenne serait l'occasion d'en finir à la fois avec le délire de l'orthodoxie monétaire, financière, de l'ajustement structurel généralisé, et avec les malfaisances de la concurrence « non distordue », celle-là même qui s'accommode si bien de toutes les distorsions structurelles, sociales et environnementales, et qui se propose en réalité de les faire jouer avec la violence maximale.

C'est ici qu'on en revient au syllogisme de départ : l'idée de passer de l'euro actuel à un euro refait et progressiste est un songe creux. Par construction, s'il est progressiste, les marchés financiers, qui ont tout pouvoir actuellement, ne le laisseront pas advenir. L'alternative est donc la suivante : ou bien l'enlisement définitif dans un euro libéral marginalement modifié par des trouvailles de seconde zone comme le « gouvernement économique » ou les euro-obligations, emplâtres qui ne modifient en rien la logique profonde de la « soustraction démocratique » ; ou bien le choc frontal avec la finance, qui l'emportera à coup sûr… et par là même perdra tout, puisque sa « victoire » détruira l'euro et créera précisément les conditions d'une reconstruction d'où les marchés, cette fois, seront exclus !

Il est bien certain cependant que ce retour forcé aux monnaies nationales, sonnant comme un échec, aura des effets politiquement dépressifs qui pèseront un moment sur tout projet de relance européenne. C'est pourquoi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'une telle relance à terme dépend crucialement de la manière dont on sort de l'euro. Mettre de l'énergie politique européenne en réserve pour traverser la période des monnaies nationales suppose donc de prendre le parti de « tomber sur la monnaie commune », c'est-à-dire de provoquer la déflagration des marchés en annonçant ce projet-là, en le posant fermement comme l'horizon d'une volonté politique d'un certain nombre de pays européens, plutôt que de ne donner à cet affrontement que le débouché sans suite des monnaies nationales. Si donc on n'échappe pas au retour aux monnaies nationales, la manière d'y revenir détermine la possibilité d'en repartir !

En tout cas, sauf la grande anesthésie définitive dans l'euro antisocial, on y reviendra. C'est là la sanction d'une construction incapable d'évoluer pour s'être privée elle-même de tout degré de liberté. Les constructions ultrarigides n'ont le choix que de résister tant qu'elles n'ont pas à faire face à des chocs externes trop puissants, ou bien de rompre ; mais pas celui de s'ajuster.

S'en prendre au cœur de la construction

L'européisme protestera que son Europe aimée ne cesse au contraire de faire des progrès. Fonds européen de stabilité financière (FESF), mécanisme européen de stabilité (MES), rachat de dette souveraine par la BCE (7), union bancaire : autant d'avancées sans doute un peu douloureusement acquises, mais bien réelles ! Malheureusement, et sans surprise, aucune ne s'en prend au cœur même de la construction, ce noyau dur dont émanent tous les effets dépressionnaires et antidémocratiques : exposition des politiques économiques aux marchés financiers, banque centrale indépendante, obsession anti-inflationniste, ajustement automatique des déficits, refus d'envisager leur financement monétaire. Aussi les « avancées » demeurent-elles périphériques, rustines destinées à accommoder comme elles peuvent les plus désastreuses conséquences que le « cœur », granitique et sanctuarisé, ne cesse de produire. Ravaudant les effets sans jamais vouloir s'en prendre aux causes, l'Europe, donc, persévère. Incapable de la moindre révision de fond, et inconsciente du fait que la rupture est le seul destin qu'elle se donne.

Frédéric Lordon.

(4) Par exemple en contingentant, voire en interdisant, certaines opérations financières.

(5) Le système monétaire européen (SME, 1979-1993) était un système de changes fixes, mais accompagnés d'une bande de fluctuation de plus ou moins 2,25 % autour des taux-pivots. C'est la difficulté de maintenir ces taux-pivots en présence de la liberté de mouvements de capitaux qui a conduit le SME à des crises à répétition.

(6) Jacques Sapir, « Quand la mauvaise foi remplace l'économie : le PCF et le mythe de "l'autre euro" », RussEurope, 16 juin 2013, russeurope.hypotheses.org

(7) Le FESF et le MES sont les deux fonds d'assistance aux pays endettés. L'Outright Monetary Transactions (OMT) est un programme de la BCE de rachat de titres souverains.

Convertibilité, mode d'emploi

Une entreprise espagnole devant payer un contrat à une entreprise française devrait s'adresser à la Banque centrale européenne (BCE) – à son réseau d'agences, ou aux banques ordinaires qui agiraient pour son compte dans la fonction de change – pour y transformer ses euro-pesetas en euro-francs au taux de change fixe en vigueur.

Une entreprise américaine devant régler un achat en France commencerait, elle, par acheter des euros contre des dollars sur les marchés de change externes et au taux (fluctuant) du moment, puis se présenterait à la BCE pour échanger ses euros contre des euro-francs (au taux fixe euros/euro-francs).

Si l'euro-franc dévalue de 5 % contre l'euro, toutes choses égales par ailleurs, il dévalue ipso facto de 5 % contre tous les euro-x et contre le dollar. Il en coûterait à une entreprise française 5 % d'euro-francs de plus au change à la BCE pour obtenir des euros en vue de régler un même bien en euro-lires ou en dollars.

F. L.

Programme des Nations Unies pour le développement

PNUD

Au service des peuples et des nations

Appel à candidature d'experts en prévention des crises et relèvement

Le PNUD est le réseau mondial de développement des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie de manière durable.

Afin d'élargir sa base de données ExpRes qui lui permet de déployer rapidement des experts présélectionnés et pré-approuvés pour appuyer ses bureaux de pays en matière de prévention des crises et de relèvement, le PNUD sollicite des candidatures dans les domaines suivants : **Gouvernance dans les contextes de crise** (société civile, transition politique, processus constitutionnels, prévention des violences électorales, édification de l'État, et fonctions essentielles de la gouvernance locale) ; **Prévention des crises et relèvement** (renforcement de la paix, cohésion/réconciliation nationale, analyse des conflits et transitions politiques) ; **État de droit** (accès à la justice, sécurité citoyenne, justice transitionnelle, développement du secteur de la sécurité et lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre) ; **Relèvement économique et moyens de subsistance** (transition économique, infrastructures communautaires, relance des entreprises, et rétablissement des moyens de subsistance) ; **Lutte anti-mines** (déminage, gestion des projets, sensibilisation et éducation, et planification stratégique) ; **Gestion des risques liés aux catastrophes et relèvement** (gestion des risques liés au climat, gestion des risques de catastrophes urbaines, évaluation des besoins post-catastrophes, gouvernance, genre et gestion des risques liés aux catastrophes) ; **Sécurité communautaire et désarmement, démobilisation et réintégration** ; **Genre et crise** et **Suivi et évaluation**.

Les candidat(e)s doivent justifier d'un minimum de sept années d'expérience dans leur domaine d'activité et être disposé(e) à être déployé(e) rapidement pour répondre à des situations de crise.

Pour de plus amples informations sur ces postes et postuler en ligne, veuillez visiter la section "Crisis Prevention and Recovery" (dans la colonne de gauche) **http://jobs.undp.org/**

UN EFFET DOMINO SUR

Le gaz de schiste

Russie, Iran, Qatar, Bolivie… Réunis à Moscou le 1er juillet, les membres du Forum des pays exportateurs de gaz ont tenté de s'accorder sur une stratégie commune face à la montée en puissance du gaz de schiste. Ces producteurs traditionnels s'inquiètent. Car la nouvelle manne, exploitée en premier lieu aux Etats-Unis, n'a pas seulement dopé l'industrie locale : elle pourrait bouleverser la géographie énergétique mondiale.

PAR RÉGIS GENTÉ *

QUI l'eût cru ? Il y a moins de dix ans, le marché du gaz était largement déterminé par les importations américaines. Et voilà qu'aujourd'hui les Etats-Unis sont au contraire sur le point d'en devenir exportateurs. Ce retournement modifie en profondeur la géopolitique mondiale. Les gaz de schiste étant théoriquement exploitables dans de nombreuses régions du globe, notamment en Europe et en Chine, d'autres acteurs majeurs de ce marché pourraient bientôt émerger, tandis que certains pays ou régions, comme la Russie ou le Proche-Orient, risquent de se trouver affaiblis, quels que soient les doutes – financiers, techniques, environnementaux – nourris quant à l'avenir de ces gaz non conventionnels (1). Dans le secteur des hydrocarbures, le bluff fait partie intrinsèque des affaires.

De l'après-guerre au début des années 2010, le marché du gaz naturel (conventionnel) se structurait autour de flux d'import-export allant de régions productrices – ex-URSS, Proche-Orient – vers de grands centres de consommation : Etats-Unis, Europe, Chine. Ce schéma, matérialisé par un maillage de gazoducs et d'accords diplomatico-financiers, impliquait des investissements lourds, des projets de long terme, et donc une certaine prévisibilité. La construction et la sécurisation des corridors mondiaux d'approvisionnement ont engendré des relations de dépendance entre pays, nourri des velléités d'ingérence, suscité des alliances…

Mais voilà que les flux énergétiques se réorientent, et nul n'a vu venir ce grand chamboulement. En 2007 encore, par exemple, le géant russe Gazprom choisissait ses partenaires étrangers – Total et Statoil – pour exploiter le gisement de Chtokman, en mer de Barents, qui recèle à lui seul 2 % des réserves mondiales de gaz conventionnel et qui devait drainer 30 milliards de dollars d'investissement. Trois ans plus tard, Moscou gèle le projet : le marché américain n'est plus preneur du gaz de Chtokman. Entre-temps, outre que la récession a plombé la consommation énergétique mondiale, les hydrocarbures non conventionnels sont apparus sur le marché. Un phénomène *« à l'origine de la renaissance énergétique de l'Amérique »,* selon le rapport « Energy outlook 2030 » (« perspectives énergétiques 2030 ») de BP (ex-British Petroleum).

Tout part en effet des Etats-Unis, où les découvertes combinées d'un ingénieur texan, George Mitchell, qui parvient dans les années 1990 à adapter la technique de la fracturation hydraulique (2) à la roche marneuse, puis de la société américaine Devon Energy, qui, en 2005, met définitivement au point le forage horizontal, ont rendu possible l'extraction de gaz de schiste, dont l'existence était connue depuis longtemps. Cette percée technologique permet également l'exploitation du gaz compact (ou *tight gas*) et du pétrole de schiste. De nouveaux acteurs apparaissent sur le marché de l'énergie : Brésil, Canada, Australie…

Résultat : les prévisionnistes annoncent que les Etats-Unis seront à 99 % autosuffisants en énergie à l'horizon 2030, quand en 2005 ils ne produisaient que 70 % de leur consommation. Le rôle fondamental de l'énergie dans la politique étrangère américaine ces dernières décennies (3) donne la mesure des bouleversements à attendre. Le pays a déjà ravi à la Russie le titre de premier producteur mondial de gaz. Selon l'édition 2012 du « World energy outlook » de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il occupera la même place pour le pétrole d'ici deux à trois ans, dépassant l'Arabie saoudite. Jadis importatrice principale, l'Amérique pourrait devenir exportatrice d'hydrocarbures d'ici quinze ans.

« Un puissant effet domino a commencé à se faire sentir du fait de la renaissance énergétique outre-Atlantique. Ainsi, aux Etats-Unis, le gaz de schiste est produit à bas prix : fin 2012, il était à 4 dollars l'unité de base [British Thermal Unit, BTU] *sur le marché intérieur, contre 18 en Asie et 10 en Europe. Il devient donc plus rentable pour eux de produire de l'électricité au gaz qu'au charbon. Conséquence : ils exportent leur charbon vers l'Europe »,* constate Thierry Bros, auteur d'un livre intitulé *Après la révolution américaine du gaz de schiste* (4).

Qui fournira Pékin ?

CONSÉQUENCE, GDF Suez a mis sous cocon trois de ses quatre centrales à gaz en France. *« Le groupe français subit la concurrence du charbon américain bon marché, et la baisse de la demande d'électricité sur le Vieux Continent. Ses centrales à gaz ne sont plus rentables, car elles ne tournent plus assez. En moyenne, leur taux d'utilisation est tombé de 42 % en 2011 à 33 % l'an dernier »,* expliquaient *Les Echos* en avril 2013 (5).

S'il s'avère durable, ce réajustement des composants du bouquet énergétique promet des effets en cascade. Les rapports entre l'Europe et la Russie l'illustrent bien. A l'initiative de certains Etats, comme l'Allemagne, l'Union européenne a ménagé Moscou sur quantité de grands dossiers politiques, sécuritaires ou stratégiques : jusqu'à ces dernières années, 40 % des importations européennes de gaz naturel étaient fournies par Gazprom. La marche des Etats-Unis vers l'autonomie énergétique bouleverse indirectement la donne, notamment via le Qatar. L'émirat se classe en effet au premier rang des exportateurs mondiaux de gaz naturel liquéfié (GNL), qui se transporte par bateau, et non par gazoduc, avant d'être regazéifié une fois parvenu à destination. Une partie de la production était destinée aux terminaux américains. Mais, Washington étant de moins en moins demandeur, d'importants volumes de GNL devraient se réorienter vers l'Asie, et surtout vers l'Europe, permettant à l'Union d'atténuer sa dépendance au gaz russe. Plusieurs terminaux GNL ont d'ailleurs été inaugurés ou planifiés en Grèce, en Italie ou encore en Pologne, laquelle a pour ambition de servir de porte d'entrée en Europe centrale pour le GNL, qatari ou autre.

Est-ce à dire que la Russie sera l'un des grands perdants de la « révolution des gaz de schiste » ? *« En un sens, oui. Gazprom doit tirer un trait sur les contrats à long terme, très rémunérateurs, et s'inscrire dans la logique de marché, celle des prix "spot", qui ne seront plus indexés sur les cours du pétrole »,* répond Tatiana Mitrova, de l'Institut de recherche sur l'énergie à Moscou. Déprimé par la récession, le marché européen, naguère juteux, devient moins attractif pour Gazprom. Si, en 2008, il représentait encore 30 % de ses volumes vendus, il générait plus de 60 % de ses revenus.

Dès lors, Moscou lorgne sur les marchés asiatiques – Chine, Corée du Sud, Japon –, très demandeurs d'énergies alternatives au nucléaire après le tsunami de mars 2011 et la catastrophe de la centrale de Fukushima. Cette bascule incite Moscou à passer d'une politique des pipelines, dont l'inscription territoriale a toujours des conséquences géopolitiques fortes et crée

* Journaliste.

(1) Lire Nafeez Mosaddeq Ahmed, « Gaz de schiste, la grande escroquerie », *Le Monde diplomatique,* mars 2013. Les gaz conventionnels sont piégés dans une roche poreuse et perméable (sable, grès…) et sont relativement faciles à extraire ; les gaz non conventionnels, dans une roche peu perméable qui ne les libère pas aisément.

(2) Utilisée depuis une soixantaine d'années pour d'autres sous-sols, l'hydrofracturation consiste à injecter de l'eau sous pression pour faire éclater la roche, ainsi que des produits chimiques et du sable au moment de la fracturation du schiste argileux.

(3) Lire Jean-Pierre Séréni, « Echec d'une guerre pour le pétrole », *Le Monde diplomatique,* mars 2013.

(4) Thierry Bros, *After the US Shale Gas Revolution,* Technip, Paris, 2012.

(5) Anne Feitz et Veronique Le Billon, « GDF Suez va arrêter des centrales à gaz en France », *Les Echos,* Paris, 11 avril 2013.

Au Dakota du Nord, les vaches perdent leur

L'exploitation du gaz et du pétrole de schiste aux Etats-Unis provoque d'importants dégâts environnementaux. Dans le Dakota du Nord, les autorités détournent le regard.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL MAXIME ROBIN *

LA ferme de Mme Jacki Schilke est la seule habitation à trente-cinq kilomètres à la ronde. Cette agricultrice des environs de Williston a toujours refusé que les compagnies forent son terrain, mais plusieurs infrastructures pétrolières jouxtent ses pâtures. Depuis 2011, certaines de ses vaches sont atteintes d'un mal étrange : elles maigrissent, et parfois perdent leur queue. Elle fait donc appel aux autorités du Dakota du Nord pour expertiser son terrain. Dépêchés sur place, les inspecteurs ne trouvent rien d'anormal.

Mme Schilke contacte alors un expert indépendant de Detroit, qui, dans un échantillon d'air prélevé au-dessus de la ferme, décèle plusieurs substances : benzène, méthane, chloroforme, butane, propane, toluène et xylène – tous communément associés à l'extraction d'hydrocarbures par fracturation hydraulique, ou *fracking.* Dans son puits sont aussi détectées d'importantes quantités de sulfates, chrome et strontium. Des liaisons neurotoxiques sont découvertes dans son cerveau, et, dans son sang, des traces de plusieurs métaux lourds. En tout, elle a perdu cinq vaches, deux chiens, plusieurs poules et une partie de sa santé.

Plusieurs témoignages semblables au sien mettent en lumière la difficulté du Dakota du Nord à protéger sa terre, alors qu'un boom pétrolier n'en finit pas d'ébaudir les médias. Depuis 2011, en effet, les mêmes images tournent en boucle : les derricks parsemant la vaste prairie, les immenses files de camions, les camps de travailleurs logés à la hâte dans des caravanes, etc. Le coût environnemental de cette ruée reste en revanche un mystère. Le gouvernement local ne connaît pas la quantité de pétrole et de produits chimiques répandus à la surface de la prairie fortuitement ou par négligence, et les rapports d'accident industriel, que les entreprises remplissent elles-mêmes, sont souvent falsifiés. A tout cela une raison : ce petit Etat agraire, dont la capitale politique, Bismarck, n'excède pas soixante mille habitants, est un paradis politique et judiciaire pour les compagnies pétrolières.

Le débat sur la pollution des sols liée à la fracturation hydraulique repose sur un malentendu de départ, entretenu par les exploitants et les autorités régulatrices. Les gisements du Dakota du Nord se situent en effet à environ trois kilomètres sous terre. Selon le discours officiel, les multiples couches géologiques qui séparent le schiste profond de la nappe phréatique empêchent toute contamination des nappes et des sols. Sauf que la pollution vient d'ailleurs. Pour Anthony Ingraffea, professeur en ingénierie à l'université Cornell, qui a contribué à perfectionner la technique pour la société Schlumberger avant de militer pour son interdiction, *« la pollution environnementale ne provient pas de la fracturation elle-même, mais de ce qui se passe avant et après »,* notamment lors du transport et du stockage des énormes quantités de déchets chimiques générées par l'industrie.

Exploiter un seul puits de pétrole par hydrofracturation au Dakota du Nord nécessite en moyenne vingt millions de litres d'eau, deux cent trente-cinq tonnes de sable et un million deux cent mille litres d'additifs chimiques pour augmenter la viscosité de l'eau. Après injection à haute pression de ce cocktail, surnommé *slickwater,* pour fracturer la roche, un déchet liquide, composé entre autres d'hydrocarbures, de métaux lourds radioactifs extraits de la croûte terrestre et d'aquifères salins emprisonnés sous le schiste, rejaillit à la surface en même temps que le pétrole.

Les Etats-Unis produisent chaque jour deux milliards et demi de barils de ce déchet baptisé « saumure ». Une partie de la saumure est réutilisée pour refracturer la roche, mais son stockage et son recyclage balbutient encore. *« On s'en servait aussi pour saler les routes l'hiver, avant que le Dakota du Nord ne l'interdise »,* indique M. Joe Martin, un chauffeur routier venu travailler pour rembourser les traites de sa maison de West Fargo. La solution la plus courante consiste à réinjecter le liquide dans le sol à travers des « puits d'injection » où ils demeureront indéfiniment. Sur les routes défoncées du Dakota du Nord, le trafic est dense et les accidents nombreux. Payé au baril de liquide transporté, M. Martin roule entre douze et quatorze heures par jour. Il déplore que certains de ses collègues *« dégazent »* leur chargement toxique le long des voies, *« plutôt que d'attendre leur tour plusieurs heures, en file indienne, devant les puits d'injection pour y enfouir les déchets ».*

Deux personnes pour inspecter douze mille puits

Au Dakota du Nord, deux institutions contrôlent les puits, les déchets et la qualité de l'air : le ministère de la santé et le bureau du pétrole et du gaz (Oil & Gas Division). Elles interviennent a posteriori en cas de fuite et laissent aux compagnies le soin de notifier tout problème – dans les vingt-quatre heures, dit la loi –, en vertu d'une sorte de contrat de confiance. Selon les données du département de la santé du Dakota du Nord, ces cinq dernières années, trois mille quatre cent soixante-quatre fuites ont été rapportées aux inspecteurs, soit près de deux accidents par jour. Un chiffre probablement sous-évalué, car une entreprise n'a aucun intérêt à déclarer une fuite.

Depuis 2010, le ministère de la santé a infligé moins de cinquante amendes. Et, vu la faible densité de population du bassin du Bakken (trois habitants au kilomètre carré), les chances pour qu'un citoyen soit témoin d'une fuite sont minimes. Combien sont passées inaperçues ? Cinquante ? Mille ? Le ministère reconnaît son ignorance. Ses inspecteurs se déplacent très rarement pour surveiller les douze mille puits de pétrole, les conteneurs, pipelines, camions-citernes et le millier de puits d'injection. *« Nous avons deux personnes sur le terrain... Cela peut aller jusqu'à dix. Nous avons aussi des inspecteurs de décharges qui contrôlent la qualité de l'air,* avance M. David Glatt, chef du service environnement du ministère de la santé du Dakota du Nord, sans préciser leur nombre. *Nous sommes une petite agence, et l'action a lieu loin de Bismarck. Rien que trouver une chambre d'hôtel dans l'aire d'exploitation constitue un gros défi pour nous. »* En effet, une place de parking pour garer un camping-car au cœur du boom, dans un village comme Watford City, se négocie à 1 200 dollars par mois, soit l'équivalent d'un petit studio à Manhattan. Les meublés coûtent si cher que dormir dans une caravane est devenu la norme.

En cas de fuite, les compagnies doivent indiquer dans leur rapport le volume de liquide perdu ; mais les inspecteurs reconnaissent que les chiffres communiqués sont souvent inexacts, voire fantaisistes. Dans plus de quarante cas, en 2012, les entreprises, ignorant la quantité de pétrole ou de saumure déversée dans la nature, ont simplement inscrit « zéro ». Une enquête du site d'information participatif ProPublica affirme d'ailleurs que des fuites gigantesques passent inaperçues. *« En juillet* [2011], *la compagnie Petro Harvester a rapporté une fuite de quarante mètres cubes de saumure. Les inspecteurs sur place ont constaté que l'incident était beaucoup plus sérieux : dix hectares de terre rendus stériles par huit millions de litres de saumure – la plus grosse fuite jamais vue au Dakota du Nord. Le rapport officiel est pourtant resté inchangé* (1). *»* Le propriétaire du territoire désormais stérile n'a reçu aucune compensation de la compagnie.

La mission de la seconde autorité régulatrice, le bureau du pétrole et du gaz, relève de l'injonction paradoxale : protéger le public et développer l'industrie. Désigné par M. Jack Dalrymple, gouverneur républicain de l'Etat depuis 2010, son président, M. Lynn Helms, travaillait auparavant pour l'industrie pétrolière. Ce farouche défenseur de la fracturation hydraulique dirigeait jusqu'en avril 2013,

* Journaliste.

(1) « North Dakota's oil boom brings damage along with prosperity », ProPublica, 7 juin 2012.

LES CINQ CONTINENTS

chamboule la géopolitique

une dépendance durable, à celle du GNL, plus souple et adaptable.

Une étude prospective à l'horizon 2040, dirigée par Mitrova (6), se veut malgré tout relativement optimiste pour la Russie : *« La percée des gaz de schiste a repoussé de deux ou trois décennies la menace* [mondiale] *de manquer de réserves de pétrole et de gaz accessibles à un coût acceptable* (…) *et a conforté le caractère prédominant des hydrocarbures dans le secteur énergétique mondial. La part du pétrole et du gaz dans la consommation mondiale d'énergie primaire restera pratiquement inchangée : 53,6 % en 2010 et 51,4 % en 2040. »* Le monde entrerait dans l'« ère du gaz », énergie moins polluante que d'autres pour l'atmosphère. L'AIE prévoit une croissance de 50 % de sa consommation d'ici à 2035. La part du gaz de tout type dans le bouquet énergétique mondial devrait passer de 21 % à plus de 25 % dans les années qui viennent.

Quid du Proche-Orient, et d'une façon générale des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ? Faut-il s'attendre à une démobilisation géopolitique de Washington ? *« Je ne crois pas,* répond Daniel Yergin, président de Cambridge Energy Research Associates (CERA) (7). *D'abord, notons qu'aujourd'hui moins de 10 % de la production du golfe Arabo-Persique est exportée vers les Etats-Unis. En termes de volumes, l'Amérique n'est pas très dépendante des pays du Golfe. Malgré tout, on n'a pas constaté un désengagement de Washington dans la région. Parce que ce qui lui importe, c'est que le pétrole serve l'économie mondiale, sa croissance. »*

Les flux d'hydrocarbures en provenance du Golfe se dirigent de plus en plus vers l'Asie. *« Cela pourrait obliger la Chine à assumer des responsabilités sécuritaires et politiques, au Proche-Orient par exemple, afin de ne pas compromettre sa sécurité énergétique. Elle y est très réticente, mais il n'est pas exclu que les nouvelles réalités du marché des hydrocarbures et de la géopolitique l'y obligent »,* estime Michal Meidan, une spécialiste de l'énergie chinoise à l'Eurasia Group, société américaine de conseil. Pour l'heure, Pékin bénéficie du rôle de gendarme du monde joué par une Amérique qui n'a aucun intérêt à voir s'effondrer l'économie chinoise.

Dans cet univers incertain et mouvant, il mise aussi sur les gaz de schiste. Le potentiel existe, à en croire l'Agence gouvernementale américaine de l'énergie, dont le dernier rapport classe les ressources chinoises *« techniquement récupérables »* au premier rang des quarante-deux pays pris en compte (8). Mais la géologie, très différente de celle des sous-sols américains, pourrait rendre l'extraction plus difficile, et donc moins rentable. *« La sécurité énergétique est une priorité pour Pékin. Dans le contexte des révoltes arabes, sachant que plus de la moitié des importations chinoises de pétrole viennent du Proche-Orient, il se montre ambitieux pour sa production de gaz de schiste. C'est aussi pour cela que ses entreprises ont investi à l'extérieur dans ce domaine, afin d'obtenir la technologie »,* ajoute Meidan. Entre ces nouvelles ressources chinoises et la concurrence des pays d'Asie centrale et de l'Australie, deux régions également désireuses de fournir Pékin en gaz, la Russie est peu susceptible d'exercer sur la Chine la domination énergétique qu'elle imposa à l'Europe dans les années 2000 (9).

Le jeu est à plusieurs bandes. Et les prévisions, même à court terme, ne semblent exister que pour essuyer des démentis. Tel type d'énergie devient trop cher à produire ou à transporter ? Passons à un autre ; voyons si l'on peut diminuer la consommation, améliorer l'efficacité, changer les mécanismes de formation des prix, etc. A peine un changement atteint-il le grand public qu'un autre se prépare. *« La révolution des gaz de schiste est déjà dépassée. Aujourd'hui, ce qui compte aux Etats-Unis, c'est le pétrole de schiste. De ce fait, d'après le département américain de l'énergie, la production de pétrole va s'y accroître de 23 % d'ici 2015 »,* affirme Bros.

Exxon quitte le navire

Autre grande inconnue : les réserves mondiales de gaz de schiste. *« Elles sont très difficiles à estimer. Ce n'est pas comme lorsque le gaz est dans un réservoir conventionnel. Pour l'Europe, par exemple, il y a eu peu de production d'hydrocarbures à terre. Nos connaissances du sous-sol sont donc limitées. Pour savoir ce qu'il recèle vraiment, il faut forer des puits et effectuer un test de production. En Pologne, par exemple, nos partenaires américains d'Exxon ont décidé de ne pas poursuivre l'aventure – après des résultats décevants, il est vrai »,* explique M. Bruno Courme, chargé du gaz de schiste en Europe chez Total. La Pologne mise énormément sur le gaz de schiste, car elle rêve de moins dépendre de Gazprom et d'un voisin auquel la lie une histoire pour le moins compliquée (10).

Etats-Unis, Chine, Europe, Russie : les principaux acteurs de la scène énergétique mondiale, confrontés à la révolution des gaz de schiste, ont tous déjà pris des mesures, soit contraints et forcés, soit de bon gré, pour s'adapter à cette nouvelle donne. Sans pour autant se montrer capables de prévoir les conséquences à long terme de ces bouleversements.

Régis Genté.

(6) « Global and Russia energy outlook up to 2040 », www.eriras.ru

(7) Il a publié *The Quest : Energy, Security and the Remaking of the Modern World,* Penguin Books, Londres, 2012.

(8) « Technically recoverable shale oil and shale gas resources : An assessment of 137 shale formations in 41 countries outside the United States », US Energy Information Administration, 10 juin 2013, www.eia.gov

(9) Neil Buckley, « Russia's eastern energy pivot has limits », *Financial Times,* Londres, 27 juin 2013.

(10) Lire Dominique Vidal, « Les coulisses de la diplomatie polonaise », *Le Monde diplomatique,* novembre 2012.

Sources : US Energy Information Administration ; US Geological Survey ; Canadian Centre for Energy Information ; TransCanada Corporation ; *The New York Times*, 26 février 2011 ; Michael T. Klare, *The Race for What's Left*, Metropolitan Books, New York, 2012.

queue

avec l'ancienne gouverneure de l'Alaska Sarah Palin, l'une des stars du Tea Party, l'Interstate Oil and Gas Compact Commission (IOGCC), le lobby des Etats producteurs d'hydrocarbures. *« C'est au renard que l'on a confié les clés du poulailler »,* raille M. Dave Thompson, avocat et militant écologiste à Grand Forks. Le Dakota du Nord détient les pleins pouvoirs en matière de régulation et défend farouchement ses prérogatives face à une éventuelle reprise de contrôle de Washington par l'intermédiaire de l'Agence de protection environnementale (Environmental Protection Agency, EPA).

Le paysage du Dakota du Nord a bien changé en six ans. Les rendements des puits exploités par Continental en 2007 se sont vite révélés exceptionnels. Aujourd'hui, on en extrait chaque jour plus de six cent mille barils de brut. En 2012, l'Etat a dépassé l'Alaska et la Californie pour devenir le deuxième producteur de pétrole, derrière le Texas. Les hommes affluent de tous les Etats-Unis pour travailler ici, au milieu de nulle part, dans des conditions difficiles, et toucher des salaires exceptionnels, à partir de 10 000 dollars par mois environ pour un laveur de camion. Le Dakota du Nord manque de bras et affiche le taux de chômage le plus faible du pays (environ 3 %). *« Il y a cinq ans, nous n'étions connus que pour nos tempêtes de neige ; aujourd'hui, le* Wall Street Journal *me demande quelle est la recette magique du Dakota du Nord »,* jubile M. Dalrymple.

Si l'on en croit l'histoire de Mme Schilke, ladite recette n'a guère profité à l'environnement. Difficile de savoir si ses animaux ont été contaminés par voie respiratoire ou par ingestion, ou les deux. Il est possible, selon le professeur Ingraffea, qu'un puits autour des pâturages soit fissuré, laissant échapper du pétrole ou de la saumure dans la nappe phréatique et contaminant son eau. *« Les puits de fracturation sont soumis à une énorme pression,* explique-t-il. *Leur qualité se dégrade d'année en année. Plus un puits vieillit, plus il fuit. Un puits vieux de trente ans a 60 % de chances de fuir, et ils fuient au bout d'un an si la compagnie utilise un ciment de mauvaise qualité. »* Quant aux puits d'injection, ils ne sont ni surveillés ni entretenus. *« Personne ne met le nez dedans,* lance le scientifique. *Qui va investir dans l'entretien de décharges qui ne rapportent rien, alors qu'un boom qui rapporte des milliards se produit au même endroit ? »*

Les vaches malades de Williston – ville-symbole du boom, dont le taux de chômage, inférieur à 1 %, est le plus faible des Etats-Unis – ont bénéficié d'une vaste couverture médiatique, suscitant un débat sur les dangers potentiels de la fracturation pour l'agriculture. Pour autant, Washington n'a encore débloqué aucuns fonds pour une étude sérieuse sur le sujet. Mme Schilke est l'une des rares agricultrices du Dakota du Nord à s'exprimer publiquement. D'autres agriculteurs refusent de s'identifier et de désigner l'entreprise avec laquelle ils sont en conflit, soit parce que leur litige n'est pas encore réglé, soit parce qu'ils ont signé une clause de confidentialité leur interdisant d'évoquer leur affaire avec la presse ou avec des scientifiques indépendants.

Une pétition invalidée pour vice de forme

Certains, enfin, possèdent leur sous-sol : ils le louent aux compagnies et reçoivent chaque mois des indemnités par baril extrait, appelées *royalties. « Ils redoutent que les compagnies pétrolières leur rendent la vie impossible s'ils mordent la main qui les nourrit »,* glisse M. Derrick Braaten, avocat à Bismarck, qui conseille une quarantaine de fermiers dans des procès contre les compagnies pétrolières. Les témoignages qu'il a compilés révèlent une constante : les agriculteurs considèrent les autorités comme un adversaire, au même titre que les industriels.

En 2011, des fermiers du comté de Bottineau ont pris des photographies aériennes de fuites manifestes et de conteneurs à déchets toxiques défoncés. Chaque fait a été rapporté aux autorités. Pourtant, aucune action n'a été entreprise contre le pollueur, la société Sagebrush Resources. Au contraire, *« les inspecteurs ont transmis à Sagebrush les courriels reçus »,* et les agriculteurs ont été poursuivis en justice pour *« invasion de propriété privée »,* détaille M. Braaten. Au bout d'un an et demi de procédure, la compagnie a été condamnée par un juge de Bismarck. Elle a fait appel, et l'affaire est toujours en cours.

Dès le départ, le petit Dakota du Nord était mal armé pour ce développement frénétique. Politiquement, il souffre de faiblesses structurelles. Une enquête publiée en janvier 2013 le classe quarante-troisième sur cinquante en matière de corruption (2). Il a même reçu la pire note possible – un « F », pour *fail,* c'est-à-dire échec total – pour ce qui concerne le financement politique. *« Les candidats* [aux élections] *ne sont pas tenus de déclarer comment ils dépensent l'argent de leurs bailleurs de fonds, et les déclarations sur leurs montants sont très vagues »,* pointe notamment le rapport.

A Bismarck, le Sénat ne se réunit en assemblée plénière qu'une fois tous les deux ans. Une fréquence autrefois suffisante pour un Etat rural ; mais le boom actuel nécessite une réactivité politique hors normes. La minorité démocrate a donc demandé l'an dernier une session spéciale pour imposer une régulation plus sévère aux compagnies. Une proposition invalidée par le gouverneur Dalrymple. *« Beaucoup pensent que les politiques se préoccupent davantage du bien-être des entreprises que de celui des habitants »,* dit M. Ryan Taylor, ancien sénateur démocrate, agriculteur à Killdeer. Lui-même a tenté de se faire élire gouverneur aux élections de novembre 2012 en s'engageant à refuser les donations de compagnies pétrolières pour éviter les conflits d'intérêts. Face à M. Dalrymple, il a été battu de quarante points. Aux élections présidentielles, l'Etat n'a jamais voté démocrate depuis 1964.

Le gouverneur du Dakota du Nord jouit d'un pouvoir sans équivalent dans le reste du pays : en tant que président de l'Industrial Commission, il délivre les permis de forer. A la fois régulateur et bénéficiaire de donations de la part de l'industrie, il se retrouve fréquemment en situation de conflit d'intérêts. Entre fin 2011 et juin 2012, M. Dalrymple a ainsi reçu 81 600 dollars de dons de la part de plusieurs compagnies pétrolières solidement implantées, comme Hess, Conoco ou Continental. Un mois plus tard, il approuvait un permis de forage controversé dans le comté de Dunn, au profit de ces mêmes entreprises. Une concession à l'étendue exceptionnelle de cent vingt-cinq kilomètres carrés empiétant sur le Little Missouri State Park, propriété de l'Etat. Cent soixante-dix habitants du comté ont alors remis une pétition à un juge local pour convoquer le gouverneur devant une chambre d'accusation et l'inculper de corruption (3). Mais le juge du comté a invalidé la pétition pour vice de forme…

Les spécialistes estiment que le boom pourrait durer vingt ans, et que seule une chute durable du cours mondial du brut, sous la barre des 60 dollars le baril (en juillet 2013, le cours était proche du double), pourrait y mettre fin. Le Dakota du Nord est loin d'avoir achevé sa révolution pétrolière. Une nouvelle technique se généralise, dite des « forages *multipad* » : une dizaine de puits partant d'un seul point de surface, appelé *pad,* et fracturant la roche en parallèle sur plusieurs kilomètres. Un changement d'échelle significatif en matière de volume produit. Avec ce procédé encore plus efficace, le principal souci pour les compagnies devient le transport hors site de ces quantités énormes d'hydrocarbures. Elles réclament donc davantage de pipelines. *« Cette nouvelle technique,* regrette Ingraffea, *requiert plus de déforestation, d'eau, de chimie, de pipelines, de destruction de champs… »*

Maxime Robin.

(2) « State integrity investigation 2013 », www.stateintegrity.org

(3) « Dunn county residents submit petition to put governor before grand jury », *The Dickinson Press,* 31 octobre 2012.

AMÉRIQUES

THE DEATHS OF OTHERS. The Fate of Civilians in America's War. – John Tirman

Oxford University Press, New York, 2012, 416 pages, 29,95 dollars.

Des nombreuses guerres menées par les Etats-Unis on croyait tout savoir. Mais si les grandes batailles et les soldats tués ont été amplement documentés, qu'en est-il des autres victimes ? Précisément, *« le peu d'intérêt que suscite cette question constitue l'un des aspects les plus remarquables des guerres américaines »*. Et, s'il arrive qu'on en parle, la désinformation règne : lorsqu'un sondage de 2007 demandait aux Américains d'estimer le nombre d'Irakiens tués, le chiffre moyen proposé en réponse – 9 890 – était inférieur de plusieurs centaines de milliers aux évaluations les plus sérieuses... John Tirman entend précisement recenser les morts invisibles de ces guerres « justes ». Il lie l'absence de curiosité pour le nombre de victimes indigènes aux exactions – les parallèles entre les massacres de No Gun Ri en Corée, de My Lai au Vietnam et de Haditha en Irak sont particulièrement frappants –, ainsi qu'à la perception très différente qu'ont de ces guerres les Etats-Unis et le reste du monde.

IBRAHIM WARDE

THE BLACK BANNERS. Inside the Hunt for Al-Qaeda. – Ali H. Soufan

Penguin, Londres, 2012, 608 pages, 9,99 livres sterling.

Ali Soufan, l'un des très rares agents arabophones du Federal Bureau of Investigation (FBI), joua un rôle de premier plan dans les enquêtes antiterroristes entre 1997 et 2005. Il fut en particulier au centre des interrogatoires des principaux suspects d'Al-Qaida. Cet ouvrage constitue donc un témoignage de première main tant sur le fonctionnement interne de l'organisation terroriste que sur les dysfonctionnements des agences chargées de la lutte antiterroriste aux Etats-Unis, jalouses de leurs prérogatives et rétives aux échanges d'informations.

Sans ces dysfonctionnements, les attentats du 11 septembre 2001 auraient sans doute été déjoués, et la traque d'Oussama Ben Laden aurait abouti plus vite. Mais le principal apport de cet ouvrage a trait aux *« interrogatoires améliorés » (enhanced interrogations),* autrement dit l'usage de la torture. Contrairement à ce qu'affirment certains dirigeants, tel l'ancien vice-président américain Richard Cheney, ou à ce que suggèrent certaines productions hollywoodiennes, la torture n'a jamais produit de confessions utiles ou fiables, mais plutôt des affabulations de nature à satisfaire enfin les interrogateurs...

I. W.

EUROPE

LES MUSULMANS DE L'EUROPE DU SUD-EST. Des empires aux Etats balkaniques. – Nathalie Clayer et Xavier Bougarel

Karthala, Paris, 2013, 360 pages, 26 euros.

Plus de dix ans après leur précédent ouvrage, *Le Nouvel Islam balkanique,* Nathalie Clayer et Xavier Bougarel reviennent sur les bouleversements qu'a connus l'islam des Balkans, de la chute de l'Empire ottoman à la disparition des régimes communistes. Ils en retracent avec précision l'évolution historique sur le continent européen, au fil des recompositions territoriales et politiques de ces deux derniers siècles, et proposent une grille de lecture permettant de déconstruire certaines visions partisanes opposant un « islam européen » ouvert à un autre, extrémiste et rétrograde.

De tradition hanafite, et fortement sécularisées durant la période communiste, les sociétés musulmanes des Balkans entretiennent aujourd'hui des relations étroites avec le reste du monde musulman. Mais, pour les auteurs, *« les évolutions de l'islam balkanique au cours des deux derniers siècles, débouchant aujourd'hui sur une pluralisation et une individualisation croissantes de la foi, le rattachent à la trajectoire générale du religieux en Europe »*.

LAURENT GESLIN

RUSSIE 2013. Regards de l'Observatoire franco-russe. – Sous la direction d'Arnaud Dubien

Le Cherche Midi, Paris, 2013, 525 pages, 95 euros.

« Cet ouvrage est très particulier : il ne se range pas sur une étagère, mais dans une mallette, entre le porte-cartes de visite et le chargeur du téléphone portable. » Tels sont les mots sibyllins qui introduisent ce livre luxueux et touffu sur la Russie d'hier et d'aujourd'hui, financé par la Chambre de commerce et d'industrie franco-russe.

La diversité des cinquante-quatre contributions déroute. On trouvera des textes solides sur la démographie (Alain Blum), les élections et les manifestations de 2011-2012 (Alexandre Bikbov, Tatiana Stanovaïa, Clémentine Fauconnier), la réforme de l'enseignement (Carole Sigman). Mais aussi des chroniques surprenantes sur « Charles Pathé à la conquête du marché russe » (Adèle Bastien-Thiry), ou une réflexion historico-philosophique sur le *« retard russe »* (Georges Sokoloff). Ici, les noms d'universitaires connus et moins connus côtoient ceux d'économistes de grandes banques (Sberbank, Société générale) et d'experts en analyse stratégique (Fondation pour la sécurité énergétique nationale). Miscellanées à usage mondain ou vitrine pour travaux de recherche...

HÉLÈNE RICHARD

MAGHREB

ENTREPRENEURS, POUVOIR ET SOCIÉTÉ EN ALGÉRIE. – Nordine Grim

Casbah Editions, Alger, 2012, 187 pages, 1 100 dinars algériens.

Très entreprenants lorsqu'ils s'installent à l'étranger, les hommes d'affaires algériens se heurtent, dans leur pays, à un régime qui les brime (entraves juridiques, administratives) et qui, par là même, bloque le développement. C'est ce que démontre, chiffres officiels à l'appui et d'une façon très pédagogique, l'un des meilleurs analystes de l'économie algérienne. Ancien cadre supérieur dans diverses administrations centrales, auteur de trois ouvrages remarqués et collaborateur d'*El Watan,* Nordine Grim dresse un tableau très sombre d'un pays où les entreprises publiques (un millier) connaissent de graves difficultés financières, où les six cent mille sociétés privées ont une durée de vie très courte, et où seul le secteur informel – quatre cent mille entreprises qui emploient 22 % de la population active – permet de se procurer les biens de consommation absents du marché officiel. Une éclaircie : le nombre croissant de femmes qui se lancent. Aux hommes que leur dynamisme perturbe, elles objectent que les épouses du Prophète furent des commerçantes aussi vertueuses que dynamiques.

MAURICE T. MASCHINO

UN AUTRE MAROC. – Abdellatif Laâbi

La Différence, Paris, 2013, 144 pages, 15 euros.

Exilé en France depuis 1985, après de longues années de prison, Abdellatif Laâbi est un observateur attentif de la société marocaine. Auteur de romans, de pièces de théâtre ou d'essais, poète – il a reçu le prix Goncourt de la poésie en 2009 –, il choisit ici l'adresse au lecteur, en tenant une sorte de journal de bord où il livre ses sentiments, ses inquiétudes, mais aussi ses espoirs quant aux transformations sociales et politiques en cours au Maroc, dans le sillage des « printemps arabes ».

Comment les attentes nées de l'indépendance ont-elles pu être sacrifiées ?, interroge-t-il, mettant en accusation un pouvoir dictatorial et une classe politique corrompue. Dépendance économique étrangère, question du Sahara, faillite de l'enseignement public, réforme du code de la famille et de la Constitution : autant de problèmes qu'il examine en dressant le bilan de la transition entre Hassan II et Mohammed VI. En prenant le risque, parfois, de donner le sentiment de les survoler.

MARINA DA SILVA

AU CŒUR DES RÉVOLTES ARABES. Devenir révolutionnaires. – Sous la direction d'Amin Allal et Thomas Pierret

Armand Colin, Paris, 2013, 320 pages, 25 euros.

Voici une invitation à l'*« observation ethnographique du moment révolutionnaire »* survenu dans divers pays du monde arabe. Des chercheurs y détaillent *« comment ces processus révolutionnaires émergents "prennent" et comment ils se forgent dans l'action »*. Plus que les raisons, ce sont les mécaniques de l'insurrection qui sont mises au jour, vues de l'intérieur : artistes syriens, producteurs-diffuseurs d'images tunisiens, citoyens libyens engagés dans les *katiba* (unités combattantes), mais aussi le mouvement du 20-Février marocain ou les étudiants algériens frappés d'*« autolimitation »*... autant d'études de cas précises.

La première partie du livre donne à voir des acteurs (Yémen, Maroc, Syrie, Libye, Algérie et Tunisie) se mettant en marche dans toutes leurs spécificités. La seconde s'éloigne des rouages de l'instant révolutionnaire pour inscrire les mouvements égyptien, tunisien, jordanien et bahreïni dans l'histoire courte de chaque pays. Le travail d'observation rigoureux des chercheurs sur le terrain fonde les analyses que nous livre cette plongée *« au cœur des révoltes arabes »*.

EMMANUEL RIONDÉ

AFRIQUE

LES ADOLESCENTS AFRICAINS ET LEURS PROJETS D'AVENIR. – Issa Abdou Moumoula

L'Harmattan, coll. « Etudes africaines », Paris, 2013, 409 pages, 39,50 euros.

La thèse de doctorat d'Issa Abdou Moumoula exploite les questionnaires remplis par cinq cent dix lycéens burkinabés de terminale sur leur avenir professionnel, dans un pays où un enfant sur deux ne finit pas l'école primaire. En interrogeant les théories de sociologues de l'éducation comme Linda Gottfredson, et en croisant mathématiquement les données recueillies, celui qui fut l'un des premiers conseillers d'orientation du Burkina Faso tire plusieurs conclusions. Les choix d'avenir sont conditionnés par la faiblesse de l'offre universitaire, mais également par une perception hiérarchisée et sexuée des métiers. Médecine, informatique et gestion sont considérées comme les plus prestigieuses de toutes les disciplines ; or 57 % des garçons estiment qu'elles sont masculines. Si le sexe et la filière suivie pour le bac sont les critères les plus influents, le degré d'information sur les métiers ou l'origine géographique des adolescents sont d'autres variables soigneusement étudiées. Un regret : les questionnaires ont été distribués en 1996-1997, et n'ont pas été actualisés depuis le début des années 2000.

CONSTANCE DESLOIRE

ASIE

CHINE, LE NOUVEAU CAPITALISME D'ÉTAT. – Marie-Claire Bergère

Fayard, Paris, 2013, 309 pages, 20 euros.

Contrairement à ce que l'on entend souvent, ce n'est pas le capitalisme tel qu'on se l'imagine qui sévit en Chine : *« Tout ce qui n'est pas majoritairement public n'est pas forcément privé »,* rappelle Marie-Claire Bergère, qui l'avait déjà démontré dans *Capitalismes et capitalistes en Chine* (Perrin, 2007). L'Etat a conservé les principaux leviers d'intervention. Cela lui a permis d'éviter les grandes crises (en 1997-1998), d'orienter le développement dans les secteurs vitaux (télécommunications, transports, énergie…), de garder la main sur les investissements étrangers et les flux financiers. L'auteure souligne le rôle du Parti communiste : capacité à réformer, volonté de tout tenir. Selon elle, l'effondrement du système n'est pas à l'ordre du jour. Les réformes devraient se poursuivre, et ce capitalisme d'Etat autoritaire perdurer, avec une croissance moindre et des inégalités persistantes, mais une élévation du niveau de vie.

MARTINE BULARD

FRAGMENTS D'UNE GUERRE INACHEVÉE. Les entrepreneurs taïwanais et la partition de la Chine. – Françoise Mengin

Karthala, Paris, 2013, 528 pages, 32 euros.

Cet ouvrage entend rapprocher et combiner, à propos de Taïwan et de la Chine, l'économie, les sciences politiques et les relations internationales. Le résultat est une étude très fine des flux économiques et sociaux entre les deux côtés de l'île. Dans chaque cas, le pouvoir politique et les ressources économiques sont confisqués par la minorité au pouvoir, ce qui est lié à la poursuite de la guerre civile. Mais les méthodes divergent. Le régime communiste impose la discrimination entre industries, mais propose des mesures favorables pour attirer les patrons taïwanais. Ce découplage progressif entre politique et économie va retarder la réunification et met de côté la question de la souveraineté. Taïwan peut ainsi se frayer une voie vers la démocratie, rendant improbable une intervention militaire de Pékin. L'ensemble, parfois difficile, apporte beaucoup de vues neuves.

LAURENT BALLOUHEY

LITTÉRATURES

La grâce de l'asphalte

Paris 1926. La Société de minuit
de Ludwig Hohl

Traduit de l'allemand (Suisse) par Yann Bern, Attila, Paris, 2012, 314 pages, 20 euros.

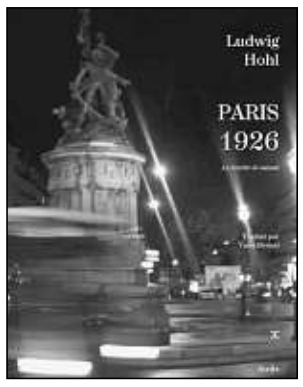

HOMME toujours en marche, Ludwig Hohl arpente inlassablement les rues de Paris comme il arpente les recoins de sa psyché. En 1926, année où meurt Rainer Maria Rilke et où naît Marilyn Monroe, Hohl a 22 ans. Il arrive tout droit de Suisse, où il a rompu avec son milieu. Fils de pasteur, il n'en est pas à sa première révolte : plus jeune, il s'est fait renvoyer du lycée pour avoir incité ses camarades à lire Friedrich Nietzsche.

Le Paris qu'il découvre est la capitale d'une France qui, politiquement, n'a rien d'enthousiasmant : c'est la IIIe République, où les gouvernements tombent et se reforment à une cadence qui relève plus du taylorisme que d'un engagement responsable. Mais cette période de crise est, comme souvent, le creuset d'une effervescence artistique, où se croisent Pablo Picasso, Chaïm Soutine, Alberto Giacometti, Blaise Cendrars, etc. Etrangement, les cahiers bleus qui constituent le journal de Hohl (1904-1980) ne mentionnent aucun de ces grands noms, comme si le jeune homme évitait tout ce qui risquait d'avoir trop de clinquant, même au sein de la bohème. Car ce qui caractérise Hohl, c'est cette exigence de sobriété, voire de pauvreté, le refus de ce qui entrave la vraie vie.

Mais qu'est-ce que la vraie vie ? Celle qui contient le moins de paresse et de séduction possible. Entre Blaise Pascal et Robert Walser, autre marcheur infatigable, Hohl prend à bras-le-corps l'angoisse de vivre et se sert de cette angoisse non abolie pour avancer au plus près du grand vide. Le chemin est étroit ; Hohl le sait, lui qui adore l'alpinisme et dont le seul roman, *Ascension* (Attila, 2007), atteint des sommets dans la méditation. A côté de ce bref récit se dresse son œuvre essentielle, intitulée *Notes ou De la réconciliation non prématurée* (L'Age d'homme, 1989), livre aride et étincelant, entre glace et granit. C'est à la genèse de ces deux ouvrages que convie *La Société de minuit*.

Si le journal progresse d'abord jour par jour, ou plutôt nuit par nuit, cette forme est bientôt remplacée par des notations plus larges où la réflexion prend le pas sur l'événementiel. Après tout, *« le plus important dans la bière, c'est l'éclairage »*. Il a pourtant mis au point un programme pour découvrir Paris de façon méthodique, arrondissement par arrondissement. A partir de la rue Bréa, où il habite avec la jeune pianiste Gertrud Luder, et du café La Rotonde, les deux pôles de ses pérégrinations, on découvre la Villette, où *« la misère est la plus profonde »,* Pigalle, les fortifs, les Halles : *« Au point culminant de leur activité, elles sont calmes, pas bruyantes. Ça ne craque pas, ça ne braille pas, l'infinie obscurité de velours engloutit toute aspérité. »*

S'il n'est pas tendre avec certains petits intellectuels qui *« vivent de leur effondrement imminent »,* il se révèle plein d'attention pour « les gens » : un vendeur de journaux qui parle toutes les langues, une femme seule qui mange vite au comptoir, une prostituée à qui il paye un verre de liqueur, une fillette à l'allure angélique, une pâle endormie dans le métro… Mais ces moments de grâce et de ravissement ne lui font pas oublier que seul *« l'effort (je veux parler de mon travail)»* creuse les marches qui permettent d'atteindre les sommets. Les cahiers bleus se poursuivent au-delà de 1926, et laissent espérer une suite à la traduction de ces pages splendides qui brillent dans la nuit.

PIERRE DESHUSSES.

AMÉRIQUE LATINE

Terrorisme d'Etat dans les Andes

PLUSIEURS ouvrages récents rendent compte de l'histoire d'une Colombie marquée par la guerre et le terrorisme d'Etat et retracent la vie d'êtres humains en proie à la peur, à la révolte, mais aussi à l'arbitraire, y compris au sein des groupes armés.

Roméo Langlois, récent lauréat du prix Albert-Londres pour son reportage *Colombie : à balles réelles* (France 24), présente le récit de sa détention par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) entre le 28 avril et le 31 mai 2012, après avoir couvert le conflit pendant dix ans (1). Hernando Calvo Ospina (2) et Maurice Lemoine (3) sont deux spécialistes du pays andin. Le premier, réfugié politique en France, y a longtemps vécu, et le second a sans doute perdu le compte des séjours qu'il y a faits depuis 1973.

Dans les trois récits, un même point de départ : les médias, et leur couverture partisane de la réalité colombienne. Dans *Sur les eaux noires du fleuve,* Lemoine décrit une Colombie *« divisée en trois pays : l'un tue, l'autre meurt et le troisième rentre sa tête dans les épaules en fermant les yeux »*. Si la conduite de ce roman évoque celle d'un polar de la « Série noire », la proximité avec la réalité n'échappera pour autant à personne. Notamment lorsqu'un personnage, journaliste, concède : *« Deux camps seulement demeurent possibles : celui des "bons" et celui des "salauds". Si tu ne joues pas le jeu, si ton papier dérange, le rédacteur en chef n'en discute même plus avec toi. Il le réécrit d'autorité ou le met à la poubelle. »*

Et quand un journaliste se rend dans les zones de combats, tente d'éclairer les conditions de vie de populations abandonnées par l'Etat, ou de faire la lumière sur la violence des groupes paramilitaires et de l'armée, il peut être accusé d'appartenance à la guérilla, et devoir alors vivre sous escorte, ou fuir. Ce fut le cas de Calvo Ospina. Dans son roman *Tais-toi et respire !,* il raconte avec humour comment, alors qu'il était étudiant en journalisme, il a été enlevé et torturé par des militaires en Equateur. Dans les années 1980, ceux-ci collaboraient avec le pays voisin et n'hésitaient pas à reprendre ses méthodes de répression. Calvo Ospina identifie ainsi la « recette » mise au point par Quito, celle des trois « B » : *« Des billets pour les amis. Du bâton pour les indécis. Des balles pour les ennemis. »* Il dépeint un univers carcéral où *« l'argent est l'huile qui permet de desserrer n'importe quelle vis »,* et dont les grandes figures, prisonniers de droit public, assassins et travestis, dégagent une humanité qui les rend inoubliables.

Alternant descriptions de ses conditions de détention et analyses du conflit, Langlois attaque toutes les idées reçues entourant la guérilla colombienne. Au cours d'un violent échange de tirs entre l'armée et les FARC, il constate : *« Mon unique chance de survie serait que les FARC m'emmènent avec elles. »* On est loin des éditoriaux du quotidien espagnol *El País* ou des reportages de la télévision française.

Chacun à sa façon, ces ouvrages apportent un précieux témoignage pour comprendre les enjeux du dialogue engagé depuis le 18 octobre 2012 entre le gouvernement du président Juan Manuel Santos et la guérilla des FARC. Ne serait-ce que pour saisir cette réalité : le chemin de la paix passera nécessairement par le combat pour la justice sociale.

PAOLA OROZCO-SOUËL.

(1) Roméo Langlois, *Jungle blues,* Don Quichotte, Paris, 2013, 297 pages, 17,90 euros.

(2) Hernando Calvo Ospina, *Tais-toi et respire ! Torture, prison et bras d'honneur,* Bruno Leprince, Paris, 2013, 246 pages, 18 euros.

(3) Maurice Lemoine, *Sur les eaux noires du fleuve,* Don Quichotte, Paris, 2013, 478 pages, 20 euros. Lire aussi « En Colombie, "pas de justice, pas de paix" », *Le Monde diplomatique,* février 2013.

DU MONDE

Après la fin de tout

La Constellation du chien
de Peter Heller

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Céline Leroy, Actes Sud, Arles, 2013, 336 pages, 21,90 euros.

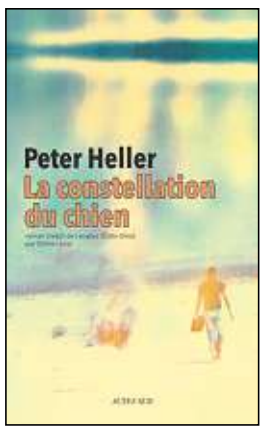

La Constellation du chien confirme que, depuis *La Route* de Cormac McCarthy (L'Olivier, 2008), la veine postapocalyptique est une tendance forte de la fiction américaine actuelle. Peter Heller, son auteur, n'était pas un inconnu quand, en 2012, parut aux Etats-Unis ce qui était son premier roman, mais non son premier livre : il avait déjà écrit quatre ouvrages sur l'environnement, le voyage, l'aventure, notamment un récit de descente en kayak de gorges tibétaines. Et, depuis de nombreuses années, il signait aussi des articles dans la presse magazine (notamment *Outside* et *Men's Journal*). Littérature et voyage ont toujours été les deux amours d'un homme qui, à l'instar de nombreux citoyens – et donc d'écrivains – américains, connut mille métiers : plongeur, maçon, bûcheron, pêcheur, moniteur de kayak, livreur de pizzas ou guide de rivière.

La Constellation du chien est l'alliage de trois genres : celui du roman d'aventures moderne, celui du *nature writing,* cher à ce qu'on appelle l'« école du Montana », où s'illustrent Rick Bass, Thomas McGuane ou Jim Harrison, et enfin du polar. Autant dire que nous sommes ici au croisement de *La Route*, *Mad Max* et *Le Bon, la Brute et le Truand*.

Quelque part dans le Colorado, neuf ans après *« la Fin de Tout »,* alors que la grippe a fauché *« quatre-vingt-dix-neuf virgule quelque chose pour cent de la planète »,* ceux qui restent tentent de survivre. Et, pour survivre, il faut tuer avant de se faire tuer. Drôle d'existence. *« Je ne peux pas vivre comme ça. Je ne peux pas vivre du tout, en fait. Qu'est-ce que j'ai foutu ? Neuf années à faire semblant. »*

Deux hommes, opposés mais complémentaires, seuls survivants du coin, vont unir leurs efforts non pour s'aider, mais pour s'accompagner. *« Je dévisage mon seul ami sur terre. C'est mon ami, j'imagine. »* Hig, le narrateur, porté sur l'introspection autant que sur la rêverie, aime pêcher et lire de la poésie chinoise. Il n'a pas renoncé aux relations humaines. Bangley, vieux cow-boy chatouilleux, se promène avec son chien Jasper, seul lien avec son passé. *« Suivez la croyance de Bangley jusqu'à son terme et vous obtiendrez une solitude retentissante. Chacun pour soi, même pour gérer la mort, et vous arrivez à une solitude complète. L'univers et vous. Les étoiles froides. Comme celles qui s'estompent, en silence, pendant que nous marchons. Croyez en la possibilité d'un lien et vous obtenez autre chose. »* Pendant que Hig défend la baraque, Bangley surveille la zone à bord de son vieil avion de 1955, un Cesna 182 qu'en bon prédateur il surnomme « la Bête »… Mais, un jour, l'un des deux ne revient pas, et pour l'autre une nouvelle vie commence. De nouvelles peurs, de nouvelles quêtes. Le monde devient une autre caisse de résonance.

Raconter est un art, et c'est là le centre de ce roman tour à tour abstrait, narratif, émouvant, sophistiqué, social, romantique, drôle, loufoque, obsédant, tourmenté – en bref, exaltant. Dans le cadre de la disparition d'un univers, chaos et barbarie, une constellation d'images célèbre le silence de la nature et la beauté du monde autant que sa mélancolie : la confiance faite au pouvoir de la fiction est sans doute ce qu'il y a ici de plus beau.

Hubert Artus.

SOCIÉTÉ

LE STRESS AU TRAVAIL. – Sous la direction d'Alexis Bugada, préface de Virginie Renaux-Personnic

Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2013, 162 pages, 12 euros.

De plus en plus médiatisé, notamment à la suite de l'augmentation importante du nombre des suicides, le stress au travail est devenu un problème de société encore peu analysé dans toutes ses composantes. C'est ce que tentent de faire ici des chercheurs et praticiens de disciplines qui vont de l'anthropologie à la médecine, en passant par la philosophie ou le droit.

A partir d'études de cas, d'enquêtes de terrain et de textes juridiques, ils dressent un état des lieux du phénomène et des maux qu'il engendre. Leurs interrogations sur sa définition, sa gestion – individuelle et collective –, ses effets psychosociaux et macroéconomiques ouvrent des pistes de réflexion (dont l'anthropologique est sans doute la plus passionnante) pour repenser la relation au travail. Les points de vue se confrontent et parfois s'affrontent, mais s'avèrent toujours stimulants.

M. DA S.

LA MAISON DE PAILLE DE LAUSANNE. Pourquoi nous l'avons construite, pourquoi elle fut incendiée. – Collectif Straw d'la Bale

La Lenteur, Paris, 2013, 180 pages, 12 euros.

Eriger une maison écologique et autosuffisante dans un parc public, en plein centre-ville de Lausanne : entre le moment où la construction surgit, en août 2007, et celui où elle est détruite par un incendie vraisemblablement criminel, en décembre de la même année, cet exploit aura mis en émoi tant la population que les autorités et les médias, et déchaîné les passions.

Dans cette ville de Suisse romande qui souffre d'une grave pénurie de logements, et dont la mairie « verte » veut faire une vitrine du « développement durable », le collectif Straw d'la Bale pointe les failles et fait éclater les contradictions. Il prétend explorer toute la différence qui peut exister entre « être logé » et « habiter ». L'expérience aura été brève, mais exceptionnellement riche en émotions et en enseignements. Ce livre invite à les partager.

MONA CHOLLET

BIOGRAPHIE

L'ODEUR DES PLANCHES. – Samira Sedira

Editions du Rouergue, Arles, 2013, 144 pages, 16 euros.

1964 : Samira Sedira naît en Algérie. 1969 : la mère et l'enfant rejoignent le père à Marseille, où il travaille comme manœuvre. La famille s'installe à l'hôtel Le Paradis, un bouge infect pour Noirs et Arabes. Quelques années plus tard, ce sera un HLM à La Ciotat, où le père est soudeur. Et puis Samira Sedira réussit le concours de l'école du Centre dramatique national (CDN) de Saint-Etienne. Elle devient comédienne. Suivent vingt années magnifiques. En 2008, elle a 44 ans, plus d'engagements, pas de projets, et elle arrive en fin de droits. Elle devient femme de ménage.

Le texte est précis et violent, plein d'une colère pensive : la royauté perdue de l'actrice dans la lumière du théâtre, les mots somptueux des poètes, et maintenant son humiliation, l'humiliation même de la mère invisible, illettrée, muette, étouffant de sanglots, dont la figure déchirante hante le récit ; la honte du père exploité, exténué ; la rage et le chagrin de ceux qu'on n'entend pas, qu'on ne voit pas. Et la réconciliation d'une femme remarquable avec son histoire, avec les siens.

MARIE-NOËL RIO

ÉCONOMIE

EN AMAZONIE. Infiltré dans le « meilleur des mondes ». – Jean-Baptiste Malet

Fayard, Paris, 2013, 168 pages, 15 euros.

Qu'y a-t-il de l'autre côté de l'avenante page d'accueil d'Amazon, multinationale du commerce en ligne qui distribue à elle seule près de 8 % des livres en France ? Embauché en décembre 2012 comme intérimaire dans un entrepôt de trente-six mille mètres carrés, Jean-Baptiste Malet découvre une forêt métallique de rayonnages garnis de marchandises, où des travailleurs pilotés par ordinateur déambulent pour ranger, enlever et expédier les produits – *« des femmes et des hommes meilleur marché et plus efficaces que des robots ».* Chaque nuit, son parcours pédestre entre les étagères, calculé par un logiciel pour éviter toute perte de temps, totalise plus de vingt kilomètres.

L'enquête éclaire une face méconnue de l'économie numérique : discipline martiale (fouilles à la sortie de l'usine, dénonciation des tire-au-flanc), obligation d'accroître continuellement la productivité, employé du mois gratifié d'un bon d'achat, salaires maigrelets et devise orwellienne *(« Travaillez dur. Eclatez-vous. Ecrivez l'histoire »)*. Ce stakhanovisme ripoliné aux couleurs de la Silicon Valley surclasse en ingéniosité son prédécesseur soviétique : les emplois bénéficient de subventions publiques, et les profits d'une « optimisation » fiscale.

PIERRE RIMBERT

TERRE ET LIBERTÉ ! A la conquête de la souveraineté alimentaire. – Paul Nicholson, Xavier Montagut et Javiera Rulli

Cetim, Genève, 2012, 192 pages, 10,50 euros.

La domination planétaire de la chaîne alimentaire par l'agrobusiness – encouragée par le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les Etats-Unis et l'Union européenne – n'est plus à démontrer. Il importe en revanche d'exposer la pertinence de la seule solution de rechange : la souveraineté alimentaire. Ce que fait cet ouvrage en retraçant l'histoire de ce concept mis au point par le collectif mondial d'organisations paysannes La Vía Campesina et en décrivant les expériences qui lui sont liées. L'ensemble est particulièrement éclairant à l'heure où la spéculation et le détournement des produits céréaliers vers d'autres usages que l'alimentation, comme les agrocarburants, fragilisent la vie quotidienne de millions de gens.

RAOUL MARC JENNAR

AFRIQUE

Libérer les voies de l'avenir

« *Somme lucide et humaniste »,* selon la postface de Roland Waast, l'ouvrage de Martin Verlet (1) marque l'aboutissement d'un projet ambitieux : dresser un état des lieux le plus exhaustif possible de l'Afrique subsaharienne, encourager la réflexion pour inventer une nouvelle Afrique. *« Les peuples africains revendiquent leur passé, portent un regard critique sur leur présent, aspirent à libérer les voies de leur avenir »,* écrit l'auteur. Son précédent ouvrage, *Grandir à Nima, Ghana* (Karthala, 2005), était un exemple particulièrement réussi d'une approche multidisciplinaire. Ici, à plus vaste échelle, tous les paramètres sont passés au crible, non sans d'opportuns rappels historiques sur la décolonisation et les expériences spécifiques de divers pays.

L'impératif est (encore) dans le triptyque : indépendance – une seconde indépendance pour un recouvrement réel de la souveraineté –, démocratie, développement. Privés de leur rôle régulateur et de leur champ d'action par le fanatisme du marché, les Etats africains sont faibles, constate l'auteur. La démocratisation a été *« contrariée par les politiques d'économie libérale et la faiblesse des contre-pouvoirs eu égard à l'efficacité et à la transparence de la gestion »*. Et lorsque les élites sont incapables de conduire des réformes politiques, économiques et sociales permettant d'apaiser les tensions, toutes les conditions sont réunies pour qu'éclatent des conflits.

De nombreux exemples concrets étayent ces propos, le livre passant fréquemment de la théorie aux réalités du terrain, avant de revenir à l'analyse – un foisonnement d'idées, d'informations et de reconstructions historiques qui auraient assurément mérité un sommaire numéroté.

« Croissance sans développement, accumulation sans reproduction, logiques rentières », c'est le lot commun des pays africains, rappelle Verlet, tout en ajoutant, en partie inspiré par les théories de la décroissance chères à Serge Latouche, que c'est le concept même de développement qui est en crise : *« L'enjeu écologique remet en cause le paradigme du développement. »* Au chapitre des propositions, il esquisse les grandes lignes d'un programme conciliant écologie et développement, attentif aux énergies renouvelables, à l'agroécologie et à l'agroforesterie (2), *« sans remettre en cause la croissance, mais en prenant ses distances avec un mode productiviste et prédateur »*.

L'Afrique ne manque pas d'éléments positifs ; la vitalité démographique en est un, en dépit de la défaillance des systèmes éducatifs et de santé. L'auteur, qui a sillonné le continent quarante ans durant, insiste sur le remarquable esprit d'entreprise qui anime les Africains, sur les dynamiques communautaires et le rayonnement culturel, *« autant d'atouts constitués exclusivement par des facteurs sociaux et humains »*. Aussi, l'ascension rapide d'une classe moyenne active et expérimentée instaure une concurrence avec la bourgeoisie bureaucratique et la bourgeoisie affairiste, qui, elles, *« ne prospèrent qu'en symbiose avec le pouvoir étatique et en s'inscrivant dans une logique rentière »*.

Au fil d'une stimulante réflexion, Verlet explore les aspects philosophiques et historiques de la démocratie en Afrique, l'émergence de la société civile, les nouvelles exigences d'élargissement de l'espace démocratique et la prise de parole des femmes.

Sujet capital. La réédition de l'essai pionnier de Catherine Coquery-Vidrovitch paru en 1994 (3), enrichi d'un avant-propos et d'une postface inédits, donne l'occasion d'une rétrospective éclairante, mais permet également de prendre conscience du chemin parcouru depuis deux décennies. Les femmes africaines sont plus que jamais des actrices essentielles de la société, même si elles subissent davantage que les hommes les effets négatifs de la mondialisation. Cette fresque historique, toujours d'une grande actualité, contribue à défaire nombre de clichés qui relèvent, le plus souvent, de la mythologie coloniale.

Augusta Conchiglia.

(1) Martin Verlet, *L'Afrique, avenir du monde entre chaos et renaissance. Le continent du futur sous les feux de l'actualité,* Publisud, Paris, 2012, 756 pages, 40 euros.

(2) Lire Mark Hertsgaard, « Comment le Sahel reverdit », *Le Monde diplomatique,* août 2010.

(3) Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe siècle,* La Découverte, Paris, 2012, 407 pages, 14,50 euros.

PHOTOGRAPHIE

L'arme à l'œil

« *Tu portes un colt 45 automatique, moi une focale de 35 millimètres ; je suis convaincu que je possède l'arme la plus puissante. »* Cette réplique du photographe Gordon Parks (1) (1912-2006) à un jeune militant des Black Panthers résume sa démarche. Pas de doute possible, l'objectif était le même : lutter contre toutes les formes de ségrégation. Né dans l'extrême pauvreté du Kansas rural, Parks eut la chance de s'en sortir grâce à un simple Voigtländer d'occasion avec lequel il apprit le métier. Son regard va montrer les « invisibles » si bien évoqués par l'écrivain Ralph Ellison. Formé à l'école du réalisme documentaire, il devient l'égal des plus grands photoreporters de l'époque et rejoint l'équipe de *Life,* où il signera pendant vingt ans des reportages qui marqueront : les troubles de l'Alabama en 1956, le destin d'un enfant d'une favela de Rio en 1961, une famille de Harlem en 1967… Avant de raccrocher, il se consacre à un autre sport de combat pour un Afro-Américain, le cinéma hollywoodien, et réalise dès 1971 le fameux *Shaft* (musique d'Isaac Hayes), emblématique de la « blaxploitation ».

Jacques Denis.

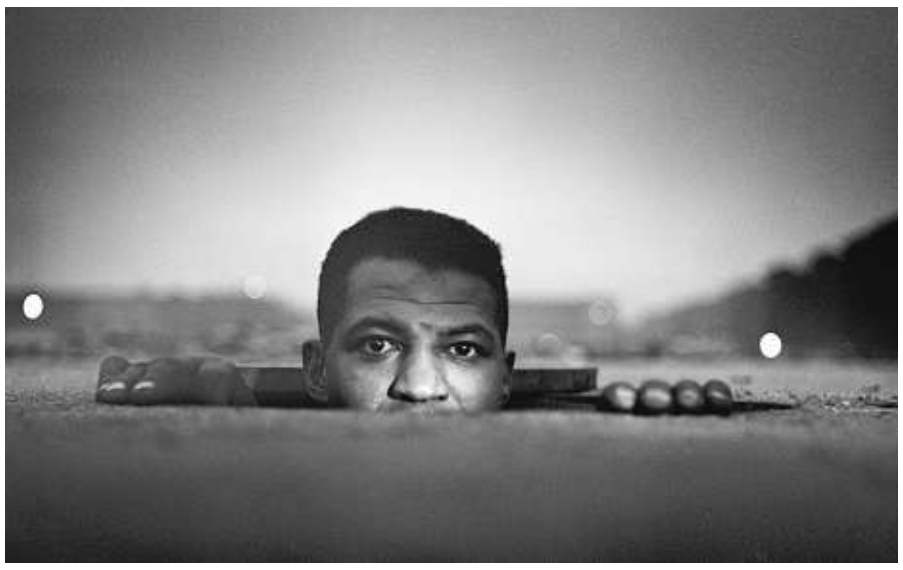

GORDON PARKS FOUNDATION

GORDON PARKS. – « L'Homme invisible », Harlem, New York, 1952

(1) *Gordon Parks, une histoire américaine,* Actes Sud, Arles, 2013, 240 pages, 160 photos, 30 euros ; *Gordon Parks,* coll. « Photo Poche », Actes Sud, 2013, 160 pages, 92 photographies, 13 euros.

Rétrospective Gordon Parks, par l'association du Méjan, dans le cadre des Rencontres d'Arles au Magasin électrique, parc des Ateliers, jusqu'au 22 septembre 2013.

HISTOIRE

LES PLANTATIONS MICHELIN AU VIETNAM. – Eric Panthou et Tran Tu Binh

La Galipote, Vertaizon, 2013, 341 pages, 20 euros.

La France, avant l'abolition de l'esclavage, avait ses négriers. En plein cœur du XXe siècle, elle eut ses « jauniers ». Des mercenaires, commandés par des colons sans scrupules, recrutaient dans le nord surpeuplé du Vietnam (alors le Tonkin) la main-d'œuvre nécessaire aux plantations d'hévéas du sud, afin d'extraire le précieux latex qui fit la fortune de bien des actionnaires français. Dont la famille Michelin. C'est ce que vécut Tran Tu Binh, qui décrivit, à l'initiative du tout jeune Parti communiste indochinois, les combats de ces travailleurs épuisés et souvent malades. Ce récit en vietnamien, traduit en anglais depuis longtemps, est maintenant disponible en français.

Dans la seconde partie, l'historien Eric Panthou a rassemblé à peu près toute la documentation disponible sur les plantations Michelin en Indochine à l'époque coloniale. Le tableau, d'abord apocalyptique, se nuance ensuite : la mortalité était telle qu'il fallut assurer un minimum de repos à ces coolies, puis les soigner… La colonisation fut bien l'une des phases de la mondialisation capitaliste.

ALAIN RUSCIO

BIG BUSINESS AVEC HITLER. – Jacques Pauwels

Aden, Bruxelles, 2013, 381 pages, 20 euros.

L'auteur du *Mythe de la bonne guerre* propose la seule synthèse en français – nourrie d'une riche bibliographie non francophone – établissant que l'ère hitlérienne, de 1933 à la fin de la guerre, fut un *« paradis pour l'élite* [économique] *allemande »* et pour son homologue américaine. Les filiales allemandes des banques Morgan et Chase, de même que Standard Oil, Ford, GM Opel, ITT, IBM, etc., réalisèrent des profits colossaux, résultant de commandes d'Etat inépuisables et d'une surexploitation inouïe des travailleurs – déportés inclus.

Cela explique l'apaisement d'avant-guerre, la fourniture massive – en violation des lois prohibant le commerce avec l'ennemi, et via les pays neutres – de pétrole et d'autres produits américains indispensables à l'économie de guerre allemande, et enfin le sabotage grandiose de la dénazification économico-politique, qui eût été une action contre soi-même. De là, aussi, le recrutement systématique, par les *Konzerne* (associations d'entreprises) et trusts impliqués, d'historiens les disculpant.

ANNIE LACROIX-RIZ

D'AILLEURS ET DE NULLE PART. Mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Age. – André Gueslin

Fayard, Paris, 2013, 535 pages, 26 euros.

Titulaire de la chaire d'histoire sociale contemporaine à l'université Paris-Diderot, André Gueslin retrace ici le quotidien accidenté, depuis le Moyen Age, des « errants » : voyageurs, vagabonds, trimardeurs… Autant d'individus en déroute, de travailleurs précaires, de sans-travail, de mendiants ou encore de routards et de groupes nomades, comme les Tziganes. Leur parcours est inscrit dans l'histoire économique et sociale, et documenté par l'histoire de la perception de l'errance. L'auteur s'attache aux confrontations avec les sédentaires et étudie avec finesse et précision les sentiments qu'ils ont suscités : de l'indulgence à la peur, en passant par la compassion ou l'idéalisation. Enfin, il détaille les ordonnances et lois qui, depuis des siècles, visent à leur éradication, ainsi que les institutions s'appliquant à leur réaffiliation.

VÉRONIQUE FAU-VINCENTI

DVD

Guru Dutt, une légende de Bollywood

L'Assoiffé et ***Le Maître, la Maîtresse et l'Esclave***

2 DVD, 139 et 144 minutes, suppléments. Carlotta, 2012.

Disparu en 1964 à l'âge de 39 ans, Guru Dutt est à la fois un produit des studios de Bombay et un auteur complet : acteur, réalisateur et producteur. Il débute avant la révolution des deux grands cinéastes bengalis, Satyajit Ray et Ritwik Ghatak, et intègre les conventions du système des studios – sujets mélodramatiques, omniprésence des chansons, intermèdes comiques – en les détournant vers sa poétique personnelle. On découvre ici deux de ses films majeurs : dans son chef-d'œuvre, *L'Assoiffé* (*Pyaasa,* 1957), un poète méconnu, célébré lorsqu'on le croit mort, choisit de tourner le dos au monde. Après l'échec de *Fleurs de papier* (*Khaagaz ke phool,* 1959, hélas absent du coffret), il abandonna la réalisation et confia à son scénariste Abrar Alvi *Le Maître, la Maîtresse et l'Esclave* (*Sahib bibi aur ghulam,* 1962), vision plus historique de l'Inde au tournant du XXe siècle.

Dutt se permet une totale liberté dans la narration. Le degré de réalité de ce qu'on voit n'est jamais garanti, l'intrigue connaît de longues pauses et des accélérations vertigineuses, la lumière contrastée, la musique (du grand compositeur bengali Sachin Dev Burman) et les paroles des chansons déterminent, commentent ou élargissent l'action : *« Qui voudrait d'un monde pareil ? »,* dit l'une d'elles, anticipant la disparition du héros et de son créateur.

BERNARD EISENSCHITZ

LITTÉRATURE

L'écriture loin des salons

JADIS, Henry Miller fut censuré pour obscénité aux Etats-Unis. Son *Tropique du Cancer,* publié d'abord à Paris, choquait. C'est compréhensible : il était un ennemi irréductible et entraînant de l'hypocrisie bourgeoise et du puritanisme anglo-saxon. Le bourlingueur français d'origine suisse Blaise Cendrars fut le premier à saluer, dès 1935, cette œuvre d'une liberté étonnante. Tous deux avaient en horreur le milieu littéraire et glorifiaient la rue, l'errance, la liberté. Ils s'écrivirent. Précieusement conservées par Cendrars, ces lettres sont désormais proposées au public par les éditions Zoé (1) ; quant à Cendrars, qui méprisait tant les « gens de lettres », il fait ces jours-ci son entrée dans la Pléiade (2)...

Il est vrai que *« la réception d'une œuvre est un processus très subtil et parfois aberrant, où se lient de manière complexe sa nature, la personnalité, la posture, les fréquentations, contacts avec les médias et manœuvres de l'auteur, l'esthétique d'une époque, le répertoire ou lexique utilisé, le rapport à l'actualité… ».* C'est aux malchanceux, aux malhabiles qui se sont coupé le gazon de la notoriété sous le pied que s'intéresse Eric Dussert : aux oubliés (3).

Voici donc le délirant Bernard de Bluet d'Arbères (1566-1606), qui, ne sachant *« ny lire ny escrire »,* eut recours aux services d'un secrétaire pour noter ses précieux propos. Edmond About (1828-1885), polémiste redoutable, capable de donner ce conseil à un confrère critique en lui adressant son nouveau livre : *« Parlez-en, mais ne le lisez pas ; cela vous influencerait. »* Eugène Chavette (1827-1902), de la corporation méprisée des humoristes : *« On se méfie d'eux, on leur préfère les ténébreux, les veufs, les inconsolés et les faiseurs de phrases. »* Le discret Adolphe Vard (1832-1908), « graisse-wagon » dans une société de chemin de fer, et son premier recueil : *Vernon, vingt minutes d'arrêt ! Heures noires et nuits blanches, poésies d'un ouvrier.*

Certaines proses vieillissent mal, d'autres non. D'Antonin Rondelet (1823-1893), l'un des représentants du catholicisme social, ancêtre de la social-démocratie, on devrait relire *Du découragement,* car, comme le remarque Dussert, *« il est de saison ».* Le titre le plus connu de Marc Stéphane (1870-1944), *Ceux du trimard,* claque, lui, comme une bannière – celle des pauvres, des loqueteux et des vagabonds. Signant Marc de Montifaud, Marie-Amélie Chartroule de Montifaud (1849-1912) fut également l'une des plus pugnaces féministes de son temps : *« Romantique, mais pornographe, elle fréquenta beaucoup les tribunaux et un peu la prison. »* Foncièrement gauchisant et tout à fait antimilitariste, Antonin Seuhl (1883-1943) fit mouche avec *Les Gaîtés de la République de Patati-et-Patata.* Plus tragiquement, *Les Incendiaires,* une ode aux révolutionnaires, valut à Eugène Vermersch (1845-1878) de mourir fou, au terme de son exil politique à Londres. Pour avoir publié *La Liquidation sociale,* Tony Moilin (1832-1871), convaincu qu'une société fondée sur l'inégalité était *« détestable, foncièrement détestable »,* finit fusillé par la répression versaillaise, un 28 mai.

En cent cinquante-six portraits, Dussert dresse un dictionnaire des ombres passionnant. *« Renverser les préjugés,* confie-t-il, *j'y serai parvenu si, au sortir des pages qui suivent, chacun éprouve l'envie de lire un auteur qu'il ignorait jusque-là. »* Le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France diffuse gratuitement de nombreuses œuvres (4).

Cette littérature novatrice, nécessaire, promise au succès ou non, l'éditeur et essayiste Maurice Nadeau en fut l'un des plus grands passeurs. Il est mort le 16 juin à l'âge de 102 ans (5). Outre l'existence de *La Quinzaine littéraire,* qu'il fonda en 1966 avec François Erval, on lui doit de connaître Georges Perec, Malcom Lowry, Miller, Witold Gombrowicz ou encore Leonardo Sciascia et Stig Dagerman, pour ne citer qu'eux. Et c'est dans son bureau des *Lettres nouvelles* que, en septembre 1960, fut signé le « Manifeste des 121 », dénonçant la guerre d'Algérie et incitant les appelés à l'insoumission…

ARMANDO ALEXIS.

(1) Blaise Cendrars et Henry Miller, *1934-1959. « Je travaille à pic pour descendre en profondeur »,* Zoé, coll. « Cendrars en toutes lettres », Genève, 2013, 352 pages, 27,50 euros.

(2) Blaise Cendrars, *Œuvres autobiographiques complètes,* tomes I et II, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 2013, 2 272 pages, 120 euros (105 euros jusqu'au 31 août).

(3) Eric Dussert, *Une forêt cachée,* La Table ronde, Paris, 2013, 605 pages, 20,60 euros.

(4) http://gallica.bnf.fr

(5) *Cf.* Maurice Nadeau, *Grâces leur soient rendues,* Albin Michel, Paris, 2011, 481 pages, 24 euros (1re éd. : 1990).

HISTOIRE

Radicalité communiste

NI CONTES ROSES ni livres noirs, deux ouvrages récents revisitent l'histoire du Parti communiste français (PCF) d'après-guerre et, nourris d'archives et d'entretiens, en éclairent les heurs et les malheurs.

Dans *Punir les opposants* (1), Vanessa Codaccioni s'intéresse aux procès politiques intentés au PCF entre la Libération et la fin de la guerre d'Algérie. Loin de se cantonner aux causes les plus célèbres (poursuites contre Henri Martin, arrestation de Jacques Duclos, disparition de Maurice Audin, témoignage d'Henri Alleg...), elle exhume quantité d'autres affaires qui, bien que moins retentissantes, contribuèrent également au climat politique des années 1940 et 1950. Leur étude minutieuse met en lumière les conditions qui permirent leur développement et leur multiplication sous la IVe République. D'un côté, l'Etat, de plus en plus suspicieux à l'endroit du PCF, met en place un appareil de surveillance et de répression toujours plus important, en récupérant au besoin des cadres de l'appareil d'Etat compromis avec le régime de Vichy ; de l'autre, le parti apprend à anticiper la répression, et utilise habilement les procès pour promouvoir une cause, l'un de ses membres jugé valeureux ou un nouveau modèle militant.

L'ouvrage restitue la violence d'une époque, celle de la guerre froide et de la décolonisation, ponctuée de grèves très dures, de manifestations, de coups de force, d'opérations policières plus ou moins occultes, d'attaques symboliques et physiques contre les « opposants ». A l'intérieur de cette séquence explosive, l'auteur s'attache à saisir les mutations du PCF. Converti au légalisme à la Libération, celui-ci redevient dès 1947 un parti en marge, puissant mais mal intégré au système politique dominant, et toujours suspect de vouloir renverser l'ordre institué. Puis, au milieu des années 1950, il entame un processus de « normalisation » qui le conduit à adopter, pendant la guerre d'Algérie, une attitude moins offensive, plus respectueuse des formes politiques établies. Pour l'auteur, cette – relative – *« dévalorisation de la radicalité militante »,* qui fait perdre au PCF un peu de son caractère d'avant-garde, préfigure son attitude dans les décennies qui suivront, et annonce la coupure avec la jeunesse radicale de 1968, ainsi que le rapprochement continu avec le Parti socialiste.

C'est cette période de normalisation – les années 1960 et 1970 – qui occupe le centre de l'ouvrage consacré par Marco Di Maggio aux intellectuels communistes (2). Le livre, riche et solide, propose une vaste galerie de portraits, et fait défiler les grands événements de la vie du parti, depuis la reprise en main de l'Union des étudiants communistes (UEC), jugée trop remuante, jusqu'à la mobilisation autour du programme commun (1972), en passant par le Comité central d'Argenteuil (1966) – consacré à la place et au rôle des intellectuels –, l'enthousiasme pour l'horizon eurocommuniste...

En retraçant les débats qui agitèrent les intellectuels communistes – Louis Althusser, Roger Garaudy, Louis Aragon, Lucien Sève, etc., tantôt opposés, tantôt associés à la direction du parti –, l'auteur évoque les défis auxquels le PCF s'est trouvé confronté à partir de la fin des années 1950. Après d'autres chercheurs (3), Di Maggio rappelle l'histoire d'un aggiornamento difficile, douloureux, toujours incomplet. Comment solder l'héritage stalinien, qui suturait théorie et pratique et subordonnait le travail intellectuel aux nécessités politiques ? Quelle place ménager aux intellectuels dans un parti où la direction ne peut ni maintenir l'unité théorique ni laisser toute liberté à la recherche ? Comment contrôler, orienter l'activité intellectuelle sans la scléroser ? Pris dans cette contradiction structurelle, le PCF n'a pu, comme le montre cet essai, qu'hésiter entre ouvertures timides, compromis précaires et brusques rappels à l'ordre. Incapable d'offrir à ses intellectuels un espace d'autonomie stable et d'accueillir durablement la nouveauté théorique, il déçut et désorienta. Et vit se multiplier, en même temps que les déconvenues électorales, les dissidences.

ANTONY BURLAUD.

(1) Vanessa Codaccioni, *Punir les opposants. PCF et procès politiques. 1947-1962,* CNRS Editions, Paris, 2013, 423 pages, 25 euros.

(2) Marco Di Maggio, *Les Intellectuels et la stratégie communiste. Une crise d'hégémonie (1958-1981),* Editions sociales, Paris, 2013, 344 pages, 25 euros.

(3) *Cf.* notamment Frédérique Matonti, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique,* La Découverte, Paris, 2005, et Bernard Pudal, *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours,* Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2009.

DANS LES REVUES

❑ **FOREIGN AFFAIRS.** Deux points de vue américains opposés sur l'utilité des drones ; avec la fonte des glaces, Anchorage deviendra-t-il le prochain Dubaï ? ; ces réformes économiques qui transforment Cuba. (Vol. 92, n° 4, juillet-août, bimestriel, 44 dollars par an. – 58 East, 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

❑ **THE AMERICAN INTEREST.** L'évolution de la législation sur le commerce des médicaments ; le coût des campagnes électorales à travers l'histoire ; le partenariat économique entre les Etats-Unis et Israël. (Vol. VIII, n° 6, juillet-août, bimestriel, 9,95 dollars. – PO Box 15115 North Hollywood, Los Angeles, CA 91615, Etats-Unis.)

❑ **THE BAFFLER.** Milton Friedman avait (paradoxalement) popularisé le libéralisme économique à la télévision publique ; trente ans plus tard, l'éditorialiste du *New York Times* Nicholas Kristof lui emboîte le pas pour défendre la mondialisation. Egalement : le capital peut-il faire grève ? (N° 22, printemps, quadrimestriel, 12 dollars. – MIT Press, 55, Hayward Street, Cambridge, MA 02142-1325, Etats-Unis.)

❑ **MONTHLY REVIEW.** Un numéro largement consacré à la grève des enseignants de Chicago en septembre 2012, la première depuis près de vingt-cinq ans. (Vol. 65, n° 2, juin, mensuel, 5 dollars. – 146 West, 29th Street, suite 6 W, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

❑ **POLITIQUE ÉTRANGÈRE.** Deux dossiers : l'un sur les choix de M. Barack Obama en politique étrangère pour son second mandat ; l'autre sur l'enjeu des minerais africains, sources de développement ou de conflits ? (N° 2, été, trimestriel, 20 euros. – IFRI, 27, rue de la Procession, 75740 Paris Cedex 15.)

❑ **LES CARNETS DU CAPS.** Le dossier « Energies » de la revue du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère des affaires étrangères français se penche notamment sur la révolution des gaz de schiste aux Etats-Unis et en Chine. Egalement : un article sur les « robots létaux autonomes », les machines à tuer. (N° 17, printemps, trimestriel, prix non mentionné. – Ministère des affaires étrangères, Paris.)

❑ **MONDE(S).** L'excellente revue d'histoire globale s'interroge sur « L'invention des continents » : l'Asie est-elle une création européenne ? Comment a évolué la représentation du monde par les Chinois ? Quels imaginaires caractérisent l'Afrique ? (N° 3, mai, semestriel, 25 euros. – Armand Colin, Paris.)

❑ **DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE.** La Chine, des guerres de l'opium à nos jours : la première partie du numéro résume l'histoire du pays ; la seconde donne une plus large place à l'iconographie. (N° 8093, mai-juin, bimestriel, 11 euros. – La Documentation française, Paris.)

❑ **REVUE DES MONDES MUSULMANS ET DE LA MÉDITERRANÉE.** Un numéro sur l'Afghanistan, centré sur la question de la terre et des luttes foncières. (N° 133, pas de périodicité indiquée, 27 euros. – Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence.)

❑ **MIDDLE EAST REPORT.** Les chrétiens et leur avenir, en Egypte, en Irak, au Liban et en Palestine. (N° 267, été, trimestriel, abonnement un an : 60 dollars. – 1344 T St. NW #1, Washington, DC 20009.)

❑ **ANATOLI.** Un dossier sur « La Turquie au carrefour des turbulences migratoires », avec une intéressante partie consacrée aux échanges de population entre ce pays et ses voisins au lendemain des deux conflits mondiaux. (N° 3, septembre, annuel, 32 euros. – CNRS Editions, Paris.)

❑ **CUBA SI.** Quand le rappeur Jay Z se rend à Cuba et compose une chanson au sujet de l'île, le lobby cubain se déchaîne au Congrès américain. (N° 189, 2e trimestre, trimestriel, 3 euros. – 71, avenue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers.)

❑ **CRITIQUE INTERNATIONALE.** Dossier : la circulation des savoirs et les champs transnationaux. Egalement : intellectuels, journalistes et politiques entre la France et le Venezuela pour la réélection d'Hugo Chávez en 2012. (N° 59, avril-juin, trimestriel, 19 euros. – 117, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.)

❑ **LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE.** Un dossier très complet consacré au(x) « tourisme(s) » en tant qu'objet géopolitique. (N° 90, été, trimestriel, 20 euros. – Armand Colin, Paris.)

❑ **SOCIALIST REVIEW.** La revue trotskiste britannique poursuit sa réflexion autour de l'utilité des partis politiques. Ce mois-ci, une question : de quel degré de centralisme (fût-il démocratique) a-t-on besoin ? (N° 376, janvier, mensuel, 3 livres sterling. – PO Box 42184, Londres SW8 2WD, Royaume-Uni.)

❑ **ETUDES MARXISTES.** Analysant les mécanismes de la désindustrialisation, la revue belge évoque le cas irlandais : chute de 20 % de l'emploi industriel entre 2007 et 2010 et réduction massive de sa part dans l'emploi total. (N° 102, avril-juin, trimestriel, 7,50 euros. – 68, rue de la Caserne, 1000 Bruxelles, Belgique.)

❑ **LA REVUE NOUVELLE.** Ancien dirigeant syndical, puis membre du cabinet d'un vice-premier ministre et enfin conseiller d'un eurodéputé, M. Olivier Derruine raconte les dessous du lobbying à Bruxelles. (N° 6, juin, mensuel, 10 euros. – Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles, Belgique.)

DANS LES REVUES

❑ **Projet.** Quel est le prix de l'Europe forteresse ? Comment l'arrivée de migrants favorise-t-elle le rajeunissement de la population européenne ? Portrait de ces Espagnols qui quittent leur pays pour trouver du travail. (N° 335, août, trimestriel, 12 euros. – 4, rue de la Croix-Faron, 93217 La Plaine-Saint-Denis.)

❑ **Futuribles.** Les valeurs des Européens, convergences et divergences entre pays : les Danois, par exemple, ne sont que 5 % à vouloir inculquer à leurs enfants l'application au travail ; ils seraient 91 % dans ce cas en Roumanie… (N° 395, juillet-août, bimestriel, 22 euros. – 47, rue de Babylone, 75007 Paris.)

❑ **Regards.** Une enquête sur le Sud-Est tunisien, économiquement irrigué par les trafics ; un débat entre Etienne Balibar et Cédric Durand sur ce que pourrait être une Europe de gauche ; un portrait de l'enfant chérie de la presse d'affaires : Mme Christine Lagarde. (Eté, trimestriel, 9 euros. – 5, villa des Pyrénées, 75020 Paris.)

❑ **L'Ours - Recherche socialiste.** Les socialistes européens et la guerre de 1914 ; plusieurs articles (beaucoup trop courts) sur les rapports entre les socialistes français et Israël. (Hors série n° 62-63, janvier-juin, semestriel, 15 euros. – 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.)

❑ **Hommes & libertés.** L'historienne Danielle Tartakowsky revient sur le rapport entre « Les droites et la rue » et montre que la manifestation est loin d'être étrangère à la culture conservatrice. (N° 162, juin, trimestriel, 7 euros. – 138, rue Marcadet, 75018 Paris.)

❑ **Vacarme.** Analysant les échecs du tout-répressif en matière de drogues, la sociologue Anne Coppel explique que les fusillades de ces dernières années dans les quartiers sont *« attribuées aux règlements de comptes, sans que personne ne relève qu'avant 2009* [date de la mise en place d'un plan antidrogue dans trente-quatre départements] *les trafiquants de rue n'y avaient pas recours ».* (N° 64, été, trimestriel, 12 euros. – 50, rue Bichat, 75010 Paris.)

❑ **CQFD.** Défense sans réserve du coup d'Etat égyptien par Khaled Fahmy, blogueur et professeur d'histoire à l'université du Caire. Il estime que *« les dirigeants de l'armée ont changé »,* que *« les militaires ont compris la leçon »,* et il reproche aux Frères musulmans d'avoir *« directement assassiné un grand nombre de militants »* de gauche. (N° 113, juillet-août, bimestriel, 4,50 euros. – BP 70054, 13192 Marseille Cedex 20.)

❑ **Fakir.** Dans un long entretien, Emmanuel Todd estime que la division de la société française entre une aristocratie de l'argent et l'ensemble de la population rappelle un peu la situation de 1789, mais qu'aujourd'hui un sentiment d'impuissance politique domine. (N° 61, juin, mensuel, 3 euros. – 303, rue de Paris, 80000 Amiens.)

❑ **Médiacritique(s).** Satisfecit à un magazine de France 2 consacré à la guerre au Mali, mais jugement beaucoup plus sévère sur la politique éditoriale, souvent racoleuse, de *Libération.* Egalement au sommaire, le rôle délétère des micros-trottoirs dans le journalisme français. (N° 8, juillet-septembre, trimestriel, 4 euros. – Acrimed, 39, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.)

❑ **Le Temps des médias.** La couverture de l'actualité internationale par les grandes agences de presse. (N° 20, printemps-été, semestriel, 25 euros. – Nouveau Monde, 21, square Saint-Charles, 75012 Paris.)

❑ **L'Impossible.** Istanbul par Jean-Luc Nancy et Patricia Farazzi ; Alger par Samir Toumi. Le journal d'un réfugié palestinien de Syrie récemment installé au Qatar. De beaux récits sur le hasard ; un dossier sur Marseille. (N° 13, été, mensuel, 7 euros. – 14 bis, rue des Minimes, 75003 Paris.)

❑ **Vers un développement solidaire.** La *« schizophrénie »* de la Suisse, qui reconnaît le problème posé par les activités de négoce des matières premières qu'elle abrite sur son territoire, tout en se refusant à agir. (N° 228, juin, bimestriel, abonnement un an : 60 francs suisses. – Déclaration de Berne, 52, rue de Genève, 1004 Lausanne, Suisse.)

❑ **La Décroissance.** Cent unième numéro : témoignage des fondateurs, secrets de fabrication, commentaires de contributeurs et citations de grands inspirateurs. Mais aussi : la sexualité sous emprise numérique. (N° 101, numéro spécial juillet-août, mensuel, 4,50 euros. – 52, rue Crillon, BP 36003, 64411 Lyon Cedex 06.)

❑ **Réseaux.** Déluge numérique, vie privée, réseaux sociaux, surveillance : omniprésentes, les bases de données sont au cœur de ce numéro. Avec, en exemples, l'Amérique des années 1960, la santé et le projet de cartographie libre OpenStreetMap. (Vol. 31, n° 178-179, mai-juin, bimestriel, 25 euros. – La Découverte, Paris.)

❑ **L'Art du cinéma.** Pour ses 20 ans, la revue fondée notamment par Alain Badiou salue et analyse seize films *« intempestifs »,* à contre-courant des goûts en vogue, de *The Bitter Tea of General Yen,* de Frank Capra, à *Au-delà,* de Clint Eastwood. (N° 79-80-81, parution irrégulière, 16 euros. – 35, rue des Trois-Bornes, 75011 Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

Culture

Miroirs voilés

Avènement d'une civilisation de l'image avec l'omniprésence de la télévision, retour en grâce de l'écriture avec l'essor du courrier électronique et du Web… Et si, à force de considérer ces deux moyens de communication que sont le texte et l'image comme des rivaux, on en finissait par perdre de vue leurs natures jumelles et leur intimité première ?

PATRICK BAILLY-MAÎTRE-GRAND. – De la série « Les testaments du vitrier », 2009

Par Gérard Mordillat *

Au Moyen Age, les pèlerins accrochaient à leurs chapeaux de minuscules miroirs, persuadés que, lorsqu'ils se prosterneraient devant la sainte relique, au terme de leur périple, l'image de celle-ci persisterait dans l'amulette. Persistance de l'image pieuse qui les protégerait des dangers, des maladies, du mal, du diable et de ses succubes. Ces petits miroirs bon marché étaient faits de plomb frotté. Cette industrie, ce commerce, fut la première activité de Johannes Gutenberg, qui avait fait son apprentissage d'orfèvre et maîtrisait non seulement le travail des métaux, mais aussi leurs alliages. Il fabriqua et vendit ces petits miroirs aux pèlerins jusqu'à ce que cette pratique s'oublie, se perde ou qu'il se lasse. Libéré d'une si médiocre activité, il se lança dans la fabrication de caractères d'imprimerie mobiles, résistants et reproductibles.

Il est sans doute exagéré d'affirmer que Gutenberg inventa l'imprimerie. En revanche, il est certain que c'est lui qui fit la synthèse des éléments connus, mais épars, qui allaient concourir à sa mise au point moderne et à son développement. Il fut donc à juste titre considéré comme *« le premier à avoir imprimé un livre digne de ce nom »* (une Bible), même si, parmi les tout premiers essais, on trouve – tout un symbole ! – des indulgences. Lettres de trente lignes dont l'Eglise faisait grand commerce et qui garantissaient des années de paradis à leurs acheteurs : *« Aussitôt que l'argent tinte, l'âme s'envole du purgatoire »,* prêchait le moine Johannes Tetzel (1).

Le 31 octobre 1517, Martin Luther placardera sur les portes de l'église de Wittenberg ses quatre-vingt-quinze thèses contre les indulgences, s'indignant que l'on puisse vendre le ciel pour financer Albert de Brandebourg (1490-1568), qui ambitionnait la charge d'archevêque de Mayence – la ville de Gutenberg ! Ses étudiants les recopieront et les feront imprimer. Ces mots en lettres de plomb seront les premières armes des moines-soldats qui conduiront à la Réforme…

Le miroir de plomb conservant le reflet de l'objet observé (image sainte ou vulgaire) et le plomb du mot imprimé (religieux ou profane) sont donc deux anneaux d'une même chaîne que rien ne saurait séparer. Il existe un lien tangible entre la persistance de l'image dans le miroir et la persistance du mot sur la page imprimée, entre la littérature et l'image (qu'elle soit picturale, photographique ou cinématographique). Le mot et l'image devenus parfaitement synonymes, il est dès lors impossible de limiter le terme « image » à sa dimension picturale ou photographique, pas plus que le mot ne peut être réduit à son sens apparent. Entre eux, il y a une irrésistible attraction, une condensation extrême de sens, précipité d'émotions, fission nucléaire d'expressions dans un corps infiniment petit dont l'explosion produira l'œuvre. Pour le signifier avec force, peut-être serait-il nécessaire de forger un idéogramme qui, d'un seul signe, dirait : lettre-mot/image-reflet.

Mot/image : deux miroirs en vis-à-vis, frères siamois nés d'un même œuf.

L'œuf de plomb de Gutenberg.

A partir de son invention, deux Bibles se fondent en une seule : la Bible imprimée (la Bible à lire) et la Bible à voir, l'immense iconographie chrétienne, considérée comme la « Bible des illettrés ».

Aux temps anciens, lorsqu'un décès frappait une maison, on bloquait le balancier des horloges, les aiguilles des montres. *« Ah ça ! l'horloge de la vie s'est arrêtée tout à l'heure. Je ne suis plus au monde »* (Arthur Rimbaud, *Une saison en enfer).* Puis, dans ce temps suspendu, comme il l'est sur une toile peinte, on voilait les miroirs d'un linge opaque ou, le plus souvent, de tulle transparent dont on gardait une réserve à cet usage dans les armoires. Il ne fallait surtout pas que les miroirs renvoient l'image du mort, que cette image vienne se substituer à celle du vivant. *« Quand je me vois dans la glace, le matin, c'est toute la famille qui me regarde ! Je vois le visage de ma mère, je vois ma sœur, je vois mon frère, je vois tous ceux qui sont morts depuis le début. Ils sont tous là, dans ma sale gueule »,* écrit Philip Roth dans *La Contrevie* (2).

Les anciens étaient prudents : ce reflet du miroir, c'est le regard impossible à soutenir ; c'est le regard de la mort qui dévisage le vivant si aucun voile ne l'en empêche. Là est le danger, la menace. Sur un plateau de tournage, dans un décor où il y a plusieurs miroirs, pour déterminer la place exacte de la caméra, il y a une règle qui s'exprime par une phrase enfantine : « Tu me vois, je te vois. » En d'autres termes, si le miroir voit la caméra, la caméra se verra dans le miroir, et avec elle tous les techniciens qui l'entourent. Il est donc urgent de prendre place dans un angle tel que la caméra échappe à ce reflet mortel pour le film.

La coutume de voiler les miroirs dans la maison d'un mort s'est éteinte, mais l'idée d'une puissance magique du reflet, de façon plus ou moins consciente, persiste sous d'autres formes. Ne serait-ce que par les images que nous accrochons aux murs de nos maisons, les livres que nous gardons sous les yeux. Ces objets nous semblent opaques, inoffensifs comme des miroirs voilés. Grave erreur : pour notre bonheur ou notre malheur, les toiles, les écrits (ces miroirs sans reflet) ne sont pas sans effets. Pour notre bonheur quand, durant la Renaissance, il était recommandé d'accrocher aux murs de la chambre nuptiale des nus pour que, pendant le coït, à l'instant même de la fécondation, l'épouse jouisse à la vue de beaux corps, promesse de beaux enfants. Pour notre malheur quand le livre masque – noir sur blanc – la certitude de notre disparition derrière le miroir obscurci des mots.

Le miroir renvoie une image inversée à celui qui s'y regarde, comme le mot, fait de lettres de plomb, s'écrit à l'envers dans le composteur où il est composé. Peut-être est-ce pour cela que le reflet – qu'il soit figure ou écriture, art en tout cas – toujours défie la mort ; toujours défie cet inverse de la vie que, livre après livre, film après film, toile après toile, nous cherchons à distinguer dans le noir qui nous cerne. Quel qu'en soit le sujet, sans qu'il soit besoin de mettre en scène un crâne ou des os, une Bible, un texte, une toile, un film, une photographie est une vanité censée rappeler à tout un chacun qu'il est mortel. Rappel sans indulgence, ces images livresques ou picturales n'existent qu'en tant que reflet de nous-mêmes. Mais nous sommes trop facilement des lecteurs, des spectateurs distraits… Nous ne savons pas voir, nous ne savons pas lire à cause du voile qui si souvent se pose sur nos yeux. Les images, comme dans une définition de mots croisés, font écran : « Donne à voir et empêche de voir. » Les lire malgré tout, les analyser, les comprendre n'est rien d'autre que tenter de se lire soi-même, de s'analyser, de se comprendre au-delà du voile, au seul regard de la mort.

Comment alors ne pas s'interroger encore et toujours sur cette confrontation, pour savoir non pas ce qu'elle signifie, mais, bien plus douloureusement, à quoi elle sert ; à quoi elle nous sert ? A quoi sert le voile qui nous aveugle, le reflet qui nous éblouit ? Comment répondre aux questions que nous adressent les images, qu'elles soient peintes, photographiées, cinématographiées, sonores ou nées du livre sans cesse lu et relu, mot à mot, lettre à lettre ? Comment s'enfoncer dans l'encre du mot le plus simple, le plus ténu, pour découvrir la nuit en lui, si vaste qu'une vie entière ne suffira jamais à l'explorer ?

Dans *Les Ménines* de Diego Vélasquez, le reflet du roi et de la reine dans le miroir du fond compte pour rien. Il est un leurre, une coquetterie d'artiste. Le seul reflet qui vaille, c'est la toile où Vélasquez lui-même fait face au spectateur. Quand un peintre, un photographe, un écrivain réalise un portrait – voire un autoportrait –, ce qu'il peint, photographie ou écrit, c'est le portrait du spectateur ou du lecteur. Le portrait de celui ou celle qui, devant l'œuvre, cherche désespérément à se reconnaître dans des traits qui lui sont étrangers ; qui cherche à se voir dans le miroir d'un autre sans comprendre qu'il regarde, sans voile, la mort en face.

Le caractère énigmatique des images – encore une fois, de toutes les images, y compris les mots, considérés comme images ! – est intrinsèque ; que ce soit Vélasquez, la peinture abstraite, un chromo saint-sulpicien, une tablette d'écriture cunéiforme, de l'hébreu, du latin ou le portrait d'un petit Blanc américain par Walker Evans, chaque image pose une question précise. D'autant plus nécessaire à comprendre qu'au-delà du leurre de la représentation ou du récit ce que nous voyons, ce que nous lisons, c'est nous. Plus d'une fois, le peintre Francis Bacon exposa ses toiles derrière une vitre pour être certain que les spectateurs « s'y voient » ; et ils s'y voyaient ! Et ce qu'ils voyaient était immédiatement de l'ordre du tragique. C'était de ces *« vérités âpres voilées jusqu'à aujourd'hui »* dont parlait Saint-Just.

C'était eux, terriblement eux en Bacon.

Les images nous pénètrent par l'œil, par l'oreille, par tous les pores de notre peau. Que ce soit les paysages que nous traversons, ceux où nous sommes au jour comme à la nuit, peinture, cinéma, photographie, télévision, mots écrits, mots entendus nous irriguent d'images et font battre notre cœur. C'est pour ça que les lettres de plomb comme les petits miroirs de Gutenberg nous effrayent autant qu'ils nous fascinent. Notre corps est un corps d'images que le sommeil exalte dans les rêves. Et c'est la peau des rêves que nous nommons « œuvres d'art » pour les tenir en respect, c'est-à-dire à la fois pour les garder à distance et pour les admirer.

* Ecrivain et cinéaste. Dernier ouvrage paru : *Rouge dans la brume,* Calmann-Lévy, Paris, 2010.

(1) Père dominicain allemand envoyé par Rome pour vendre des indulgences afin de financer l'achèvement de la basilique Saint-Pierre.

(2) Philip Roth, *La Contrevie,* Gallimard, coll. « Folio », Paris, 2006 (1re éd. : 1989).

LE MONDE *diplomatique*

Le Golfe par ses mots

PAR AKRAM BELKAÏD *

En avril 2013, lors d'une conférence sur l'énergie organisée à Doha, au Qatar, l'un des intervenants, un officiel qatari, commence et conclut son intervention en anglais – la lingua franca dans le Golfe – en rendant hommage à la *« vision éclairée »* de son émir. Dans la salle, journalistes et universitaires échangent clins d'œil et sourires entendus. Habitués de ce genre de manifestations, certains ont même parié sur le nombre de fois où serait prononcée l'expression *« the vision »*. Il faut dire qu'elle est devenue omniprésente dans toutes les monarchies pétrolières ou gazières du golfe Arabo-Persique. Que ce soit lors d'un colloque, dans un document officiel ou dans une simple plaquette touristique, il faut célébrer la « vijieune » – exigez l'accent – de Son Altesse royale, ou plutôt, en forçant un peu le trait, de « Son Altessissime des cieux très élevés ».

Au-delà de l'obséquiosité dont il témoigne, pareil propos résume l'image que les monarques et leur cour tentent de projeter à l'extérieur. Ainsi, il faut donc savoir que le roi, l'émir ou le sultan a eu un jour une vision, personnelle cela va sans dire, quant à la manière de développer son pays. *« A strategic vision »,* une vision stratégique, bien sûr, et non un caprice de nouveau riche.

Les gratte-ciel de Dubaï, les villes nouvelles d'Arabie saoudite, les ports du sultanat d'Oman, la diversification de l'économie d'Abou Dhabi pour sortir du tout-pétrole, l'activisme du Qatar sur tous les fronts de la planète, les hôtels fantasmagoriques que la presse anglo-saxonne qualifie d'*« al-bling-bling »,* les compagnies aériennes (Emirates, Etihad Airways, Qatar Airways, Oman Air…) qui dament le pion à leurs concurrentes européennes (1), les fantaisies touristiques : tout cela relèverait de la *« vision »* cohérente de monarques qui seraient à la fois stratèges et planificateurs, gestionnaires avisés et entrepreneurs.

Opportunistes, et souvent à l'origine des grands projets économiques dans la région, les cabinets de conseil anglo-saxons ont compris tout l'intérêt d'investir dans ce terme de *« vision »*. Depuis plusieurs années, c'est à qui élaborera le plus beau et le plus dense des rapports de prospective. « Vision 2020 », « Vision 2030 » – en attendant ceux de 2040 : les pays du Golfe ne cessent de se projeter dans l'avenir et d'imaginer tous les scénarios susceptibles de faire d'eux de véritables puissances économiques et énergétiques.

Souvent, les consultants mobilisés au service de *« the vision »* n'ont guère de scrupules, vendant successivement la même idée à des monarques rivaux et obsédés par l'idée de faire mieux que le voisin. L'émirat de Charjah est connu dans le monde pour la beauté de ses musées, notamment celui de la Civilisation islamique ? Le Qatar en aura un plus grand, tandis qu'Abou Dhabi entend réussir l'exploit de réunir le Louvre et le Guggenheim dans le même « district culturel ». Dubaï possède la plus grande tour du monde ? L'Arabie saoudite envisage d'en ériger une encore plus haute, en signe manifeste de sa domination régionale…

Alors que le projet européen se réduit comme peau de chagrin et que les Etats-Unis ne savent pas comment sortir d'une croissance qui ne crée plus d'emplois, les pays du Golfe revendiquent leur confiance en l'avenir, même si, dans les coulisses, le nucléaire iranien provoque cauchemars et sueurs froides. Il ne se passe donc pas un jour, ou presque, sans que l'on parle de *« projects »* à plusieurs dizaines de *« billions »* – milliards – de dollars. Les sommes citées par l'hebdomadaire *MEED* (Dubaï) ou par le quotidien émirati *The National* – tous deux en anglais, langue des affaires, mais aussi de l'éducation supérieure et de tout ce qui touche aux loisirs et à la culture – donnent le tournis. A lire et à entendre les déclarations officielles, tous ces projets sont *« world-class »,* d'envergure internationale, car le temps des cheikhs fortunés achetant d'obsolètes éléphants blancs (2) serait révolu.

Le projet doit être lourd, impressionnant, mais aussi rentable, de façon à permettre au pays concerné de tenir son rang d'*« emerging market »* – marché émergent –, au même titre que la Chine ou le Brésil, mais aussi et surtout de *« hub »*. C'est-à-dire de carrefour stratégique et de nœud de communications et de transports où il est opportun, pour ne pas dire obligatoire, de se rendre pour faire de bonnes affaires. Il y a d'ailleurs un aspect quasi obsessionnel dans la volonté des pays du Golfe d'être aujourd'hui à la convergence des mondes. *« To be on the map »* : être sur la carte du globe et, surtout, être enfin connu et reconnu. C'est, entre autres, ce qui motive les monarchies de la région, comme le montre l'exemple très médiatisé du Qatar.

Voilà pourquoi le qualificatif *« global »* s'accole inévitablement au terme *« hub »*. Aucun projet, aucune activité, aucun colloque n'a droit de cité s'il n'est pas *« global »,* c'est-à-dire inscrit dans la mondialisation. De passage à Doha ou à Manama, on ne sera donc pas surpris si la carte de visite de l'attachée de presse d'une petite affaire familiale proclame sa fonction de *« global press officer »*. Même le *« mall »,* ce gigantesque centre commercial climatisé où expatriés et nationaux traînent leur ennui dans de tristes galeries de marbre, se doit d'être *« global »*. Les pays du Golfe ? *« A global hub with a strategic vision. »*

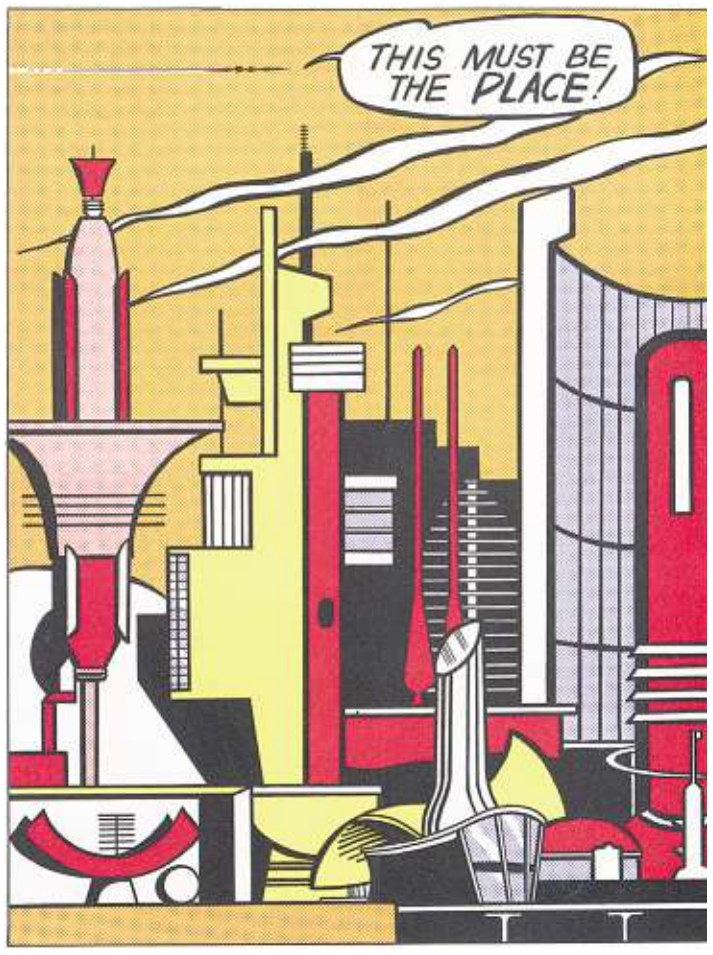

ROY LICHTENSTEIN. – « This Must Be the Place» (Ce doit être là), 1965

Ce matériel linguistique suffit à charpenter des livres et des colloques célébrant l'avènement d'une nouvelle économie. Une économie robuste *(« strong economy »),* mais aussi, vous préviendra-t-on, très attentive au développement durable *(« sustainable development »)*. Car, bien sûr, dans cette région qui est la première du monde en termes d'émissions de gaz à effet de serre par habitant, se soucier de l'environnement, c'est aussi très *« world-class »*.

Dans la terminologie abondante à laquelle recourent les documents relatifs à la *« vision »,* le « capital humain » *(« human capital »)* s'accommode à toutes les sauces. Officiellement, il faut le développer et le protéger. Bien entendu, cela ne concerne guère les légions de travailleurs immigrés, notamment ceux originaires du sous-continent indien, pour lesquels on parle plutôt de *« deportation »,* c'est-à-dire d'expulsion. Une punition automatique quand il leur prend la mauvaise idée de faire grève pour réclamer leurs (maigres) droits ou leurs salaires, trop souvent versés en retard et amputés du coût de leur nourriture et de leur logement, qu'ils n'ont d'ailleurs pas la possibilité de négocier.

Ces derniers temps, intérêt de l'Occident protecteur oblige, on lie le *« human capital »* au sort des femmes. A Dubaï comme à Doha ou à Koweït, il n'est question que de leur donner un meilleur accès à la vie professionnelle. Dès lors surgit un autre terme qui mérite attention, tant il cristallise les sous-entendus politiques et idéologiques chers à l'idéologie néolibérale : celui d'*« empowerment »,* qui, dans les textes, signifie « donner progressivement plus de pouvoir aux personnes concernées pour qu'elles puissent mieux agir d'elles-mêmes ». « Empowerer » une femme émiratie ou qatarie, c'est donc lui faire prendre conscience qu'elle pourrait avoir plus, mais sans pour autant remettre en question le système patriarcal dominant. En clair, l'émanciper, mais pas trop.

A l'inverse, pratiquer l'*« empowerment »* des jeunes *« locals »,* les locaux, terme qu'emploient les expatriés pour désigner les nationaux, consiste à les convaincre d'en faire plus et d'accepter des emplois jusque-là réservés aux étrangers, notamment dans le secteur privé. Campagne après campagne, la *« labor nationalization »,* le remplacement des travailleurs étrangers, demeure toutefois un échec, et la dépendance aux *« foreign workers »* reste importante. Ce qui, chose nouvelle, alimente de longs débats dans la presse et les Parlements, pour la plupart consultatifs (3).

Mais comment ne pas comprendre cette jeunesse masculine blasée et désœuvrée, qui inquiète les puissants *chouyoukh* – terme par lequel on désigne les monarques, mais aussi les grandes figures tribales ? Pas facile pour elle d'exister, de mener une vie normale ou, plus important encore, d'acquérir le goût de l'effort et du travail bien fait, quand tout ce qui l'entoure ne parle que de *« luxury »* – mot signifiant luxe, mais que l'on peut aussi traduire par luxure quand on connaît certains aspects de la vie nocturne de quelques villes du Golfe. Comment mettre au travail cette jeunesse autrement qu'en la recrutant dans une fonction publique pléthorique, dans des pays où un autre maître mot est *« leisure »* – loisir, à comprendre surtout dans le sens de farniente –, et le maître verbe, *« enjoy »* – prendre du plaisir ?

Il n'y a cependant pas que la jeunesse qui inquiète les *chouyoukh*. Quatre décennies d'énormes bouleversements sociaux ont engendré une forme de mal-être et de quête identitaire. C'est pourquoi, au nom de la cohésion nationale, il est souvent question de *« heritage »* (prononcer « heuritadje », en roulant bien le « r ») et de *« culture »* (prononcer « keultch're »). Ah, ce *« cultural heritage »,* expression bien utile pour compenser le malaise généré par la *« modernity »* tant revendiquée – du moins pour ce qui est de l'aspect technologique, car, pour les mentalités…

Mais, persifle le visiteur en provenance du Proche-Orient ou du Maghreb, de quel héritage culturel parle-t-on en ces terres jadis connues pour leur vacuité ? La tente ? Les chameaux ? La poésie antéislamique ? La frugalité imposée par le désert ? Les joutes marines ? La gastronomie sommaire, dont le visiteur prendra garde à ne pas demander si elle est *« spicy »* (épicée), le terme *« spice »* faisant désormais référence à des substances synthétiques de plus en plus prisées par la jeunesse locale en quête de paradis artificiels ?

La terminologie en vogue n'a pas d'expression favorite pour cela. Elle se contente tout au plus de reconnaître que les pays de la région sont engagés dans un *« nation building »,* la construction d'une nation. Un *« challenge »* qui demeure incertain, malgré l'existence d'une *« vision »* stratégique et prospective qui, il faut tout de même le reconnaître, fait défaut à nombre de pays.

* Journaliste.

(1) Lire Jean-Pierre Séréni, « Emirates veut faire redécoller Dubaï », *Le Monde diplomatique,* novembre 2010.

(2) Un « éléphant blanc » est un ouvrage ambitieux qui soit n'aboutit jamais, soit se révèle un gouffre financier.

(3) Lire « Les Emirats arabes unis saisis par la fièvre nationale », *Le Monde diplomatique,* mai 2010.

SOMMAIRE — Août 2013

PAGE 2 :
De Pablo Escobar à Jérôme Cahuzac. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
Philosophie du fil de fer barbelé, par **OLIVIER RAZAC.**

PAGES 4 ET 5 :
Le marketing sonore envahit les villes, par **JULIETTE VOLCLER.** – Balade en zone calme **(J. V.).**

PAGES 6 ET 7 :
En Egypte, la révolution à l'ombre des militaires, par **ALAIN GRESH.** – Les cygnes du Caire, par **MONA ABOUISSA.**

PAGE 8 :
La guerre d'Algérie par ceux qui l'ont faite, par **PIERRE DAUM.** – En arabe et en français **(P. D.).**

PAGE 9 :
Rééducation capitaliste en Corée du Sud, par **MARTINE BULARD.**

PAGES 10 ET 11 :
Quand le peuple américain refusait qu'on espionne Al Capone, par **DAVID PRICE.** – « Moi, président de la Bolivie, séquestré en Europe », suite de l'article d'**EVO MORALES.**

PAGES 12 ET 13 :
Spéculation immobilière pour les pauvres de Lima, par **ELIZABETH RUSH.**

PAGES 14 ET 15 :
Nelson Mandela, les chemins inattendus, par **ACHILLE MBEMBE.**

PAGE 16 :
Ce train des miracles qui soigne les Sud-Africains, par **GUILLAUME PITRON.**

PAGE 17 :
Marinaleda, phalanstère andalou dans une Espagne en crise, par **GILBERT HAFFNER.**

PAGES 18 ET 19 :
Recensement hautement périlleux dans les Balkans, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS.**

PAGES 20 ET 21 :
Sortir de l'euro, mais comment ?, suite de l'article de **FRÉDÉRIC LORDON.**

PAGES 22 ET 23 :
Le gaz de schiste chamboule la géopolitique, par **RÉGIS GENTÉ.** – Au Dakota du Nord, les vaches perdent leur queue, par **MAXIME ROBIN.**

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Paris 1926. La Société de minuit », de Ludwig Hohl, par **PIERRE DESHUSSES.** – « La Constellation du chien », de Peter Heller, par **HUBERT ARTUS.** – Terrorisme d'Etat dans les Andes, par **PAOLA OROZCO-SOUËL.** – Libérer les voies de l'avenir, par **AUGUSTA CONCHIGLIA.** – L'arme à l'œil, par **JACQUES DENIS.** – L'écriture loin des salons, par **ARMANDO ALEXIS.** – Radicalité communiste, par **ANTONY BURLAUD.** – Dans les revues.

PAGE 27 : Miroirs voilés, par **GÉRARD MORDILLAT.**

Le Monde diplomatique du mois de juillet 2013 a été tiré à 197 522 exemplaires.
A ce numéro est joint un encart, destiné aux abonnés : « Sciences humaines ».